This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ALVMNVS BOOK FVND

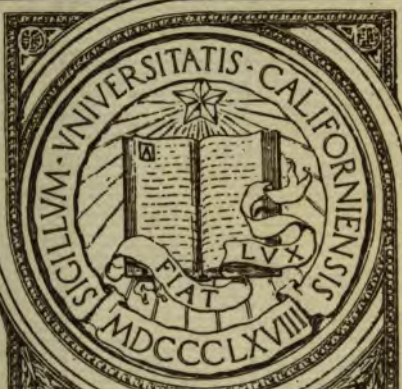

EX LIBRIS

Mun

NOUVEAU JOURNAL

D'UN

OFFICIER D'ORDONNANCE

— LA COMMUNE —

PAR

I Risson
~~LE COMTE~~ D'HÉRISSON

SEIZIÈME ÉDITION

PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 *bis*, RUE DE RICHELIEU, 28 *bis*

1889

Tous droits réservés.

NOUVEAU JOURNAL

D'UN

OFFICIER D'ORDONNANCE

— LA COMMUNE —

PAR

~~LE COMTE~~ D'HÉRISSON

SEIZIÈME ÉDITION

PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 *bis*, RUE DE RICHELIEU, 28 *bis*

1889

Tous droits réservés.

Grégory

Mende 1891

DU MÊME AUTEUR :

Etude sur la Chine Contemporaine, 1864.

L'Esprit Chinois et l'Esprit Européen, 1868.

La Réforme des Humanités, 1872.

Description générale de l'Ancien Bourbonnais, 1875.

Relation d'une Mission archéologique en Tunisie, 1884.

L'Expédition de Chine, d'après la Correspondance confidentielle du général Cousin de Montauban, comte de Palikao. — Ouvrage mis sous séquestre par « Raison d'État », puis acquis par le Ministre de la Guerre, 1883.

Journal d'un Officier d'Ordonnance, 54e édition, 1 vol. grand in-18 . . . . . 3 fr. 50

Journal d'un Interprète en Chine, 28e édition, 1 vol. grand in-18 . . . . . 3 fr. 50

Le Cabinet Noir. — Louis XVII. — Napoléon. — Marie-Louise. — 19e édition, 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50

La Légende de Metz, 20e édit., 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50

Autour d une Révoluion, 10e édition. 1 vol. grand in-18. . . . . 3 fr. 50

En préparation :

Journal de la Campagne d'Italie.

Le prince Impérial (Napoléon IV).

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays, y compris la Suède et la Norwège.

S'adresser, pour traiter, à M. Paul Ollendorff, Éditeur, 28 *bis*, rue de Richelieu, Paris.

NOUVEAU JOURNAL

D'UN

OFFICIER D'ORDONNANCE

— LA COMMUNE —

PAR

LE COMTE D'HÉRISSON

SEIZIÈME ÉDITION

PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 *bis*, RUE DE RICHELIEU, 28 *bis*

1889

DC285
I7

Il a été tiré de cet ouvrage vingt exemplaires sur papier de Hollande, numérotés à la presse (1 à 20).

History - Alumnus

UNIV. OF CALIFORNIA

PRÉFACE

La reconnaissance étant incontestablement une des plus belles vertus humaines, chacun de nous doit se conformer à ses lois. C'est pourquoi j'ai écrit ce titre de *Journal d'un officier d'ordonnance* en tête d'un livre consacré à des faits qui se sont passés alors que je n'étais plus du tout officier d'ordonnance.

J'ai voulu être reconnaissant envers ce petit groupe de mots qui porta bonheur à mon premier-né. J'ai voulu aussi être reconnaissant envers le public qui fit à mes débuts, dans le genre narratif, un accueil dont j'ai été aussi joyeux que surpris.

Quand les hommes de ma génération rassemblent leurs souvenirs et s'en entretiennent entre eux, le spectre noir et glacé de la guerre franco-

868871

NOUVEAU JOURNAL

D'UN

OFFICIER D'ORDONNANCE

— LA COMMUNE —

PAR

~~LE COMTE~~ D'HÉRISSON

SEIZIÈME ÉDITION

PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 *bis*, RUE DE RICHELIEU, 28 *bis*

1889

Tous droits réservés.

NOUVEAU JOURNAL

D'UN

OFFICIER D'ORDONNANCE

compte de ce qu'elle peut, il faut bien, pour la convaincre, lui mettre le nez dans son propre sang. C'est ce qu'on appelle : la démonstration par le fait.

En même temps que Trochu perdait la bataille, ses collègues perdaient l'esprit. Ils firent publier une dépêche malencontreuse, faite pour troubler profondément Paris. La voici :

« *Dépêche du général Trochu* (20 janvier).

« *Il faut à présent parlementer d'urgence à Sèvres, pour un armistice de deux jours qui permettra l'enlèvement des blessés et l'enterrement des morts.*

« *Il faudra pour cela du temps, des efforts, des voitures très solidement attelées et beaucoup de brancardiers. Ne perdez pas de temps pour agir dans ce sens.* »

C'était le glas. Il n'y avait plus qu'à capituler. Et comme le général Trochu, en cette période de grands mots et de petits actes, avait écrit : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas, » il était forcé de disparaître comme commandant des troupes. En conséquence, le 21 janvier, on placarda partout l'affiche suivante :

Démission du gouverneur de Paris.

Le gouvernement de la Défense nationale a décidé que le commandement en chef de l'armée de Paris serait désormais séparé de la Présidence du Gouvernement.

M. le général de division Vinoy est nommé Commandant en chef de l'armée de Paris.

Le titre et les fonctions de gouverneur de Paris sont supprimés.

M. le général Trochu conserve la Présidence du Gouvernement.

Le 21 janvier! C'était l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Triste jour! Triste anniversaire! Mais on avait assez des malheurs présents pour oublier les malheurs passés.

Le lendemain, le général réunit dans son cabinet tous les officiers de l'état-major général. Il les remercia de leur zèle, de leur dévouement, dans des termes très émus, et prit congé d'eux, en leur annonçant qu'ils étaient attachés, à partir de ce jour, à l'état-major du nouveau Commandant en chef de l'armée de Paris.

Comme Trochu conservait la Présidence du Gouvernement, il gardait avec lui son état-major particulier. Mes modestes services ne lui ayant pas déplu, il m'annonça, ce jour-là, que je passais de l'état-major général dans son état-major particulier.

C'est ainsi que je fus mis à la disposition de Jules Favre et que j'accompagnai cet homme d'État dans ses pérégrinations douloureuses entre Paris et Versailles, pour traiter de la capitulation et des préliminaires de paix avec M. de Bismarck.

Lorsque l'Assemblée se réunit à Bordeaux, Trochu, n'étant plus rien, n'avait plus besoin d'état-major particulier, et tout naturellement, je pensai aller rejoindre les camarades chez le général Vinoy.

Vinoy demeurait au Louvre, non pas à l'ancien Quartier Général de Trochu, mais dans le pavillon qui lui faisait face, de l'autre côté de la place du Carrousel et qui avait servi, pendant l'Empire, de demeure au grand écuyer, le général Fleury.

J'arrive; on m'introduit près d'un colonel d'état-major qui avait l'air très affairé et très brusque.

Détail à noter: quand vous avez quelque chose à demander aux officiers d'état-major, ne le demandez jamais le lendemain d'une défaite, car ils sont furieux; ne choisissez pas non plus le lendemain d'une victoire, car ils sont trop occupés.

— Qu'est-ce que vous voulez? me dit le colonel.

— Parler au général Vinoy.

— C'est impossible! Dites-moi votre affaire.

— Je suis un ancien officier d'ordonnance du général Trochu, et je demande à prendre ma place auprès de mes camarades.

Ma qualité d'épave de l'état-major du précédent gouverneur parut impressionner défavorablement mon supérieur, qui mâchonna quelques mots inintelligibles et finit par me dire :

— Suivez le planton. Il vous conduira là-haut. On vous donnera une chaise s'il y en a, et des ordres s'il y en a.

Je saluai et je suivis le planton. Mais je le laissai monter tout seul et je gagnai la cour d'abord, et la rue ensuite.

Je ne voulais pas être toléré ni reçu, par grâce, dans un état-major, et la perspective de remplacer

mon bon cheval par une mauvaise chaise m'avait fait froid dans le dos.

Ma carrière militaire était terminée. Seulement, j'étais prisonnier de guerre, comme tous les officiers, depuis Trochu jusqu'au dernier sous-lieutenant. L'armée active avait rendu ses fusils, tandis que la garde nationale conservait les siens dont elle devait faire un si bel usage. Idée triomphante de ce bon Jules Favre! Quant aux officiers, on leur avait laissé leurs armes, mais ils étaient néanmoins prisonniers de guerre.

Je fis, selon l'usage, avec toutes ces armes, dans mon appartement de la rue Boissy-d'Anglas, une belle panoplie et je me mis à attendre la permission de me rendre à Bordeaux que j'avais sollicitée de l'autorité militaire.

Mais il était dit que mon épée me servirait encore et que je la bouclerais, une fois de plus, pour un rôle, bien pacifique d'ailleurs, auquel j'avais été voué, une fois déjà, celui de sauveteur d'objets mobiliers.

J'avais des amis propriétaires d'un de ces beaux hôtels qui forment le rond-point de la place de l'Étoile, dont les portes s'ouvrent sur la rue de Tilsitt et dont les fenêtres ont vue sur l'Arc de Triomphe.

Classés parmi les bouches inutiles, mes amis avaient quitté Paris, avant l'investissement, pour aller faire ronron, — au soleil de Cannes, — pendant que nous autres, nous mourions de faim et de froid.

Ils avaient laissé leur immeuble à la garde de leur concierge et de sa femme, et me sachant auprès du Gouverneur, ils leur avaient donné l'ordre d'accourir

auprès de moi, à la moindre alerte, pour y trouver aide et protection.

Ce qui donnera une haute idée de l'opulence des maîtres de l'hôtel de la rue de Tilsitt, c'est d'abord ce détail, que bien que leurs objets les plus précieux eussent été transportés en Angleterre, il restait encore dans leur hôtel pour plus de deux millions de meubles et d'objets d'art. Et c'est ensuite cette particularité que leur concierge était tout bonnement un ancien capitaine, chevalier de la Légion d'honneur.

Il avait un fils sous les drapeaux, qui lui-même était capitaine.

La vue de cet homme en habit noir, habitant dans une loge et tirant le cordon, m'avait tout d'abord chiffonné. J'étais moi-même capitaine et j'avais un profond respect pour le ruban rouge qui, à cette époque-là, était un peu moins prodigué que de nos jours. J'en voulais à ce concierge d'avoir abaissé son passé et sa décoration en descendant jusqu'à la domesticité. Mais un jour, que je lui reprochais discrètement ce que j'appelais sa décadence, il me remua l'âme par ces simples mots : « La place est bonne, et mon petit n'a pas assez de sa solde pour vivre. » Je lui pardonnai, et depuis je m'amusais toujours à stupéfier ses propriétaires, en lui donnant une bonne poignée de main, quand je sortais avec eux et en l'appelant : « Mon cher camarade ! »

Mon cher camarade était venu, plusieurs fois, me trouver au Louvre. Lorsque les habitants de la banlieue refluèrent à Paris, j'étais parvenu à préserver

l'hôtel qu'il surveillait de leur contact désagréable pour les tapis et les rideaux. Lorsque Paris eut capitulé, des affiches prévinrent la population que les Prussiens allaient faire leur entrée dans la ville.

Jules Favre avait bien essayé de nous épargner cet affront.

Mais Bismarck lui avait cloué la bouche par cette réponse : « Si, plus tard, je rencontre sur les chemins de l'Allemagne un ancien soldat mutilé et s'il me dit : Toi, tu es riche et puissant et intact; moi, j'ai perdu ma jambe ou mon bras pour prendre Paris, et tu ne me l'as pas même laissé voir; qu'est-ce que je lui répondrai ? »

Il avait été convenu cependant — et cette concession fut arrachée autant à la modération de Bismarck qu'à son désir d'éviter des conflits qu'on aurait été obligé de réprimer, — il avait été convenu que la zone abandonnée aux Prussiens serait un grand parallélogramme limité par la Seine, la place du Carrousel, la rue et le faubourg Saint-Honoré, et l'avenue des Ternes.

L'immeuble de mes amis se trouvait dans cette zone et leur concierge accourut chez moi pour me prier de soustraire l'hôtel, non plus à l'occupation française, mais à l'occupation allemande.

— C'est bien, mon cher camarade, lui dis-je; faites-moi dresser un lit dans le vestibule. La veille de l'entrée des troupes, j'irai coucher rue de Tilsitt et nous serons deux pour voir ce qui se passera le lendemain.

Le soir du 28 février, je revêtis mon uniforme et

j'allai prendre possession de l'hôtel. Le matin du 1er mars, à la pointe du jour, j'étais debout.

Du balcon du premier étage, je contemplais, sous les lueurs du soleil levant, ces grandes avenues désertes et muettes où allait défiler l'ennemi. Les rayons lumineux semblaient sortir de derrière le Louvre et, courant sur les Champs-Élysées dévastés, ils venaient dorer les deux groupes colossaux de l'Arc de Triomphe qui regardent Paris.

L'un représente la Guerre et l'autre représente la Paix.

Voilà la déesse farouche, à l'épée tendue, qui vole au-dessus des hommes en fureur, la bouche ouverte et la *Marseillaise* sur les lèvres.

Et, en pensant à nos armées prisonnières, à la patrie demi-morte, à cette *Marseillaise* surtout dont Paris venait de se gargariser, depuis six mois, pour aboutir à la *Marche royale* prussienne éclatant sous cette voûte, j'aurais voulu faire voler en éclats les statues menteuses.

De l'autre côté, encore un mensonge ! Napoléon, avec sa tête de César romain, personnifiant la paix et étendant les mains — comme s'il voulait les bénir — sur les villes captives agenouillées à ses pieds, sur des épis et des charrues, lui qui moissonna des hommes comme on moissonne le blé !

O ironie poignante de la pierre ! O plaisanterie sinistre des simulacres !...

Et cependant devant la face impassible de l'homme du destin, je sentais les orgueils du passé et les humiliations du présent se livrer un combat formidable

dans mon cœur de Français. J'avais envie de crier, à travers la place, des apostrophes à la pierre, comme si elle eût vécu, et de dire à l'homme impassible :

« Pourquoi es-tu venu, et pourquoi n'es-tu plus là ? Si tu n'étais pas venu, ceux-ci ne viendraient pas chercher ici la revanche d'Iéna. Mais si tu étais là, tu les aurais sans doute ramenés chez eux. »

Alors une pensée enfantine me traversa l'âme et je me figurai que la statue, du moins ce jour-là, ne verrait pas le visage des Prussiens et qu'elle les contemplerait, de dos, comme les contempla toujours celui qu'elle représentait.

Il est huit heures du matin ; dans l'avenue de la Grande-Armée, quelques groupes clairsemés ; sur la place de l'Étoile, un peu plus de monde ; dans les Champs-Élysées, presque personne.

Devant l'Arc de Triomphe, environ cent curieux regardant les lointains de l'avenue de Neuilly, par où l'avant-garde de l'armée allemande va déboucher.

Dans de pareilles circonstances, les plus petits incidents prennent des proportions énormes. Je me disais : Passeront-ils sous l'Arc de Triomphe ou passeront-ils à côté ? Il me semblait que mon désespoir aurait été atténué s'ils avaient passé à côté et augmenté s'ils avaient passé dessous.

Je n'étais pas le seul à discuter les amertumes de ce dilemme. Le gardien de l'Arc de Triomphe était à ce moment et est encore aujourd'hui un brave homme nommé Jannaux.

Dès le commencement du siège, il avait fait à son

monument une toilette de guerre. Aidé de quelques camarades, il était allé chercher, dans un terrain vague donnant rue Lauriston, de la terre meuble et il en avait étendu sous l'Arc de Triomphe et tout autour une épaisseur d'un mètre environ, pour faire une sorte de matelas où viendraient s'enterrer et s'amortir les obus du bombardement. On avait garanti, tant bien que mal, les principaux bas-reliefs avec des poutres afin de les mettre à l'abri des éclats.

La veille, Jannaux, pour éviter à son monument l'affront de voir l'ennemi défiler sous sa glorieuse arcade, avait creusé dans cette terre deux fossés en croix, dans l'axe même de cette arcade.

Au moment où huit heures du matin sonnaient, le premier Allemand de l'extrême pointe d'avant-garde franchissait les fortifications, à la porte de Neuilly.

C'était un beau jeune homme, blond, lieutenant de hussards prussiens, suivi de six cavaliers. Il enleva son cheval au galop, monta à fond de train l'avenue de la Grande-Armée, dispersa du geste les gens qui stationnaient devant l'Arc de Triomphe, et sans respect pour les fossés du pauvre Jannaux, passa ainsi que ses hommes sous la porte colossale.

Au moment où il la franchissait, il fit un geste avec son sabre. Était-ce un geste de bravade ? Était-ce un geste de respect involontaire ? Je n'en sais rien.

De l'autre côté de l'Arc de Triomphe, il arrêta son cheval devant une demi-douzaine de gamins et leur demanda naïvement le chemin du Palais de l'Industrie.

« Tout droit, » firent les gamins. Et les hussards repartirent au galop.

Leur escadron entier arrivait derrière eux, commandé par son chef, dont j'appris le nom par la suite, von Colomb, un nom français.

Derrière lui, à la tête de l'infanterie, s'avançait le général von Kamecke entouré de son état-major.

Dans cette avant-garde figuraient, selon l'usage, les fourriers de tous les corps de l'armée de 30 000 hommes que l'empereur Guillaume allait passer en revue sur le champ de courses de Longchamps à onze heures. Ils se répandaient dans les maisons des Champs-Élysées, au fur et à mesure de leur descente, pour préparer les logements.

J'entendis bientôt sonner à la grille de l'hôtel. Je descendis dans la cour et je me trouvai en face d'une sorte d'adjudant sous-officier qui, à la vue de mon uniforme, prit l'attitude respectueuse qu'il aurait eue devant un de ses chefs et me demanda la permission de laisser entrer ses hommes, pour qu'ils fissent la soupe dans la cour.

Je me permis alors un mensonge que les circonstances ont dû transformer en péché véniel.

— Cette maison m'appartient, dis-je à l'adjudant. Je suis officier français et je préfère que vous ne campiez pas ici. Il y a de la place tout autour de la maison. adossez vos foyers aux murs extérieurs. En retour je vous fournirai du bois pour faire bouillir la marmite, j'ajouterai même quelques bouteilles de vin, à condition que ma porte reste close et ma maison intacte.

L'adjudant salua et partit, en me disant : « Je vais prendre les ordres du commandant. »

Il revint, quelques minutes plus tard, suivi du commandant lui-même auquel je répétai ma demande et qui y consentit fort correctement.

L'adjudant marqua à la craie les emplacements contre le mur extérieur et je remontai à mon observatoire, car, cette fois, l'armée entière arrivait.

Dès le matin, on avait jeté un double pont de bateaux au-dessous du pont de Saint-Cloud, un autre à Suresnes et un troisième près de Billancourt.

Par ces trois ponts 30000 hommes avaient passé et s'étaient massés sur la piste de Longchamps, en face des tribunes vides, sur trois lignes : une ligne d'infanterie en colonne de bataillon, une ligne de cavalerie colonne d'escadron avec artillerie sur les flancs et une ligne de services auxiliaires et d'ambulances. Les troupes avaient déjeuné sur le terrain, les fantassins derrière leurs faisceaux et les cavaliers à la tête de leurs chevaux.

A dix heures et demie, le Kronprinz, à la tête d'un nombreux état-major, avait passé sur le front, salué par des hurrahs prolongés.

A onze heures moins dix, le cri : Le Roi, *Kœnig!* avait retenti, les lèvres prussiennes n'étant pas encore dressées au mot : *Kaiser*, l'Empereur, et on avait vu déboucher la voiture de l'Empereur précédée de piqueurs et attelée en daumont de quatre pur sang. Derrière la tribune l'Empereur descendit de voiture, monta à cheval et, en grand costume de général prussien, avec

le casque à crinière blanche et l'écharpe, il déboucha sur la plaine de Longchamps vers le moulin, où il fut reçu par son fils.

A ce moment, sur toute la ligne, les musiques entonnèrent l'hymne national : « *Salut à toi, couronné par la victoire.* » Escorté par un état-major de plus de six cents officiers, il galopa devant les trois lignes de l'armée, puis il vint s'adosser à la tribune impériale, déserte comme toutes les autres. Le prince royal alla se mettre à la tête de l'armée et le défilé commença, au milieu des hurrahs ininterrompus.

Le comte de Bismarck était au milieu de l'état-major, confondu avec les officiers, en uniforme de cuirassier, avec le casque d'acier, mais sans cuirasse.

Après avoir défilé devant l'Empereur, chaque régiment prenait le chemin de l'Arc de Triomphe, musique en tête. Les Prussiens, arrivant par l'avenue de l'Impératrice, contournèrent l'Arc de Triomphe, pour entrer dans les Champs-Élysées. Quant aux Bavarois, ils prirent l'avenue des Acacias, l'avenue de la Grande-Armée, et sans se détourner ils passèrent sous l'Arc de Triomphe, malgré les fossés de Jannaux.

Pendant que cette fourmilière en marche s'écoulait lentement, j'avais revêtu des habits civils et je descendis dans les Champs-Élysées pour rentrer chez moi.

Ma rue était comprise dans la zone allemande et je n'étais pas fâché, après avoir sauvegardé les meubles d'autrui, d'aller voir ce qui se passait dans mon petit ménage.

L'aspect des Champs-Élysées était étrange. Toutes les boutiques, toutes les fenêtres closes; personne que des Allemands. Les soldats étaient déjà logés, un peu partout, dans les maisons; on faisait la popotte sur tout ce vaste espace dévasté par la guerre. Les troupiers prussiens, assis sur le pas des portes, fumaient leur pipe en causant. Ils n'avaient absolument rien de farouche.

Un restaurant des Champs-Élysées était resté ouvert ainsi qu'un café du rond-point. Les patrons de ces deux établissements se multipliaient, répondaient, en souriant et en allemand, à leurs nouveaux clients et ne pouvaient arriver à servir tous les consommateurs.

Plus tard, quand les Allemands furent partis, on parla vaguement, dans la population, d'aller saccager ces deux établissements; puis on pensa à autre chose, et les propriétaires en furent quittes pour la peur et pour deux journées de recette extraordinaire.

Devant le Palais de l'Industrie d'innombrables faisceaux, et par la porte grande ouverte, les allées et venues de soldats dont un grand nombre étaient logés à l'intérieur.

La cavalerie bivouaquait sur le Cours-la-Reine. Il faut croire que tous ces guerriers avaient promis à leurs *payses,* avant de quitter l'Allemagne, de faire boire à leurs chevaux l'eau de la Seine, à Paris; car, au milieu d'éclats de rire et de bonnes grosses plaisanteries, ils menaient tous leurs bêtes au grand abreuvoir.

Les bateaux-omnibus n'avaient pas d'ailleurs sus-

pendu leur service, mais ils ne desservaient que la rive gauche, sur laquelle ils avaient reporté tous leurs pontons.

Sur la place de la Concorde, on distribuait déjà de la paille pour le bivouac de la nuit.

La musique d'un régiment jouait des airs variés au pied de la statue de Strasbourg et les soldats dansaient lourdement devant la pâle effigie.

Le jardin des Tuileries était envahi. Les grilles de la rue de Rivoli étaient fermées, et devant les guichets du Carrousel on avait tendu d'immenses bâches vertes.

Et le Louvre! Et cet amoncellement de merveilles introuvables! Comment ne pas rendre justice à la prudence, à la modération et à la fermeté des officiers allemands, qui conduisirent eux-mêmes leurs hommes pour leur faire voir l'extérieur seulement de ces monuments historiques et prestigieux, mais qui les empêchèrent d'entrer à l'intérieur, en leur affirmant qu'on avait emporté tous les objets d'art!

Et comment ne pas rendre justice à la discipline de ces masses armées qui se laissaient conduire comme des moutons!

Quelques officiers pénétrèrent, seuls, dans le Louvre. Le public, qui les vit aux grandes fenêtres du palais, les hua. Ils eurent le tact de se retirer des fenêtres.

Si on songe que les armées sont outillées pour allumer les incendies, mais non pour les éteindre; si l'on songe qu'il eût suffi d'un soldat ivre pour détruire à jamais l'œuvre du génie à travers les siècles; si on

songe que des Français essayèrent, trois mois plus tard, de brûler et brûlèrent partiellement ce que les Allemands avaient respecté, il faudrait être, pour ne pas décerner aux officiers et aux soldats de l'empereur Guillaume des éloges mérités, ou un aveugle ou un timide, presque un lâche, ou un être profondément injuste.

Comme j'essaie de n'appartenir à aucune de ces trois catégories, je consigne ici mon sentiment, en l'appuyant de la formule royale qui donna son nom à une tour célèbre : « Tant pis ! pour qui qu'en grogne. »

Mon petit bazar personnel fut respecté, je n'ai pas besoin de le dire, aussi bien que le luxueux bazar de mes amis.

Le lendemain 2 mars, l'occupation continua et tous les corps campés autour de Paris vinrent sans armes et à tour de rôle s'abreuver de l'atmosphère parisien.

Je retournai rue de Tilsitt. Tout s'était parfaitement passé.

Comme, d'autre part, toutes les maisons du voisinage avaient été envahies, je fus forcé de me féliciter d'avoir vu respecter la « mienne ».

Le commandant du bataillon qui avait eu la malechance de tomber dans un hôtel si bien gardé s'était borné à demander que l'on remisât ses voitures dans la cour, ce qu'on avait fait avec empressement.

Il avait insisté pour savoir si le propriétaire n'était pas l'officier parlementaire du pont de Sèvres. Le concierge avait répondu affirmativement et il me

tendit une carte collective laissée pour moi par les officiers du bataillon.

J'ai gardé cette carte ; je la transcris ici :

WILHELM HEYE

MAJOR ET COMMANDANT DU 1er BATAILLON DU 2e RÉGIMENT D'INFANTERIE ROYAL PRUSSIEN DE NASSAU, N° 88.

CAPITAINE COMMANDANT DE HAGEN (Wiesbade).

CAPITAINE COMMANDANT SEEBOLD (Wiesbade).

CAPITAINE COMMANDANT DE HAZA-RADLITZ (Posen).

CAPITAINE COMMANDANT DE SCHLEGELL (Francfort).

SOUS-LIEUTENANT ADJUDANT DE HOLBACH (Wiesbade).

LIEUTENANT LANGEN (Wiesbade).

LIEUTENANT DE BIERBRAUER-BRENNSTEIN (Wiesbade).

LIEUTENANT DE KALTENBORN (Cassel).

SOUS-LIEUTENANT DE GŒKINGH (Minden).

SOUS-LIEUTENANT SKIER (Cassel).

2 mars 1871.

Tous ces messieurs, s'ils vivent encore, ce que je leur souhaite, seront surpris sans doute de retrouver leur carte dans ce volume. Je ne désire qu'une chose, c'est

de pouvoir leur porter la mienne, dans les mêmes conditions de victoire et de courtoisie militaire.

Le 3, les Allemands évacuèrent Paris.

Dans la nuit qui précéda, une compagnie de pionniers prussiens détruisit l'ouvrage du gardien Jannaux, nivela le sol de l'Arc de Triomphe et les troupes, pour s'en aller, défilèrent toutes par la grande arcade, hommes, chevaux et canons, au bruit de toutes leurs musiques.

Comme à leur arrivée, le gardien Jannaux était à son poste à leur départ. Un colonel de cuirassiers, en passant devant lui, arrêta un instant son cheval, lui montra, de l'épée, les noms gravés sur la pierre et lui dit : « Il vous reste maintenant à graver là Metz et Sedan. »

Hé!... cela viendra peut-être un jour.

Au moment du départ, un petit incident se produisit, que je ne rapporte que parce qu'il constitue un trait des mœurs militaires allemandes :

La femme du capitaine-concierge, qui était, elle, une véritable portière, se mit à crier comme une brûlée, en prétendant qu'on lui avait volé des couvertures.

Le commandant fit décharger en sa présence toutes les voitures de bagages.

On ne trouva aucune couverture.

Quelques jours après, je recevais de Chaville la lettre suivante :

« Chaville, le 8 mars 1871.

« Monsieur le comte,

« Le jour de notre départ de Paris, la dame du concierge de la maison rue Tilsitt veut avoir fait l'observation qu'il lui manque quelques couvertures.

« Aussitôt que je l'ai appris, j'ai fait examiner les voitures de bagages en présence de cette femme, et plus tard j'ai fait toutes les recherches possibles sans avoir trouvé une desdites couvertures. Si pourtant la dame du concierge avait raison, je vous prie, Monsieur le comte, de vouloir bien m'indiquer le prix des objets disparus, pour vous le remettre.

« Tout en regrettant infiniment cet accident, je me dis,

« Monsieur le comte,

« Votre très humble serviteur

« W. Heye,

Commandant le 1er bataillon du 88e régiment,
11e corps d'armée, 21e division. »

Naturellement, je ne réclamai pas.

Dire que, pendant la campagne de France, les Allemands n'ont commis aucune déprédation, qu'ils n'ont ni pillé, ni chapardé, comme font toutes les armées en campagne, serait à la fois inexact et ridicule. Il y a partout des voleurs. Il y eut même chez les officiers prussiens, appartenant presque tous à la noblesse, des goujats qui non seulement s'ap-

propriètent des objets précieux dans les maisons où ils furent logés et par conséquent commirent de véritables vols, mais encore prirent un plaisir de sauvages à souiller et à détruire, et qui laissèrent, en partant, des traces ignobles de leur passage.

Cependant, de telles pratiques furent moins générales qu'on ne pense.

Je viens de raconter ce qui m'est arrivé.

Je suis persuadé que si tout le monde en faisait autant en France, la légende si fameuse des pendules subirait une atteinte profonde, et ne résisterait pas à une enquête sérieuse.

Pour terminer l'histoire de la petite aventure de la rue de Tilsitt, je dirai que les propriétaires de l'immeuble furent ravis, en rentrant chez eux, de trouver tout intact. Cela ne les empêcha pas, quelques semaines plus tard, de se brouiller avec leur concierge. Mon cher camarade ne tira plus le cordon. Ce fut tout bénéfice pour la Légion d'honneur.

Il est vrai que, depuis, elle a largement perdu ce maigre avantage.

Lorsque les Prussiens furent partis, je reconquis le droit d'aller où bon me semblait et j'en profitai pour me rendre à Bordeaux. Je rentrai à Paris la veille du 18 mars.

CHAPITRE II

GENÈSE DE LA COMMUNE

Les insurrections se valent. — Le 4 septembre et le 18 mars. — Charles Nodier et Maxime du Camp. — Paris tyran. — Paris ville libre. — Un traité. — La Commune et les bonapartistes. — Rossel et Favras. — La décapitalisation de Paris.

Un philosophe anglais a dit que dans toutes les erreurs humaines, il y avait « une âme de vérité ». Je professe cette opinion que toutes les insurrections se valent. Tels sont les deux flambeaux à l'aide desquels je vais étudier la Commune. Avec eux je découvrirai, peut-être, qu'il y avait quelque chose d'acceptable au fond de l'idée communaliste, et je suis bien capable de conclure que les hommes du 18 Mars sont, au fond, aussi respectables que ceux du 4 Septembre.

Évidemment le 18 Mars méprisa profondément la volonté nationale, incarnée dans le gouvernement de l'Assemblée nationale, au moyen des élections; mais le 4 Septembre méprisa non moins profondément cette même volonté nationale, incarnée dans l'empe-

reur Napoléon III, au moyen du plébiscite du 8 mai précédent.

Tant qu'on ne me fera pas toucher du doigt l'opération magique de chimie politique en vertu de laquelle il était permis de marcher sur le bulletin de l'électeur votant pour l'Empereur, alors qu'on devait s'incliner devant le bulletin du même électeur votant pour M. Thiers, je persisterai à assimiler les deux viols que subit, à six mois de distance, cette bonne fille qui s'appelle : Volonté nationale.

Évidemment l'insurrection du 18 Mars fut d'autant plus criminelle qu'elle s'accomplit sous les yeux de l'ennemi envahisseur du sol national.

Mais l'insurrection du 4 Septembre s'accomplit, elle aussi, sous les yeux de l'ennemi envahisseur du sol national.

Tant qu'on ne m'aura pas démontré qu'un certain nombre de kilomètres franchis par l'armée allemande suffisent à établir une différence entre deux crimes semblables commis devant elle, je persisterai à penser qu'à ce point de vue encore, le 18 Mars doit être assimilé au 4 Septembre.

Si je voulais pousser à fond cette analyse, le résidu que je trouverais serait même tout en faveur de la Commune, car les Prussiens aidèrent les hommes de Septembre, plus qu'ils n'aidèrent les hommes de Mars.

Ils combattirent l'Empereur que renversa Septembre, ils ne combattaient pas l'Assemblée que voulut renverser Mars.

Septembre eut besoin de la complicité active de la

Prusse, Mars se contenta de sa complicité passive. Du reste, arrêtons-nous ici.

Mon impartialité vis-à-vis de la Commune et des communards m'exposera sans doute au reproche qu'on m'a fait si souvent, d'aimer le paradoxe.

Mais avant tout, je tiens à être consciencieux, et lorsque je m'écarte des chemins battus, c'est que la vérité ne s'y rencontre pas toujours et que souvent il faut avoir le courage d'aller la chercher là où non seulement de simples individus, mais des partis politiques, des castes même tout entières, ont intérêt à la cacher.

Dix-huit ans se sont écoulés depuis l'épouvantable catastrophe qui a mis fin à la Commune, on commence à juger avec plus d'équité et moins de passion les hommes aussi bien que les événements.

Dans vingt ans, dans trente, peut-être le jugement qu'on en portera sera encore plus près de la vérité.

Malheureusement, les témoins oculaires ne seront plus là pour attester l'exactitude des faits que je vais raconter. A la veille des nouvelles luttes qui se préparent, il m'a semblé qu'il n'était pas inopportun de raviver le souvenir des luttes passées, ne fût-ce que pour signaler à ceux qui nous suivent les terribles écueils sur lesquels leurs aînés ont sombré.

Charles Nodier a dit : « Il n'est point de pouvoir qu'on ne puisse accuser; il n'est point de révolte qu'on ne puisse défendre. »

L'auteur des *Convulsions de Paris* prétend que si Charles Nodier avait été témoin de la Commune, il n'aurait pas ainsi parlé, car dans cette révolte il n'y

eut rien que de condamnable. La présence de l'ennemi sur notre sol bouleversé par les défaites la rendait sacrilège; la façon dont elle fut conduite la rend grotesque; les crimes au milieu desquels elle s'effondra l'ont rendue odieuse. Les gens qui la dirigeaient ont été d'une si intense nullité, que, malgré le sang et le pétrole versés, il est impossible de les prendre au sérieux. Lorsqu'on étudie leur histoire, il faut se rappeler leurs forfaits pour ne pas éclater de rire.

Si M. Maxime du Camp avait été le témoin de la Terreur, il aurait probablement porté un jugement non moins faux sur cette période effroyable de notre histoire, parce que les comparses de Robespierre et de Saint-Just n'étaient ni moins ridicules ni moins abjects que ceux de Raoul Rigault et de Delescluze. Aussi, à la fin de son livre, ne craint-il pas de se mettre en contradiction formelle avec ce jugement prématuré.

Ce n'était ni un malfaiteur vulgaire, ni un poltron ridicule que ce Delescluze dont il raconte la mort si stoïque. C'était une intelligence d'élite et un homme de cœur ce Varlin qui subit toutes les tortures auxquelles il avait essayé de soustraire les otages au péril de sa vie. On peut en dire autant de Rossel, de Jourde, de B. Malon, le seul qui obtint un sauf-conduit de Versailles. Enfin, qui oserait soutenir que Raoul Rigault fût ridicule? Il n'est pas jusqu'à Ferré, cette grenouille qui voulut se faire bœuf, dont la fin ne fut d'une correction stoïque et bourgeoise qui mérite le respect dû à quiconque a payé ses fautes de son sang.

N'y a-t-il eu que des *chevaliers de la débauche et des*

apôtres de l'absinthe parmi ceux de la Commune? Non, tous ceux qui prirent l'initiative de ce mouvement étaient sobres. Était-ce une idée fausse qu'ils prétendaient imposer à leur pays? Pas davantage. La question de la Commune va se poser de nouveau aux prochaines élections générales, avec cette différence que c'est la province qui veut s'affranchir de la domination énervante d'une ville tyran, tandis qu'en 1871 c'était Paris, ville à la fois tyran et tyrannisée, qui voulait rendre la liberté à elle-même et à la province.

M. Maxime du Camp a raconté les convulsions qui ont mis fin à la Commune et failli réduire Paris en cendres, avec les richesses sans prix qu'il renferme. Pourquoi a-t-il passé sous silence son origine et son plan primitif? Ne s'est-il pas aperçu que cette lacune rend une grande partie de son livre inintelligible, puisqu'il conclut contre ses prémisses, et qu'il termine par un réquisitoire foudroyant contre M. Thiers et les têtes de bois doctrinaires de son parti?

Ces doctrinaires, pour lesquels la Révolution était faite et parfaite, du moment qu'elle avait assuré à la bourgeoisie la possession des biens confisqués sur la noblesse et le clergé, ne comprenaient pas mieux le mouvement communaliste de Paris, qu'ils ne comprennent aujourd'hui le mouvement rural improprement nommé Boulangiste, et cependant, au fond, le but était le même :

LA DÉCAPITALISATION DE PARIS

Les Boulangistes doivent y arriver par le *referendum*,

qui rend au peuple l'initiative législative et ce droit de *veto* sans lequel sa souveraineté n'est qu'une fumisterie. Ainsi doit finir cette tyrannie parlementaire et parisienne qui se sont toujours confondues.

Mais cette tyrannie expose Paris à tant de révolutions, à tant de dangers, elle lui impose à elle-même un si dur esclavage, qu'après les souffrances d'un siège dû uniquement à son titre de capitale, elle demandait en 1871 à cesser de l'être pour redevenir une VILLE LIBRE, comme Hambourg, Brême, Francfort, New-York, Cincinnati, la Nouvelle-Orléans, bref comme toute agglomération de deux millions d'habitants doit l'être dans tout État bien équilibré, qu'il se nomme l'empire d'Allemagne ou la république des États-Unis. Paris ne demandait donc pas une nouveauté, il revendiquait tout simplement les franchises accordées par Charlemagne aux villes impériales.

Le massacre des otages a si bien fait perdre de vue le but primitif du grand mouvement communaliste parisien, qu'on me traiterait aujourd'hui de visionnaire si je n'avais en main la preuve de ce que je viens d'avancer.

Le document que l'on va lire est extrait du *Cri du Peuple*, journal rédigé par des membres de la Commune avant que la lutte eût été engagée entre Paris et Versailles. Il fait connaître les conditions auxquelles les maîtres de Paris voulaient traiter.

Nous qui, dès le 19 mars, avions publié le programme

de PARIS VILLE LIBRE, voici le traité que nous proposons à nos concitoyens et au pays :

ARTICLE PREMIER. — Paris est désormais ville libre.

Le gouvernement français reconnaît la légitimité de la révolution communale accomplie le 18 mars 1871. Il renonce, pour l'avenir, à toute ingérence de pouvoir dans cette cité, et, pour le présent, à toute recherche des faits résultant de cette révolution.

ART. 2. — Le territoire de Paris comprend le département de la Seine, moins les communes de ce département qui refuseraient, à la majorité des voix, de jouir de franchises communales. Ce territoire peut s'augmenter de toutes les communes des départements limitrophes qui déclareraient vouloir se fédérer avec la Commune de Paris et jouir de ses avantages.

La Commune de Paris s'interdit toute provocation insurrectionnelle dans le reste de la France, mais se réserve de propager l'idée communale, par l'exemple et les ressources de la publicité. Le gouvernement, de son côté, s'interdit d'entraver cette propagande; il s'engage à reconnaître l'autonomie des communes qui la réclament et se fédéreront avec la Commune de Paris.

ART. 3. — Paris et les communes fédérées restent villes françaises aux conditions qui sont indiquées dans le présent traité.

Paris paye sa part dans les frais généraux de la France, mais seulement en ce qui concerne l'armement des forteresses, les dépenses pour voies ferrées, routières ou navigables, l'enseignement, la marine, les travaux publics, mais il ne prend aucune part au budget de l'intérieur, des finances, des cultes, et à la fraction afférente à l'armée permanente.

Il fournit, en temps de guerre, un contingent de garde nationale mobilisée, organisée à cet effet et munie de son artillerie.

ART. 4. — Paris envoie des représentants aux assemblées

législatives. Il en accepte les délibérations et les vœux dans la mesure où elles ne seraient pas en contradiction avec la Constitution communale.

Il accepte les principes généraux du Code civil sous réserve d'en modifier les articles selon les intérêts, les besoins exprimés par le suffrage.

Art. 5. — Paris s'administre et se gouverne suivant le régime communal, sans aucune immixtion du gouvernement français.

Il élit ses fonctionnaires et magistrats de tous ordres.

Il dispose seul son budget.

Il n'a d'autre armée que la garde nationale, chargée de la défense et de la police urbaines.

Art. 6. — Toute armée permanente étant un danger pour la cité, il ne pourra être établi par le gouvernement de la France, ni camp ni garnison dans un rayon de vingt-cinq lieues autour de la ville ou de la Fédération parisienne, sauf le cas de guerre nationale. Dans ce cas, le gouvernement devra s'entendre avec la Commune de Paris pour déroger à cette condition.

Art. 7. — Paris participant pour sa quote-part aux frais généraux, ne peut y participer doublement en payant les impôts douaniers. En conséquence les marchandises venant de l'étranger à destination de Paris, traverseront la France en franchise, et ne payeront que l'impôt fixé par la Commune.

Art. 8. — Le gouvernement français n'apportera aucune entrave au fonctionnement des établissements de crédit qui pourront être fondés et garantis par la Ville de Paris, et il n'entravera point la circulation des billets émis par eux.

Art. 9. —. . . . . .

Art. 10. — Paris étant ville libre et se gouvernant lui-même, il n'y a pas lieu à déterminer dans le présent traité la Constitution communale. Le gouvernement français ne s'immiscera en aucune façon dans cette Constitution, ni dans le gouvernement et l'administration de la Ville de Paris ou de la Fédération parisienne.

Il sera représenté près la Commune par un délégué.

Art. 11. — Paris accepte les conditions du traité de paix intervenu entre la France et la Prusse, et s'engage à le respecter et à entrer pour sa quote-part dans l'indemnité convenue.

Art. 12. — Le gouvernement français payera une part que fixeront ses délégués et ceux de la Commune de Paris dans les frais de guerre résultant du siège et ceux résultant du conflit survenu le 18 mars et terminé par le traité.

Art. 13. — Convenu de bonne foi, dans l'intérêt, pour l'honneur et la sécurité de Paris, de la France et de l'Europe, le présent traité, que les deux parties contractantes s'engagent à respecter fidèlement, sera communiqué aux gouvernements et républiques amis, que les signataires espèrent voir bientôt former une fédération pacifique d'États-Unis, et sous la sauvegarde desquels se place la Commune de Paris.

Le plan que je me suis tracé ne me permet point de discuter en détail ce curieux document; cependant je crois devoir exprimer mon opinion sur l'origine qu'on doit lui attribuer, parce qu'elle concorde avec des informations aussi inédites qu'imprévues sur certains personnages dont la coopération à la Commune n'avait jamais été dénoncée jusqu'ici.

Quel est l'auteur de ce projet de traité?

Ce n'est assurément pas Gambetta, qui, réfugié en ce moment à Saint-Sébastien, n'attendait que l'occasion de se mettre à la tête de la Commune, si elle manifestait des chances de succès. On sait à quoi s'occupait en ce moment cet émule bourgeois de Mirabeau.

On y reconnaît au contraire, à mon humble avis, l'ampleur d'idées, avec les hyperboles et le fétichisme

quelque peu grotesque professé par Victor Hugo pour Paris et sa garde nationale. Aussi ai-je au moins la preuve que, dans les commencements, nul ne poussa plus que lui à la sécession communaliste de Paris, mais il fut promptement débordé sans qu'il eût eu seulement le temps de se montrer, et dès lors il la poursuivit de toutes ses haines.

Quant à l'idée de Paris ville libre, elle était née en province, pendant la guerre, de la comparaison de la fédération allemande avec l'empire centralisé qui venait d'être renversé à Sedan.

Comment! se disaient les provinciaux, voilà cette centralisation si vantée de Louis XIV, de Robespierre et de Napoléon qui, à en croire l'école historique de M. Thiers, aurait assuré tous les triomphes de la Révolution; cette centralisation qui nous étouffe et nous a coûté si cher, la voilà culbutée du premier coup par une fédération de princes et de villes impériales, autrement dit, de républiques autonomes! En ce cas, pourquoi ne pas en revenir au système de Charlemagne : les campagnes gouvernées directement par les agents du pouvoir central, et les villes complètement indépendantes?

Lyon et Marseille avaient donc essayé, pendant le siège, de s'ériger en villes impériales. Paris ne fit que suivre leur exemple. La France n'avait qu'à se pourvoir d'une autre capitale et la reporter à Versailles.

Ici la Commune de Paris concordait complètement avec Louis XIV.

Ce dernier avait reconnu que la monarchie était im-

possible, si le gouvernement gardait pour capitale une ville de 600 000 habitants; les États-Unis avaient systématisé cet axiome politique et érigé en principe qu'aucune ville dépassant 300 000 âmes ne pouvait être capitale d'État, encore moins capitale de la fédération. On avait donc fondé la ville de Washington dans un lieu qui ne se prête à aucun développement commercial ou industriel. D'ailleurs, si, malgré ces conditions, sa population venait à dépasser le chiffre fixé, en dépit de tous les frais d'installation du gouvernement qui y ont été faits, elle serait impitoyablement décapitalisée, comme l'a été récemment la Nouvelle-Orléans.

Les grandes villes américaines ne se plaignent pas de ces restrictions qui ont été introduites dans toutes les constitutions de l'Amérique, calquées sur celles des États-Unis. Elles se transforment en républiques autonomes, comme les villes impériales de Charlemagne.

On m'objectera que depuis la création du nouvel empire d'Allemagne, les tendances centralisatrices des Hohenzollern, secondées par le génie autoritaire du prince de Bismarck, tendent à ramener les anciennes villes impériales sous le joug commun, et à faire de Berlin un Paris prussien. Tant pis pour les Hohenzollern : Berlin, qui compte actuellement 1 200 000 habitants, laisse déjà apercevoir des symptômes de rébellion qui s'accuseront bien plus dangereusement, lorsque la main de fer du Chancelier ne sera plus là pour les comprimer. Sans être prophète, je puis prédire qu'on ne sera pas longtemps sans en avoir la preuve.

Maintenant que j'ai comblé la lacune signalée dans le livre de M. Maxime du Camp, je dois convenir, avec la franchise dont je me suis fait une règle, que dès les débuts de la Commune chacun des partis qui se disputaient alors la France chercha à l'exploiter à son profit.

Ainsi l'*Écho de Bruxelles*, qui reproduisait le document cité plus haut, écrivait en même temps :

« L'impératrice est arrivée, il y a peu de jours, à Genève; nous pourrions, si nous voulions, indiquer la maison où elle est descendue. Napoléon III est attendu. Les généraux Bazaine, Lebœuf, La Moscowa sont dans la même ville. Mais la forte tête est M. Piétri : celui-là réside depuis longtemps à Genève, il croit la partie déjà gagnée et se flatte que dans un mois l'Empire sera rétabli. Pour cela il faut que la Commune insurrectionnelle de Paris se maintienne encore pendant quinze jours ou trois semaines; la plupart de ses membres, notamment Cluseret, travaillent pour les Bonaparte. Ce délai passé, les Prussiens interviendraient à Paris et M. de Bismarck rétablirait Bonaparte, le plus digne allié, le seul qu'il puisse avoir en France.

« On paraît compter beaucoup sur la garde impériale, qui rentre en ce moment et qui est dirigée sur Versailles; elle a été travaillée en Allemagne, mais la garde saura sans doute être plus française que bonapartiste.

« L'*Internationale*, dirigée par M. de Bismarck et les Bonaparte, a tenu il y a trois jours une importante

réunion secrète à Genève. Il a été décidé qu'on enverrait des agents partout pour multiplier les insurrections et les désordres, afin de forcer l'Assemblée de Versailles à éparpiller l'armée qu'elle a réunie.

« Tout cela est si monstrueux que beaucoup d'honnêtes gens refusèrent de croire à la possibilité de pareilles pratiques. Nous-mêmes, qui avons l'habitude de respecter nos adversaires pour peu qu'ils soient respectables, nous hésitons quand nous rencontrons sur notre chemin des informations de cette nature. Nous craignons toujours de paraître injustes, exagérés. Et cependant, pour quiconque connaît bien l'histoire du 2 Décembre, ce que l'on nous rapporte aujourd'hui est chose toute simple,

« Et maintenant, intelligents, clairvoyants, perspicaces, spirituels républicains, marchez contre l'Assemblée nationale, pour le compte de Bonaparte. »

Cet article, de source thiériste, avait été écrit à l'occasion d'une circulaire manuscrite qu'avaient reçue un certain nombre de maires de la région des Pyrénées. L'écriture paraissait être d'une main de femme. Pas de signature, pas de date, sauf celle du timbre de la poste de Genève. Voici cette circulaire :

« Nous savons que vous aimez l'Empereur ; nous savons que lui aussi, aime particulièrement les habitants des Pyrénées. Faites des vœux pour son retour. Avec lui seul peuvent revenir l'ordre, le bien-être et la tranquillité dans notre pays. »

« A l'occasion, souvenez-vous-en. »

L'occasion est-elle proche? se demandait l'*Indépendant* de Pau en reproduisant cette circulaire.

Assurément, l'occasion était proche, puisqu'un officier d'une grande valeur et d'un grand avenir se fit le chevalier de l'impératrice et essaya de se servir des troupes de la Commune pour anéantir celles de Thiers. Rossel échoua contre les Versaillais, comme Trochu avait échoué lui-même contre les Prussiens. Il n'y avait et il n'y aura jamais rien à tirer, au point de vue militaire, des chevaliers de la débauche et des apôtres de l'absinthe. Rossel périt comme Favras, emportant son secret, mais dans ses derniers moments il fut assisté par Jules Amigues, un bonapartiste éprouvé, et il mourut en chrétien sans vouloir crier « Vive la République! » Aussi les communards l'ont-ils rayé de leur martyrologe.

Maintenant résumons-nous.

Qu'était-ce que la Commune?

Pour bien des gens, c'était l'émeute victorieuse de l'assemblée élue par le pays. Il lui avait suffi de se montrer pour faire fuir à Versailles ces lièvres de province qui allaient y chercher des armes et surtout du courage.

Pour d'autres, c'était une lutte fratricide terminée par le massacre des otages aux mânes desquels on avait immolé 35 000 victimes.

Soit, mais tout cela ce n'était que le dénouement du drame, et nous venons de voir que la pièce avait commencé tout autrement, car enfin pourquoi ce nom de Commune?

Je viens de le dire, ce que le Paris d'alors entendait par Commune, c'était l'autonomie administrative de toute agglomération urbaine assez considérable pour n'avoir que faire de la tutelle de l'État.

C'était un vœu commun à toutes les grandes villes de France, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux. Toutes revendiquaient les anciens privilèges historiques dont elles avaient joui du temps qu'elles étaient villes impériales. Elles demandaient à être affranchies de l'ingérence de Paris capitale, et celle-ci, à son tour, demandait à être soulagée d'une tutelle non moins désastreuse pour elle que pour la nation qui devait la subir; aussi fût-il un moment où tout ce qui avait tant soit peu de bon sens et de perspicacité fut communard.

Indépendamment de ces considérations d'intérêt non seulement général, mais universel, il en était d'autres d'un ordre plus particulier qui exigeaient non moins impérieusement la décapitalisation de Paris.

Dans les guerres futures, un gouvernement prévoyant devrait faire tous ses efforts pour épargner les périls d'un nouveau siège à la métropole intellectuelle du monde civilisé, au plus riche dépôt de merveilles artistiques qui existe au monde. Paris aurait dû être neutralisé, et cette neutralité aurait été de grand cœur reconnue par toutes les puissances, sans en excepter la Prusse, si l'on avait transporté ailleurs le siège du gouvernement.

La Providence l'avait ramené à Versailles, il aurait dû y rester et traiter à l'amiable avec la Commune. Il y eut un moment où la chose n'était pas impossible.

Il ne fallait, pour cela, que reconnaître à l'armée de Paris la qualité de belligérants, et traiter ses prisonniers comme on a coutume de le faire entre nations civilisées.

Les États-Unis en avaient donné l'exemple dans la longue et sanglante guerre de la Sécession, mais il était impossible de faire pénétrer des idées aussi justes et aussi humaines dans un cerveau aussi fermé au progrès que celui de M. Thiers et de ses acolytes.

Dès le premier engagement, Gustave Flourens fut égorgé avec une barbarie sans exemple. On savait qu'il était l'ami de Victor Hugo. Il est probable que cet acte de sauvagerie empêcha celui-ci de se montrer. Mais dès ce moment la Commune se trouvait autorisée à prendre des otages et la lutte prit un caractère de férocité qui en faisait prévoir la fin. Paris était sorti sain et sauf du bombardement des Prussiens : s'il ne fut pas brûlé de fond en comble par la faute de M. Thiers, ce fut un pur miracle. Mais, hélas ! l'Hôtel de Ville et les Tuileries, deux chefs-d'œuvre sans pareils, ont été détruits à jamais, et l'on frémit quand on songe aux dangers qu'ont courus le Louvre, la Bibliothèque nationale, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, bref toutes les merveilles qui font de Pari la première ville de l'univers.

Ce qui me reste à dire des origines de la Commune est beaucoup plus connu, sans que cependant je puisse le passer sous silence.

Après le désastre de Sedan, qui amena la chute de l'Empire, les hommes de l'opposition qui l'avaient

provoquée ne songèrent plus qu'à en bénéficier et à se partager en tranches le gâteau national, si brûlant qu'il pût être.

Dans la situation où l'Empire laissait la France, la continuation de la guerre était une folie, puisqu'elle ne pouvait qu'amener de nouveaux désastres, qui devaient abattre pour des années l'énergie morale du pays et sa confiance en lui-même. Mais la guerre était indispensable à ceux qui s'étaient emparés de ses destinées.

On sait quel en fut le couronnement. Une demi-douzaine de milliards et deux provinces de moins, une statue de plus sur la place du Carrousel.

Certes, ce n'est point ce disgracieux monument qui peut consoler de la perte de celui qui devrait lui faire face. Et cependant, pour en arriver à ce merveilleux résultat, il avait fallu chauffer à outrance le patriotisme national.

A Paris surtout, tout avait été mis en œuvre pendant le siège pour maintenir en ébullition constante ce patriotisme auquel rien ne devait résister. Pour rendre le peuple insensible à ses souffrances journalières, il avait fallu surchauffer outre mesure l'esprit de dévouement et de sacrifice. Puis, un beau jour, sans préparation, sans transition, on était venu dire à une population de 2 millions d'âmes, qui venait de supporter héroïquement cinq mois de faim, de froid et de bombardement, que tout était fini, que les Prussiens allaient entrer dans Paris, que la ville allait leur payer immédiatement une rançon de 200 mil-

lions, que l'Alsace et la Lorraine étaient à jamais perdues, et qu'aux milliards que nous avait coûté cette guerre, on allait en ajouter cinq autres pour se racheter des Prussiens.

On avait répété si longtemps qu'on ne céderait pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses, et maintenant on faisait un dernier appel au patriotisme de l'héroïque population ; mais ce patriotisme devait se traduire cette fois par une réserve pleine de dignité vis-à-vis du vainqueur. Ces bons Parisiens devaient être autant de sénateurs romains, attendant les barbares sur leurs chaises curules.

N'importe ! ces Messieurs de la Défense nationale avaient remporté la seule victoire qui leur tenait au cœur. Ils avaient la république. Dieu sait ce qu'elle avait coûté au pays, mais Dieu sait ce qu'ils comptaient en tirer pour eux-mêmes, en s'emparant de sa tutelle. Il s'agissait maintenant de guider ses premiers pas, et surtout ses premières opérations financières.

Quand un sergent dresse un conscrit et que celui-ci se trompe, il lui crie : « *Au temps !* » Et il recommence.

On avait joué au patriotisme à outrance, on s'était trompé. Tout était à recommencer, Paris devait se remettre *au temps*.

Or ce n'est pas impunément qu'on peut faire passer une ville comme Paris de l'espérance au désespoir, qu'on peut remplacer le fusil qu'on lui a donné pour conquérir honneur et liberté par l'humble et ingrat outil du travail journalier.

Jules Favre avait bien senti que la tâche serait laborieuse, car en ma présence il avait demandé à M. de Bismarck de laisser aux Parisiens leurs armes. Celui-ci lui avait répondu :

— Je veux bien ; mais, croyez-moi, vous faites une bêtise.

C'était parler en prophète.

Il n'avait que trop raison, cet Allemand. Dès ce moment, il dut se préparer à profiter de cette bêtise comme il a profité de toutes celles que nous avons commises.

Le gouvernement de la Défense nationale, après avoir gorgé Paris de belles paroles, après lui avoir demandé tant de sacrifices, après lui avoir menti avec une impudence sans pareille, livrait sans vergogne territoire et argent à l'Allemagne, et n'avait même pas la pudeur de céder la place à d'autres : il restait bel et bien à la tête des affaires.

Que pouvaient personnifier de pareils hommes aux yeux d'une population si facilement impressionnable, si brave et si lâche, si généreuse et si cruelle, si facile à mener et si difficile à conduire. Ils ne pouvaient personnifier à ses yeux que l'ennemi des intérêts de tous, celui qu'on doit combattre à outrance, celui dont on doit à tout prix détruire l'influence détestable.

Le sentiment du patriotisme avait été tellement faussé, que bien des citoyens honnêtes et loyaux se sont d'abord figuré servir la bonne cause en se prononçant pour la Commune.

En ce temps-là, mon concierge était un brave ex-sous-officier médaillé qui sortait de la garde impériale. Bonapartiste enragé, il avait fait vigoureusement son devoir pendant le siège. Depuis quelques jours, sa mine était triste et défaite. Un soir, le 17 mars, si j'ai bonne mémoire, je le trouvai, en rentrant à Paris, tout illuminé par un rayon d'espérance.

— Vous savez, mon capitaine, me dit-il violemment ému, nous avons repris nos canons; les nôtres, ceux que nous avons payés de notre argent. Ces canailles de Prussiens ne les auront pas.

C'étaient les canons dont la Commune devait se servir contre les troupes du gouvernement légal.

Après la Commune, ce brave homme est redevenu bonapartiste comme devant. Ce qu'il pensait avant, bien d'autres le pensaient comme lui.

Bref, si l'on exclut certains chefs dont je signalerai plus tard le double jeu, la Commune n'a été, de la part du peuple de Paris, que la manifestation d'un sentiment patriotique dévoyé. Parmi ceux qui ont joué un rôle plus ou moins en vedette dans ce terrible drame, il y a eu un peu de tout : de vrais patriotes, de vrais honnêtes gens, de vulgaires ambitieux, des anarchistes, des gredins, des comédiens, beaucoup, beaucoup de comédiens; des Français, des Allemands, des Polonais, bien d'autres encore; il y a eu des héros et des lâches, des faux frères, des espions, des agents de l'Allemagne, dont la Commune, comme nous le verrons, a fusillé un certain nombre; mais l'historien sincère et impartial, dont l'unique but est

de rendre hommage à la vérité, ne peut faire autrement de reconnaître que si la Commune a commis faute sur faute et même crime sur crime dans un moment d'exaspération suprême, en un mot si elle a cherché à vendre chèrement sa vie, elle a été droite et honnête dans ses opérations financières et loyale dans ses transactions avec Versailles; et le plus grand forfait qu'on puisse lui reprocher, le massacre des otages, ne doit pas être mis exclusivement à sa charge.

Si, de propos délibéré, elle fusilla les six premiers otages, ce ne fut pas pour satisfaire une soif sanguinaire, mais pour rappeler un adversaire implacable à des sentiments plus généreux et plus humains. Par ce commencement de représailles qu'elle pouvait étendre aux 1500 otages survivants, elle se flattait de forcer Versailles à lui accorder au moins la vie sauve. M. Maxime du Camp, si sévère pour la Commune, est le premier à le reconnaître.

Elle avait compté sans un petit homme dont la férocité sanguinaire devait singulièrement dépasser la sienne.

Les soldats de la Commune avaient été enrôlés régulièrement par le gouvernement de la Défense nationale; ils recevaient une solde et la plupart se battaient uniquement pour cette solde. Vaincus, ils auraient dû être licenciés comme l'avaient été les bandes des États du Sud, pendant la guerre de Sécession. La peine de mort avait été abolie en matière politique. Le gouvernement de M. Thiers n'en tint aucun compte, il fit exécuter Rossel et Adolphe Crémieux qui n'étaient

coupables d'aucun crime de droit commun. Enfin il fusilla ou transporta en Nouvelle-Calédonie près d'un quart de la population ouvrière de Paris, qui dut être remplacée par des étrangers, surtout par les mêmes Allemands qui venaient de saccager et de piller la France.

Qu'on me permette de finir par un exemple typique.

Le 29 mai, mon ami D'Orcet rentra dans le faubourg Montmartre qu'il habitait avant le siège. Sur l'impériale de l'omnibus qui le ramenait se trouvait un hulan prussien licencié, qui lui dit :

— Ah ! j'ai bien peur. J'habitais la France depuis l'âge de dix ans, j'étais marié à une blanchisseuse, j'étais père de deux enfants. Bismarck m'a rappelé, j'ai fait comme les autres, et maintenant je veux revoir ma femme et mes enfants. Tout le monde me connaît à Montmartre, ils me tueront peut-être. S'ils me tuent, ils feront bien. S'ils ne me tuent pas, je demanderai ma naturalisation, et si jamais on se bat encore, Bismarck pourra bien aller se faire f...

D'Orcet le rencontra quelques jours plus tard, tout guilleret.

— Eh bien ! lui dit-il, on ne vous a donc pas tué.

— Non, répondit l'ex-hulan, ils ont été bien contents de me ravoir, il n'y a plus d'hommes là-haut.

Et ceux qui avaient dépeuplé Paris de la sorte ont encore l'impudeur de reprocher à Louis XIV la révocation de l'Édit de Nantes.

Voulez-vous savoir ce qu'il aurait fallu pour le guérir, à ce pauvre peuple où fermentaient les pires

instincts, les rancunes de la défaite, les rages de l'impuissance, les fumées de l'alcool et les mauvais conseils d'une paresse de six mois?

Il aurait fallu un homme d'État disant, comme Casimir Périer, après les journées de Juillet : « Certes ! il a été très beau de faire sortir tant de gens de chez eux, mais il sera bien plus beau de les y faire rentrer ! »

Il aurait fallu un chef à instincts conservateurs et larges, et il n'eut qu'un chef à instincts à la fois révolutionnaires et étroits !

Il aurait fallu un cœur véritablement royal, et il n'eut qu'une âme platement bourgeoise !

Il aurait fallu un père désireux de pardonner, et il eut un contre-maître jaloux de réprimer !

Il aurait fallu Henri IV, et il eut Thiers !

CHAPITRE III

LE 18 MARS

Canons et fusils. — Le récit du vicomte Beugnot. — Sur la butte Montmartre. — Une calomnie. — Massacre des généraux. — Au Ministère de la guerre. — Tout le monde parti.

Lorsque je rentrai à Paris, on peut dire qu'il était visible que le gouvernement et la population étaient animés, l'un vers l'autre, de dispositions également hostiles. Ils se tâtaient. Le gouvernement voulait en finir avec cette tourbe à laquelle Jules Favre avait conservé ses fusils et avec laquelle tout gouvernement régulier était d'ailleurs impossible.

— « Il faut, coûte que coûte, désarmer tous ces gens-là, » avait répété à qui voulait l'entendre, M. Thiers.

On essaya donc de les désarmer. Et voyez comme on fut logique.

Au lieu de vouloir leur prendre pour commencer leurs fusils dont ils savaient et dont ils pouvaient tous se servir, on voulut leur prendre leurs canons qui ne servaient à rien, parce que les munitions manquaient

et qu'ils avaient entassés sur les Buttes Montmartre, pour les y conserver, les y vénérer avec le respect de l'homme des bois devant ses fétiches.

L'expédition du général Lecomte a été racontée par tout le monde. Et tout le monde, par conséquent, sait qu'elle aurait réussi, à cause de son heure matinale, si on avait eu la précaution bien simple de faire accompagner les colonnes qui investirent Montmartre par des attelages destinés à traîner les canons.

Les attelages n'arrivant pas, les soldats restèrent, l'arme au pied. Les habitants de Montmartre sortirent de chez eux. Lecomte laissa s'établir un contact entre sa troupe et la population et tout fut perdu, comme tout sera toujours perdu, toutes les fois qu'une troupe sera entourée puis pénétrée et finalement désarmée par le peuple.

Entre le peuple et l'armée, opérant l'un contre l'autre, il faut qu'il y ait toujours une zone libre pour les balles d'abord, pour la baïonnette ensuite. Lorsque la poitrine d'un insurgé touche la poitrine d'un soldat, il n'y a plus de soldat.

Voici sur cette lamentable journée un récit dont je n'altérerai par aucun commentaire le palpitant intérêt. Celui qui l'a tracé pour les lecteurs de ce livre est resté, toute la journée, au milieu de la fournaise, et a failli y laisser la vie. Cet ancien officier est le petit-fils du comte Beugnot.

Le comte Beugnot, sous la Restauration, eut la spécialité de créer les mots célèbres dont se parèrent les princes. C'est de lui le mot fameux du comte d'Artois,

après son entrée à Paris : « Plus de divisions ; la paix et la France. Je la revois enfin et rien n'y est changé si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus. »

Le petit-fils me traite encore mieux que le grand-père ne traita un roi. Il ne se contente pas de me faire un mot ; il me fait un chapitre tout entier.

Le voici :

Paris, 24 décembre 1888.

Monsieur,

Au moment d'entreprendre le récit des événements de 1871, vous vous êtes récemment adressé à moi par l'entremise d'un ami commun pour me demander de vouloir bien vous donner une relation de la journée du 18 mars dont j'ai connu tous les détails, ayant été, en effet, un des premiers otages de la Commune naissante, et, bien peu s'en est fallu, une des premières victimes, après le général Lecomte et l'infortuné Clément Thomas. Je ne puis mieux faire que de vous envoyer le récit de cette journée tel que je l'ai publié, au lendemain des événements, dans le journal *le Soir*, numéros du 24 et 25 mars 1871.

Je n'ai rien à y ajouter, rien à en retrancher pour ce qui concerne la journée ; c'est le récit exact et improvisé de ce qui s'est passé. J'aurais hésité à vous envoyer un document vieux de dix-huit ans, si je n'étais pas convaincu qu'il est peu connu ; le *Soir*, en effet, ne paraissait pas à Paris à cette époque ; on l'imprimait à Versailles ; c'était le Moniteur de l'émigration ;

tiré sur une feuille volante, comme une affiche, les numéros de cette période sont introuvables aujourd'hui; je suis donc persuadé qu'aucun de vos lecteurs ne connaît mon récit. Le voici :

« Je n'ai vu encore dans aucun journal un récit exact et véridique des événements de la journée du 18 Mars, et surtout des circonstances affreuses qui précédèrent la mort du général Clément Thomas et du général Lecomte.

« Voici ce qui s'est passé; nul ne peut raconter plus fidèlement que moi cette lugubre histoire, car j'ai assisté à toutes les péripéties de ce drame qui remplira désormais une des plus sombres pages de notre histoire.

« J'ai été fait prisonnier par les insurgés à neuf heures du matin au haut du boulevard Magenta ; j'étais à cheval, accompagné d'une escorte de deux cavaliers et chargé par le général Le Flô, ministre de la guerre, d'explorer les quartiers de Belleville et de Montmartre pour lui rendre compte de l'opération projetée de l'enlèvement des canons.

« Malgré les avis de nombreux passants qui, voyant un officier en uniforme, s'avancer vers un quartier déjà fort agité, craignaient pour sa sécurité, je dépassai la gare du Nord, me dirigeant vers les hauteurs ; mais dès que j'arrivai à l'intersection du boulevard Magenta et de l'ancien boulevard extérieur, je fus entouré par un groupe de trente ou quarante gardes nationaux armés qui s'élancèrent d'un poste, saisirent mon cheval par la bride et le renversèrent à moitié sur le

trottoir. Au bout de quelques minutes, plus de quatre cents forcenés étaient réunis autour de moi, hurlant et gesticulant avec leurs fusils de la manière la moins rassurante : « On vient de tirer sur nous, me crient-« ils, on vient de tuer nos frères ! Vous allez sans doute « porter des ordres à la troupe ! A bas ! à bas ! »

« Mon cheval, affolé par leurs cris, se cabre ; ils profitent de son mouvement pour me passer une jambe au-dessus de la selle, et ils me renversent. Mes deux cavaliers d'escorte, entourés comme moi par la foule, ne purent m'être d'aucun secours. On me mena alors, au milieu d'une haie de cent à cent cinquante gardes nationaux armés, au *Comité central*, disaient-ils, qui siège dans le Château-Rouge, établissement de bals publics, situé rue de Clignancourt. Pendant le trajet qui dura environ une demi-heure, ils s'excitaient entre eux, m'accablaient d'injures et de menaces. Une mise en scène préparée d'avance acheva d'irriter contre moi la population armée : on porta une civière vide et recouverte d'une toile à matelas devant moi, comme si elle contenait une victime tombée sous nos coups de feu.

« Enfin nous arrivâmes au Château-Rouge, et après avoir traversé le jardin, je fus amené au pavillon où je devais rendre compte de ma conduite au Comité annoncé. On me fit attendre plus d'une demi-heure devant la porte ; une foule de gardes nationaux m'entouraient toujours, et devenaient d'autant plus menaçants que personne ne donnait d'ordres. Le plus forcené était un vieux capitaine de la garde nationale à che-

veux et barbe blancs, décoré de la médaille de Juillet, qui répétait avec délice qu'il faisait des révolutions depuis quarante ans. Il semblait furieux contre moi et m'annonçait que mon affaire ne serait pas longue ; je commençais à voir clair dans la situation et je ne me dissimulais plus le danger que je courais.

« Il était alors dix heures à peu près. Les uns voulaient me laisser dans le jardin, probablement pour en finir avec moi plus vite ; les autres voulaient me faire monter dans la maison auprès du Comité ; ces derniers réussirent, et après une rixe violente avec leurs camarades, ils m'enlevèrent au premier étage de la maison. Là, je fus introduit dans une chambre où je trouvai un capitaine du 79e bataillon de la garde nationale, qui me reçut, je dois le dire, de la manière la plus courtoise, sans vouloir cependant me dire au nom de qui il me faisait comparaître devant lui, et surtout de quel droit on m'avait arrêté. Il se contenta seulement, d'une manière évasive, mais toujours très polie, de me dire que son parti avait besoin de garanties pour la journée, et que nous étions des otages ; le grand mot était lâché, et toutes les représailles devenaient possibles contre moi. Je demandai son nom à ce capitaine ; il me dit se nommer M. Mayer, être journaliste, avoir un fils au service et prisonnier des Prussiens, et être toujours, ajouta-t-il, prêt à nous adoucir, autant qu'il le pourrait, les rigueurs de ma position. Il m'annonça aussi que le général Lecomte avait été fait prisonnier par une foule furieuse qui s'était jetée sur lui, que ses troupes l'avaient abandonné, et que seul un jeune

capitaine du 18e bataillon de chasseurs à pied de marche, M. Franck, avait voulu l'accompagner, cherchant à le dégager jusqu'au dernier moment. Je m'aperçus, en effet, de la présence du capitaine Franck, que j'avais d'abord pris pour un officier de la garde nationale.

« Nous étions gardés à vue par deux gardes nationaux armés, et nous ne pouvions avoir aucune communication avec le général Lecomte.

« Sur ces entrefaites arrivèrent d'autres prisonniers faits par les insurgés : c'étaient M. de Pousargues, chef du 18e bataillon de chasseurs à pied, qui était sous les ordres du général Lecomte, et qui, ayant appris que le général avait été fait prisonnier, avait voulu généreusement s'enquérir de son sort, et avait été arrêté ; puis un chef de bataillon du 89e de marche, je crois, deux capitaines du 115e de ligne abandonnés par leurs hommes dans la gare du Nord, et un capitaine du 84e en bourgeois, qui revenait de captivité en Allemagne, et avait été arrêté à sa descente du chemin de fer comme *mouchard*, disaient-ils. Je restai dans la compagnie de ces messieurs jusqu'à trois heures et demie ; le capitaine Mayer, auquel nous demandions sans cesse de nous montrer enfin ce Comité dont tout le monde parlait autour de nous, était fort embarrassé de nous répondre, mais très attentif pour nous et plein de prévenances.

« A ce moment je me mis à la fenêtre et je vis se produire dans le jardin un mouvement de mauvais augure ; des gardes nationaux formaient la haie, met-

tant la baïonnette au canon, tout cela semblait annoncer un départ. Il était évident que nous allions être emmenés du Château-Rouge. Effectivement le capitaine Mayer vint nous prévenir qu'il avait ordre de nous faire mener aux Buttes-Montmartre où se tenait définitivement le Comité, qu'on cherchait, nous dit-il, depuis le matin. Je vis bien clairement alors que ce Comité n'existait pas ou bien ne voulait pas s'occuper de nous ; et j'en conclus que nous étions bel et bien perdus, que nous allions ajouter un deuxième acte à la tragédie du général Bréa et de son aide de camp lâchement assassinés le 24 juin 1848, à la barrière Fontainebleau.

« Nous descendîmes ; c'est alors que je vis pour la première fois le général Lecomte, qui avait été gardé au secret dans une chambre séparée ; il avait l'air calme et résolu. Nous le saluâmes et les officiers de la garde nationale en firent autant, mais les hommes qui faisaient la haie nous injuriaient en nous menaçant d'une fin prochaine. Je n'y étais pour ma part que trop préparé !

« Maintenant commence notre véritable supplice, notre chemin de la croix.

« Nous traversons au milieu des huées et des imprécations de la foule tout le quartier de Montmartre. Nous sommes assez énergiquement défendus par les officiers de la garde nationale, qui cependant devaient savoir que nous exposer ainsi à cette foule furieuse, à leur propre troupe affolée, c'était nous condamner à mort. Nous gravissons le calvaire des Buttes-Mont-

martre, au milieu d'une brume épaisse, au son de la charge (amère dérision !), que sonnait gauchement un clairon de la garde nationale. Des femmes, ou plutôt des chiennes enragées, nous montrent le poing, nous accablent d'injures et nous crient qu'on va nous tuer.

« Nous arrivons dans ce cortège infernal au haut de la butte et l'on nous a fait entrer dans une petite maison située rue des Rosiers ; j'ai remarqué le nom de cette rue. Cette maison est composée d'une porte cochère, d'une cour découverte, d'un rez-de-chaussée, et a deux étages. La foule veut s'engouffrer avec nous dans la cour, mais tous ne peuvent pas nous suivre, car ils sont près de deux mille.

« On nous tire un coup de fusil au moment où nous entrons dans la cour, mais personne n'est touché.

« On nous bouscule dans une salle étroite et obscure au rez-de-chaussée, et le vieux décoré de Juillet à la barbe blanche nous dit que le Comité va statuer sur notre sort.

« Le général Lecomte demande à voir immédiatement ce Comité, répétant maintes fois que nous sommes arrêtés depuis le matin sans raison et sans jugement. On lui répond qu'on va le chercher. Le capitaine Mayer qui nous avait protégés des brutalités des hommes armés du Château-Rouge, n'était pas monté avec nous à la rue des Rosiers, mais nous eûmes à nous louer grandement, en son absence, du lieutenant Meyer, du 79e bataillon, qui nous fit bien des fois un rempart de son corps, et d'un jeune garde national, dont mal-

heureusement le nom m'échappe et qui me défendit vingt fois contre les attaques de la foule.

« Et le Comité n'arrivait toujours pas. La foule extérieure, lasse de l'attendre lui et sa décision, avait brisé les carreaux de la fenêtre et, à chaque instant, nous voyions un canon de fusil s'abattre vers nous ; mais les officiers de la garde nationale, comprenant toute la gravité de notre situation, et revenant trop tard sur la légèreté avec laquelle ils nous avaient fait sortir du Château-Rouge et exposés à la fureur d'une populace qui croyait que chacun de nous avait au moins tué dix hommes de sa main dans la matinée, ces officiers relevaient les armes dirigées sur nos poitrines, parlaient à la foule qui hurlait : « A mort! » tâchaient de gagner du temps, nous promettaient qu'ils défendraient notre vie au péril de la leur.

« Mais tout cela ne faisait qu'irriter davantage la foule qui hurlait toujours notre mort.

« Le châssis de la fenêtre se brise sous les efforts du dehors et livre passage aux plus furieux. Dois-je dire que les premiers qui mirent la main sur le général furent un caporal du 3e bataillon de chasseurs à pied, un soldat du 88e de marche et deux gardes mobiles? Un de ces derniers misérables, lui mettant le poing sur la figure, lui criait :

« — Tu m'as donné une fois huit jours de prison : c'est moi qui te tirerai le premier coup de fusil.

« C'était une scène hideuse, à rendre fou, bien que nous ayons tous fait le sacrifice de notre vie. Il était cinq heures. Une clameur immense domine toutes les

autres, une bousculade affreuse se passe dans la cour, et nous voyons tout à coup jeter au milieu de nous un vieillard à barbe blanche, vêtu d'habits bourgeois noirs et coiffé d'un chapeau haute forme. Nous ne savions pas quel était ce nouveau prisonnier et nous plaignions, sans le connaître, ce vieillard inconnu qui n'avait évidemment plus que quelques instants à vivre.

« Le lieutenant Meyer me dit que c'était Clément Thomas; qu'il vient d'être arrêté rue Pigalle, au moment où il se promenait en curieux; qu'il a été reconnu par des gardes nationaux et traîné aux Buttes-Montmartre pour partager notre sort.

« Dès lors, la fureur des gardes nationaux ne connut plus de bornes; c'est à peine s'ils n'assomment pas leurs courageux officiers qui nous défendent avec énergie et désespoir, car ils sentent qu'ils deviennent impuissants à nous protéger longtemps. En vain un individu vêtu d'une chemise rouge monte-t-il sur un mur, d'où il adjure la foule de nommer une cour martiale qui statuera sur le sort des prisonniers; en vain leur dit-il qu'ils vont commettre un lâche assassinat et souiller la République qu'ils acclament si haut.

« Tout est inutile. L'arrivée imprévue du malheureux général Thomas, détesté dans les bataillons de Montmartre et de Belleville à cause de sa juste sévérité pendant le siège, cette arrivée nous a tous perdus; la foule, bête, furieuse et déchaînée, veut du sang. Celui de Clément Thomas coule le premier; on le saisit au collet, malgré la résistance du lieutenant Meyer et de quelques autres citoyens courageux qui retombent

épuisés, pendant que nous autres, toujours gardés à vue et couchés en joue à chaque instant, nous ne pouvons bouger. Le vieux capitaine décoré de Juillet est un des plus ardents à invectiver le malheureux général qui disparaît à nos yeux, est entraîné à quelques pas de là et fusillé par dix ou douze coups qui répondent lugubrement dans nos cœurs. Ce ne fut pas un feu de peloton, mais des coups isolés tirés l'un après l'autre comme dans un feu de tirailleurs. Le malheureux général Lecomte subit quelques instants après le même sort, de la même manière ; il était cinq heures et demie.

« Nous n'avons pas assisté à cette exécution infâme et nous ne pouvons dire quelles furent les dernières paroles de ces deux nobles et généreuses victimes. Mais tant que les deux généraux restèrent avec nous, ils furent silencieux, calmes, résignés. Ils sont morts comme des soldats (ceux de l'ancienne école) savent mourir.

« Puis, c'était notre tour : nous étions préparés à la mort et chacun de nous s'attendait à ouvrir la marche funèbre ; mais nos défenseurs de la garde, après une demi-heure de suprême effort, parvinrent en partie à apaiser la foule, qui s'était éclaircie après le meurtre des deux généraux et obtinrent d'elle de nous ramener à notre prison du Château-Rouge, où nous serions mis à la disposition du Comité encore une fois.

« Il est six heures. Nous sortons de cette maison de sang, où nous étions depuis deux mortelles heures et d'où aucun de nous ne croyait sortir vivant. La garde

nationale, qui nous escorte et forme la haie autour de nous, semble revenue de ses affreux instincts du matin. Le crime odieux qui vient de se commettre pèse sur toutes les consciences et sur bien des gosiers. A peine avions-nous fait quelques pas pour descendre des buttes que nous voyons accourir, effaré et très pâle, un homme vêtu de noir et portant en sautoir une écharpe tricolore.

« — Où menez-vous ces officiers ? s'écrie-t-il. Il croit qu'on nous mène au supplice, et le malentendu qui s'engage entre lui et notre escorte nous fait perdre du temps, ameute encore la foule et manque de nous devenir fatal. Nous demandons quel est cet homme. On nous répond que c'est M. Clémenceau, maire du XVIIIe arrondissement et député de Paris. Depuis, M. Clémenceau a expliqué à la tribune de l'Assemblée nationale sa conduite dans cette journée. Nous tenons seulement à constater qu'il n'a paru, au milieu de ces scènes honteuses et sanglantes qu'il aurait pu peut-être empêcher, qu'à six heures du soir, après l'assassinat des deux généraux.

« Nous parvenons enfin au Château-Rouge ; au moment où nous allions y entrer, nous rencontrons le capitaine Mayer, porteur d'un papier qu'il dit être l'ordre d'élargissement de tous les prisonniers, y compris les malheureux généraux ; il dit que les nombreuses courses qu'il a eu à faire pour obtenir cet ordre du Comité, lui ont fait perdre du temps et arriver après le crime accompli.

« On nous réintègre dans le pavillon du Château-

Rouge et on nous dit d'attendre, toujours gardés à vue par des gardes nationaux, la décision de ce Comité invisible. A sept heures, enfin, le lieutenant Meyer revient avec un ordre émanant du Comité: c'est un mandat d'amener lancé contre moi avec ordre de comparution immédiate devant le Comité central. Était-ce un nouvel arrêt de mort ou une lueur d'espérance? Je l'ignorais parfaitement, mais après les émotions de cette terrible journée, je n'avais plus rien à apprendre, et je me laissai mener dans une maison située rue de Clignancourt, près du Château-Rouge, où mon sort définitif devait se régler.

« A l'entresol de cette maison, je trouvai deux chambres converties en bureaux où des hommes écrivaient, puis une dernière pièce fort étroite où je fus mis en présence d'un chef de bataillon de la garde nationale nommé Jaclard, qui me sembla embarrassé dans ses questions et peu ferré sur son mandat. Il se contenta de me demander le récit de la journée et parut attacher beaucoup d'importance à mes paroles, qu'il fit en partie consigner par écrit. A la suite de cet interrogatoire, il me fit mettre en liberté; mais c'était une mesure illusoire pour ma propre sûreté, car la rue était pleine de gardes nationaux et de gens encore très surexcités. Néanmoins, grâce à la nuit, grâce surtout à la présence du lieutenant Meyer et du jeune garde national dont je parlais au début, je pus m'échapper sain et sauf et regagner ma maison. Une heure plus tard, M. le capitaine Franck pouvait également sortir du Château-Rouge; mais les autres prisonniers, dont le

commandant de Pousargues faisait encore partie, ne purent s'échapper que le lendemain matin; car les gardes nationaux qui les avaient séquestrés ne voulaient pas reconnaître les ordres émanés de ce bureau qui m'avait rendu la liberté.

« Tel est le récit parfaitement exact de cette journée du 18 mars pour tout ce qui regarde l'assassinat des deux généraux, les faits de Montmartre et du Château-Rouge.

« Les officiers de la garde nationale qui étaient les chefs du mouvement insurrectionnel le matin virent, vers midi, quelles conséquences affreuses aurait leur conduite et firent, je dois à la vérité de le dire, tous les efforts possibles pour sauver les deux victimes et les autres prisonniers dont la mort fut certaine pendant deux heures.

« Ce qui est le plus triste à constater, c'est que de misérables soldats français ont été les premiers, dans un moment pareil, à tirer sur leur général, seul et désarmé, et que les autorités municipales de Montmartre, ainsi que ce fameux Comité dont on nous parlait à chaque instant ne parurent ni au Château-Rouge ni à la maison de la rue des Rosiers, et ne firent dans la journée aucun effort réel pour sauver les apparences. »

Vous me demandez maintenant d'ajouter à ce récit mon appréciation de témoin oculaire et bien renseigné sur l'état de Paris dans la nuit du 18 mars et le lendemain.

Persuadé que vous n'avez qu'un but, la recherche

de la vérité impartiale, je vais compléter la relation de la journée du 18 mars, par les souvenirs de ce que j'ai vu jusqu'au moment de mon départ de Paris.

J'ai la conviction sincère et absolue que rien n'était perdu pour le gouvernement légal, même après la défection de quelques pelotons des troupes du général Lecomte et l'assassinat des deux malheureuses victimes de la rue des Rosiers. L'abandon immédiat de Paris par M. Thiers a été une mesure incompréhensible, et l'insurrection était si loin de croire à un pareil triomphe qu'aucun ministère ne fut occupé par elle avant le lendemain soir; l'Hôtel de Ville seul était au pouvoir de la Commune à la fin de la nuit du 18 mars. La rive gauche était intacte ; la division d'infanterie du général Susbielle (brigades Bocher et Paturel) était dans les Invalides et sur l'Esplanade absolument dans la main de ses chefs, n'ayant pas été engagée le 18, hors de tout contact avec les bataillons du Comité central. Le mouvement communaliste qui existait à l'état latent depuis le 31 octobre, qui s'était assez violemment manifesté lors de l'attaque de l'Hôtel de Ville le 22 janvier, n'était pas organisé le 18 mars au matin pour s'emparer de Paris et du gouvernement de la France ; on comptait bien avoir encore une émeute et cette population alcoolisée et armée de pied en cap acceptait volontiers cette éventualité; les comités de vigilance et le Comité central étaient en permanence; mais cette organisation insurrectionnelle était devenue l'état normal depuis deux mois, et plus d'un parmi ceux qui siégeaient dans ces comités

était loin de les prendre au sérieux et de les croire surtout capables d'une action immédiate et victorieuse; dans ces conditions, le gouvernement abandonnant la partie, le Comité central s'est trouvé du jour au lendemain gouvernement malgré lui. Peut-il être intéressant pour vos lecteurs de savoir ce qui se passait au moment de la débandade dans un des principaux rouages de la grande machine démontée, au Ministère de la guerre? J'étais dans l'engrenage; mes souvenirs sont encore bien présents, car les heures valent des journées dans de pareils moments et leur dramatique succession laisse une impression ineffaçable dans le cœur et dans l'esprit.

Vers six heures du soir, à peine échappé des mains de Ferré, président du comité de vigilance du quartier Montmartre, je me précipitai dans la direction de la rue Lafayette où, contraste bien parisien, toutes les boutiques étaient ouvertes, les devantures de cafés pleines de consommateurs; les omnibus, les fiacres, le public circulaient sans plus se soucier de la nouvelle émeute qui n'était pour tout le monde, à ce moment-là, qu'une répétition du 31 octobre et du 22 janvier. On parlait bien plus des obsèques de Ch. Hugo, qui venaient d'être célébrées au Père-Lachaise dans le plus grand ordre, que de l'échauffourée de Montmartre. Je sautai dans un fiacre et j'arrivai en quelques minutes au Ministère de la guerre où je trouvai le général Le Flô en conférence avec le maréchal de Mac-Mahon et le général Borel. Le maréchal rentrait de captivité le jour même; il venait se

présenter au ministre de la guerre, et il ignorait absolument les événements de Montmartre;

Je renseignai rapidement le ministre qui n'en savait guère davantage, car on n'avait envoyé personne à Montmartre depuis le matin pour avoir des nouvelles du mouvement ou savoir ce que j'étais devenu. « Enfin, me dit le général Le Flô, qu'est-ce que c'est, à votre avis? Est-ce une émeute ou une révolution?

— Mon général, c'est une émeute où le sang a malheureusement déjà coulé; mais jusqu'à présent, ce n'est que cela. J'étais de service auprès de vous, le 22 janvier, sur la place de l'Hôtel-de-Ville : c'est un mouvement identique, mais il ne faut pas qu'il s'étende.

— C'est bon; nous verrons; je suis bien content de vous revoir, car on me disait que vous aviez été fusillé; allez changer de tenue (mon uniforme était en lambeaux) et revenez ici à huit heures. »

A l'heure dite, j'étais de retour au Ministère; l'huissier du cabinet du ministre me dit que le général Le Flô est avec les autres membres du gouvernement en conférence chez M. Calmon, chef du cabinet particulier de M. Thiers, rue de la Pépinière, en face de la rue de Courcelles; que le ministre est parti sans laisser d'ordres pour personne; que je le trouverais peut-être encore chez M. Calmon, mais bien juste, parce que le gouvernement allait sortir de Paris et se porter immédiatement à Versailles!

Je fis répéter cela deux fois à l'huissier, car il me semblait que je n'avais rien entendu d'aussi extrava-

gant à la rue des Rosiers, pendant toute la journée! Il n'y avait pas à en douter; je me rends en toute hâte rue de la Pépinière; on me dit chez M. Calmon que tout le monde est parti. Je rentrai au Ministère de la guerre, absolument désert; pensant que des événements encore plus graves que ceux de la journée et que j'ignorais avaient pu se produire dans la soirée et motiver ce rapide abandon de Paris, je donnai l'ordre à l'officier de garde de faire fermer toutes les portes de la rue Saint-Dominique, et de les laisser enfoncer plutôt que de les ouvrir; j'enfermai dans les armoires tout ce qui se trouvait épars sur les bureaux du ministère; je cachai les timbres, et je restai dans la cour aux aguets, m'attendant à chaque instant à entendre les crosses frapper la grande porte.

Il n'en fut rien; le silence le plus complet régnait aux alentours, la nuit était calme et sereine; pas un coup de fusil ne résonnait dans Paris, et je croyais rêver en me disant que c'était dans de pareilles conditions que le gouvernement abandonnait la partie.

A minuit (heure à laquelle expirait mon service) je quittai le ministère, je donnai l'ordre à l'officier de garde de n'ouvrir la porte qu'au ministre, et je le prévins que je reviendrais le lendemain au lever du jour. Je courus chez moi me mettre en bourgeois, et impatient de savoir ce qui avait bien pu motiver de pareilles résolutions. Je pensai qu'en remontant à Montmartre je serais renseigné mieux que n'importe où; une demi-heure après, j'y étais; les rues étaient presque désertes; les gens du quartier et les gardes natio-

naux ayant été sur pied depuis vingt heures dans un tumulte indescriptible avaient fini par rentrer chez eux.

Je retournai au Château-Rouge, où un bataillon du Comité central était devant ses faisceaux; rue Ramey, et dans les autres rues qui montent aux Buttes, des gardes nationaux en faction de loin en loin et des patrouilles; on ne m'arrête pas; je veux monter l'escalier à pic qui menait alors au sommet de la colline; là, un officier de la garde nationale avec un détachement de quelques hommes me barre le chemin en me criant : « Au large! »

Je rentrai dans Paris; causant en route avec les gens que je rencontrais, j'appris que rien de nouveau ne s'était passé à Montmartre dans la soirée, mais qu'il y avait une manifestation sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Comme il y en avait une ou deux par semaine, à cette époque, et que je n'entendais pas un coup de fusil, je jugeai inutile de pousser jusqu'à l'Hôtel de Ville et je rentrai à pied chez moi, sur la rive gauche, en me disant qu'avec deux des régiments intacts de la division campée aux Invalides, on reprendrait Montmartre et ses canons aussi facilement qu'on les avait perdus dans la journée. Que de fois nous avons parlé, le général Bocher et moi, de cette nuit du 18 mars! Le général commandait une brigade qui est restée toute la nuit dans les baraquements de l'Esplanade, les hommes assis sur les lits de camp, avec défense de se coucher, tant on s'attendait à recevoir d'un moment à l'autre l'ordre de faire un retour offensif sur Montmartre.

Les généraux ont ignoré toute la nuit le départ définitif du gouvernement pour Versailles; on l'ignorait également dans tout Paris, sauf quelques rares initiés. Bocher m'a dit vingt fois qu'il était absolument sûr de ses deux régiments qui avaient fait tout le siège de Paris sous ses ordres, qui étaient compacts et sondés, tandis que le 88e de marche, dans lequel s'était produite la défection, comptait dans ses rangs des soldats ou plutôt des hommes armés de toute provenance.

Le lendemain dimanche, 19 mars, un soleil radieux brilla dès le matin sur Paris. A peine levé, je cours rue Saint-Dominique; l'officier de garde qui représentait avec moi et les huissiers toute la population de l'énorme édifice me rendit compte que la nuit s'était passée dans le plus grand calme, mais que ses hommes auxquels on n'avait pas apporté la soupe la veille au soir n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures et qu'ils commençaient à se plaindre. Je lui donnai quelque argent pour faire acheter des vivres et les récriminations cessèrent.

Vers huit heures, je vois arriver le général d'Abzac, aide de camp du maréchal de Mac-Mahon, qui vient aux nouvelles; apprenant que le Ministère est abandonné et que tout le gouvernement est à Versailles, il ne peut en croire ses oreilles.

Je lui demande, sinon des ordres, il n'avait aucune qualité pour m'en donner, du moins des conseils; il me dit de mettre en sûreté les documents importants; il me félicite de mon intention de rester au Ministère

jusqu'au dernier moment. J'ai bien souvent rencontré depuis M. le général d'Abzac; chaque fois il commençait par me rappeler cette matinée du 19 mars au Ministère de la guerre; moi aussi, je ne l'oublierai jamais. Avec quelle facilité un gouvernement s'effondre à Paris!

Après le général d'Abzac, c'est un chef d'escadrons d'artillerie, Tardif de Moidrey, qui accourt très mécontent : on l'a oublié dans les Tuileries avec quatre batteries; il a appris l'émigration à Versailles, il demande des ordres.

— Mon commandant, il n'y a plus au Ministère que moi et l'huissier; voyez chez le gouverneur de Paris.

— Mais j'en viens, il n'y a plus personne; au moins, ici il y a un officier.

— Que puis-je faire?

— Avez-vous encore les timbres du Ministère?

— Oui.

— Alors faites-moi un ordre, avec cachet du ministre pour sortir par la porte Dauphine et je vais rejoindre Versailles avec mes batteries; mais quelle idée d'abandonner ainsi Paris!

Ce brave officier supérieur, que je retrouvai quelques jours après à Versailles, me dit qu'il avait passé par la porte sans encombre, après avoir montré l'ordre aux gardes nationaux et qu'il n'avait pas laissé un homme dans Paris, malgré les excitations de la foule qui maintenant se sentait la maîtresse et exultait de joie.

Puis d'autres, et aussi les imposteurs, les donneurs

de conseils, les reporters en quête de nouvelles; je donnai l'ordre de ne laisser entrer que les officiers. Très peu se présentèrent; on commençait à savoir partout que le gouvernement était à Versailles et les officiers sans troupes s'y rendaient directement.

Le général de division Pajol, le comte Arthur de Vogüé, officier de la mobile de Paris, vinrent encore au Ministère dans l'après-midi; ils ne pouvaient croire à cette débandade générale; mais la journée s'avançait; il était évident que le Ministère allait bientôt être occupé par les vainqueurs : facile victoire! Mais toute défense était inutile; je fis sortir le poste, j'en passai l'inspection et je donnai, à haute voix, à l'officier l'ordre de faire charger les fusils, de ne les rendre en aucun cas à qui que ce soit et de partir immédiament pour Versailles. Comme les artilleurs des Tuileries, je les y retrouvai peu de jours après; cette petite troupe du 110e de ligne, sous les ordres d'un officier énergique, sortit de Paris alors en pleine insurrection, sans la moindre velléité de désertion. J'entre dans ces détails parce qu'ils sont indispensables pour prouver que toute l'armée de ligne n'était pas désorganisée, comme on l'a prétendu, le 19 mars, et encore bien moins dans la nuit du 18. Un retour offensif, immédiat, sur Montmartre aurait changé la face des choses; ce sont des considérations politiques seules qui ont fait sortir M. Thiers de Paris; mais je ne veux parler que de ce que j'ai vu.

Du reste, ma tâche était terminée; je n'avais plus rien à faire au Ministère, je ne pouvais plus être utile

à aucun de nos officiers et mon devoir était de rejoindre mon chef à Versailles. Vers quatre heures, l'huissier vient m'annoncer qu'on voit de la terrasse du jardin un fort détachement de garde nationale descendant la rue de Bourgogne.

Bientôt après, la batterie des tambours se fait entendre; il n'y a plus de doute, c'est la première garde montante de la Commune à l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Je sortis par les jardins; de là, à la gare Saint-Lazare, et à six heures à Versailles.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vicomte BEUGNOT.

CHAPITRE IV

LA FUITE DU GOUVERNEMENT

M. Thiers a voulu la Commune. — Olivier Pain et le portefeuille du marquis de Moustiers. — Offres de concours repoussés. — La fuite ventre à terre. — A Versailles. — La nuit du 18 au 19 mars. — Récit de M. Jules Richard.

Ainsi donc, l'enlèvement des canons de Montmartre, opération militaire commencée dès trois heures du matin, le samedi 18 mars, aurait pu être achevée presque au point du jour, avant que la foule fût sortie de ses maisons. Et alors cette opération eut parfaitement réussi.

Une faute la fit échouer : ce fut le retard dans l'arrivée des attelages. Une autre faute transforma cet insuccès en déroute.

Les soldats n'avaient point emporté de vivres. Comme on pensait que tout serait terminé dans la matinée, on calculait que les troupes rentreraient chez elles pour dîner. Cette infanterie resta donc en position de longues heures, sans avoir de quoi manger.

Avec des soldats rompus à la discipline, la privation

de nourriture, pourvu qu'elle ne soit pas trop prolongée, n'a pas de grands inconvénients. Les circonstances à la suite desquelles l'infanterie a marché pendant trente-six heures de suite, sans avoir rien à se mettre sous la dent, sont pour ainsi dire innombrables dans l'histoire de nos guerres ; mais rien ne détruit la discipline comme la défaite.

Dans une armée battue, les généraux et les officiers ont perdu tout prestige.

En rase campagne, ils obtiennent encore l'obéissance, parce que l'homme est un animal qui a l'habitude de vivre en troupeau, parce qu'ils possèdent une force morale supérieure à celle de leurs hommes, sorte de réservoir magnétique où le soldat désorienté vient instinctivement puiser. Et enfin, parce qu'en présence de l'ennemi, le troupier se rend compte qu'isolé ou sans direction il est voué à une mort certaine.

Mais au milieu d'une population, dans le dédale des maisons, alors qu'un officier ne représente plus ni la victoire ni la sécurité, alors que le gouvernement au nom de qui il commande, issu de la veille, ne représente plus le lendemain, rien ne rattache plus les hommes à leurs chefs, rien que les règles factices de la discipline, altérées par la défaite elle-même et par le spectacle de l'indiscipline nationale.

L'homme alors ne sait pas plus résister aux conseils de la faim qu'à ceux d'une fraternité bête et avinée qui le pousse dans les bras des émeutiers.

L'armée française ne comptait pour ainsi dire plus

de vieux soldats, et on peut ajouter que les troupes qui entourèrent Montmartre étaient de la garde nationale habillée en infanterie de ligne. Et elles fraternisèrent avec la garde nationale.

Les citoyens et les citoyennes arrivèrent avec de la charcuterie, du vin, du pain, du tabac et des bonnes paroles; les soldats laissèrent les gamins prendre leurs fusils ou mirent la crosse en l'air. Lorsque les officiers voulurent intervenir, ils furent injuriés d'abord, puis battus, et le chapelet humain s'égrena.

Une partie des corps battit en retraite, les autres fondirent, et les officiers, abandonnés ou poursuivis par leurs soldats, furent trop heureux, pour sortir de cet enfer, de s'abriter au milieu des prolonges d'artillerie en retraite.

Il est un fait reconnu par tous les militaires et très scientifiquement explicable, c'est que, en présence de l'émeute, la cavalerie se débande moins facilement que l'infanterie, et l'artillerie encore moins que la cavalerie.

Cela provient de ce que l'infanterie et l'émeute se ressemblent jusqu'à un certain point, puisqu'elles sont composées toutes deux d'hommes à pied. La possession du cheval crée, au contraire, une différence énorme entre la cavalerie et l'émeute. Un fantassin lâche son fusil, un cavalier ne veut pas abandonner le cheval qui le porte et qu'il regarde comme sa propriété.

Quant à l'artillerie, elle se compose d'unités humaines qui ont pour centre commun une voiture attelée, une arme formidable et massive, et elle se

désagrège encore plus difficilement que la cavalerie.

Il y a dans l'armée des lois tout à fait opposées à celles de la chimie où les corps simples sont stables et les corps composés instables. Plus la molécule militaire compte d'atomes divers, plus elle est stable.

Donc, le samedi dans l'après-midi, l'émeute était victorieuse et le gouvernement était vaincu.

Quels étaient les chefs de cette émeute? Des inconnus, des gens qui composaient le Comité central de la garde nationale, qui n'avaient aucun mandat régulier, qui étaient délégués plutôt par leur ambition que par leurs collègues, auxquels on obéissait dans leur propre parti parce qu'on le voulait bien, et qui n'avait pas cinquante centimes en caisse.

Et cependant le gouvernement allait leur abandonner une ville immense de 2 millions d'âmes, un budget aussi considérable que celui de la Belgique, des ressources incalculables et tous les trésors accumulés par le génie des temps passés.

Ce gouvernement avait à sa tête un homme dont le cercueil, par une ironie sanglante de la destinée, fut entouré, lors de son passage à travers Paris, par tous les républicains.

Cet homme, M. Thiers, a été, d'après moi, dans toute sa carrière politique, littéraire et administrative, un être à la fois néfaste et méprisable.

Il fut l'auteur direct non seulement de la Commune, mais du plus grand de ses crimes : le massacre des otages. Les preuves morales et matérielles de ce que j'avance sont innombrables.

Toute la carrière de M. Thiers, depuis cette infamie de l'incarcération et de l'espionnage dont fut victime la duchesse de Berry, démontre qu'il n'avait aucun scrupule sur le choix de ses moyens de gouvernement. Or il est manifeste que M. Thiers ne pouvait installer un gouvernement régulier, sans désarmer la garde nationale. Il est manifeste aussi qu'il n'était pas assez fort pour décréter ce désarmement, de but en blanc.

Il lui fallait donc une émeute, et une émeute assez considérable, pour qu'il pût s'emparer, en un coup de filet, de toutes les armes versées pendant six mois dans le sein de la population parisienne, en même temps qu'il purgerait par une saignée à blanc cette population des éléments perturbateurs qu'elle contenait.

Cette émeute, nous venons de voir comment il la provoqua. Et quand on étudie l'affaire du 18 mars, on en arrive presque à se demander si M. Thiers voulait réellement enlever les canons de Montmartre et si son but n'était pas plutôt d'obtenir un mouvement populaire qui lui permettrait d'évacuer Paris d'abord, pour le reprendre ensuite, en le noyant dans le sang.

Mais cette émeute qu'il venait de provoquer, on peut dire qu'il l'avait préparée, et on peut ajouter que, pouvant l'écraser en un tour de main, il la laissa grandir comme un chirurgien qui, rêvant une belle opération, favoriserait la croissance d'une tumeur qu'il aurait pu enlever, à ses débuts, par un simple coup de ciseaux.

Voici un curieux renseignement qui prouve que, de concert avec plusieurs de ses ministres, M. Thiers fomentait la Commune dès les premiers jours de mars.

A cette époque, il fit mettre en liberté trois cents détenus de la maison de Poissy, en les engageant à devenir autant d'agents actifs de l'émeute. Ces trois cents gredins n'étaient pas pour donner, lorsqu'on les arrêterait par-ci par-là, un cachet d'honnêteté, de respectabilité au mouvement populaire.

Olivier Pain, attaché au ministère des Affaires étrangères sous les ordres de Paschal Grousset, avait trouvé dans le cabinet du ministre, et dans un tiroir secret, des dépêches des plus compromettantes, échangées entre M. Thiers et Ernest Picard, établissant de la façon la plus claire, la plus péremptoire, que ces Messieurs avaient travaillé, depuis les premiers jours du mois, à créer le conflit qui avait éclaté le 18 mars.

Il n'y avait pas à dire, les détails de ce qui devait se passer étaient là consignés d'avance. On pouvait, à l'aide de ces dépêches, confondre leurs auteurs, les faire rentrer sous terre, eux et leur patriotisme. Olivier Pain réunit tous ces documents, les mit dans un portefeuille qui se trouvait dans le cabinet du ministre, sur lequel était frappé, en lettres d'or, le nom du marquis de Moustier, et les porta chez lui.

Lorsque Olivier Pain dut prendre la fuite, il avait autre chose à sauver que le portefeuille du marquis de Moustier; il le laissa donc.

Mme Pain, craignant des perquisitions domiciliaires et voulant soustraire à la police tous les papiers qu'elle supposait pouvoir être des armes contre son mari, — ne se doutant, pas du reste, de l'importance de ce qu'elle allait détruire, — brûla tout le contenu du portefeuille.

Elle n'eût pas été femme si elle avait été logique. Et sans se rendre compte que le portefeuille pouvait témoigner contre son mari aussi éloquemment que son contenu, elle le conserva précieusement.

En 1875, un officier supérieur de la Commune, un Polonais réfugié à Londres, avait été attiré à Paris dans un piège tendu par sa maîtresse, qui, comme la plupart des maîtresses des hommes politiques, appartenait à la police. Le malheureux, jugé, allait être condamné à mort.

Rochefort et Olivier Pain, évadés de la Nouvelle-Calédonie, se trouvaient alors à Genève. Mme Pain, qui était venue rejoindre son mari, avait apporté avec elle le fameux portefeuille vide.

Rochefort eut alors l'idée de tirer parti de cette circonstance, afin de sauver la vie de l'officier polonais.

M. Dufaure était ministre. On lui écrivit une lettre anonyme, dans laquelle on le prévenait que des personnes avaient entre les mains, à Genève, les dépêches échangées entre M. Thiers et Ernest Picard, dépêches dont j'ai parlé plus haut.

Si l'on voulait accorder la vie sauve à cet officier supérieur de la Commune, les détenteurs des papiers

en question s'engageaient à les détruire; dans le cas contraire, ils seraient publiés. La lettre ajoutait, pour donner à M. Dufaure, un témoignage de la véracité de ses auteurs, que ceux-ci lui adressaient par la poste le portefeuille dans lequel on conservait cette correspondance; portefeuille qui, provenant d'un ministre des Affaires étrangères, était connu au ministère.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, je pense, que l'officier polonais eût la vie sauve.

Olivier Pain n'est plus de ce monde; j'ai dû m'adresser à M. Henri Rochefort, afin d'avoir la confirmation de ce que je viens de raconter et que je tiens de la bouche d'un membre de la Commune, que j'ai vu dernièrement à Genève, où il habite; car il n'a jamais voulu rentrer en France.

Henri Rochefort m'a dit que tout ceci était scrupuleusement vrai, que c'est lui-même qui a écrit la lettre anonyme, la première et la seule de sa vie, que c'est également lui qui a expédié le portefeuille à la poste, qu'il serait facile d'en trouver les traces et qu'enfin il y avait parmi ses codétenus de Nouméa quelques-uns des individus de la maison de Poissy.

Voici maintenant un autre renseignement non moins curieux qui prouve que, dès le premier jour de la Commune, M. Thiers refusa un secours qui lu aurait permis d'en avoir raison facilement.

Le général Farre était major général, en février 1871, de l'armée que commandait à Cherbourg le général de Pointe de Gévigny.

Cette armée avait été formée de l'armée du Nord,

supprimée après Saint-Quentin; elle comptait à peu près 35 000 hommes et un matériel de chemin de fer presque intact, pouvant transporter ces 35 000 hommes en quarante-huit heures.

Le général en chef chargea le général Farre d'envoyer un de ses officiers d'ordonnance à Paris, aussitôt après la nouvelle que la Commune avait éclaté, afin d'offrir à M. Thiers le concours de l'armée de Cherbourg, dont il était sûr au point de vue moral; s'engageant à prendre Paris dans les quarante-huit heures suivantes, sans coup férir.

Cet officier d'ordonnance était M. Xavier Feuillant.

Il vint à Paris, se rendit compte de la position, vit incidemment l'abbé Deguerry, dans son bureau à l'Assomption, et se rendit à Versailles auprès de M. Thiers.

Dans son entretien avec l'abbé Deguerry, M. Feuillant lui avait conseillé de partir sans perdre de temps.

Réponse de l'abbé : Un prêtre est un soldat qui doit savoir mourir à son poste. C'est en effet le sort que lui réservait l'avenir.

M. Feuillant était accompagné de sa mère lors de sa visite au curé de la Madeleine. C'est chez elle, 13, rue Royale, que le trésor et les ornements de la Madeleine avaient été cachés.

Mme André facilite à M. Feuillant une audience immédiate de M. Thiers. Réponse de M. Thiers à M. Feuillant :

« Le général de Pointe de Gévigny est fou. Je le remercie de sa bonne volonté absolument inutile. » — Conversation grincheuse que M. Thiers termine en disant qu'une armée se forme à Versailles qui suffira à tous les besoins.

M. Saint-Genest, du *Figaro*, M. de Pressensé ont été mis au courant de ces négociations.

Lettre de M. Feuillant à son chef pour le tenir au courant des négociations.

Réponse du général Farre ainsi conçue :

« Mon cher Ami,

« Nous vous remercions; nous craignons bien que vous ne voyiez très juste. Le seul conseil que nous puissions vous donner, est, puisque vous nous dites en avoir les moyens, d'informer le Gouvernement très exactement de ce que vous savez.

« Tâchez de savoir ce qu'il compte faire; car rien ne peut avoir lieu sans son assentiment et son initiative. Comme nous avons tout lieu de penser que d'un moment à l'autre nous pouvons quitter Cherbourg, nous vous engageons à rester encore à Paris. Faites avec cœur, énergie et le courage qui vous distingue la démarche que nous vous conseillons. Faites-nous en connaître le résultat. Donnez-nous votre adresse à Versailles, pour que nous puissions vous y adresser une lettre ou une dépêche télégraphique au besoin. — Votre messager attend. Je me hâte de terminer,

en vous assurant, tant au nom du général en chef qu'au mien, de notre bien vive amitié.

« FARRE.

« 31 mars 1871.

« *P.-S.* — Un des moyens : la Chambre actuelle pourrait être un objet de suspicion, à cause de la diversité des partis, de la part même des honnêtes gens de Paris.

« Si le Gouvernement n'a pas l'énergie d'agir, il faut qu'il fasse immédiatement une loi pour de nouvelles élections et que tout repasse au creuset, sans toutefois mettre en question l'existence de la République, qui seule peut, sinon concilier, du moins atténuer et réprimer les passions et les exigences des divers partis.

« Sans hésiter, voyez le Gouvernement et faites-lui part de tout ce que vous aurez appris et de ce que nous avons dit.

« Adieu, encore.

A Monsieur Xavier Feuillant,
officier d'ordonnance. »

Revenons maintenant à cette journée du 18 mars et à la soudaine détermination prise par M. Thiers d'abandonner Paris, dès qu'il connut ses résultats ; détermination appréciée déjà plus haut d'ailleurs par le vicomte Beugnot.

M. Thiers était ce qu'on peut appeler un militaire en chambre, mais, personnellement, il n'avait rien d'un

foudre de guerre. Tous ses historiens, et notamment le comte de Martel, constatent que sa témérité à se jeter dans les aventures les plus extraordinaires était balancée par une pusillanimité complète qui lui faisait perdre la tête, dès qu'il se trouvait en présence d'un danger réel.

Il avait préparé la révolution de 1830; mais quand on se battit à Paris, il se sauva à Enghien.

Il prépara la révolution de 1848 par la campagne des banquets dont il fut le véritable auteur.

Quand l'émeute éclata, il ne sut dire que ces mots : « La marée monte », se déguiser, et se sauver.

Quatre mois plus tard, aux journées de Juin, il faisait préparer, dans le logement d'un des secrétaires-rédacteurs de la Chambre, un placard pour s'y cacher.

La conduite d'un pareil brave à trois poils était tout indiquée par ses antécédents.

Le 18 mars, dans les salons du palais du Ministère des affaires étrangères, il délibérait avec ses ministres pendant que, dans la cour dont les grilles étaient fermées, stationnaient les chevaux du général Vinoy et ceux de son état-major, autour desquels était massé un escadron de cavalerie légère servant d'escorte.

A chaque minute, les portes s'ouvraient devant les porteurs de mauvaises nouvelles, devant des témoins oculaires du désastre. Tout à coup, du côté de l'Esplanade, on entend des cris : c'est un bataillon de garde nationale de Grenelle qui se rend à l'Hôtel de Ville avec le drapeau rouge, en hurlant : « Vive la Commune! »

Thiers n'hésite plus. Il donne l'ordre d'évacuer

Paris, d'évacuer tous les forts. Il dégringole les escaliers en criant au général Vinoy : « Général! je vous prends votre escorte. » Et il saute dans son coupé.

Là, comme un homme qui a oublié quelque chose, il tire son calepin et écrit au crayon l'ordre d'abandonner le Mont-Valérien, c'est-à-dire un obstacle imprenable entre Paris et Versailles. Puis il commande le départ « ventre à terre ». Entouré de cavalerie, le coupé file par les quais. Plus heureux que son maître Louis-Philippe qui dut se contenter d'un fiacre, Thiers avait deux bons chevaux. Mais ils avaient beau dévorer l'espace, il leur trouvait une allure de tortue. A chaque instant, il passait la tête par la portière en criant : « Marchez donc! marchez donc! Tant que nous ne seron s pas au pont de Sèvres, il y aura du danger. »

Le capitaine qui commandait l'escadron et qui galopait à côté du coupé avait beau répondre : « Nous ne pouvons pas aller plus vite, tous nos chevaux vont être fourbus. » Thiers répétait toujours : « Marchez donc! marchez donc! »

Le bienheureux pont de Sèvres fut passé sans encombre et on laissa souffler les chevaux, à la montée de Chaville. Thiers était plus calme. Il se voyait déjà en sûreté à Versailles et ruminait d'ailleurs l'idée de l'évacuer, à la première alerte, pour se sauver au Mans dont il avait ordonné que l'on conservât la gare à tout prix.

Lorsqu'il fut bien installé à la préfecture de Versailles, n'ayant plus peur, il redevint lui-même, c'est-à-dire le fourbe par excellence, et au lieu de prendre

des mesures immédiates avec le général Appert qui commandait Versailles, il eut l'air d'être venu là en promenade, pour s'occuper de l'installation de l'Assemblée qui devait se réunir le lendemain.

Il ne raconta à personne ce qui venait de lui arriver. C'est là un détail historique qui paraîtrait incroyable si on n'avait pas pour l'appuyer le témoignage que voici et qui est signé par Jules Richard :

« Paris, 16 mai 1888.

« Cher Monsieur et Confrère,

« Vous me demandez si je ne me rappelle pas une entrevue que j'eus avec M. Thiers dans la nuit du 18 au 19 mars 1871.

« Non seulement je me la rappelle, mais j'ai publié une relation de cet événement peu mémorable, mais assez important, car c'est peut-être après les paroles échangées que Thiers songea au péril que courait Versailles, si les insurgés parisiens avaient osé sortir de Paris par la route de Courbevoie, tandis que l'armée de Vinoy sortait, par son ordre à lui, par la route du Point-du-Jour.

« Dans sa précipitation à mettre sa chère personne hors des atteintes des communards, le chef du pouvoir exécutif n'avait même pas regardé une carte des environs. Il avait caché au capitaine Bruat et au général Appert les événements de Paris. Bref, le « petit écervelé », comme l'appelait M. Molé en réponse au qua-

lificatif de « grand benêt » (les gens de la rue de Poitiers s'arrangeaient bien entre eux en 1851), bref, le « petit écervelé » avait prescrit l'abandon de la capitale, des forts de la rive gauche et du Mont-Valérien, comptant sans doute que, ahuris de leur victoire imprévue, étonnante, invraisemblable, les communards passeraient leur première nuit à s'amuser à la moutarde.

« Voici mon récit :

« — ... Chargé par M. H. de Villemessant de rendre compte au *Figaro* des séances de l'Assemblée nationale, j'avais loué à Versailles un logement dans l'avenue de la Reine. En me rendant à la gare Saint-Lazare pour le train de neuf heures et demie, le samedi 18 mars, j'avais assisté, sur la place du Nouvel Opéra, à une scène curieuse et très significative. Plusieurs bataillons fédérés, au milieu desquels figuraient bon nombre de soldats du 88e de marche arrivé récemment de province et du 120e de ligne, employé à Paris pendant le siège, après avoir parlementé un instant avec les troupes de la garde nationale qui barraient la rue de la Paix, venaient de forcer le passage; les boutiques se fermaient et la terreur se répandait dans tout le neuvième arrondissement. Au Café de la Paix, où les consommateurs en quête de nouvelles étaient nombreux, chacun voyait déjà la capitale en feu et l'on se demandait anxieusement ce qui allait se passer pendant la nuit, puisque l'émeute triomphante ne rencontrait aucun obstacle.

« A la gare, fort peu de monde. Dans le compartiment

où je montai, trois personnes seulement, dont un jeune prêtre, probablement attaché à l'archevêché de Paris, raconte comment il a réinstallé, dans la journée, plusieurs curés de la grande banlieue. Du reste, il semblait ignorer absolument qne la capitale fût aux mains des partisans de la Commune. J'étais très soucieux, très préoccupé : je le laissai tout à la joie de ses récits apostoliques. En débarquant à Versailles, je rencontrai un ami auquel je fis le tableau assez sombre de ce qui s'était passé depuis le matin : l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, la défaite de l'armée à Montmartre et à Belleville ; enfin tout ce que j'avais vu dans la journée ; une tentative d'assassinat d'un gendarme par un sergent de la garde nationale sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la réunion de tous les officiers de Garibaldi devant le Café du Helder, puis la trouée faite dans la rue de Rivoli par les fédérés. Mon ami me regarda comme s'il me prenait pour un fou, me fit répéter plusieurs fois mes confidences et finalement me dit :

« — Nous ne savons rien de cela ici, j'ai dîné avec plusieurs généraux et officiers supérieurs qui ont vu M. Thiers à son retour de Paris : il ne leur a rien dit de semblable. Verriez-vous un inconvénient à ce que je vous mène chez M. le capitaine de vaisseau Bruat ? Il commande la division chargée de veiller à la sécurité de l'Assemblée nationale qui se réunit lundi, il sera bien aise de connaître tous ces détails.

« Mon ami me conduisit dans un hôtel voisin de la place d'Armes et situé au coin de la rue des Réservoirs.

« M. le capitaine de vaisseau Bruat était en conférence avec le général de brigade Appert — depuis ambassadeur à Saint-Pétersbourg et alors commandant la place de Versailles et le département de Seine-et-Oise. Ces messieurs m'écoutèrent avec beaucoup d'attention et une extrême surprise. Si mon nom leur avait été absolument inconnu, ils m'auraient certainement pris pour un échappé de Charenton. Ils avaient entretenu M. Thiers une heure avant, et le chef du pouvoir exécutif ne leur avait point soufflé un mot, un traître mot de l'insurrection de Paris.

« Avec beaucoup de politesse, M. Bruat me déclara que j'étais son prisonnier :

« — Ne vous effrayez nullement, ajouta-t-il, de cette arrestation qui est purement de forme. Mais j'ai une grande responsabilité, je dois protéger la représentation nationale et n'ai qu'un moyen de savoir la vérité de la bouche de M. Thiers, c'est de vous envoyer chez lui avec le général Appert.

« — Je n'ai aucune observation à vous faire là-dessus, répondis-je aussitôt : je connais M. Thiers et j'ai l'honneur d'être connu de lui. Il sait que je ne parle pas à la légère et si vraiment — ce qui m'étonne beaucoup — il n'est pas informé par le menu de l'état de Paris, il pourra y envoyer un exprès qui lui confirmera tout ce que je viens de vous raconter.

« De la place d'Armes à la préfecture de Seine-et-Oise où logeait M. Thiers, il y a dix minutes de chemin. Il pouvait être onze heures et demie ou minuit lorsque nous arrivâmes chez le chef du pouvoir exécutif.

« Après avoir été très bien dans ses papiers et avoir eu l'honneur d'être classé par lui parmi les journalistes les moins « chimériques » du moment, j'étais tombé de beaucoup dans l'esprit de M. Thiers. Une réplique assez raide que je m'étais permise un jour qu'il déclara devant moi qu'on devait refuser à l'Empire tous les moyens, en hommes et en argent, pour tenir tête aux adversaires de l'extérieur en était la cause. Je ne me présentais donc pas avec la certitude d'être affectueusement reçu, mais sans crainte d'être traité en intrus. Le général Appert, en deux mots, expliqua que, M. Bruat m'ayant entendu dire que la capitale était aux mains d'une insurrection formidable et que deux officiers généraux avaient été fusillés dans la journée à Montmartre, les faits lui avaient paru si surprenants qu'il avait cru devoir m'envoyer à la préfecture en parler à M. Thiers.

« Celui-ci ne parut nullement étonné et, comme si ces faits eussent été déjà l'objet de la conversation engagée avec les personnes qui étaient là, il me dit :

« — Ni le général Lecomte, ni le général Clément Thomas n'ont été fusillés. MM. Langlois et Lockroy sortent de chez moi et m'ont affirmé qu'ils pouvaient garantir la vie de ces deux officiers.

« — Monsieur Thiers, je vous affirme qu'ils ont été fusillés ce matin. Il n'y a pas trois heures à Paris, dans le débit de tabac de la place du Nouvel Opéra, j'ai entendu un soldat se vanter d'avoir pris part à l'exécution et annoncer qu'il en avait autant au service de son colonel.

« — Mais, reprit M. Thiers, qui, évidemment, savait la vérité et voulait gagner du temps avant de la laisser pénétrer dans son entourage, comment l'avez-vous appris?

« — J'habite le quartier et je l'ai appris à six heures du soir par des témoins oculaires.

« — C'est donc une question d'appréciation puisque vous ne l'avez pas vu vous-même, riposta M. Barthélemy Saint-Hilaire.

« Aucune règle hiérarchique ne me condamnait au respect envers le vieux péripatéticien. Je lui répliquai vertement :

« — Non, je n'y étais pas, mais il est probable que, si j'avais été présent, ou je serais un insurgé, ou bien je me serais opposé de tous mes efforts à ce double assassinat, et dans les deux cas vous ne me verriez pas ici.

« — Enfin vous arrivez de Paris, reprit M. Thiers, un peu honteux de la naïveté de son secrétaire général; par quel convoi? Qu'avez-vous vu? que savez-vous?

« Il se fit alors expliquer longuement et sans marquer d'impatience les faits auxquels j'avais assisté. Il insista sur certains détails qu'il aurait voulu plus explicites, mais je ne pouvais lui en dire plus long que ce que je savais. Il me demanda pourquoi la bonne garde nationale n'avait pas répondu à son appel. Il parut étonné lorsque je lui appris que la bonne garde nationale, noyée dans la mauvaise, était dans la proportion de un à dix. Il ne savait rien encore de la fédération, du Comité central. Évidemment, les ministres qu'il avait pris parmi les membres du

gouvernement de la Défense nationale lui avaient caché la vérité et s'étaient bien gardés de lui raconter leurs imprudences. Lorsque je lui dis que, vers les quatre heures, j'avais rencontré, rue de Rivoli, une brigade qui battait en retraite sur trois colonnes, par la rue Saint-Honoré et les quais après avoir évacué la place de la Bastille, il me répondit franchement que les quatre divisions de l'armée du général Vinoy avaient reçu l'ordre de se réunir à l'École-Militaire, d'évacuer Paris en masse et de se replier sur Versailles. Comme je restais atterré devant cette déclaration, il me dit très vivement :

« — Qu'auriez-vous donc voulu que je fisse ?

« — Oui, reprit Mlle Dosne qui s'était approchée ; oui, dites, monsieur, qu'auriez-vous fait ?

« J'ai toujours professé le plus grand respect pour les femmes : je ne répondis donc rien. M. Thiers, se laissant alors aller à sa prolixité coutumière, m'expliqua ou plutôt expliqua au groupe qui s'était formé autour de sa personne que les Parisiens auraient dû avoir confiance en lui, qu'il croyait avoir donné assez de gages publics de son amour pour la liberté — j'avais sur le bout de la langue les mots : Lois de septembre et loi du 31 mai 1850 — mais qu'il ne pouvait laisser compromettre dans une émeute parisienne la seule armée que le traité de paix lui permît de réunir sur les bords de la Seine. Autour et sous les yeux de l'Assemblée nationale, disait-il, cette armée se refera, se solidifiera, s'augmentera et aura bien vite raison de l'armée du désordre.

« Le petit homme était réellement beau dans cet accès d'autorité gouvernementale qui lui montait au cœur et le transfigurait. M. Thiers a toujours eu dans les veines du sang de jacobin ; il est né et mort, politiquement parlant, en jacobin, et c'est avec des procédés de jacobin qu'en 1871 il a arraché la France aux communards. Ne nous plaignons donc pas trop. Il n'y avait que lui en ce moment-là pour faire cette besogne. Peut-être aurait-il pu mieux la clore, mais il était jacobin, et l'humanité n'est jamais entrée dans son âme. J'ai revu plusieurs fois de près M. Thiers à la tribune et je ne l'ai retrouvé qu'une seule fois aussi grand, aussi élevé, aussi éloquent; c'est le jour où il demanda aux députés de Paris si l'un d'eux pouvait et oserait engager sa parole que les gens du Comité central et ceux qui les poussaient se déclareraient satisfaits des privilèges qu'ils demandaient pour Paris, eux députés de Paris. C'était leur dire : « Vos électeurs ne sont pas derrière vous, c'est vous qui êtes derrière vos électeurs. »

« Dans toutes les autres circonstances, j'ai trouvé M. Thiers inférieur ; c'est qu'alors il parlait pour lui, pour son pouvoir, pour son cher pouvoir, tandis que, dans les deux affaires que je rappelle ici, l'amour du pouvoir se confondait en lui avec l'intérêt du pays et que cela donnait une grande force et une grande noblesse à son bon sens et à son égoïsme autoritaires.

« Cependant quelqu'un, je ne sais qui, fit observer que, si le Comité central était intelligent et diligent, il arriverait à Versailles avec les bataillons fédé-

rés en même temps que l'armée du général Vinoy.

« — C'est impossible, fit M. Thiers de sa petite voix aigrelette et en frappant du pied le parquet avec colère.

« — Si — tandis que le général Vinoy suivra les quais et gagnera Versailles par le pont de Sèvres — ils ont l'idée de prendre par Courbevoie, ils peuvent être ici demain matin, reprit la même voix.

« Le général fit un signe d'assentiment. M. Thiers l'entraîna dans l'embrasure d'une fenêtre et causa longuement avec lui. Le groupe s'était dissipé; je restai seul au milieu de la galerie. Lorsque le chef du pouvoir exécutif, terminant de donner ses instructions, m'aperçut, il fit un geste d'impatience qui signifiait : « Est-ce qu'il va rester encore longtemps ici celui-là ?... »

« Ayant parfaitement compris, je lui dis en m'inclinant profondément :

« — C'est que je suis prisonnier ; le général ne vous a pas dit que M. le capitaine Bruat...

« Le général, en effet, m'avait présenté comme visiteur, non comme prisonnier d'État. En deux mots, il donna à M. Thiers la clef de l'énigme. Celui-ci, sans me remercier autrement, me dit d'un air noble :

« — Vous êtes libre ! »

« Le lendemain, de bonne heure, j'assistai sur la place d'Armes à l'arrivée de la future armée de Versailles. Elle défilait avec assez d'ordre, mais sombre et résignée, pour gagner les casernes de la ville et les baraquements de Satory. Les pauvres soldats des régiments de marche levés en province faisaient peine à voir, tant ils étaient jeunes, mal équipés, mal armés

et peu instruits. La division Faron, formée du 35e et du 42e (anciens régiments) et de quelques régiments de marche qui avaient vaillamment soutenu le siège de Paris, avait seule, avec la gendarmerie, une apparence réellement militaire. Quinze jours après, refaits, solidifiés, bien nourris, bien vêtus, tous ces jeunes gens reprenaient du cœur au ventre; d'autres régiments venaient augmenter leur nombre et si leur réunion ne forma pas « la plus belle armée qu'ait eue la France », comme le dit plus tard fort impolitiquement et fort maladroitement M. Thiers, elle sauva la société et rendit, le 21 mai, à la France la capitale dont elle était séparée depuis le 18 septembre 1870.

« Constatons, pour clore cet épisode, que M. Thiers eut une fière peur cette nuit du 18 au 19 mars. Il retint à l'hôtel de la préfecture tous les officiers supérieurs et généraux qui s'y présentèrent, et la médisance veut qu'il ait fait coucher en travers de la porte de sa chambre deux vaillants entre les vaillants qui rentraient des prisons d'Allemagne. »

« Je pourrais ajouter beaucoup de détails à ce récit, mais je n'ai rien à y retrancher.

« Je terminerai simplement en vous disant que le général Appert, que j'ai vu il y a huit ou dix jours, m'a rappelé ce qu'il m'avait déjà dit une fois, qu'il était conforme à la vérité.

« Faites de ceci ce que vous voudrez et croyez-moi votre tout dévoué confrère,

« JULES RICHARD. »

CHAPITRE V

PARIS ABANDONNÉ

Le premier million. — La Commune et la Banque de France. — Une médaille. — Les adversaires de la Commune. — Manifestation pacifique. — Reçus à coups de fusil. — Récit de l'une des victimes. — MM. Gaston Jollivet et Charles Bocher.

Voilà donc Paris sans gouvernement. Le Comité central de la garde nationale commence par faire une proclamation, deux proclamations dont l'une fixait au mercredi 22 mars les élections pour la Commune et qui toutes les deux portaient la trace de cette boursouflure de style, signe caractéristique de cette triste période de la guerre et de la Commune. J'en fais grâce à mes lecteurs, n'écrivant pas une histoire détaillée de l'insurrection du 18 mars.

Puis, au milieu de cette ville en fièvre, dont les rues étaient encombrées de citoyens en armes acclamant la Commune future, le Comité central se partage les ministères tout comme avaient fait les hommes du Quatre-Septembre et s'installe à l'Hôtel de Ville.

— Voyons ! Je connais vos besoins. Il vous faut..... il vous faut..... 600 000 francs pour les premiers jours.

— Oui, pour les premiers jours.

— Si ce n'est pas assez, nous compléterons le million. Avec un million, vous devez pouvoir commencer à vous débrouiller. Allons ! il faut enlever ça vivement. Je vais sonner et dire qu'on vous l'apporte.

Eudes déclara que s'il était chargé de demander de l'argent, il ne se croyait pas autorisé à l'emporter comme ça tout de suite, qu'il n'en avait pas l'habitude ; mais qu'il allait prévenir le délégué aux Finances, afin de régulariser ce premier versement.

— C'est ça ! allez chercher le délégué aux Finances ; je vais faire compter le million pendant ce temps-là : tout sera prêt à votre retour.

Ces messieurs se levèrent, et l'on parla de la façon dont la Banque de France était gardée. Eudes proposa d'y faire venir un bataillon de fédérés.

— Non, reprit M. de Plœuc ; c'est inutile. Vous avez dû voir que nous ne sommes pas trop mal organisés. Nous avons nos petites habitudes. Pourquoi changer un état de choses qui marche bien ? Si le Comité central exige que nous recevions un bataillon, on le recevra, bien entendu ; mais qu'y gagnera-t-on ? Je vous le répète, nous sommes d'assez grands garçons pour faire nous-mêmes nos petites affaires. Pourquoi troubler les relations que nous devons avoir ensemble et qui doivent être des plus cordiales ?

Ces messieurs se quittèrent. Eudes et Billioray se

jetèrent dans un fiacre qui passait devant la Banque et se firent conduire au Ministère des Finances, rue de Rivoli, où se trouvaient Jourde et Varlin.

Lorsque les deux délégués aux Finances apprirent comment les choses s'étaient passées, comme de véritables grands enfants, ils ne purent cacher leur joie aussi grande que leur étonnement : ils se regardaient en riant; puis, spontanément, tous quatre se levèrent et se serrèrent dans les bras les uns des autres, en se disant : « Ça va! ça va! »

Eudes raconta alors qu'il avait offert au marquis de Plœuc de lui envoyer un bataillon de fédérés.

— Tu as tort, dit Jourde : ne compromettons rien. Ça marche bien comme ça. Que pouvons-nous désirer plus?

On retourna à la Banque. Le million était compté, et on le descendit dans le fiacre qui attendait à la porte.

Quand ces messieurs quittèrent la Banque, il était à peine six heures. Les choses s'étaient en effet passées rondement. Ils emportaient 800 000 francs en papier et 200 000 francs en argent et en or, renfermés dans des sacs que, contre son habitude, la Banque ne leur avait pas fait payer.

Le marquis de Plœuc, par sa bonhomie, sa jovialité, la familiarité de son langage, s'était fait des amis des membres du Comité central. Il avança à la Commune, pendant les deux mois qu'elle dura, à peu près 20 millions. Prenant toujours les choses sur le même ton que lors de sa première entrevue avec Eudes, il dé-

clina constamment la protection superflue, disait-il, du bataillon de fédérés qui lui était offert, et qui ne fut, en effet, jamais envoyé à la Banque.

Après la Commune, la Banque de France fit frapper une médaille destinée à ses défenseurs.

C'était une petite satisfaction que le marquis de Plœuc était bien aise de donner à ses employés, dont il grandissait le mérite, pour se grandir lui-même. La vérité, c'est que les employés de la Banque de France n'ont rien défendu du tout. Si le gouvernement de la Commune avait été composé de voleurs, si on avait voulu réellement attaquer la Banque et prendre son argent, aucun des braves gens qui montaient très platoniquement la garde dans la cour intérieure n'aurait échappé. Le monument lui-même n'a jamais été menacé; mais je ne veux diminuer en rien le mérite du marquis de Plœuc, qui a compris, avec beaucoup de tact, l'attitude qu'il convenait de prendre vis-à-vis — je répète le mot — des grands enfants qui *demandaient*, alors qu'ils auraient pu *prendre*.

Je me suis fait montrer cette médaille par les employés de la Banque, et j'ai fait à son égard une remarque que je crois intéressant de consigner ici. N'est-il pas, en effet, très intéressant et même curieux que sur cette médaille, frappée longtemps après la chute du gouvernement impérial, des gouvernements du Quatre-Septembre et de la Commune, on ait représenté l'aigle impérial portant encore la couronne des Césars. Dans quel but? Pour quel intérêt a-t-on agi de la sorte? A d'autres de le dire.

Paris était-il donc conquis en entier ?

Pas tout à fait. Il y avait des tièdes. Il y avait même des adversaires. Les tièdes ! c'étaient les radicaux de la veille, parmi lesquels figuraient presque tous les maires des arrondissements et qui, par le jeu de bascule des événemenls, étaient devenus une sorte de centre gauche.

L'insurrection morale contre l'Assemblée réactionnaire leur plaisait assez, mais l'insurrection matérielle contre le gouvernement leur semblait excessive. Ils firent ce que font toujours tous les centres gauches, ils donnèrent tort à tout le monde pour concilier tout le monde. Ils rédigèrent des proclamations au bas desquelles s'étalaient les noms des Floquet et des Lockroy, de tous ceux qui sont devenus aujourd'hui le Gouvernement, et dans lesquelles il était déclaré que Paris avait droit à la franchise communale, à la nomination des officiers de la garde nationale, y compris le général en chef, mais qu'il fallait obtenir ces bienfaits du gouvernement autrement qu'à coups de fusil.

Le seul résultat qu'ils obtinrent et qu'ils méritaient fut de passer pour des traîtres aux yeux des communards et aux yeux des Versaillais, qui d'ailleurs avaient aussi bien raison les uns que les autres.

Et les adversaires ?

Les adversaires étaient les conservateurs. Très respectables comme conservateurs, très méprisables comme adversaires.

Les conservateurs avaient un quartier général, la

mairie du IIe arrondissement. Ils eurent bientôt un général, qui était l'amiral Saisset.

Cet amiral avait été reconnu dans une rue et acclamé par les passants. M. Thiers l'apprit et le nomma immédiatement général en chef de l'armée nationale de Paris. Il l'installa au Grand-Hôtel, et, comme en somme il n'avait ni état-major ni troupes, comme il était accablé par la perte de son fils tué pendant la guerre, son commandement, qui dura deux ou trois jours, produisit ce qu'il devait produire : le néant.

Le mardi 21 mars, Paris vit cependant un spectacle étrange : des conservateurs descendant dans la rue et marchant derrière un drapeau sur lequel on lisait ces mots : « Ligue des amis de l'ordre. Vive la République ! »

La manifestation parcourut la rue Drouot et ceux qui la composaient se donnèrent rendez-vous pour le lendemain, en face de l'Opéra, afin d'aller manifester place Vendôme, où se trouvait l'état-major de la garde nationale.

Quand elle parcourut le boulevard, je la vis passer du perron de Tortoni où je fumais le calumet de la paix, et comme les gens qui défilaient devant moi me paraissaient appartenir en grand nombre à ce que j'appellerai ma couche sociale, je m'en allai avec eux pour voir.

Lorsqu'on donna rendez-vous pour le lendemain, je dis à mes voisins : « Bravo ! parfait ! On apportera ses fusils avec des cartouches plein ses poches, n'est-ce pas ? »

— Non, non! me répondit-on de toutes parts, pas de fusils! Une démonstration pacifique sera bien plus imposante.

J'insistai avec timidité en disant : « Mais, c'est qu'ils en ont, eux autres, des fusils! »

— C'est justement pour cela!

— Oui, mais s'ils nous tirent dessus?

Un gros négociant que je vois encore et qui aurait bien mérité de rester le nez contre terre, dans la rue de la Paix, le lendemain, me répondit d'un ton péremptoire : « Monsieur, ils n'oseront jamais! »

J'allumai un autre cigare et je rentrai chez moi, en me disant : « Quels braves gens, mais quels crétins! »

Le conservateur français a ceci de particulier que la nature, tout en lui accordant la faculté de vouloir, lui a refusé celle d'exécuter. Il a le cerveau, centre de l'entendement, mais il lui manque la moelle épinière, centre du mouvement.

Le lendemain, comme je suis un peu semblable aux ouvriers qui se munissent toujours de leurs outils, avant de se rendre au travail, et qui riraient au nez de leur patron s'il leur commandait d'aller sans rabot, je me contentai d'aller voir se former et passer la manifestation de la place Vendôme.

Il est donc juste que je laisse à deux acteurs de ce drame l'honneur de le raconter.

Voici ce que m'écrit mon camarade Jollivet :

« Mon cher Ami,

« Vous me demandez mes impressions sur la journée du 22 mars 1871. Je vous les donne un peu pêle-mêle, mais nullement, selon l'expression consacrée, au hasard de mes souvenirs, lesquels sont restés très vivants.

« Je commence par vous dire que j'apportais, pour ma part, de très peu pacifiques sentiments à la manifestation pacifique.

« Dans mon humble opinion, il n'y avait pas à parlementer avec les bataillons fédérés, mais, après la sommation d'usage, à tirer sur eux si l'on se trouvait en nombre. Aussi ce jour-là me suis-je évertué à dire aux braves gens qui se dirigeaient vers la place Vendôme : « Rentrons chez nous, prenons nos fusils, revenons nous masser à une heure fixée aux environs de l'Opéra et puis en avant dans la direction de la rue de la Paix! » Il est probable que le ciel ne m'a pas départi le don de l'éloquence, car je n'ai converti personne à mon idée. La majorité des citoyens auxquels je m'adressais a cru au bon cœur des gens qui, à quelque temps de là, devaient fusiller l'archevêque. Ils se sont postés sans armes devant les bataillons stationnés place Vendôme et vous savez le reste.

« J'ai suivi les manifestants avec quelques amis qui espéraient comme moi jusqu'au bout que les amis de l'ordre finiraient par passer de la parole aux actes. Puis la curiosité m'a poussé tout à fait en tête, face à face avec la première ligne des fédérés.

« J'ai pu alors entendre les généreux appels à la conciliation qui furent adressés à ces derniers. Aucun des manifestants, je vous l'assure, du moins aucun de ceux qui se trouvaient autour de moi, n'a tenu un langage de provocation. « La forme de leur admonestation a été parfois véhémente mais nullement injurieuse. Quant aux interpellés, je les ai regardés un à un avec soin et mon souvenir encore une fois est bien précis sur ce point. Leurs traits tirés, leurs regards hébétés, l'air de lassitude avec lequel ils s'appuyaient sur leurs fusils trahissaient une ivresse de la veille incomplètement cuvée dans le sommeil. Ils avaient l'air beaucoup moins féroces qu'abrutis. Je mets en gage que ces gens-là — ceux du rang de devant du moins — laissés à eux-mêmes n'auraient pas tiré sur la manifestation. Les premiers coups de feu du reste sont venus par-dessus leur tête, partis des rangs reculés qui n'étaient pas en contact direct avec les amis de l'ordre.

« C'est après ces débuts d'hostilité que n'ayant nul souci d'être le prisonnier de la Commune, j'ai fait comme tout le monde et j'ai pris mes jambes à mon cou. Presque à brûle-pourpoint j'ai reçu une belle dans le bras.

« D'autres sifflaient autour de moi et la situation devenait critique. Heureusement à ce moment je me rappelai, avec cette soudaineté d'impression propre aux émotions fortes, un propos que m'avait tenu sous l'Empire M. Ranc :

« — Quand je suis pris dans un mouvement popu-

laire, me disait le célèbre conspirateur, et qu'on tire sur moi, je prends toujours pour me sauver le milieu de la rue. En glissant le long des maisons je risque trop de servir de cible aux soldats.

« Remplacez soldats par communards et la leçon était bonne à suivre de point en point : j'en ai reconnu la justesse. Aucune des balles tirées sur moi ne m'a touché, tandis que, tout en jouant des jambes, j'ai pu voir de droite et de gauche tomber pour ne plus se relever des malheureux qui s'étaient sauvés en rasant les murs, ou, ce qui était plus imprudent encore, en se blottissant contre les portes cochères des maisons tenues impitoyablement fermées par les concierges affolés.

« En résumé, puisque vous me demandez ma pensée « de derrière la tête » sur cette journée, je vous dirai que les communards ont eu parfaitement raison de tirer sur moi ; car ils n'ont fait que devancer mon plus cher désir de réciprocité, mais vous conviendrez que cela ne les excuse guère d'avoir fusillé la plupart des autres manifestants, lesquels, je le répète, mus par un sentiment très noble mais singulièrement optimiste, espéraient conjurer par des exhortations l'impiété d'une guerre civile éclatant en face des Prussiens.

« J'ajouterai que depuis ce temps j'ai eu mainte occasion de parler de la journée du 22 mars et des chances qu'aurait eues la cause de l'ordre appuyée au minimum par un millier de fusils déterminés. Dieu sait qu'on en aurait trouvé bien davantage ! Tout le monde est convenu avec moi que les conservateurs ont perdu, là

aussi, une belle occasion de s'entendre. Leur manifestation a été inutilement héroïque. Combien elle aurait gagné, au point de vue pratique, à se transformer en prise d'armes! Comme on aurait eu vite raison, en quelques coups de fusil, du bataillon alcoolisé de la place Vendôme! Comme il était aisé ensuite, par les rues de Rivoli, de gagner l'Hôtel de Ville et de prendre en flanc ses défenseurs, lesquels n'avaient pas dû, plus que ceux de la place Vendôme, respecter pendant la nuit l'eau-de-vie et l'absinthe des marchands de vin voisins. Ce double succès remporté, les assaillants ne se trouvaient plus guère en présence que de Montmartre et de ses canons. On revenait presque à la veille de l'insurrection, avec le désarroi en moins et la confiance en soi-même en plus. Que de deuils auraient pu être ainsi épargnés jusqu'à et y compris la semaine sanglante, si les illusions et le manque d'entente des conservateurs n'avaient pas fait du 22 mars un triste pendant à la journée des Dupes!

« Votre tout dévoué

« GASTON JOLLIVET. »

Voici maintenant ce que m'écrit mon ami Charles Bocher :

« Mon cher Ami,

« Vous m'avez demandé quelques souvenirs, qui me sont personnels, de cet abominable temps de la Commune. Je m'empresse de vous les envoyer.

« J'avais été convoqué, comme vous, par les partisans de la résistance, pour cette manifestation de la place Vendôme. Avant de m'y rendre, je voulus faire ce qu'on appelle, en termes militaires, une reconnaissance.

« La place entière était occupée par des bandes armées et très bien gardée; pour la traverser, je me réclame d'un ami qui l'habitait, mais que je savais absent. C'était un prétexte !

« On me laisse passer, accompagné par deux communards, ayant pour consigne de m'arrêter si je ne faisais vérifier mon dire. Il me fut ainsi permis de me rendre compte des moyens de défense; ils étaient fort bien pris. Une compagnie entière, sur trois rangs, l'arme au pied, occupait l'entrée de la rue de la Paix; elle s'apprêtait ainsi à repousser, par la force, toute manifestation, même pacifique.

« Après avoir été escorté par mes deux hommes armés, jusqu'à la sortie de leurs lignes; je me rendis à la place de l'Opéra, où se trouvait un nombreux rassemblement de représentants de l'ordre.

« Nos amis, Saint-Vallier, de Pène, Rodolphe Hottinger, étaient des plus animés. Je leur fis part de la reconnaissance que je venais de faire et leur témoignai toutes mes craintes.

« Nous n'avons pas d'armes, leur disais-je, et le moins qu'il puisse nous arriver, c'est d'être reçus à coups de baïonnette.

« Ils ne voulurent rien entendre, étaient fort excités et entraînèrent nos partisans, drapeau tricolore

en tête, qu'un nègre de haute stature portait vaillamment.

« Arrivés devant la compagnie que je leur avais signalée, ils furent repoussés d'abord à l'arme blanche, et comme ils cherchaient à forcer cette première ligne de défense, on fit feu sur eux.

« Une panique s'ensuivit. Ceux qui n'avaient pas été atteints se sauvèrent dans toutes les directions, appelant aux armes, criant : « On nous égorge ! » mais cet appel ne fut pas entendu, et le parti de l'ordre ne se montra plus à Paris depuis cet acte d'extrême violence.

« Notre courageux ami de Pène et le brave Rodolphe Hottinger, qui aurait eu à perdre plus que tout autre dans cette périlleuse aventure, furent au nombre des malheureux blessés.

« Les plus vives sympathies et les nombreuses marques d'estime qui leur ont été témoignées dans cette triste circonstance ont été la récompense de leur belle conduite.

« Si beaucoup s'étaient conduits comme eux dans notre monde, les choses auraient pris une autre tournure !

« Parmi d'autres blessés, je me rappelle encore, comme nom connu, Gaston Jollivet. Un officier de marine en uniforme fut tué, son nom pourrait vous être donné au Ministère de la rue Royale.

« Croyez, etc.

« CHARLES BOCHER. »

CHAPITRE VI

SOLDATS ET OTAGES

Les élections. — Qui commencera? — Les premières opérations. — Holocauste d'un médecin. — Le décret des otages. — Arrestation de l'Archevêque. — Chez Raoul Rigault. — Une visite forcée à la Commune.

J'ai déjà dit qu'il ne fallait pas attendre de moi une histoire de la Commune au jour le jour, mais bien des notes, des impressions, et même des documents inédits sur les principaux événements qui se passèrent pendant cette période de soixante et onze jours, commencée, le 18 mars, dans le sang de deux généraux français et terminée, le 28 mai, à la suite d'une baignade de l'armée française dans le sang de la démocratie parisienne, baignade éclairée par l'incendie des monuments de Paris qui brûlaient comme des torchères, au milieu de cette scène de carnage grandiose.

Des témoins oculaires sont déjà venus déposer devant le lecteur sur le massacre de Montmartre et sur la manifestation de la rue de la Paix. Cette manifestation eut lieu le mercredi, 22 mars, jour précédem-

ment fixé par le Comité central pour l'élection de la Commune. Les électeurs de Paris, ayant employé cette journée à s'entre-tuer, n'eurent guère le temps de voter. Aussi le scrutin fut-il reporté au dimanche suivant, 26.

Paris compte environ 435 000 électeurs. Il y en eut une soixantaine de mille qui votèrent. Chacun des vingt arrondissements nommait un certain nombre de membres de la Commune, suivant le chiffre de sa population, et la Commune se composait de 94 membres.

Je juge inutile de donner ici la liste des élus. Il y avait de tout dans ce groupe. Il y avait des politiciens bourgeois, comme M. Méline président actuel de la Chambre des députés, M. Tirard ministre actuel, Ranc, Gambon, Marmottan, de Bouteiller, Robinet, etc., qui donnèrent bientôt leur démission. Il y avait des ouvriers. Il y avait des désœuvrés. Il y avait des artistes. Il y avait surtout énormément d'imbéciles, et même quelques braves gens qui croyaient que c'était arrivé.

Tout ce monde se réunit à l'Hôtel de Ville, tout comme les gens du Quatre-Septembre, et se partagea les ministères, tout comme les gens du Quatre-Septembre. Seulement, tandis que les hommes de Septembre s'étaient donné un président permanent, les hommes de Mars ne se donnèrent qu'un président hebdomadaire. Et tandis que les hommes de Septembre n'avaient mis qu'un membre à la tête de chaque service de l'administration publique, les hommes de

Mars en mirent plusieurs, car ils se partagèrent en dix commissions.

La première chose qu'ils firent était parfaitement inique, mais pas bête du tout.

Elle consistait à faire cadeau aux locataires parisiens de trois termes de loyer. C'était un don de joyeux avènement pris dans les poches des propriétaires et qui rallia beaucoup de gens à la Commune.

Une autre mesure essentiellement populaire consista à supprimer la conscription militaire. Elle eût été sublime, sans un léger correctif qui imposait le service militaire dans la garde nationale, de 19 ans à 40 ans.

On ne peut pas tout faire pour le bien du peuple. Au fond, le fardeau qui charge ses épaules reste toujours le même, mais on en change le nom.

C'est ainsi que le pauvre troupeau humain a protesté pendant des siècles contre les enrôlements militaires de la Monarchie : on lui a donné la conscription de la République et de l'Empire. Alors, il s'est mis à protester contre la conscription : on lui a donné le service militaire obligatoire

Cette brave nation trouvait son sort intolérable lorsqu'elle était condamnée à fournir cent mille hommes à l'armée tous les ans. A force de se plaindre, elle est arrivée à en fournir près de trois cent mille, et elle trouve que tout va bien.

A-t-elle assez crié : Plus de dîmes! plus de tailles, plus de corvées?

On lui a répondu : Tu as raison. Plus de dîmes! Plus de tailles! Plus de corvées! Des contributions

directes! Et les contributions directes représentent trois ou quatre fois la dîme, la taille ou la corvée.

A-t-elle assez crié : Plus de droits réunis?

On lui a répondu : Tu as raison; plus de droits réunis! Des contributions indirectes! Et les contributions indirectes représentent cinq ou six fois les droits réunis.

Le joyeux moine Gorenflot préférait la poularde à la carpe; pour mettre d'accord sa gourmandise et ses scrupules religieux, il se faisait servir le vendredi un chapon gras et lui disait solennellement : Je te baptise carpe.

Les gouvernements se livrent tous à une opération inverse. Ils servent des carpes à des gens qui préféreraient la poularde, mais ils disent à la carpe : Je te baptise poularde. Et ce qu'il y a de particulier, c'est que la majorité des contribuables est parfaitement trompée par les paroles sacramentelles.

La Commune se comporta donc comme un véritable gouvernement. Elle eut bien soin de décréter que quiconque pactiserait avec les autorités de Versailles serait considéré comme un traître et traité comme tel. Elle contenait une minorité de gens hardis qui auraient voulu, dès le lendemain de leur installation, ramasser tout ce qu'on avait sous la main en hommes valides et le jeter sur Versailles.

S'ils avaient été écoutés, Thiers et l'Assemblée étaient forcés de décamper, car pendant les premiers jours les moyens de résistance accumulés à Versailles

étaient complètement insuffisants. Mais ils ne furent pas écoutés, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que, dans les assemblées, si l'influence finit toujours par appartenir aux violents, elle commence toujours par appartenir aux modérés, aux gens qui préfèrent attendre.

Ensuite, s'il y avait beaucoup de soldats à Paris, il n'y avait ni organisation ni chefs militaires sérieux.

A ses débuts, le principal chef de la Commune était Bergeret, c'est-à-dire l'imbécillité faite homme. Elle eut ensuite Eudes qui, lui, avait de la valeur comme homme, mais qui ne savait guère ce que c'était que l'art militaire.

Elle eut plus tard Cluseret, sur lequel j'aurai l'occasion de m'expliquer, mais qui était un bon et brave officier.

Ce Cluseret, qui resta quelques jours ministre de la Guerre et se débattit en vain contre l'incapacité ambiante, aurait certainement réussi à organiser un embryon d'armée communarde, si l'acte créateur qui consiste à tirer quelque chose du néant, à faire un monde avec un chaos, était à la portée de l'homme. Il donna à la Commune les deux seuls généraux à peu près dignes de ce nom qu'elle ait connus. Et ces deux généraux étaient deux Polonais : Dombrowski et Wroblewski. Il fut révoqué et emprisonné, parce que les troupes communardes avaient abandonné le fort d'Issy. Il avait pour chef d'état-major le fameux Rossel, un capitaine du génie de 28 ans, qui lui succéda comme ministre, parce qu'il avait pris le fort

d'Issy, ce qui n'était pas difficile puisqu'il n'était pas défendu par les troupes régulières.

Ce Rossel fut, à son tour, mis à pied et emprisonné parce que les mêmes troupes de la Commune abandonnèrent définitivement cette fois le même fort d'Issy. Et enfin la Communé connut, tout comme la République de M. Carnot, un délégué civil à la guerre : Delescluze. Celui-là fut tué pendant les derniers jours de la lutte. Les dossiers de son cabinet existent encore. Ils ont été emportés à Londres. J'ai pu les feuilleter. Ils révèlent l'état piteux de l'organisation militaire de la Commune. Rapports d'officiers contre leurs chefs, plaintes de sous-officiers qui ont été battus par leurs commandants en état d'ivresse, réclamation du pharmacien Parisel, gémissant qu'on ne lui donne pas de place pour ses projecteurs à pétrole, demandes d'emplois signées par des journalistes fourbus, pétitions de dames politiques et socialistes qui réclament en faveur du travail direct des femmes, on trouve de tout dans ce dossier, de tout, excepté les documents qui servent de matériaux au travail d'un état-major sérieux.

Et plus on étudie les opérations militaires de la Commune et de Versailles, mieux on se rend compte de ce double fait ! Si, pendant la première huitaine de son existence, la Commune avait marché sur Versailles, en horde indisciplinée qu'elle était, elle aurait pris ou mis en fuite le gouvernement régulier.

D'un autre côté, si ce gouvernement, au bout de huit jours, alors qu'il possédait un noyau de troupes

organisées, s'était lancé sur Paris, tête baissée, il y serait entré comme dans du beurre.

La Commune laissa à Versailles le temps de s'organiser; et Versailles le lui rendit, en lui laissant le temps de faire des barricades — de massacrer les otages et de brûler Paris.

En ne se plaçant qu'au point de vue du succès et en négligeant le point de vue du droit, on peut dire que les hommes de la Commune étaient excusables, car ils étaient novices, tandis que les hommes de Versailles furent inexcusables, car ils étaient payés pour savoir leur métier de gouvernants.

M. Thiers sera particulièrement honni par la postérité, à cause de cet odieux calcul qui consistait à laisser le mal s'aggraver pour rendre son opération chirurgicale plus sanglante et plus glorieuse, en apparence.

Les hostilités commencèrent d'ailleurs dès le 2 avril. Rendons-nous bien compte de la situation des belligérants.

Les Allemands occupaient le nord et l'est de Paris, Saint-Denis, Vincennes et Charenton. De ce côté, rien à faire. La Commune se trouvait protégée par l'armée allemande, et le contact entre ses troupes et celles de Versailles ne pouvait s'établir qu'à l'ouest et au sud; du côté de Neuilly, du côté de Meudon et du côté de Châtillon. Paris n'était donc investi que partiellement et le point de contact était à Neuilly, Courbevoie et Boulogne. C'est de ce côté que Versaillais et communards s'abordèrent. Je ne sais pas si les chefs commu-

nards avaient grande confiance en leurs soldats, mais je sais que les chefs versaillais n'étaient point très rassurés sur les dispositions de leurs hommes.

Dans le sud, du Barail, qui opérait avec sa cavalerie, avait vu passer aux communards le peloton qui formait son extrême pointe d'avant-garde, et dut se porter de sa personne en avant des troupes pour contenir tout son monde.

A Courbevoie et à Neuilly, les généraux se demandaient avec inquiétude comment se comporterait leur avant-garde et si elle tirerait sur les Parisiens. Ce fut un malheureux chirurgien militaire qui trancha la difficulté. Le docteur Pasquier, chirurgien en chef de la gendarmerie, trop confiant dans son brassard, quitta l'état-major des premières troupes venues de Versailles, pour aller parlementer avec les soldats de la Commune qui stationnaient sur le rond-point de Courbevoie. Les communards tirèrent sur lui et le tuèrent.

L'infanterie, qui hésitait visiblement, n'hésita plus : « Ah! se dirent les troupiers, ces brigands-là tuent nos médecins! Attends un peu ! »

Et une fusillade furieuse commença aussitôt, à laquelle le Mont-Valérien mêla bientôt la grosse voix de son artillerie. Le sort était jeté, la guerre était déchaînée, l'armée de Versailles était démuselée.

L'holocauste du pauvre médecin avait suffi. Une mitrailleuse éclata au milieu des communards qui se sauvèrent à toutes jambes, en criant : Nous sommes trahis ! comme au temps du siège, alors qu'on avait

les Prussiens sur ses talons. La Commune fit une proclamation où elle annonçait que les zouaves de Charette avaient ouvert le feu, mais que Bergeret lui-même était à Neuilly. Et les Parisiens blaguèrent Bergeret lui-même.

Puis les hommes de l'Hôtel de Ville décidèrent qu'on marcherait le lendemain sur Versailles, sur trois colonnes.

Cette attaque échoua. Bergeret fut forcé de se retirer sur Neuilly. Duval, qui marchait sur Clamart, fut pris et fusillé. Eudes, qui marchait sur Meudon, battit en retraite; et Flourens, qui était arrivé jusqu'à Chatou, rencontra là une compagnie d'anciens soldats de la garde, devenus gendarmes, dont le capitaine nommé Desmaretz lui fendit la tête d'un coup de sabre. Ce capitaine Desmaretz est, si je ne me trompe, à l'heure actuelle, juge de paix à La Garnache, en Vendée, chef-lieu du canton où se trouve le château de M. Baudry d'Asson.

Cet échec de la Commune la jeta dans les bras de Cluseret, qui fut nommé ministre de la guerre. Elle cita en outre Thiers, Jules Favre, Picard, Jules Simon et Pothuau devant la justice du peuple et déclara que leurs biens seraient mis sous séquestre, jusqu'à ce qu'ils eussent comparu.

C'était le côté comique de la situation; mais ce qui ne fut pas comique du tout, ce fut un autre décret, dit des otages, aux termes duquel toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles devait être arrêtée immédiatement et incarcérée,

à titre d'otage. Le décret stipulait que toute exécution d'un prisonnier de guerre fait par Versailles serait sur-le-champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages désignés par le sort. En vertu de ce décret, Raoul Rigault se procura des otages. On arrêta Monseigneur Darboy, l'archevêque, avec son vicaire général, l'abbé Lagarde. On arrêta l'aumônier des prisons, l'abbé Crozes. On arrêta l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, tout le personnel du collège des Jésuites, le président Bonjean, Gustave Chaudey, rédacteur du *Siècle*, le banquier Jecker, les employés de la Préfecture de police, les sergents de ville et les gendarmes.

Tout ce monde fut incarcéré à Mazas.

Voici sur l'arrestation du principal de tous ces otages, l'archevêque, des détails que je crois absolument inédits et que j'affirme tout à fait authentiques :

Le mardi saint, 4 avril, pendant le conseil épiscopal qui avait lieu à deux heures, une troupe de gardes nationaux en armes, commandée par deux capitaines, envahit l'Archevêché, occupé déjà depuis la veille par une bande d'hommes armés qui avaient placé des factionnaires à toutes les issues, sans cependant gêner jusque-là la libre circulation ni au dedans, ni au dehors.

Les bureaux avaient été ouverts, le service s'était fait et le conseil s'était tenu comme à l'ordinaire. Après le conseil, l'abbé Lagarde, vicaire général, était remonté dans sa chambre. Il n'y était pas depuis quelques minutes qu'on vint le prévenir que Mgr l'ar-

chevêque le demandait. Il descendit immédiatement et trouva Mgr Darboy dans son cabinet en présence de deux capitaines de la garde nationale. L'un en costume des compagnies de marche. C'était le sieur Journeaux, qui paraissait plus particulièrement diriger l'expédition et devait présider à tout ce qui s'est fait après le départ de l'archevêque. L'autre, en tenue de capitaine d'état-major, était le sieur Révol, porteur du mandat d'arrêt suivant :

« *Ordre est donné au citoyen Révol, capitaine adjudant de place, attaché à la Préfecture de police*, de se rendre à l'Archevêché pour y *arrêter le sieur Darboy, se disant archevêque de Paris*, et y saisir *tous ses papiers dont il sera fait la plus minutieuse perquisition.*

« RAOUL RIGAULT. »

Tout en remettant ce mandat d'arrêt à l'archevêque, le citoyen Révol avait cherché à lui expliquer qu'il ne s'agissait que de faire une visite au préfet de police.

On avait, disait-il, tiré la nuit précédente de la fenêtre d'une communauté de la rue des Postes sur une troupe de fédérés, et *Monsieur le préfet de police* désirait demander à *Monseigneur* quelques renseignements à ce sujet. Du reste, *il n'y avait pas à en douter*, Monseigneur pourrait rentrer ensuite à l'Archevêché.

L'archevêque répéta lui-même cette étrange histoire à son vicaire général; il jetait, en parlant, les yeux sur le mandat d'arrêt qui était devant lui sur

son bureau, et ne semblait pas ajouter beaucoup de foi à ce qu'on venait de lui dire. L'abbé Lagarde, auquel l'archevêque remit alors le mandat d'arrêt, lui dit que les termes dans lesquels il était conçu ne laissaient, à son avis, subsister aucun doute, qu'il était clair que les renseignements à demander n'étaient qu'une fable, qu'il était évident qu'on venait purement et simplement l'arrêter.

Le citoyen Révol, qui semblait réciter une leçon, maintint son dire; il fallut s'exécuter.

L'archevêque, se tournant alors vers son vicaire général, lui dit :

— Consentez-vous à m'accompagner? Vous, du moins, n'êtes pas arrêté, et vous pourrez revenir ce soir donner de mes nouvelles à ma sœur et à ces Messieurs. »

Pendant que cette scène se passait dans le cabinet de travail de Mgr Darboy, plusieurs prêtres attachés à l'Archevêché avaient voulu gagner la rue en passant par la petite porte qui se trouve au fond du jardin de l'hôtel. Ce fut une tentative inutile. La porte ouverte, ils se trouvèrent en face de plusieurs fédérés qui y avaient été conduits par M. Darboy, le propre neveu de l'archevêque.

Le fait seul que je raconte indique sa moralité; il était avec les communards et fut fusillé pendant la Commune.

L'abbé Lagarde n'avait pas hésité à accepter l'honneur périlleux d'accompagner l'archevêque. Il se doutait bien qu'une fois entre les mains des fédérés, pas

plus que son chef, il n'obtiendrait l'autorisation de revenir.

Mais il voulait suivre son archevêque en prison, partager sa captivité, ses souffrances, et en adoucir par là l'isolement et les rigueurs.

Le coupé de l'archevêque avait été attelé par ses ordres : on vint l'en prévenir, et après un dernier et triste adieu à sa malheureuse sœur et à ceux de ces Messieurs de l'archevêché qui se trouvaient encore là, on monta en voiture.

Le citoyen Révol se plaça sur le siège à côté du cocher, pendant que son collègue Journeaux, qui était resté témoin silencieux de l'entretien avec l'archevêque, se mettait à la tête de ses hommes rangés en bataille dans la cour.

En sortant de la porte cochère, la voiture passa devant un groupe de femmes attirées par le bruit et le spectacle inusités qui depuis une heure troublaient et préoccupaient tout le quartier. Quelques-unes étaient agenouillées, d'autres pleuraient. L'archevêque ému leur donna sa bénédiction et la voiture fila dans la direction de la Préfecture de police.

Arrivé place Dauphine, la porte de ce côté était fermée. Le citoyen Révol la fait ouvrir, et l'on pénètre dans la cour où s'agitait, au milieu de la plus indescriptible confusion, une foule sans nom.

L'abbé Lagarde descend le premier; il présente sa main à l'archevêque avec respect, et ils suivent, sous les regards indifférents ou hostiles qui les entourent, leur premier geôlier à travers le dédale des corridors

et salles en planches qui conduisaient au cabinet du préfet de police. Les deux ou trois pièces qui précédaient cette dernière, étaient remplies d'hommes fumant, buvant et criant, qui n'avaient point l'air de remarquer ce qui se passait.

Au fond du cabinet du préfet de police et presque en face de la porte par laquelle on vient de pénétrer, siège, au milieu et sur un fauteuil plus élevé, devant une grande table à tapis vert, le citoyen Raoul Rigault, la tête couverte d'un képi galonné, et tout autour de lui, sans ordre, assis ou debout, un assez grand nombre de ses acolytes, la plupart en uniforme, tous coiffés de képis.

L'archevêque, ayant, naturellement, passé le premier, est suivi de son vicaire général; tous deux ont le chapeau sous le bras.

Dès qu'il aperçoit Mgr Darboy, Rigault, sans se lever, l'apostrophe d'une voix brutale, et avec un geste non moins violent :

— C'est vous qui êtes le citoyen Darboy? — C'est bien! A notre tour maintenant.....

L'archevêque s'avançant de quelques pas :

— Pourrais-je savoir pourquoi je suis arrêté?

Rigault, se renversant en arrière sur son fauteuil et la main étendue :

— Il y a dix-huit cents ans que vous nous *embastionnez* (sic) dans vos superstitions. Il est temps que cela cesse, vos Chouans massacrent nos frères! Eh bien! chacun son tour. C'est nous qui avons ici la force, l'autorité, le droit : nous en usons. Oh! nous ne vous

brûlerons pas, nous; — non, nous sommes plus humains! Mais... nous vous fusillerons...

L'archevêque, croyant sans doute encore à la possibilité d'un appel à la raison, ou au moins à quelques sentiments humains, essaie de répondre :

— Mais, voyons, mes enfants...

Ces derniers mots soulèvent une véritable tempête.

De tous côtés, ce ne sont que cris, trépignements, gestes impossibles à rendre.

Je ne sais quelle impression Mgr Darboy avait pu laisser paraître, soit en entendant l'accusation et la condamnation qui avaient été prononcées contre lui d'un ton de mélodrame, soit en présence de l'orage que venaient de susciter ses dernières paroles. Mais à coup sûr, il n'avait point souri. Cependant le tumulte fut à peine calmé, que Rigault s'écria :

— Vous souriez, citoyen? Je le répète, vous serez fusillé, et dans deux jours nous verrons alors si vous sourirez. Oui, vous serez fusillé.

S'adressant alors à l'abbé Lagarde :

— Et vous aussi. Qui êtes-vous ?

— Vicaire général de monseigneur l'archevèque, et j'ai l'honneur de l'accompagner.

Mais Rigault, qui vit sans doute quelque affectation dans cette réponse, reprit avec hauteur :

— Allons! ne prenez donc pas vos airs, vous aussi. Tout cela est connu.

L'archevêque, prenant la parole, dit alors :

— Monsieur l'abbé est en effet mon vicaire général; il

n'y avait pas de mandat contre lui, il n'est maintenant à côté de moi que parce qu'il a consenti, sur ma demande, à m'accompagner. Je vous prie en grâce de le laisser partir.

A quoi Rigault réplique avec une sauvage ironie :

— Ah! ah! ah! Le citoyen est pris et il reste pris.

Puis se tournant légèrement :

— Votre nom?

— Ernest-Joseph-Jean Lagarde.

— Allons! vite, un ordre d'écrou pour le citoyen Lagarde... Et tous deux au dépôt immédiatement, séparés l'un de l'autre... Jamais deux prêtres ensemble!... Capitaine, emmenez-les.

Le capitaine ainsi mis en scène était d'un certain âge; il avait une assez bonne figure, et ne paraissait point partager la fureur générale. Pendant que Ferré libellait l'acte d'écrou, portant lentement la main à sa moustache blanche, il répondit :

— Citoyen, je suis un ancien militaire : je ne me charge pas d'une pareille mission.

A ce refus, une véritable stupeur parut saisir toute l'assistance. Mais Rigault craignit sans doute que le morne silence qui venait de s'établir autour de lui, ne fît place à quelque impression qui fut moins défavorable aux prisonniers; car, sans relever la courageuse parole à laquelle il ne s'était évidemment pas attendu, il s'empressa de s'adresser à un lieutenant debout près de la porte. Ce dernier était dans un tel état d'ivresse, qu'après avoir, en chancelant, répondu, la main à son képi : « *Avecque*... plaisir, mon comman-

dant... » il ne pouvait ni diriger les huit gardes armés au milieu desquels on avait placé l'archevêque et son vicaire général, ni même trouver sans aide les portes des passages qui conduisaient au dépôt.

Heureusement pour les prisonniers, comme pour toutes les autres victimes des persécutions de la Commune, le dépôt, ainsi que toutes les prisons, avait conservé à peu près au complet son ancien personnel administratif.

L'archevêque et l'abbé Lagarde y trouvèrent tous les égards dus à leur infortune, et ils commencèrent à respirer en ne voyant plus autour d'eux que les figures honnêtes de leurs gardiens, assez étonnés d'ailleurs à la vue des nouveaux hôtes qu'on leur amenait. Le greffier, M. Kahn, avait bien vite congédié le lieutenant aviné.

Le lendemain, le vendredi saint, M. Ducrey, aujourd'hui conseiller-maître à la Cour des Comptes, qui connaissait l'archevêque, et qui était grand ami de l'abbé Lagarde, avait le courage de se présenter à la Préfecture et de demander à être introduit auprès de Mgr Darboy.

Après trois quarts d'heure d'attente, n'obtenant pas de réponse, M. Ducrey frappa à la porte du cabinet du capitaine, qui s'était chargé de soumettre sa requête à Raoul Rigault.

Ce capitaine, un assez brave homme, avait reçu M. Ducrey d'une façon à la fois familière et amicale; aussi n'hésita-t-il pas à lui dire :

— Vous m'avez oublié?...

— Mais non, citoyen ; c'est que... il y a un ordre d'écrou...

— Je le pense bien, puisque l'abbé est enfermé.

— Mais... vous ne comprenez pas... Un ordre d'écrou contre vous. Le citoyen Rigault a lu votre billet, que voici; lisez vous-même ce qu'il y a écrit au dos : « Écrouez l'individu, jusqu'à plus ample informé. »

D'ailleurs il y a un ordre général : « Toute personne qui cherche à voir l'archevêque ou son entourage, doit être arrêtée. »

Et comme M. Ducrey s'écriait qu'il était venu loyalement demander une chose absolument étrangère aux affaires de la Commune, et qu'en le retenant, on commettrait un abus de pouvoir inqualifiable, le capitaine reprit :

— Ne vous ai-je pas laissé libre de vous retirer depuis une heure? Pourquoi venez-vous me retrouver ici? Partez. Si je suis interrogé par le citoyen Rigault, je lui dirai que je ne vous ai point retrouvé.

Il est heureux pour M. Ducrey qu'il soit tombé sur un aussi brave homme! Il s'en est fallu de bien peu que sa courageuse démarche ne le fît comprendre au nombre des otages.

Les arrestations d'otages continuèrent, d'ailleurs, pendant tout le temps que dura la Commune. Nous retrouverons plus loin ces malheureux lors de la catastrophe qui coûta la vie à un certain nombre d'entre eux.

Pour le moment, il suffit de noter l'impression que

causa à Paris et à Versailles le décret de la Commune.

La capitale parut ce qu'elle était réellement : une sorte de vaste souricière dont ceux qui y étaient enfermés désiraient à tout prix s'échapper et dont ceux qui en étaient sortis désiraient à tout prix ne pas se rapprocher. Sortir de Paris ou y rentrer devint une entreprise à la fois périlleuse et difficile. Les portes étaient gardées et les fédérés ne laissaient sortir personne ni rentrer personne.

Quant aux gares, on y avait installé des gardes permanentes.

Comme les bonshommes qui dirigeaient le mouvement n'étaient gênés par aucun scrupule, ils avaient donné ordre qu'on visitât tous les trains afin de capturer les soi-disant espions de Versailles, et afin d'empêcher les hommes valides, en état de servir la Commune, de s'échapper vers des parages plus tranquilles.

J'étais allé passer quelques jours à Londres, au moment où la Commune commençait à battre son plein. Et ce n'est pas sans un curieux intérêt que j'avais pu constater chez nos bons voisins l'attitude de compassion charitable sous laquelle ils dissimulaient leur joie intime.

L'Empire aura eu beau faire tous les traités de libre échange imaginables, les Anglais nous détesteront toujours plus cordialement qu'aucun autre peuple.

Je revenais en France. J'avais pris le bateau, traversé la Manche *anglaise*, comme ils disent de l'autre

côté du détroit, et je venais de m'installer dans un compartiment où nous étions huit, tassés les uns contre les autres. J'avais pour vis-à-vis, — habillé à l'européenne et coiffé du chapeau melon, — le géant chinois qui a promené triomphalement sa taille homérique dans toutes les capitales.

Assis naturellement, comme tout le monde, sur la banquette, qui, pour lui, était trop basse, sa tête semblait encadrée par ses deux genoux et sa figure jaunâtre, au nez épaté, était des plus comiques. Il me dit qu'il était fils d'un gros entrepositaire de sel à Tien-Tsin, que son père était riche; mais que, lui, trouvait amusant de voyager dans le monde entier et de gagner beaucoup d'argent, rien qu'en montrant sa taille. Où allait-il?... Il me le dit; mais je ne m'en souviens plus.

On nous avait répété à différentes reprises que les voyageurs à destination de Versailles devraient descendre à Creil et que, de là, par des correspondances, ils gagneraient la ville du Roi-Soleil.

Le train, qui s'était petit à petit vidé en route, déposait ses derniers voyageurs à Creil et arrivait presque sans personne à Paris.

On me l'avait assez répété: c'était bien entendu; allant à Versailles, je devais descendre à Creil. Mais j'avais compté sans le sommeil, et je me réveillai tout à coup à Paris au bruit que faisait le train en passant sur les plaques métalliques tournantes, qui précèdent la gare.

Je me jetai à la portière, au moment où le train

dépassait un poste de communards aux tenues des plus fantaisistes, dont les larges ceintures rouges couvraient tout l'estomac.

Deux d'entre eux étaient en faction à l'entrée de la gare. Mon maudit sommeil m'avait placé dans l'une des situations les plus critiques de ma vie. J'étais en bottes, en pelisse et coiffé d'un képi. Ancien officier d'ordonnance de Trochu, j'étais, pour ces messieurs, un otage naturel, dont la qualité ne pouvait que leur être très agréable ; et j'avoue qu'en faisant un retour sur ma position, j'eus un froid dans le dos.

Grâce au ciel, une pensée soudaine me traversa l'esprit, inspirée par ce sentiment si étrange de la nature qui nous pousse à conserver notre *chère guenille*, malgré les chagrins et les souffrances auxquels nous la savons fatalement condamnée.

Un train partait au moment de notre arrivée. Je bondis sur la voie et, avec une rapidité et une dextérité que m'eussent envié les meilleurs gymnastes, je me précipitai dans sa direction. Pour monter dedans, il fallait m'accrocher préalablement à une de ces barres de cuivre verticales qui sont à côté de toutes les portières. Je manquai la première ; la seconde me frappa violemment la main, sans que je pusse la saisir. Il n'y avait plus que deux ou trois voitures à défiler devant moi et si je ne réussissais mon opération, je me considérais comme perdu.

J'empoignai donc la barre suivante à deux mains, me laissant traîner pendant un instant, car j'avais perdu mon équilibre ; mais au bout de trois ou quatre

mètres, je parvins néanmoins à monter sur le marchepied de bois qui longe les wagons.

J'entendis derrière moi un bruit confus, des cris, des appels, je ne sais quoi; car je n'avais qu'une crainte, pendant que je me blottissais dans le dernier wagon des bagages, c'est que, soit à cause de ces cris, soit à cause d'une manœuvre quelconque, le train ne s'arrêtât. Sans mon maudit uniforme, mon arrivée à Paris aurait eu un tout autre caractère, et malgré les difficultés, j'aurais, sans aucun doute, regagné Versailles, en passant par Boulogne; mais à cette époque nous avions tous encore nos uniformes de la guerre; car personne ne savait à l'avance le rôle qu'il pourrait être appelé à jouer le lendemain.

Je gagnai Creil et Versailles; et jamais voyage, malgré les transbordements, les lenteurs et les ennuis de toute sorte, ne me parut plus délicieux.

CHAPITRE VII

VERSAILLES

Versailles pendant l'occupation. — L'hôtel des Réservoirs. — La table du maréchal de Moltke. — L'Assemblée. — Les Administrations. — Chute et confusion. — On n'était pas à l'abri d'un coup de main. — L'armée de Mac-Mahon. — En place pour voir l'incendie.

En transportant le gouvernement à Versailles, M. Thiers avait naturellement entraîné à sa suite l'armée, les ministres, les chefs de service, enfin tous les fonctionnaires qui concourent aux mouvements des différents rouages de la machine gouvernementale.

Paris était abandonné à lui-même, sans armée et sans police. Du reste, le préfet de police, le général Valentin, avait exécuté les ordres de M. Thiers avec une si scrupuleuse promptitude qu'il n'avait même pas pris la peine, avant son départ, d'aviser par un contre-ordre, les quatre-vingts commissaires de police, tant de Paris que de la banlieue, qu'il avait convo-

qués, pour le 18 mars, à la Préfecture. Ces braves fonctionnaires, dont quelques-uns sont d'une intelligence, d'une bravoure et d'un dévouement hors ligne, et qui, à toute époque, contribuent si puissamment à la tranquillité de la capitale, s'étaient donc trouvés réunis à la Préfecture, je le répète, au nombre de quatre-vingts, cherchant partout M. le Préfet, le général Valentin, qui s'était éclipsé sans rien dire. En véritable Robert-Houdin, M. Thiers l'avait escamoté, sans en laisser de traces.

Si la journée du 18 mars n'avait pas été un accident voulu par M. Thiers, mais bien le résultat d'un plan conçu à l'avance par les fédérés, quel magistral coup de filet on aurait pu faire ce jour-là, rue de Jérusalem! C'eût été pour le gouvernement insurrectionnel une réédition de la pêche miraculeuse.

Tous ceux, — et ceux-là sont nombreux, — dont les intérêts, les affaires, nécessitent des rapports journaliers avec les différentes branches de l'Administration, avaient dû courir après le chef de l'État, qui avait quitté Paris en poste.

L'assassinat du général Lecomte et de M. Clément Thomas, la fusillade de la place Vendôme, avaient effrayé un grand nombre de ceux qui auraient pu rester à Paris sans inconvénient, mais qui jugèrent prudent de quitter une ville, dont les gouvernants décampaient d'une si étrange façon. Beaucoup se rendirent en province; beaucoup aussi, ne sachant où aller, tombèrent à Versailles, fuyant l'émeute, ne se souciant pas, après les souffrances d'un pre-

mier siège, de courir les chances d'en subir un second. Beaucoup, enfin, quittèrent Paris *pour ne pas y rester;* mais, n'ayant de préférence pour aucun autre endroit, ils s'abattirent également à Versailles, suivant inconsciemment le gouvernement, qui est à un pays ce que l'âme est au corps, — avec cette différence, toutefois, que l'âme est soumise au contrôle rigoureux de la juste conscience, tandis que le gouvernement d'un pays n'est soumis, — sans aucune justice, — qu'au contrôle des intérêts individuels des membres qui le composent.

Le Versailles de Louis XIV, auquel les splendeurs de la cour devaient donner un éclat sans égal, n'avait jamais retrouvé, sous les rois ses successeurs, l'animation extraordinaire, fiévreusement désordonnée, que toute une population, s'abattant tout à coup sur la ville, était venue lui donner.

Cette animation se distinguait par je ne sais quoi de grotesque, de mesquin et de lugubre qui ne rappelait en rien les pompes royales de Louis XIV, ni même les pompes soldatesques du vieux triomphateur prussien.

Semblable à ces nuées de sauterelles, qui détruisent toute la verdure d'une contrée, cette nouvelle population fit bien vite disparaître, sous ses pieds, l'herbe légendaire qui croît dans les rues de Versailles.

Les hôtels, du reste peu nombreux, étaient envahis des caves aux greniers; l'administration municipale réquisitionnait toutes les maisons et de nombreux propriétaires, cédant à la spéculation, louaient leurs

propres habitations pour se réfugier dans des taudis, ou morcelaient leurs immeubles, afin d'en tirer le plus de revenu possible.

Du reste, bon nombre de ces propriétaires n'avaient pas à se plaindre; ils avaient fait des affaires d'or pendant l'occupation des Prussiens. Ceux-ci payaient sans marchander, — avec notre argent, bien entendu; — aussi les Versaillais songeaient-ils, en soupirant, que la paix a..ait les restituer à leur mélancolic habituelle, lorsque l'insurrection de la Commune ramena inopinément un mouvement et une animation qui, malheureusement aussi, devaient coûter cher à la France; car il semble être dans la destinée de Versailles, cette création d'un génie despotique, de s'enrichir toujours aux dépens du pays.

Après les souffrances physiques et morales de la guerre et du siège, après cette sorte de déséquilibrement de l'esprit qui en était résulté, il ne manquait plus que ce nouveau *struggle for life*, et c'est bien le mot, car il fallait se battre pour trouver à manger; il ne manquait plus que cela, pour donner aux gens chargés de nos destinées la sagesse de jugement, la pondération et les talents nécessaires au relèvement de notre nation, si cruellement atteinte.

Celui qui donnait le ton à cette cohue disparate et vulgaire, celui qui avait succédé à l'empereur Guillaume, jusque dans ses appartements, c'était un tout petit foudre de guerre, le triomphateur sinistre de la rue Transnonain, qui devait avoir la gloire de forcer les fortifications dont il était l'auteur, en les inon-

installés : le chevalier, aujourd'hui comte Nigra, ambassadeur d'Italie, le baron de Beyens, ministre de Belgique avec ses secrétaires, le prince de Croy et le chevalier de Stuers, et un peu plus tard lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, et les secrétaires de l'ambassade anglaise.

Le baron Alphonse de Rothschild occupait au rez-de-chaussée une grande chambre dont on avait fait avec des paravents une sorte d'appartement : salon, chambre à coucher, cabinet de toilette, etc.

C'était aussi à l'hôtel des Réservoirs que se trouvaient les principaux cercles : les *Chevau-Légers*, chez le duc de la Rochefoucauld ; l'*Union des Droites ;* le *Jockey-Club,* dont le local fut occupé plus tard par le *Centre gauche.*

M. Grosseuvre, le propriétaire de l'hôtel, avec un dévouement et un désintéressement tout patriotique, faisait face à tous les besoins, tant il était heureux de se voir entouré de Français, et non plus d'Al lemands.

Pendant les négociations d'armistice, lorsqu'il vit mon uniforme français, le premier qui parût à Versailles depuis l'occupation allemande, les larmes lui vinrent aux yeux.

Lorsque les Allemands étaient arrivés à Versailles le 10 septembre 1870 le prince royal de Prusse, les princes des différents États, Bismarck, de Moltke et tout le grand état-major se logèrent de la façon suivante :

Le prince royal à la Préfecture ;

Bismarck, rue de Provence;

De Moltke, rue Neuve, chez M. Lambinet, magistrat;

Les différents princes, à l'hôtel des Réservoirs, qu'ils connaissaient déjà, y étant presque tous venus avant la guerre.

Selon la coutume, un aide de camp était venu à l'avance à l'hôtel, en grand maréchal des logis, pour choisir les appartements, et il avait écrit sur la porte de chacun d'entre eux le nom du personnage auquel il était destiné. Cet aide de camp s'était entendu avec M. Rameau, le maire de Versailles, pour que les princes, leurs aides de camp et officiers d'ordonnance fussent logés, nourris, chauffés et éclairés aux frais de la ville qui avait dû réquisitionner la plus grande partie de l'hôtel à cet effet.

Le prince de Saxe-Cobourg-Gotha habitait le principal appartement, et les autres princes et officiers supérieurs de Wurtemberg, de Mecklembourg, de Hohenzollern, d'Anhalt, de Bothmer, etc., avaient pris possession des autres selon leurs rangs et leurs grades.

Un des grands appartements était transformé en casino. Là se réunissaient tous les soirs les princes et les officiers de hauts grades.

Ce casino était impénétrable pour tous autres.

Le service était fait par des soldats prussiens et sur la table du salon de lecture étaient étalés les principaux journaux de tous les pays et ceux de Paris *du jour* qui arrivaient vers midi. On y buvait surtout de la bière venant d'Allemagne.

Trois familles américaines étaient restées à l'hôtel ; elles avaient arboré à leurs fenêtres le drapeau des États-Unis. Elles se croyaient tranquillement en sûreté, lorsque le commandant de place, après la reddition de Sedan, embarrassé pour loger les officiers qui arrivaient à Versailles, donna l'ordre de faire évacuer l'hôtel par les étrangers. Fort heureusement pour ces trois familles américaines, le général Sheridan, qui suivait l'armée allemande, se trouvait être le parent de l'une d'entre elles ; il intercéda en leur faveur auprès du commandant de place et obtint qu'elles ne fussent pas tourmentées.

La grande salle à manger de l'hôtel présentait, à l'heure des repas, un spectacle des plus curieux.

Au milieu, une grande table d'une trentaine de couverts pour les princes et leurs officiers ; au bout de la salle, en travers, faisant face à la porte d'entrée, une table d'une vingtaine de couverts pour de Moltke et son état-major. Les officiers de ce corps qui étaient logés en ville, venaient seulement prendre leurs repas à l'hôtel. Ils étaient, bien entendu, nourris aux frais de la ville.

Au fond dans le coin à droite, le prince Luitpold de Bavière, et tout de suite en entrant, à droite, la table des reporters de journaux anglais et américains. Les autres tables, placées autour de la salle, étaient occupées par des officiers supérieurs habitant l'hôtel ou logés en ville par réquisition chez l'habitant qui, absent ou dans l'impossibilité de les nourrir, les envoyait au restaurant.

Voici du reste le plan de la salle à manger[1] :

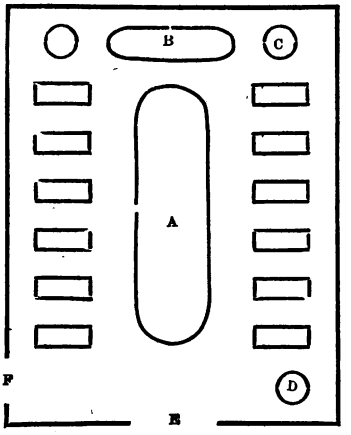

Beaucoup d'officiers cantonnés dans les environs de Versailles se rendaient également à l'hôtel par curiosité, pour y voir de Moltke et l'état-major.

Les princes allaient et venaient sans que l'on fît attention à eux; mais lorsque de Moltke entrait ou sortait, tous les officiers présents se levaient et saluaient militairement, la main à la hauteur des yeux, les talons sur la même ligne.

Un soir, assez tard après le dîner, un jeune officier, dans un état d'ébriété très marqué, entra à cheval dans cette salle à manger et en fit deux fois le tour. C'était

1. *A*, Table des princes. — *B*, Comte de Moltke et son état-major. — *C*, Prince Luitpold de Bavière. — *D*, Reporters. — *E*, Entrée principale. — *F*, Porte de service.

sans doute quelque pari dont il avait bu l'enjeu à l'avance; ce n'était, en tous cas, pas très respectueux pour les princes et le maréchal de Moltke dont il transformait la salle à manger en écurie.

Le prix des repas, dans tous les établissements, quels qu'ils fussent, avaient été fixés par l'administration militaire allemande pour les officiers de passage. Le tableau ci-dessous était exposé dans tous les établissements où l'on donnait à manger et l'on était sévèrement obligé de s'y conformer :

TARIF SPÉCIAL

Des Déjeuners et Dîners pour les Officiers des troupes allemandes.

DÉJEUNERS A 2 FR. 50.

Deux plats de viande dont un garni de légumes.
Fromage et beurre.

Une demi-bouteille de vin rouge ou une canette de bière.

DÎNERS A 3 FR. 50.

Potage.
Deux plats de viande.
Un plat de légumes.
Fromage et beurre.
Un fruit.

Une demi-bouteille de vin ou une canette de bière.
Le café est payé 0 fr. 50, y compris un petit verre de cognac.

LES DÉJEUNERS SONT TENUS A LA DISPOSITION DES CONSOMMATEURS DE 10 HEURES DU MATIN A UNE HEURE APRÈS-MIDI, ET LES DÎNERS DE 5 HEURES A 8 HEURES DU SOIR.

Voici la liste des princes et personnages allemands qui habitaient l'hôtel des Réservoirs pendant l'occupation allemande :

Le duc de Saxe-Cobourg — chez lequel l'empereur Guillaume vint dîner un jour, — le prince Eugène de Wurtemberg, le duc de Wurtemberg, le duc de Mecklembourg, le prince de Hohenzollern, le prince d'Anhalt, le prince de Bothmer, le duc d'Augustenberg, le comte de Frankenberg, le général Baumbach, le prince Pittbus, le général Hazen, le comte de Eulenburg, le baron Bothman, M. de Niethamer, le colonel Gagern, le baron Ziegler, le comte Schnetten, M. Walberg, le comte de Furtenstein, le prince de Lynar, le prince de Waldburg, le comte de Hatzfeld, le baron de Plettenberg, le prince d'Altenbourg, la comtesse Marie Della Torre — venue pour le couronnement, — 28 députés du Reichstadt, M. Bamberg, consul à Paris, le comte Henckel-Donnersmarck, préfet de Seine-et-Oise, qui avait épousé en première noce Mme de Païva, alors vivante; enfin, avec d'autres que je puis oublier, M. Simson, président du Reichstadt, venu à Versailles pour le couronnement.

Il faut ajouter à cette liste celle des Allemands qui, n'habitant pas l'hôtel, venaient néanmoins y prendre leurs repas tous les jours :

Prince Luitpold de Bavière et deux aides de camp, le comte de Moltke et dix-huit officiers de son état-major; le comte de Solms qui, ainsi que M. le baron de Gusted, était logé chez M. de Portalis, receveur général, le comte de Goertz, le prince de Taxis, le

ministre de Wurtemberg qui habitait, 16, rue Hoche ; le grand-duc d'Oldenbourg, 4, impasse des Gendarmes, le baron de Reten, aide de camp de Sa Majesté le roi de Prusse; M. de Schlemitz, le comte de Hesse, le ministre de Bavière — à l'hôtel Vatel, — le général de Manteuffel, 1, rue Sainte-Sophie, le baron de Galles, aide de camp de Sa Majesté le roi de Wurtemberg, Wilhelm Sachs, le général Bothmer, le lieutenant Junck de l'état-major du roi de Prusse, le prince de Lippe-Schaumburg, le prince royal de Saxe.

Enfin, pour être tout à fait consciencieux, il faut noter les noms des Français et des étrangers ayant habité l'hôtel pendant l'occupation prussienne et pendant la Commune.

LISTE DES PERSONNES AYANT HABITÉ L'HÔTEL DES RÉSERVOIRS PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE

M. Thiers, M. de Choiseul, M. Violet, le prince de Sayn-Wittgenstein, le prince de Georgie, le général Burnside, le général Sheridan, lord Lindzai, sir Henry Havelock, le Nonce du pape, le général Brice, ministre d'Haïti, M. Willoughby, M. Kingstone, journaliste anglais, le colonel baron Saddler, le général Claremont, la famille Curtis, la famille Forsyth — dont le général Sheridan était parent, — le général Meredith, M. Campbell, journaliste, M. Mariotte, journaliste, le général Duff, M. Armitt, M. Schottlander, four-

nisseur des armées, M. Mac-Lean, journaliste américain, M. Skinner, journaliste anglais, M. Whight, reporter de la *Pall Mall Gazette*, M. Londells. Mme Cordier, logée chez M. de Portalis, prenait ses repas avec le comte de Solms, M. Edward Ring, M. Sidney Hall, M. Ashtrot, journaliste anglais, le général Fabrice, M. Canisby, reporter, M. Cochery, la famille Bruen.

LISTE DES PERSONNES AYANT HABITÉ L'HÔTEL DES RÉSERVOIRS PENDANT LA COMMUNE

M. Lurs, député du Gers, le général Bruat, le marquis de Vogüé, M. Dufaure, M. Buffet, M. de Bonald, M. Bocher, M. le baron de Lespérut, le comte de Choiseul, M. Lambrecht, M. Robert de Massy, M. Wittersheim, gérant du *Journal officiel*, M. de Fénelon, M. Wilson, le marquis de Lur-Saluces, le marquis d'Andelare, le baron Jouvenel, le marquis de Talhouët, le duc Decazes, M. de Beaumont, M. Paul Dupré, M. Jules Maurice, M. Grangier de la Marinière, le comte de Maillé, M. d'Harcourt, le général Ducrot, M. Ernest Picard, M. Plou, le comte de Viel-Castel, M. Hector Pessard, le comte de Beurges. M. Jules Grévy ne demeurait pas à l'hôtel, mais venait y prendre ses repas matin et soir. Le marquis de Partz, M. Duportail, le duc d'Ayen, le duc d'Audiffret-Pasquier, l'amiral Pothuau, le comte Joubert, M. de la Sicotière, M. Johnston, le baron de Beyens, ministre de Belgique, le baron de Soubeyran, M. Armand Gouzien, le marquis de

Juigné, M. de Courcy, M. Grollier, M. Descat, M. Raudot, M. de la Bassetière, M. Blavoyer, M. Dubois de l'Étang, le marquis de Mortemart, Mme la princesse de Ligne, M. Adrien Léon, M. Max Richard, le prince de Sagan, le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, M. de Rothschild, M. de la Pervenchère, M. Magnan, M. Javal, M. Borda, M. Dehaynin, M. Baudouin, M. Martel, M. Douay, M. Target, M. Murat, M. Corne, M. de la Rosière, le marquis de la Guiche, M. Keller, M. de la Rochette, M. de Resseguier, M. Mayaud.

Je viens de dire comment j'arrivai à Versailles, après avoir failli tomber en pleine Commune.

Le hasard me donna pour compagnon de voyage un ami, qui revenait de captivité et qui allait se présenter au Ministère de la guerre, le capitaine comte de Saint-Sauveur.

Après avoir échangé nos sentiments sur tous les effroyables événements qui venaient de se passer; après nous être exprimé le plaisir de nous revoir :

— Où comptez-vous descendre? me demanda Saint-Sauveur.

— Je n'en sais rien.

— Si vous n'avez pas pris vos précautions d'avance, vous aurez bien de la peine à trouver un lit.

— Peut-être mon frère, qui était dernièrement, pour son service, à Compiègne, est-il maintenant à Versailles, et pourra-t-il me céder un fauteuil ou un canapé; mais, de toute façon, je trouverai bien à coucher quelque part la première nuit.

Saint-Sauveur, qu'attendait à Versailles l'hôtel, alors inhabité, d'une de ses parentes, situé dans une des rues qui avoisinent la cathédrale, — faubourg Saint-Germain de l'endroit, — m'offrit une chambre, s'excusant de ne pouvoir la mettre à ma disposition que jusqu'au surlendemain, jour où sa famille devait venir se joindre à lui.

J'acceptai, naturellement; et nous voilà, quelques instants après, installés dans une fort belle habitation, qui datait du grand siècle, avec des fenêtres donnant sur une rue dont l'aspect solitaire et froid pouvait laisser supposer qu'on se trouvait dans quelque coin de province, à quelques centaines de lieues de Paris.

Pauvre Saint-Sauveur! dont la mort si triste et si dramatique, il y a quelques années, a ému tout Paris; je lui ai toujours été reconnaissant de m'avoir donné, à Versailles, ce premier asile.

La blessure de mon frère s'était cicatrisée; mais sa réouverture devait lui être fatale. Il était également arrivé à Versailles afin de se mettre, lui aussi, à la disposition de son ancien chef, le ministre des Affaires étrangères.

Il devait, peu après, seconder le comte de Saint-Vallier dans sa pénible mission à Nancy. Mon frère s'était luxueusement logé, dans deux pièces, qu'il avait eu la bonne fortune de trouver, sous les toits de la maison qui porte le n° 2 de la rue des Réservoirs. Il me céda une de ses deux pièces : j'étais sauvé, au point de vue du *couvert;* quant au *vivre,* nous venions à bout de déjeuner et de dîner en achetant la complaisance d'un

garçon de l'hôtel des Réservoirs, qui nous apportait des plats quelconques, que nous mangions debout, sur le coin d'une cheminée. Les tables, il n'y fallait pas songer! Elles étaient retenues à l'avance, depuis le matin jusqu'au soir; car les mangeurs s'y succédaient sans interruption. Et lorsque les derniers couverts étaient enlevés, on remplaçait les nappes par des matelas : le réfectoire se transformait en dortoir. M. Arsène Houssaye et son fils ont assez mal dormi pour ne pas en perdre le souvenir.

C'est dans les deux modestes chambres de la rue des Réservoirs que j'ai passé les derniers moments de vie commune avec mon frère. Un jour que nous causions tous deux, accoudés à l'appui de la fenêtre, constatant combien, en si peu de temps, les ruines s'étaient amoncelées autour de nous, et combien l'avenir semblait gros de tristesses et de malheurs; nous demandant s'il nous serait donné de voir notre pays reprendre le premier rang, si le calme et le bonheur pourraient jamais rentrer en France..., une hirondelle pénétra dans la chambre, et sans se frapper contre les murs, tomba exténuée sur la couverture du lit. Pauvre petite bête! incapable de faire un mouvement, elle nous regardait fixement avec ses petits yeux noirs brillants de terreur, son corps était secoué par les battements de son cœur.

Je n'ai pas besoin de dire, je pense, que nous ne nous approchâmes même pas du lit, afin de ne pas effaroucher la pauvre voyageuse, la première que nous voyions de l'année.

Après vingt minutes de repos, elle reprit son vol, fit deux fois le tour de la chambre, en rasant le plafond, puis enfila la fenêtre, et disparut.

Les augures romains eussent, sans difficulté, expliqué le présage; mais, comme malheureusement, nous n'en avions pas un sous la main, nous dûmes nous borner à souhaiter que cette petite messagère des dieux, qui pour nous était celle du printemps, c'est-à-dire de la vie succédant à la mort, nous apportât l'espérance.

Après le siège, l'Administration du chemin de fer de l'Ouest avait, avec une grande promptitude, toute patriotique, rétabli les communications, qui devaient faciliter le ravitaillement de la capitale; mais, lorsque le gouvernement se sauva à Versailles, le service, entre Paris et Versailles, se ralentit sensiblement.

Le 26, à 3 h. 30 min. du soir, 200 hommes environ du 131e bataillon de la garde nationale, obéissant au Comité central, étaient venus occuper la gare Saint-Lazare.

Le 31, les communications étaient coupées entre Paris et Versailles, grâce à l'ordre suivant :

« Par ordre de la Commune de Paris, le service des voyageurs de la ligne de Versailles (R. D.) a été suspendu au départ de Paris, à dater d'aujourd'hui 31 mars.

« Ci-après copie textuelle de cet ordre :

« ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

« 30 mars 1871.

« Mon commandant, jusqu'à nouvel ordre, veuillez « vous opposer, par décision de la Commune, à tout « départ de train de voyageurs pour Versailles.

« *Le général commandant la place,*

« *Signé :* JULES BERGERET. »

Les communications télégraphiques devaient être également interrompues entre Paris et Versailles; voici l'ordre donné à la même date, 30 mars 1871 :

Je tiens ces documents de la gracieuse obligeance de la Direction du chemin de fer de l'Ouest, qui, sur ma demande, a bien voulu les faire copier sur ses livres :

« Hôtel de Ville, 30 mars 1871.

« Ordre formel est donné de couper à l'instant les fils télégraphiques entre Paris et Versailles.

« 7 h. et demie soir.

« Paris, le 30 mars 1871.

« *Le gouverneur de l'Hôtel de Ville,*
« *Membre de la Commune,*

« *Signé :* ASSI.

Enfin, dans la soirée du 30 mars, l'ordre dont ci-après copie, était communiqué au chef de gare d'Ouest-Ceinture :

« ORDRE DU COMITÉ CENTRAL.

« Faire arrêter tous les trains se dirigeant sur Paris, à Ouest-Ceinture.

« Mettre un homme énergique, avec un poste jour et nuit. Cet homme devra avoir une poutre, pour monter la garde. A l'arrivée de chaque train, il devra faire dérailler, s'il ne s'arrête pas!

« Pour le comité :

« *Le chef de légion,*

« HENRY. »

Il était impossible d'agir d'une façon plus fraternelle! Mettre le chauffeur et le conducteur d'un train, qui ne se serait pas conformé à la consigne en état d'arrestation, à l'arrivée en gare, c'eût été trop débonnaire! Faire dérailler le train, tout culbuter, provoquer au besoin la mort d'un grand nombre de voyageurs, c'était plus expéditif et plus conforme aux sentiments de Liberté, d'Égalité et de Fraternité du citoyen Henry.

Le service de la ligne de Ceinture avait continué; mais il fut complètement suspendu entre Paris Saint-Lazare et Auteuil, le 7 avril à 4 heures du soir, à cause des projectiles qui tombaient sur la voie, pendant la lutte engagée entre les troupes de Versailles et les gardes nationaux fédérés de Paris.

Ce fut le 22 mai que la gare Saint-Lazare fut occupée par les troupes de Versailles. La circulation fut rétablie sur la voie descendante de Versailles, le

28 mai, à 8 h. 30 min. du matin. La voie unique, temporaire, établie, depuis le 26 mai, entre Paris, Saint-Lazare et Asnières était supprimée.

Versailles n'était donc pas facile à atteindre, lorsque la Commune eut pris ses mesures pour isoler Paris et le soustraire à l'influence de la province qu'elle ne trouvait pas assez réactionnaire. Ce fut alors que les lacunes de nos réseaux ferrés, au point de vue militaire, sautèrent cruellement aux yeux et firent comprendre aux plus ignorants, en matière de stratégie, l'impossibilité dans laquelle on s'était trouvé de disputer à l'ennemi le cœur même de la France.

Coupé de ses communications directes avec Paris, Versailles ne correspondait avec le réseau de l'Ouest que par les lignes de Lyon et d'Orléans. Il fallait donc pour gagner Versailles, ou passer par Saint-Denis et Conflans, ce que faisaient bien des gens, ou rejoindre l'omnibus frété par la poste qui partait de la station de Villeneuve-Saint-Georges, occupée par les Bavarois.

On rencontrait à cette gare des officiers, dans une tenue irréprochable, coiffés de casquettes bleu de ciel et gantés de frais; ils laissaient traîner leur sabre, selon la mode allemande, que je souhaite de ne pas voir adoptée par les officiers de l'armée française.

Les officiers bavarois regardaient silencieusement passer les émigrants. L'intérieur des omnibus était exclusivement réservé aux colis postaux; les dames elles-mêmes devaient monter sur l'impériale, où cinq

ou six places seulement restaient à la disposition des voyageurs.

On traversait la Seine, pour gagner Athis, d'où l'on voyait la vallée de la Bièvre et, dans le lointain, Ferrières, la somptueuse résidence des Rothschild.

Par un beau jour d'avril, cette promenade eût été charmante, si elle n'eût été attristée par les carcasses des villas démolies par les assiégeants, qui en avaient pris le bois pour se chauffer.

De temps en temps on rencontrait des excavations peu profondes, qui avaient servi d'abri aux Allemands ; c'était à quoi se réduisaient ces fameux ouvrages de circonvallation dont ils avaient entouré Paris.

Le premier poste français se trouvait à Palaiseau. Un capitaine, tapi, avec une vingtaine d'hommes, dans un coin, s'élançait en brandissant sa canne pour intimer l'ordre d'arrêter. Il se bornait du reste généralement à demander, avec courtoisie, aux voyageurs, les nouvelles dont il était aussi sevré que s'il eût été au fond du Kamtschatka, tant la guerre et l'insurrection avaient tout désorganisé.

On s'engageait ensuite dans la riante vallée de la Bièvre, qui conduisait à Versailles, où l'on entrait comme dans un moulin... ouvert.

Comme je viens de le dire, il était autrement difficile de s'y loger, quoique le séjour des Prussiens y eût fortement développé la spéculation des garnis.

Un de mes amis, D'Orcet, qui rédigeait la correspondance C. de l'*Agence Havas*, dut se contenter d'une cuisine qu'il était bien aise d'avoir trouvée, et qu'il

avait dû disputer à prix d'or à l'épicier Ulysse, son propriétaire. Il couchait dans un coin et dînait sur le fourneau, qui lui servait de table. Combien d'autres étaient logés à la même enseigne!

Les administrations, surtout celles des journaux, qui quittaient Paris les unes après les autres, s'étaient casées d'une façon aussi grotesque. A la fin, il n'y avait plus de place, et l'on n'en trouvait à aucun prix dans la ville.

Le *Temps* s'imprimait à Saint-Germain et ainsi des autres, etc.

L'*Agence Havas* était le seul organe de publicité qui fonctionnât régulièrement et eût des communications fréquentes avec Paris, grâce à un rédacteur très intelligent, qui y était resté et était en relations avec Varlin, délégué à l'Hôtel des Postes ; mais en revanche quelle installation! Rédacteurs, copistes et imprimeurs étaient entassés dans un galetas du quartier populaire, où avaient logé les Prussiens, et D'Orcet me contait en riant, que des punaises prenaient sa plume pour un mât de cocagne; le fait se reproduisait souvent, tant elles pullulaient. Alors tout le travail était suspendu pour voir quelle serait celle qui décrocherait la timbale; et l'on s'écriait : « Vive la punaise patriotique! »

En effet, ces punaises étaient gorgées du sang de l'ennemi et étaient restées maîtresses du champ de bataille.

Il fallait que les communards fussent de bien tristes soldats, pour laisser à M. Thiers le temps d'agir et de

constituer l'armée qui devait les battre. Tout manquait pour entreprendre un siège que les Prussiens n'avaient pas osé tenter. Les soldats prisonniers, qui revenaient d'Allemagne, étaient dans un état navrant et l'on n'avait rien qui ressemblât à de l'artillerie de siège. Un beau jour, l'esplanade du château se trouva couverte de canons envoyés des places de l'Océan. Il y avait là quelques grosses pièces de marine toutes neuves; mais la plupart des autres dataient du XVIIe et même du XVIe siècle, et n'étaient bonnes qu'à figurer dans un musée.

Si pendant ce temps les fédérés avaient eu quelques troupes disciplinées et capables de se servir de l'excellent matériel qu'ils possédaient, il eût été bien facile de forcer M. Thiers à décamper une seconde fois.

Ce fut sans doute ce qui inspira à Rossel sa tentative contre Versailles; mais il ne connaissait que les soldats réguliers et ne se doutait pas de ce que pouvaient être au feu les troupes qu'il commandait alors. Aussi paya-t-il cette ignorance de sa vie.

Le matin, à Versailles, on faisait ses affaires, — tristes affaires! — L'après-midi on se réunissait dans le parc, à la musique. Tout cela entrecoupé de va-et-vient, de conversations, de visites, de déjeuners et de dîners, à toute heure du jour. C'était enfin un désarroi général.

La grande promenade était les buttes de Satory; on faisait cette excursion afin de constater si la colonne Vendôme était toujours debout.

Un jour on ne la vit plus! Ce fut l'apogée de la Com-

mune, mais aussi le commencement de sa décadence. Les troupes qui devaient la réduire étaient, tant bien que mal, réorganisées par le maréchal de Mac-Mahon qui circulait dans Versailles, droit et svelte comme un jeune homme, et semblait porter légèrement la blessure reçue à Sedan.

Le triomphe qu'il allait remporter sur les communards devait être la triste compensation d'un désastre qu'il eût pu éviter, s'il eût eu plus d'initiative, de fermeté et de prévoyance : lui, qui s'était honoré, au Sénat, en refusant seul de voter la loi de sûreté générale, ne sut pas résister, comme soldat, à l'influence de l'Empereur, et comprendre que son premier devoir de général n'était pas d'escorter des fourgons impériaux.

Mais ce n'avait pas été sans de grandes hésitations que M. Thiers avait confié au maréchal le commandement des troupes qui devaient reprendre Paris.

Il n'avait pas voulu entendre parler du général Vinoy, et pour cause. Ducrot n'avait manifesté aucun désir de prendre une part effective à cette guerre civile ; il avait accepté néanmoins de se rendre à Cherbourg, afin de diriger sur Versailles, aussi vite que possible, les prisonniers que M. Thiers avait prié l'empereur d'Allemagne de nous renvoyer dans le plus bref délai et qui nous arrivaient, par mer, afin d'éviter les lenteurs des lignes ferrées, sur lesquelles on avait détruit et fait sauter un grand nombre de travaux d'art.

D'autres convois de nos soldats prisonniers arrivaient également à Versailles par Lunéville.

M. Thiers avait donc jeté les yeux sur le maréchal de Mac-Mahon, qui devait être son collaborateur dans la petite comédie qu'il avait préparée, comédie que les Parisiens allaient transformer bientôt en drame sanglant: ce dont il commençait à se douter.

Mac-Mahon, prisonnier en Allemagne, n'avait pas reparu devant le front des troupes depuis le 2 septembre précédent, depuis les désastres de Sedan ; et l'on était à la fin de mars. Thiers était donc, je le répète, fort inquiet ; il ne savait pas comment les troupes accueilleraient le maréchal, ses appréhensions allaient même jusqu'à craindre qu'on ne le sifflât.

Beaucoup de ceux qui reprochaient à Bazaine d'avoir décidé l'écrasement de la France, associaient le maréchal à la responsabilité des désastres et pensaient, comme devait dire Bazaine au cours de son procès à Trianon, que si on l'accusait d'avoir perdu la Lorraine, on pouvait, avec tout autant de raison, accuser Mac-Mahon d'avoir perdu l'Alsace. Nos pauvres soldats, traînés de Metz et de Sedan dans les prisons d'Allemagne, de quel œil allaient-ils revoir cet ancien chef replacé à leur tête, non plus pour combattre des Allemands, mais leurs compatriotes ?

L'anxiété était grande : aussi M. Thiers se décida-t-il à tâter le pouls de l'opinion.

Une grande revue fut décidée. Mac-Mahon devait défiler devant tous les hommes et l'on verrait bien, à leur attitude, le parti qu'il fallait prendre.

Les troupes furent donc massées dans la Grande-Avenue qui s'étend de l'Avenue de la Reine jusqu'à

Trianon et Mac-Mahon passa devant les troupes sans provoquer de manifestations, ni sympathiques ni répulsives. C'était un grand point d'acquis.

Après la revue, on eut soin de renvoyer les troupes, le plus vite possible, au camp de Satory, où l'on défendait tout contact avec la population de la ville.

M. Thiers avait peu de confiance dans l'enthousiasme qu'il leur inspirait et craignait toute influence, autre que celle de leurs chefs immédiats.

Il est à noter que jamais gouvernement ne posséda moins de prestige que l'Assemblée de Versailles, dont M. Thiers était la tête.

On faisait des gorges chaudes des démêlés de Mme Thiers et de Mlle Dosne avec leurs fournisseurs. Et quant à l'Assemblée qui, nommée pour faire la paix, s'était érigée, de sa propre autorité, en Convention réactionnaire, les troupes qui arrivaient avaient bien plus envie de la mettre à la porte que de combattre la Commune.

Ce mépris et cette désaffection régnaient jusque dans les rangs de ces braves marins qui avaient été les héros du siège, et dont elle voulait faire ses prétoriens.

Rien n'égala, si ce n'est l'attitude des Parisiens en voyant défiler les otages qu'on allait fusiller rue Haxo, la férocité avec laquelle la populace versaillaise accueillait les convois des prisonniers communards qui, lorsque la lutte fratricide touchait à sa fin, arrivaient de plus en plus nombreux.

Si les soldats qui les escortaient pouvaient les ga-

rantir contre les voies de faits, ils ne pouvaient leur éviter les invectives et les insultes qu'on leur prodiguait, jusqu'au seuil des prisons.

Comme ces prisons furent bientôt pleines, l'on transforma les vastes bâtiments souterrains de l'Orangerie en prisons supplémentaires. Les badauds s'amusaient, accoudés sur les balustrades, à contempler tous ces malheureux, qu'on laissait, à certains moments, circuler dans la première partie du jardin, qui forme un bas-fond, sous l'œil des factionnaires, fusil chargé.

Beaucoup d'entre eux profitaient de ces quelques moments de détente pour venir laver au bassin du jardin leurs mouchoirs ou leurs chemises, enfin les misérables nippes dont ils avaient pu se charger.

Pour peu qu'on prêtât l'oreille aux conversations qui se tenaient autour des balustrades, on entendait, à tout moment, des réflexions d'un cynisme prud'hommesque qui faisaient à la fois rire et hausser les épaules. C'était, comme au Jardin des Plantes, lorsque la foule croit devoir narguer les pauvres ours qui n'en peuvent mais, et qui, couchés sur le dos, tenant leurs pattes de derrière dans celles de devant, insensibles à toutes les insultes, ouvrent la bouche dans l'espérance d'attraper un morceau de pain.

Un jour, semblables à des êtres mus par un courant électrique, tous les mangeurs de la grande salle de l'hôtel des Réservoirs furent sur pied et les chambres se vidèrent : « Rochefort! Rochefort! » s'écriait-on de tous les côtés.

En effet, c'était Rochefort, précédé par la renom-

mée, qui apprenait son arrivée, bien que la voiture qui l'amenait fût encore loin.

Quitter sa table, jeter sa serviette, et se joindre à la foule, qui grossissait d'instant en instant dans la rue, fut pour tous ceux qui étaient à l'hôtel l'affaire d'une minute.

Seul dans un petit omnibus de chemin de fer, Rochefort était escorté d'une garde nombreuse. Arrêté à Meaux par les autorités allemandes, celles-ci l'avaient conduit elles-mêmes à Saint-Germain où elles l'avaient livré au général de Galliffet.

Rochefort, dont la santé, à cette époque, était assez mauvaise — car il avoue que ce sont les longues purgations du mal de mer et le climat de Nouméa qui lui ont sauvé la vie et rendu la santé, — Rochefort, pâle, maigre et défait, avait véritablement l'air malade. Il n'en regardait pas moins froidement, et avec un regard très énergique, la foule qui suivait sa voiture depuis son entrée en ville, et qui faisait la boule de neige.

Rochefort, ayant un jour une polémique avec un individu peu lettré, qui enfin, exaspéré, lui avait envoyé un cartel, en lui laissant le choix des armes, avait répondu le lendemain, dans son journal : « C'est bien, j'accepte le combat. Quant aux armes, je choisis l'orthographe... c'est vous dire que vous êtes mort. »

Les menaces, les insultes et les blasphèmes sont, paraît-il, plus inoffensifs que l'orthographe, puisque Rochefort est arrivé vivant à son lieu de détention.

Puisque je parle de Rochefort, je veux encore citer

un des mots de cet écrivain d'esprit inépuisable :

Victor Hugo le visitait souvent dans sa prison et lui avait offert d'être son défenseur.

Rochefort avait refusé, car il pensait sagement que la manière dont Victor Hugo entrevoyait la défense était sa condamnation à mort.

Un jour, Victor Hugo lui dit que M. Thiers croyait savoir que lui, Rochefort, était disposé à écrire l'histoire de l'Empire, et que, dans ce cas, M. Thiers lui ferait donner toutes les facilités imaginables en livres, documents, etc., etc.

— Répondez à M. Thiers, dit Rochefort, que je suis comme l'éléphant : je ne produis pas en captivité.

Un matin, par un magnifique soleil de printemps, de noires colonnes de fumée s'élevèrent au-dessus de Paris; puis elles grimpèrent en faisceaux sinistres terminés à une hauteur prodigieuse par un immense champignon.

Rien ne saurait donner une idée de ce bouquet de feu d'artifice, noir comme de l'encre; rien, pas même l'opacité terrifiante des colonnes de fumée qui précèdent les éruptions du Vésuve et de l'Etna.

Ce champignon envahit tout le ciel, et se balança de longues heures. Alors cette œuvre géante d'un nain se teinta de rougeurs sombres.

C'était fini.

CHAPITRE VIII

LA COMMUNE ET L'ALLEMAGNE

Un épisode des perquisitions. — La colonne Vendôme. — Les aventures d'une statuette. — Il y a du Prussien là-dessous. — M. Washburne. — Un déjeuner avec Eudes. — Le baron de Billing. — Les aveux de M. de Bismarck. — Le général Cluseret. — Une lettre du frère de l'Empereur. — Conclusion.

Le désir de rassembler sous un même titre les impressions que m'a laissées ma vie de Versailles, m'a entraîné à anticiper sur les événements.

Je reviens donc un peu en arrière, non pas pour raconter les opérations militaires qui continuaient, mais pour faire connaître un épisode des perquisitions qui accompagnèrent les arrestations d'otages.

Dans les premiers jours d'avril, Ferré, qui recevait à la Préfecture un nombre incalculable de lettres de délation, anonymes ou autres, fut frappé par l'une d'entre elles. Elle était envoyée par un ouvrier, se disant emballeur, et qui déclarait avoir été employé à effectuer le déménagement de tous les meubles, caisses, etc., appartenant au maréchal Bazaine. Il

ajoutait que le tout avait été transféré rue Chaptal, tel n°, tel étage, et que l'appartement avait été loué au nom d'une comtesse espagnole ou portugaise.

Ferré crut devoir prendre en considération cet avis, et faire le nécessaire pour s'approprier les papiers et documents du maréchal.

Ne voulant pas confier cette mission à un agent subalterne, il pria un des jeunes employés aux archives de la Préfecture, sous les ordres de Jeunesse, fort intelligent et très dévoué, de se rendre lui-même à l'adresse indiquée, le munit d'un ordre de perquisition et le fit accompagner par l'un des agents de la Préfecture. Le jeune employé aux archives se rendit à dix heures du soir à la maison indiquée.

— N'avez-vous pas, demanda-t-il à la concierge, un appartement de votre maison loué à une comtesse étrangère?

— Oh! non, Monsieur; nous n'avons rien de cette sorte.

— Mais nous avons reçu l'avis qu'une comtesse espagnole vous a loué un appartement après le 4 septembre, et qu'on a empilé dans cet appartement tout le mobilier et les effets personnels du maréchal Bazaine.

— Oh! non, Monsieur. Nous ne connaissons pas le maréchal Bazaine, et nous n'avons rien dans la maison qui lui appartienne. On est déjà venu nous questionner à ce sujet; mais nous avons répondu que nous ne savions pas ce qu'on voulait dire.

— Prenez garde, Madame. Je suis délégué par la Préfecture de police. Réfléchissez bien. Si vous persistez à nier en cherchant à tromper l'autorité, comme vous semblez l'avoir déjà fait, nous serons contraints de mettre votre mari en état d'arrestation.

Le mari, qui était dans la loge, mais qui paraissait affairé à ranger une armoire, ne prenant aucune part à la conversation, fit à sa femme un signe qui n'échappa pas aux envoyés de la Préfecture. La concierge, hésitante et assez troublée, dit alors :

— Mon Dieu ! une comtesse ! Nous en avons bien une qui a loué l'appartement du troisième ; mais depuis qu'elle nous a donné le *dernier adieu*, nous ne l'avons jamais revue. On a emménagé ses meubles, elle doit venir *quand tous les événements seront finis*.

— Veuillez nous remettre les clés : nous allons visiter l'appartement.

— Je n'ai pas de clés ; cette dame les a emportées. Je ne peux pas vous ouvrir.

— Eh bien ! nous allons faire venir un serrurier.

Un serrurier arriva en effet ; on s'était muni de bougies et la porte, à deux vantaux, ayant été ouverte, le jeune délégué, son acolyte, la concierge et le serrurier pénétrèrent dans l'appartement.

Ce n'était pas un appartement, mais un entassement de meubles, de tableaux, de caisses empilées les unes sur les autres, un véritable capharnaüm.

On visita la première pièce, puis la seconde, la troisième, et ainsi de suite.

On constatait bien la présence d'un riche mobi-

lier, mais rien ne prouvait qu'il appartînt à Bazaine.

Le délégué allait se retirer lorsqu'il aperçut deux caisses, recouvertes de plusieurs autres, qui, plates et allongées, cerclées de fer, ne pouvaient être que des cantines. Il les fit découvrir, elles portaient en lettres de couleur : « Armée du Mexique. »

Le doute n'était plus permis. Le serrurier reçut l'ordre d'ouvrir les caisses; elles étaient bondées de papiers de toute sorte, volumineuses correspondances en espagnol, documents officiels à grosse écriture, paquets de lettres privées, parmi lesquelles on découvrit immédiatement des lettres de l'Impératrice à la maréchale, des lettres de l'Empereur à Bazaine; enfin toutes les archives politiques et privées de la campagne du Mexique.

Cette découverte engagea les envoyés de la Préfecture à continuer leurs perquisitions avec un soin minutieux.

On trouva deux épées que des chefs vaincus avaient remises à Bazaine; on trouva même le bâton de velours du maréchal; mais les deux caisses de papiers étant les seules qui eussent quelque intérêt, elles furent descendues, chargées sur une voiture et portées à la Préfecture.

Ferré se réjouissait d'avance à l'idée de tous les secrets que cette correspondance allait lui dévoiler. Aussi les précieuses caisses furent-elles soigneusement placées dans un petit réduit attenant à son bureau. Bazaine était, avec Mac-Mahon et bien d'autres, un de ceux que les décrets de la Commune avaient mis hors

la loi, comme ayant participé aux responsabilités de l'Empire et contribué à amener l'étranger sur le sol de la patrie.

Mais la vie vertigineuse que l'on menait à la Préfecture ne laissa pas le loisir de dépouiller les documents saisis.

Bazaine, sa famille, les intéressés ne surent jamais ce qu'ils étaient devenus; et lors du procès de Trianon, il parut dans les journaux plusieurs petites notes insidieuses que des amis firent passer afin de tâcher de découvrir le sort de ces papiers.

La vérité est que n'ayant pas été examinés, ils restèrent dans leur première place près du bureau de Ferré et furent consumés lors de l'incendie de la Préfecture.

Je tiens l'anecdote de la bouche même de celui qui, aujourd'hui, croit pouvoir parler librement et fut chargé par Ferré d'opérer cette perquisition [1].

Quant au mobilier, on avisa, pour qu'il fît le nécessaire, Jules Fontaines, directeur des Domaines de la Commune.

Ce fut peu de jours après que la Commune décréta la chute de la colonne Vendôme, mesure parfaitement idiote d'ailleurs.

Je ne surprendrai personne en révélant qu'il est infiniment plus facile et plus rapide d'abattre une colonne que de l'élever.

Pour faire tomber le bronze orgueilleux, le mirli-

1. Actuellement un des rédacteurs les plus autorisés de l'*Intransigeant*.

ton héroïque et sublime qui, racontant nos victoires sur les Prussiens, restait, en somme, au milieu de Paris comme une fiche de consolation, il suffisait de tailler sa base en biseau, comme un sifffet.

On y mit des ouvriers.

Beaucoup de membres de la Commune étaient complètement opposés au déboulonnement de la colonne Vendôme et à sa chute. Jourde, ne pouvant pas lutter ouvertement contre une volonté qui semblait venir de très haut, espérant qu'en gagnant du temps l'on penserait à autre chose, avait entièrement cessé le paiement des ouvriers qui travaillaient à cette œuvre de destruction.

Si l'on dit : « Pas d'argent, pas de Suisses, » l'on peut appliquer ce dicton aux Français et surtout aux Parisiens ; mais le délégué à la guerre ayant provoqué de la Commune l'ordre formel de terminer l'opération de suite, on fit dire à Jourde que, s'il ne voulait pas payer les ouvriers, on irait chercher l'argent de force et qu'on le fusillerait contre un des murs de son bureau.

Il n'y eut plus à hésiter : c'était péremptoire ! La colonne tomba sur un lit de fagots et de paille, dans la direction de la rue de la Paix; elle s'était naturellement brisée en plusieurs morceaux, gros cylindres couchés les uns à côté des autres.

Il était facile de constater dans la population qui assistait à ce spectacle deux courants d'opinion bien différents. La masse était contre cet affront que des Français s'infligeaient à plaisir à eux-mêmes. Quelques-

uns seulement, véritables énergumènes, guidaient toutes les manœuvres avec un enthousiasme bien suspect.

Après la chute de la colonne, ils s'acharnèrent sur le bronze qui s'était éventré, mettant à nu le massif de pierres qui forme l'intérieur du monument.

M. Drumont a dit dans la *France juive* que des officiers prussiens assistèrent du balcon du Ministère des Finances à ce spectacle : c'est du Ministère de la Justice qu'il aura voulu dire.

Il ajoute que la Prusse garda comme trophée la Victoire d'argent qui était placée dans la main de l'Empereur, et qui, malgré toutes les recherches, n'a jamais pu être retrouvée.

Je crois qu'on a induit M. Drumont en erreur. Des officiers prussiens ont assisté en effet à la chute de la colonne de différentes fenêtres de la place Vendôme; mais ce n'est pas une raison pour que la Prusse, qui faisait renverser ce témoignage de nos victoires, ait fait prendre la petite statuette d'argent massif qui a été remplacée, sur la colonne actuelle, par une semblable en bronze.

Elle fut ramassée par un jeune docteur en médecine, qui l'emporta chez lui dans l'enthousiasme du premier moment.

Quelques jours après, il trouvait la pièce compromettante; et lorsque les Versaillais entrèrent dans Paris, sa maîtresse, qui avait partagé avec lui toutes les espérances et les déboires de la Commune, cacha la petite Victoire d'argent dans ses jupons et ses

robes au fond d'une malle et l'emporta en Angleterre.

Cette amie, une des charmantes actrices les plus applaudies d'un de nos premiers théâtres parisiens, pourrait dire, au besoin, si c'était intéressant pour l'histoire, ce qu'ils ont fait, à Londres, de la statuette qui est restée, sans aucun doute, entre les mains des geôliers de Sainte-Hélène. Si elle n'a pas été fondue dans quelque arrière-boutique de White-Chapel, elle figurera probablement, un de ces jours, dans un des musées britanniques. Dans ce dernier cas, il est bon que l'on sache comment elle y sera parvenue.

Lorsqu'on apprit dans le public le décret de la Commune relatif à la colonne, ce ne fut qu'un cri en France. « Évidemment, il y a du Prussien là-dessous ! » Avouons que le soupçon était plausible. Si les Prussiens, après avoir conquis Paris, s'y étaient installés, ils auraient été excusables de vouloir démolir la colonne, comme ils furent excusables en 1815 de vouloir faire sauter le pont d'Iéna, comme nous serions excusables, si nous allions faire un tour à Berlin, d'abattre les monuments qui racontent nos défaites.

C'est une manie bien humaine qui fait d'ailleurs hausser les épaules aux philosophes ; mais, dans les armées, les philosophes sont excessivement peu nombreux.

Il était donc naturel qu'en voyant des Français accomplir ce qui devait réjouir les cœurs des Allemands, l'opinion se dît : « Il y a du Prussien là-dessous. »

Je crois que ce serait calomnier les hommes de la Commune que de dire qu'ils obéirent soit à un ordre formel de l'Allemagne, soit même à un désir de lui être agréable. Mais ce qui n'est pas calomnier la Commune, c'est de prétendre que l'Allemagne agit sur elle. Et pourquoi d'ailleurs n'aurait-elle pas agi sur Paris, l'Allemagne, puisqu'elle agissait sur Versailles? Puisque depuis dix-huit ans, elle a continuellement agi sur la France, débarrassée de sa présence, puisqu'il n'est pas un seul de nos hommes d'État qui ne se préoccupe avant tout, non pas de ce qu'on pense, mais de ce qu'on veut à Berlin. Et puisque ce sera toujours ainsi jusqu'à ce que la France ait reconquis son prestige ou perdu définitivement les restes d'influence européenne auxquels elle se cramponne, avec l'énergie du désespoir.

Lorsque le calme fut rétabli; lorsque les haines furent, non pas apaisées, mais assoupies, l'idée d'une intervention de l'Allemagne dans nos discordes perdit faveur. Et aujourd'hui tout le monde croit que les Allemands se contentèrent d'assister avec énormément d'intérêt à nos luttes, sans les attiser et sans vouloir les diriger. C'est là une erreur et je vais essayer de le démontrer.

J'ai déjà dit, en parlant des négociations politiques qui avaient eu lieu pendant le siège, entre les généraux Trochu et Burnside, combien j'avais pu me rendre compte, au cours de ces entrevues, de l'hostilité du ministre des États-Unis, M. Washburne, à notre égard. Autant le général Burnside nous témoigna de

sympathie, autant M. Washburne paraissait en ressentir pour nos ennemis victorieux. Encore un exemple, pris sur le vif, de cette vérité, que le Français a été prédestiné par le créateur au rôle de dupe.

Sans nous, l'Amérique appartiendrait peut-être encore à l'Angleterre. Sans la naïve noblesse française, les Anglais seraient probablement venus à bout de leurs sujets, révoltés à cause de droits fiscaux sur le thé ou papier. Nous pouvons nous dire que nous avons presque fait l'Amérique. Elle s'en souvenait à ce moment pour acclamer la Prusse.

L'Italie, cette fille née dans notre sang, lui donnait l'exemple d'une ingratitude encore plus répugnante, puisque le bienfait était plus récent.

M. Washburne trouvait mille manières de nous témoigner son antipathie : une, entre autres, qui me frappa, car elle était ingénieuse, et quasi italienne.

Il recevait les journaux américains. Lorsqu'il nous en donnait communication, il avait bien soin de rayer d'un trait d'encre ce qui pouvait particulièrement nous intéresser.

Après la guerre, l'empereur Guillaume le combla de faveurs; il lui envoya son portrait en pied; il n'avait volé ni les faveurs, ni le portrait.

Ce que j'ai dit de M. Washburne, je le répète; mais je dois toutefois ajouter qu'il fut comblé des faveurs et qu'il reçut le portrait, non pas après la guerre, mais après la guerre et la Commune.

Lorsque l'histoire jugera avec impartialité les événements qui se sont passés à cette époque, elle qua-

lifiera la conduite de M. Washburne à l'égard de la France du nom qu'elle mérite. Seul agent diplomatique qui soit resté à Paris pendant le siège et la Commune, Washburne n'a agi de la sorte que parce qu'il représentait de graves intérêts, les intérêts allemands.

Il voulait, pendant nos défaites et nos désastres, les servir d'une façon d'autant plus efficace que, représentant d'un gouvernement républicain, on pouvait le croire spectateur indépendant et désintéressé des luttes entre le royaume d'Allemagne et l'empire français.

M. Washburne, en communication continuelle avec les Allemands pendant le siège, les a, depuis les premiers jours, tenus au courant de tout ce qu'ils pouvaient avoir intérêt à connaître. Il a aidé de tous ses efforts nos insurrections, nos luttes intérieures. Il a empêché qu'un armistice nous fût accordé et qu'on pût terminer la guerre dès le mois de novembre, ce qui aurait pu avoir lieu sans l'insurrection du 31 octobre.

Après avoir répandu ses agents perturbateurs dans Paris, il les a soustraits, en plein siège, en plein investissement, en leur faisant traverser les lignes ennemies avec des laissez-passer prussiens.

Et lorsque, à la fin de la Commune, les Versaillais se rendirent à Mazas, où ils croyaient trouver Cluseret, l'un des protégés du ministre américain, Cluseret, que la Commune avait fait enfermer, s'était envolé.

Qui lui avait ouvert les grilles? Encore Washburne,

qui, pour la troisième fois depuis quelques mois, le faisait évader.

De nombreux ouvrages ont été écrits sur la Commune; par quel phénomène d'aberration leurs auteurs n'ont-ils jamais cherché à se rendre compte de l'impulsion qu'a pu donner l'Allemagne à notre guerre civile, du rôle occulte qu'elle a joué dans Paris, faisant tuer nos soldats, nos concitoyens, renverser et incendier nos monuments ?

Trente-cinq mille des nôtres, et pour la plupart de nos meilleurs ouvriers, sont morts, déplaçant ainsi le centre de cette production, connue dans le monde entier sous le nom d'*article de Paris* et qui s'est transportée à Berlin.

Non seulement ces auteurs n'ont pas cherché à mettre en lumière les agissements de l'Allemagne, mais quelques-uns d'entre eux, et des plus sérieux, dont les ouvrages ont fait autorité, M. Maxime du Camp par exemple, ont nié cette participation.

M. Maxime du Camp dit, en parlant de la chute de la colonne[1] :

« Courbet fut condamné à six mois de prison. C'était tout ce qu'il méritait; mais il eut à rembourser les frais de reconstruction de la colonne telle qu'elle était la veille de sa chute, et « la note » s'est élevée à plus de 350 000 francs. C'est avoir payé cher le plaisir de faire une niche à l'histoire de France. »

J'interromps ici la citation de M. Maxime du Camp

1. *Les Convulsions de Paris*, tome II, p. 24.

pour dire que, bien entendu, Courbet n'a jamais payé la fameuse « note » de trois cent cinquante mille francs. On aurait aussi bien pu le condamner à payer un milliard! Ce chiffre aurait bien fait dans le paysage.

L'auteur reprend :

« Bien des personnes de raison droite n'ont pu comprendre qu'il se soit rencontré, en France, des hommes pour accomplir un tel acte de vandalisme, après des défaites dont nous avions souffert, et sous la main même du vainqueur. Leur patriotisme s'est révolté; ils ont supposé une ingérence étrangère à cette vilenie, qui fut exclusivement communarde. Et ils ont cru que la main de la Prusse avait donné l'impulsion.

« L'Allemagne est de taille à se défendre, et je n'ai point mission de plaider pour elle; mais le souci de la vérité doit primer toute considération. Dans les faits de la Commune, j'ai observé, et cherché avec passion, l'ingérence de l'Allemagne : je ne l'ai jamais aperçue. »

Si M. Maxime du Camp ne l'a jamais aperçue, c'est qu'il est probable que l'Allemagne avait intérêt à la bien cacher. Je vais m'efforcer au contraire de prouver que nos ennemis ont mis la main dans toutes nos affaires, et que beaucoup de *vilenies* commises par les communards sont imputables à l'Allemagne.

Les Allemands avaient la force, l'argent, des agents fort adroits, comme M. Washburne par exemple; ils ont profité des menées criminelles de M. Thiers pour se donner quelques jouissances à nos dépens.

Si nous nous sommes battus entre nous, nous

avons, comme toujours, été les malheureux dindons de la farce, et des lugubres farceurs qui nous y ont poussés.

En prenant connaissance des documents que je place sous ses yeux, j'espère que le lecteur verra que, si Versaillais et Parisiens se sont égorgés, les grands vrais coupables sont ceux qui ont allumé le brandon de discorde, et ceux également qui, par intérêt, en ont attisé le feu.

C'est une petite consolation; mais enfin, c'en est une!

J'avais prié, il y a quelques mois, un de mes amis, le baron de Billing, de me mettre en rapport avec le général Eudes auquel, par un concours de circonstances assez bizarres, il avait sauvé la vie.

Invités à déjeuner, nous nous réunissions chez Notta.

Eudes était malade depuis quelques jours, mais cependant encore plein de vitalité tant morale que physique. Rien ne pouvait laisser prévoir que trois semaines après, il aurait cessé de vivre.

Le déjeuner fut des plus intéressants; et naturellement la conversation fit tort à l'excellent menu que nous offrait le baron de Billing. Eudes devait m'envoyer quelques jours après de nombreux documents. La mort l'en a empêché. Afin de rapporter avec toute l'impartialité désirable les principaux points que nous avons traités, j'ai prié le baron de Billing d'être assez aimable pour vouloir bien résumer notre conversation. Il a accédé à ma demande. Je lui cède ici la parole :

« Mon cher Ami,

« Vous me demandez des détails sur un épisode de la vie d'Eudes auquel j'ai été indirectement mêlé. Je vous les donne volontiers, tout en craignant que mon récit ne soit un peu long.

Vous vous souvenez sans doute de l'affaire des pompiers de la Villette, survenue au commencement d'août 1870. La foule se porta vers la caserne, et, dans la bagarre, un pompier fut tué, on ne sut jamais au juste par qui. Eudes, qui se trouvait à une certaine distance du lieu de l'échauffourée, avec un revolver dans sa poche (dont aucune cartouche n'avait été brûlée), fut arrêté, traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort.

« Inutile de vous dire qu'à cette époque, je n'avais jamais entendu prononcer son nom.

« Sur ces entrefaites, un savant de mes amis, aussi modeste que distingué, m'écrivit une longue lettre très bien tournée, dans laquelle il se portait garant de la parfaite honorabilité de son camarade Eudes, et affirmait qu'il était victime d'une erreur judiciaire. Il me suppliait de faire tout mon possible pour sauver son condisciple.

« Ma sœur, Mme de Saulcy, était justement de semaine auprès de l'Impératrice.

« Je courus aux Tuileries, muni de la lettre de M. Lemoine. Sa Majesté, après en avoir pris connaissance, voulut bien envoyer sur-le-champ l'ordre de

surseoir à l'exécution de la sentence de la cour martiale. Le procès d'Eudes devait être revisé ; le 4 septembre vint mettre ce dernier en liberté. On sait le reste.

« M. Lemoine m'écrivit de nouveau une longue lettre, afin de remercier ma sœur d'avoir contribué à sauver la vie de l'ami de sa jeunesse.

« Je conservai, pendant tout le siège de Paris, cette lettre sur la cheminée de ma chambre à coucher, n° 11, rue Royale.

« Pendant la semaine sanglante, elle eut une influence décisive sur les destinées de l'immeuble que j'habitais et qui était alors la propriété du baron Edmond de Carayon La Tour, député de la Gironde.

« Muni d'un sauf-conduit de Jules Favre, après la capitulation, j'étais sorti de Paris un des premiers, appelé en Angleterre par de graves intérêts.

« Comme vous le savez, ma mère n'avait voulu quitter Paris, ni pendant le siège, ni pendant la première moitié de la Commune ; enfin elle s'était décidée à venir nous rejoindre à Brighton, laissant dans son entresol de la rue Royale tout son mobilier, ses collections, son argenterie, ses bijoux, etc., etc.

« Pendant mon séjour à Brighton, je voyais presque chaque jour, dans les journaux anglais, que le général Eudes commandait la Légion d'honneur. Aussi, ai-je eu l'idée de me servir de la lettre de Lemoine pour le cas où les fédérés viendraient occuper notre appartement.

« Lors de l'attaque de Paris par les Versaillais, l'effet de la bien heureuse lettre fut magique. Un capi-

taine fédéré qui avait déjà fait rouler un baril de pétrole sous la porte cochère, le fit enlever, et, au lieu du 11, ce fut le n° 15 de la rue Royale qui fut incendié.

« Les fédérés, c'est une justice à leur rendre, furent d'une probité scrupuleuse, rien ne fut touché; mais, pour être tout à fait impartial et véridique, je dois ajouter qu'il se trouvait parmi eux un artiste, ou en tous cas un connaisseur. J'avais pendu au chevet de mon lit l'unique miniature qu'ait jamais peinte Horace Vernet. Elle représentait mon parrain, le général baron Fagel, le descendant des grands pensionnaires de Hollande, qui fut, pendant plus d'un demi-siècle, ministre des Pays-Bas à Paris. Le portrait était dans un cadre en or massif. A mon retour — après la Commune — je retrouvai le cadre, la miniature seule avait disparu.

« Dix-sept années après, j'étais assis un matin auprès du lit de Rochefort, lorsque le fidèle Jean vint annoncer le général Eudes. Vous pensez avec quelle effusion je le remerciai d'avoir, grâce à son nom, sauvé nos pauvres bibelots auxquels je tiens tant.

« D'excellentes relations s'établirent entre lui et moi, et j'allai lui faire une visite à sa scierie mécanique, rue de Terre-Neuve, près de la place des Pyrénées. A plusieurs reprises je me suis trouvé avec lui, chez Rochefort et ailleurs.

« Environ un mois avant sa mort, Eudes m'ayant demandé de le faire rencontrer avec notre ami Lemoine, qu'il n'avait pas vu depuis 1870, vint déjeuner chez Notta. Comme vous désiriez le connaître, je vous

priai d'être des nôtres. Rochefort, malheureusement, ne put venir ce jour-là.

« Pendant le déjeuner, vous avez interrogé Eudes sur différents personnages ayant fait partie de la Commune, et sur différents faits que je m'abstiens de signaler ici.

« A mon tour, devant Lemoine et vous, j'ai demandé à Eudes s'il avait connaissance d'un épisode relatif à Galliffet, et qui serait arrivé à la porte de la Muette pendant le second siège de Paris. On m'avait affirmé que Galliffet, une nuit, s'étant trop avancé dans le bois de Boulogne, avait été fait prisonnier par les fédérés, et qu'amené devant le commandant du bastion de la Muette, il aurait trouvé moyen de se faire remettre en liberté, après trois heures de captivité!

« Eudes me répondit qu'il n'en savait rien, mais qu'à un certain moment, l'individu qui commandait à cet endroit lui était fort suspect.

« J'abordai ensuite avec lui la question qui, je l'avoue, m'intéressait entre toutes. Oui ou non, l'Allemagne avait-elle des relations avec la Commune?

« Eudes nous répondit qu'il craignait que certains individus eussent été en relation avec M. de Bismarck. Je le pressai de questions sur un fait précis.

« Vous vous souvenez sans doute que j'ai été chargé d'affaires de France à Munich pendant les années 1871-72. Pendant l'automne de 1871, je me trouvai à Bade, et j'y rencontrai un ancien secrétaire de M. de Bismarck, membre de la Chambre des seigneurs de Prusse, catholique fervent, homme des plus honorables, incapable de mentir. Je lui fis à cette époque

la même question : « Selon vous, Bismarck avait-il, oui ou non, des relations avec la Commune? »

« Le gentilhomme prussien me répondit de la façon la plus nette, la plus catégorique que son ancien chef avait été en relation avec certains personnages de la Commune, et m'en donna la preuve suivante :

« Pendant la captivité de l'archevêque, du président Bonjean, et de l'abbé Deguerry, l'impératrice Eugénie, inquiète de leur sort, écrivit à M. de Bismarck une lettre dans laquelle elle le suppliait d'intervenir et de les sauver.

« Le secrétaire de M. de Bismarck m'a affirmé que ce dernier écrivit à l'Impératrice qu'il répondait de leur vie et de n'avoir aucune inquiétude à leur égard.

« Après leur exécution, l'Impératrice, en proie à la plus profonde douleur, écrivit de nouveau à M. de Bismarck une lettre contenant les reproches les plus vifs. Ce dernier, pour s'excuser, lui répondit : « Qu'à son grand regret un changement s'était effectué dans le haut personnel de la Commune, et que malheureusement, lors de l'exécution des otages, ceux avec qui il était en relation n'étaient plus au pouvoir, et que dès lors il avait été sans moyens d'action sur leurs successeurs.

« Je racontai cela à Eudes, qui ajouta : « *Je me souviens que quatre individus furent fusillés pour intelligence avec l'ennemi.* M. de Bismarck a sans doute fait « allusion à ces derniers. »

« Je vous laisse le soin de conclure. Quant à moi, mon opinion est faite. Le jour où nos légions victorieuses entreront de nouveau à Berlin, il ne se trou-

vera pas un homme d'État français pour faire tomber indirectement la colonne de la Victoire ou brûler Potsdam.

« Il suffira, pour nous venger, de retourner contre les vaincus le traité de Francfort.

« Nous respecterons les monuments, mais nous ne laisserons pas un kreutzer en Allemagne.

« Dans l'*Officier d'ordonnance*, vous avez rappelé cette parole de Henri Heine qui connaissait bien ses compatriotes : « L'Allemand naît bête, l'instruction le rend méchant. » Laissez-moi, cher ami, vous en indiquer une non moins précieuse : « Voulez-vous déchirer le cœur d'un Allemand? prenez sa bourse. »

« Souvenons-nous de cette vérité. Moi, qui ai passé de longues années en Allemagne, je puis en attester la profondeur et la parfaite exactitude.

« BILLING. »

« *P.-S.* — Je m'aperçois que j'ai omis un point essentiel. Eudes, au début de notre entretien chez Notta, nous a déclaré de la façon la plus formelle qu'il était absolument étranger à l'affaire du pompier de la Villette, ajoutant qu'il conspirait à cette époque contre le gouvernement impérial; qu'il avait, de concert avec certains amis, préparé un complot parfaitement conçu.

« Eudes ne reculait nullement devant les responsabilités. Plus tard, il a revendiqué hautement certains actes ordonnés par lui, qu'il avait considérés nécessaires

au point de vue stratégique, pendant la semaine sanglante.

« C'était en somme une physionomie sympathique.

« BILLING. »

Tant vaut l'homme, tant vaut le témoignage.

Je ne veux pas juger moi-même le baron de Billing ; nos deux familles se connaissent depuis soixante-dix ans, et l'affection que je lui porte depuis l'enfance, pourrait influencer mon jugement.

Je laisse parler M. Drumont, auquel j'emprunte les lignes suivantes, extraites de son dernier ouvrage, *la Fin d'un Monde :*

« ... Il faut ajouter que, pour les questions de politique étrangère qui sont quelquefois bien traitées à l'*Intransigeant*, Rochefort consulte souvent un homme d'un caractère droit et d'une haute valeur qui a été obligé de quitter la diplomatie parce que, dans les affaires de Tunisie, il n'a pas voulu se prêter aux malpropres tripotages des Opportunistes et qu'il n'a pas hésité à les flétrir.

« Voilà un homme comme il nous en faudrait un à la tête du Ministère des Affaires étrangères.

« C'est un Alsacien, comme M. Rothan, avec la même connaissance de l'Allemagne, le même patriotisme éclairé, mais avec un élément plus artiste, un don de saisir le côté pittoresque des événements et la physionomie distincte des êtres, que n'a pas M. Rothan.

« Après avoir rempli des fonctions importantes, le

diplomate dont je parle s'est arrangé pour ne pas accepter une seule décoration d'un gouvernement étranger.

« Je ne reproche à ce diplomate si français de cœur et d'esprit què d'être paresseux de la plume et de ne pas écrire les souvenirs intéressants qu'il raconte si bien. »

Après M. Drumont ultra catholique, il est intéressant de donner l'opinion du chef suprême de l'Intransigeance, de Henri Rochefort :

« M. de Billing est trop connu pour que nous ayons à le présenter à nos lecteurs. Né à Paris, d'une famille originaire d'Alsace, il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, où il déploya de réelles et très précieuses qualités.

« Ministre à Munich après la guerre de 1870-71, il fut un des rares diplomates qui comprirent le parti qu'il fallait tirer du mouvement républicain socialiste allemand, et qui signalèrent au gouvernement la nécessité de le favoriser : ce qui scandalisa fort le « républicain » Jules Favre, alors ministre des affaires étrangères.

« Il fut ensuite chargé d'affaires à Tunis, et l'on n'a pas oublié avec quel courage, quelle chaleureuse éloquence il dénonça les tripotages de l'affaire Roustan.

« Républicain éprouvé, homme intègre, très compétent dans toutes les questions extérieures, si importantes aux heures sombres que nous traversons, M. de Billing remplira dignement et fidèlement le mandat que lui confieront les électeurs de la Somme. »

Je reprends maintenant ma discussion :

M. de Bismarck l'a reconnu : l'Allemagne avait des agents dans le haut personnel de la Commune; mais quels pouvaient être ces agents? C'est un point essentiel à élucider.

Les lettres échangées entre l'impératrice Eugénie et M. de Bismarck prouvent surabondamment l'action de la Prusse dans la Commune. Nous en fournirons plus loin d'autres preuves encore plus concluantes.

Du reste, il est facile de se rendre compte que M. de Bismarck, dont le *Journal de Frédéric III* vient de faire connaître toutes les manœuvres, qui cherchait à nous mettre sur le dos la responsabilité d'une guerre qu'il s'était fait déclarer après avoir couvert la France de ses agents et préparé, de longue main, la presse, que M. Bismarck, dis-je, avait tout intérêt à plonger la France dans une suite de malheurs incalculables et à déshonorer une capitale, qui avait *ennuyé* l'Allemagne par une résistance aussi héroïque qu'imprévue.

Plus on scrute le fond des choses, et plus on aperçoit les doigts qui ont fait mouvoir les fils de toutes les intrigues dont nous avons été enveloppés.

Quinze ans avant la guerre, l'action de l'Allemagne s'était déjà fait sentir dans tous les troubles de la France.

« A l'époque d'une de ces grèves, » dit M. de Beaumont-Vassy[1], « la plus célèbre de toutes, celle du Creuzot, il est historiquement vrai qu'elle reçut un subside

1. *Historique de la Commune de Paris.*

relativement assez important de M. de Bismarck. La Prusse, qui redoutait à cette époque, une attaque de la France, avait un intérêt direct à créer des embarras de détail à son gouvernement. M. le prince de Bismarck est un très grand ministre, et, comme certains grands ministres, il est peu scrupuleux : il trouvait que c'était de bonne guerre ; il le fit. »

J'ai dit qu'il y avait, parmi les chefs de la Commune, beaucoup d'honnêtes gens sincères ; ceux-là ne se sont jamais doutés du rôle que jouaient, à leur côté, certains des leurs. Près de ces honnêtes gens il y avait des fous, des illuminés, des apôtres et des traîtres.

Quoi d'étonnant, quand on considère le nombre prodigieux d'étrangers qui venaient se mêler de nos affaires ?

Croire que la Prusse n'a pas eu d'action sur la Commune, ce serait lui accorder un noble désintéressement dont elle n'a pas fait preuve à la suite de ses victoires. Croire qu'elle ne s'est pas *payé* le plaisir de renverser cette colonne, fondue avec le bronze de ses canons, c'est méconnaître son esprit militaire qui tend à déshonorer, aux yeux de ses soldats, l'ennemi qu'il aura à combattre. Enfin c'était une vengeance, — plaisir des Dieux, — mets qu'on aime à savourer froid. Il y avait assez longtemps qu'elle attendait !

Doit-on en vouloir aux Allemands ? En aucune façon. Ils ont joué leur jeu : s'ils avaient préparé les cartes, il faut plaindre les imbéciles qui avaient accepté la partie et qui, naturellement, devaient la perdre. Combien la Prusse a-t-elle payé les fameux cris :

« A Berlin ! à Berlin ! » On ne le saura jamais au juste; mais ce qu'on peut savoir à peu près, c'est ce qu'ils ont coûté à la France.

M. Washburne, représentant d'une nation qui n'avait dû sa liberté et son indépendance, je le répète, qu'à l'or et au sang français, avait à notre égard, malheureux affamés, enfermés avec notre désespoir dans Paris, des raffinements de cruauté et d'impertinence à la hauteur de l'ingratitude de ses compatriotes.

Étant le correspondant, l'agent officiel et secret des Prussiens à Paris, il recevait, indépendamment des communications que des espions pouvaient lui porter, une valise contenant des papiers et des lettres que, presque chaque fois qu'on allait parlementer, l'officier chargé de ces fonctions était prié de lui remettre.

Je puis témoigner de cette dernière particularité.

Frédéric III a écrit dans ses *Mémoires :*

« 20 *janvier.* — On me demande de sortir pendant le dîner de famille; le comte d'Héricourt est envoyé par Trochu pour demander un armistice ou, au moins, une suspension d'armes de quarante-huit heures. Quand j'ai annoncé cette nouvelle à l'Empereur, il m'a regardé fixement pendant un instant. Tous les deux nous sentions qu'une pareille démarche était le présage de grands événements. Je fais prévenir Bismarck, qui est du même avis. »

Pourquoi l'Empereur, alors prince impérial, m'a-t-il appelé d'Héricourt? Est-ce une faute d'impression? ou bien le prince Frédéric-Charles, l'esprit encore

frappé de ce nom d'Héricourt, donné à trois journées de luttes héroïques soutenues par les soldats de Bourbaki, a-t-il confondu le nom du parlementaire — d'Hérisson — avec cette récente affaire?

C'est de peu d'importance; mais Moritz Busch m'ayant déjà appelé, dans son ouvrage : « *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France* 1870-1871 », d'Hérisson de Saulnier; il faut avouer que je risque de perdre mon nom avec les Allemands.

Quand j'allai parlementer, ce même 20 janvier, je fus chargé pour M. Washburne d'une valise, qui était censée contenir les dépêches de sa légation. Valise suivie de bien d'autres.

J'avais reçu l'ordre, avant mon départ, de l'état-major général, de rapporter la valise des États-Unis; mais de ne me charger, sous aucun prétexte, des lettres particulières, pour qui que ce fût; pas plus pour M. Washburne que pour d'autres.

Ma mission terminée, j'acceptai de l'officier parlementaire allemand la valise de dépêches que je fis jeter au fond de la petite barque qui me servait à traverser la Seine; et au moment où nous nous saluions pour prendre congé l'un de l'autre, l'officier semblant avoir oublié quelque chose tira un paquet de la poche de côté de son dolman, me priant de vouloir bien également le remettre à M. Washburne :

— Sont-ce des lettres? demandai-je; car, dans ce cas, j'ai l'ordre de ne pas m'en charger.

— Non, non; c'est un petit paquet que l'état-major allemand envoie au ministre des États-Unis.

Mais comme je faisais quelque difficulté pour le prendre et que l'officier insistait d'une façon toute particulière, l'idée me vint que ce paquet pourrait peut-être me compromettre et j'en demandai, à mon retour, un reçu à la légation des États-Unis. Le ministre était absent et le chancelier, sans aucune malice, me donna un reçu, m'apprenant que, contrairement à ce qui m'avait été dit, j'avais porté deux lettres à M. Washburne.

Selon mon habitude, j'ai conservé ce document; le voici :

«Reçu de M. le comte d'Hérisson une *valise-dépêches*, et un paquet de deux letters (*sic*) à l'adresse de M. Washburne.

« Paris, le 20 janvier 1871.

« A. SCHMIT. »

Timbre de la légation.

On avait trouvé plus commode de faire passer cette fois directement des instructions sans exposer les porteurs aux coups de fusil de nos grand'gardes. C'était, sans aucun doute, la continuation des menées tortueuses dont nous avons été les victimes pendant le siège et la Commune.

Voici dans quels termes le *Moniteur prussien de Versailles*, n° 81, parlait, le jeudi 2 février 1871, de M. Washburne :

« Quelle qu'ait été la rigueur de la mesure d'expulsion, la ramification de la société allemande à Paris était devenue trop large, par le travail d'un demi-siècle, pour que Paris n'ait pas dû renfermer, pendant le siège, encore de nombreuses personnes et des familles d'origine allemande. C'est donc avec l'émotion la plus vive que nous rendons ici hommage à la sollicitude dont Son Excellence M. Washburne, ministre des États-Unis d'Amérique, chargé des intérêts des Allemands pendant la guerre, a fait preuve, surtout pendant le siège. Nous avons, devant nos yeux, de nombreux témoignages dont il résulte que M. le ministre des États-Unis n'a pas cessé de s'occuper du sort collectif et individuel des Allemands restés à Paris. Il leur a fait parvenir des secours en argent et en vivres, et il a fait chauffer, à la légation des États-Unis même, un appartement où les personnes nécessiteuses ont pu s'abriter contre les rigueurs d'un hiver exceptionnel. L'Allemagne doit être profondément reconnaissante à M. Washburne, et nous sommes particulièrement heureux de pouvoir, dès aujourd'hui, porter le bel exemple qu'il a donné à la connaissance du public. Nous ajoutons que le personnel diplomatique de la légation des États-Unis s'est dignement associé aux efforts du ministre pour soulager la malheureuse position des Allemands enfermés dans Paris. »

M. Washburne donnait des secours en *vivres* et en argent. Il chauffait et nourrissait les Allemands à Paris, pendant que les Français y crevaient de faim et de

froid; mais cela ne l'empêchait pas, — s'il avait assez d'argent pour réconforter nos ennemis, — de s'adresser à l'État-major français, pour épargner sa bourse personnelle. Témoin la lettre suivante :

« Légation
des États-Unis.

« Paris, le 21 novembre 1870 [1].

« Mon cher Comte,

« Je trouve qu'il devient difficile de me procurer du fourrage pour mes chevaux; et j'ai pensé qu'il pourrait vous être possible, en manière de réquisition militaire, d'aider mon cocher à se procurer de l'avoine de la réserve du gouvernement.

« Je vous l'ai adressé, en vous demandant pardon de vous déranger pour un tel motif.

« Je vous prie de me croire, etc.

« WASHBURNE. »

« Comte d'Hérisson. »

Une autre fois, pendant la Commune, les chers petits

1. Légation
des États-Unis.

Paris, le 21 novembre 1870.

My dear Count,

I find that it is becoming difficult to get forage for my horses; and I have thought it might be in your way, in a sort of military manner, to aide my coachman to get some oats from the government supply.

I have directed him to call on you, and begging pardon for troubling you in such a subject.

I beg that you will believe me, etc.

WASHBURNE.

Count d'Hérisson.

intérêts personnels de M. Washburne furent encore en jeu ; et si, pendant le siège, ce ministre s'adressait volontiers au gouvernement français, il ne fut pas long, dans cette circonstance, à faire intervenir le gouvernement allemand. Quelques hommes isolés, ne connaissant pas le double rôle joué par M. Washburne auprès de la Commune, voulurent pénétrer un jour dans sa maison particulière. On agissait de la sorte chez un grand nombre de propriétaires ; mais ici la chose devenait grave ; tout ce qui appartenait à M. Washburne était sacré. On aurait pu mettre la main sur des papiers qu'il n'aurait pas été opportun de faire lire à la France.

Voici en quels termes M. Maxime du Camp relate cette affaire :

« Le samedi 20 mai, M. Washburne, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique, était à la légation, rue de Chaillot, occupé à écrire au général Fabrice, en faveur d'Alsaciens qui réclamaient la protection de l'Allemagne, lorsqu'il apprit, par une servante, que sa demeure particulière, située avenue de l'Impératrice, était menacée par des fédérés qui voulaient l'envahir, s'y installer, et qui déclaraient qu'ils ne reconnaissaient à personne un caractère diplomatique.

« M. Washburne fit immédiatement prévenir Paschal Grousset, qui prit toute précaution pour protéger la maison du représentant des États-Unis. Mais celui-ci, continuant sa lettre au général Fabrice, la termina par ces mots : « Ici, l'état des choses devient

« pire de jour en jour. Pendant que je vous écris, ma « servante vient de m'apprendre que la garde natio- « nale s'est présentée pour envahir ma maison, au « mépris de mon caractère diplomatique qu'elle mé- « connaît. Toutes les maisons du voisinage ont été « pillées. »

« M. Washburne, on ne doit pas l'oublier, avait, pendant la guerre et pendant la Commune, accepté de sauvegarder la vie et les intérêts des Allemands restés à Paris. Le général Fabrice, ému de la nouvelle qu'il recevait et croyant que la résidence de M. Washburne avait été violée par les soldats de l'insurrection, expédia sans délai une dépêche télégraphique à M. de Bismarck, qui était à Francfort. La réponse du chancelier ne se fit pas attendre, et le général Fabrice adressa la lettre suivante à Paschal Grousset :

Soisy, le 21 mai 1871.

« Le gouvernement allemand a été informé hier, 20 mai, que certains gardes nationaux ont envahi la maison du ministre des États-Unis d'Amérique, en déclarant qu'ils ne se souciaient pas de son caractère diplomatique. Cet acte, qui témoigne d'un mépris complet pour les principes du droit des gens, soulève une question internationale. Le droit de demander satisfaction de cet outrage appartient également à tous les gouvernements; mais, pour le gouvernement allemand, ce droit devient un devoir, attendu que le ministre des États-Unis, pendant les deux sièges de

Paris, a eu la bonté de se charger de la protection des intérêts allemands dans cette ville. En conséquence, le soussigné somme les chefs du Pouvoir dans Paris de remettre immédiatement aux autorités militaires allemandes les gardes nationaux qui se sont rendus coupables de la violation de la résidence de M. Washburne. Dans le cas où la satisfaction ne serait pas donnée dans les vingt-quatre heures par la remise des coupables entre les mains des avant-postes de Saint-Denis, le gouvernement se réserve le droit de prendre immédiatement d'autres mesures.

« FABRICE. »

Que l'Allemagne se soit empressée d'intervenir, c'était élémentaire; ce n'étaient pas tant les intérêts de M. Washburne que les siens propres qu'elle défendait dans cette circonstance. Mais je me demande comment M. Maxime du Camp a pu connaître le contenu de la lettre qu'écrivait, le 20 mai, le ministre des États-Unis au général prussien? S'il le tient de M. Washburne lui-même, toutes les réserves sont permises.

Cette lettre avait en effet pour objet de réclamer, en faveur d'Alsaciens la protection de l'Allemagne. Voilà des Alsaciens bien pressés de perdre leur nationalité française, et ce qui se passe aujourd'hui en Alsace prouve que ceux-là étaient animés de sentiments exceptionnels. Je pense, au contraire, que cette lettre, — ainsi que celles qu'adressait *journellement* M. Washburne au général Fabrice, — devait avoir un

tout autre objet; et qu'il y était fort peu question des quatre ou six Alsaciens qui pouvaient être à Paris.

Après avoir fait suivre l'épître du général de la réponse de Paschal Grousset, M. Maxime du Camp termine son chapitre par les lignes suivantes :

« La France était déjà dans Paris lorsque cette lettre fut écrite, le général Fabrice dut s'en contenter; car, à moins de donner la main aux troupes françaises, il n'avait plus d'action possible sur la Commune. Celle-ci a prétendu que le gouvernement de Versailles n'était parvenu à la vaincre qu'en recherchant et en obtenant la connivence de l'Allemagne.

« Les hommes sages, et qui n'ont pu comprendre l'insurrection du 18 mars, ont accusé l'Allemagne de l'avoir fomentée. De part et d'autre on s'est trompé. L'Allemagne est restée neutre; mais attentive et décidée à agir, si le délai fixé par elle à M. Thiers pour la reprise de Paris était dépassé. Grâce au ciel, on rentra en temps opportun! »

Quel était donc ce délai fixé par l'Allemagne à M. Thiers? Pendant combien de temps lui était-il permis de jouer au soldat? Il a fait massacrer trente-cinq mille hommes, bombarder Paris d'une façon autrement terrible et désastreuse que ne l'avaient fait les Prussiens; il a laissé brûler les maisons, les monuments, les merveilles artistiques; il a laissé fusiller des otages. A quel moment l'Allemagne devait-elle donc lui dire que c'était assez?

Non, les hommes sages dont parle M. Maxime du Camp ne se sont pas trompés : l'Allemagne a fomenté

l'insurrection; elle en a profité; elle aurait voulu en profiter davantage.

La récente publication, tout inattendue, des *Mémoires* de Frédéric III, auxquels M. de Bismarck a répondu d'une façon si piteuse, a prouvé, après dix-huit ans, que ce sont ces bons Allemands qui ont voulu la guerre, et qu'ils nous ont amenés à la leur déclarer bêtement. Bismarck a avoué que, si depuis longtemps on préparait la guerre en Allemagne, depuis longtemps aussi il soudoyait des agents à Paris, qui devaient entraîner la France à agir comme elle l'a fait.

Si l'on avait écrit, non pas il y a dix-huit ans, mais l'année dernière, que tous nos désastres, nos malheurs, notre ruine, sont l'œuvre de l'Allemagne, qui les avait froidement préparés de longue main, nous faisant jouer le rôle, aussi niais que funèbre, de moutons courant à la boucherie, qui l'aurait cru?

Celui-là n'est pas patriote qui ne tremble pas d'indignation au souvenir des hésitations trop justifiées de Napoléon III; hésitations que faisait cesser l'impératrice Eugénie en obligeant le maréchal Le Bœuf à déclarer la guerre : « Ma guerre! » disait-elle.

De même, on n'a pas cherché sérieusement jusqu'à ce jour le rôle que la Prusse a joué dans la Commune; l'avenir fera connaître ses agissements, révélera ses duplicités, et je crois d'un bon Français de crier bien haut ce que je pense à cet égard.

L'Allemagne a-t-elle eu tort d'agir de la sorte? En aucune façon. Chaque nation doit tirer à elle la cou-

verture. Tant pis, je le répète, pour les imbéciles qui se laissent découvrir!

Quant au rôle joué par M. Washburne, je m'étonnerais, — si quelque chose pouvait m'étonner en politique, — que les États-Unis le lui aient permis. Mais j'ai vu de mes yeux, car j'étais en Amérique lors de la déclaration de la guerre, l'attitude des Yankees : on aurait cru que l'Allemagne s'apprêtait à combattre, non pas la nation qui avait brisé leurs chaînes, mais celle qui les avait forgées.

Qualifier la conduite de M. Washburne, je laisse ce soin aux honnêtes gens, et j'arrive à Cluseret, dont il était le protecteur.

Il ne faut pas oublier qu'un mandat d'amener avait été lancé contre Cluseret au moment des journées de juin 1869. Celui-ci reçut le commissaire de police, qui venait l'arrêter dans sa maison de Suresnes, un revolver d'une main et un acte de naturalisation de citoyen américain de l'autre.

Washburne eut la hardiesse de le réclamer, de répondre de sa personne. Il lui fit quitter momentanément la France.

Une lettre saisie lors du procès de l'Internationale, en 1870, démontre clairement que Cluseret ne se rendit en Amérique que pour y préparer les désordres de la Commune.

Appartenant à une bonne et très honnête famille, dont tous les membres sont encore aujourd'hui fort respectables, Cluseret, après avoir été officier, après avoir contribué à réprimer énergiquement l'insur-

rection de 1848, avoir été décoré, avoir combattu vaillamment en Crimée, donna sa démission et devint régisseur de propriétés.

Plus tard, il devient officier italien, citoyen et général américain, enfin ministre de la guerre sous la Commune. Un détail curieux : Lorsque Cluseret arriva au camp américain, il était porteur d'une lettre d'introduction du capitaine Morin auprès du Comte de Paris qui le présenta au général Mac-Clean et fut par conséquent son introducteur dans les armées américaines.

Cluseret, qui cherchait à se rendre célèbre par tous les moyens possibles, était bien un des agents que devait choisir M. de Bismarck, désigné et probablement recommandé par M. Washburne.

Un gouvernement plus équilibré que ne l'était le nôtre, en 1872, aurait pu demander au ministre américain un compte sévère des responsabilités qu'il n'avait pas craint d'assumer.

Les patriotes de la Commune se défièrent de Cluseret; ils le traitèrent d'espion en connivence, non pas avec M. Thiers, comme on l'a dit, mais avec la Prusse. La question allemande fut laissée de côté avec soin. On l'enferma à Mazas; mais, je l'ai déjà dit, quand les troupes de Versailles entrèrent à Paris, M. Washburne lui avait ouvert les portes de la prison. C'était le moins qu'il pût faire.

Dans une lettre datée de New-York le 17 février 1870, Cluseret, parlant de la chute de l'Empire, écrivait à Varlin :

« Ce jour-là nous devons être prêts, physiquement et moralement; ce jour-là, nous ou le néant. Jusque-là je resterai tranquille probablement; mais ce jour-là, je vous l'affirme et je ne dis jamais oui pour non, *Paris sera à nous, ou Paris n'existera plus.* »

Aussi, dès la chute de l'Empire, le nouveau citoyen des États-Unis était-il à Paris, Il va trouver Trochu et lui dit :

— Général, me voici de retour; m'avez-vous conservé un grand commandement?

— Non, général. J'en avais neuf et ils sont tous distribués.

— C'est bien, dit aussitôt Cluseret en se levant : je m'adresserai au peuple.

Il s'adressa au peuple, en effet, et d'une façon si fâcheuse que le préfet de police voulut l'arrêter. Ici Washburne intervient encore pour le soustraire de nouveau à la justice française, et je cite à ce sujet la déposition du préfet de police, du comte de Kératry, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le 4 Septembre et le gouvernement de la Défense nationale, séance du 15 juillet 1871 :

« M. le COMTE DE KÉRATRY. — Si, dès les premiers jours d'octobre, on avait arrêté en même temps que M. Sapia, Flourens et Blanqui, si on les avait jugés et fait fusiller, comme la loi et le salut commun l'ordonnaient, pareille mesure eût fait reculer pour longtemps les émeutiers.

« Ainsi l'un des principaux chefs, le général Cluseret, sur le compte duquel je donnerai tout à l'heure quel-

ques détails à la commission, M. Cluseret a compris cela, et il s'est empressé de quitter Paris à travers les lignes prussiennes dès qu'il a cru possible un acte de vigueur, et, chose curieuse, il n'a point été inquiété par l'ennemi dont la vigilance arrêtait tous nos courriers les plus hardis . . . . . .

. . . . . .

« M. DE KÉRATRY. —... Je reviens un instant à M. Cluseret. M. Cluseret a un frère qui a été nommé percepteur sous l'Empire et qui a, je crois, conservé sa charge malgré l'hostilité apparente du général contre l'Empire. M. Cluseret, venu à Paris après la guerre du Mexique, a contribué à la rédaction du *Courrier français* avec M. Vermorel, lequel écrivain recevait 500 francs par mois de M. Rouher.

« UN MEMBRE. — Êtes-vous sûr de ce fait? Il a été contesté.

« M. DE KÉRATRY. — La copie exacte de ses dossiers judiciaires et politiques vous en donnera la conviction comme à moi. Il y a eu bien des agents occultes que l'Empire a entretenus et qui ne sont pas encore démasqués.

« M. Cluseret avait donc travaillé à côté de M. Vermorel.

« Après le 4 Septembre, il entre dans Paris et vient se mêler à la politique avec Félix Pyat, Blanqui, Delescluze. M. Cluseret reçoit de l'or de l'étranger; il a été saisi une lettre de lui où il demande en Belgique qu'on lui envoie, sous le couvert d'une légation, non pas du papier, mais de l'or. La distribution de ce

même or étranger se fait et se retrouve à l'époque, dans le quartier de Montrouge.

« En présence des agissements de M. Cluseret, promu rapidement à un grade dans la garde nationale, je dus aller trouver M. Washburne, ministre des États-Unis, et lui demander si M. Cluseret était oui ou non Américain. Il me répondit, et me le confirma par écrit, que M. Cluseret était bien naturalisé Américain. Je ne cachai pas au ministre américain mon intention formelle de faire juger militairement le général étranger, dès la première tentative armée de sa part. Dans la nuit qui suivit ma demande, au moment où l'investissement était le plus complet, M. Cluseret s'enfuit à travers les lignes prussiennes. Au point de vue de l'ordre, mon but était atteint; M. Cluseret s'était éclipsé. Toujours est-il que les lignes ennemies lui furent heureuses.

« Il s'en alla à Lyon. Là, l'Internationale, composée d'éléments allemands et français (l'attitude de ces derniers a dû éveiller votre attention), le nomma immédiatement chef de l'insurrection. Il est vaincu ; il gagne Marseille ; la même Internationale le nomme encore chef de l'insurrection à Marseille.

« Il est certain que le rôle de Cluseret, dans ces événements, restera toujours très équivoque. Comment se fait-il, lorsque rien ne sort de Paris, pas une lettre, lorsque nous avons vu tenter en vain le passage des lignes par des marins aussi adroits que dévoués, comment se fait-il que M. Cluseret traverse sans encombre le réseau d'investissement?

« En terminant, Messieurs, je dois vous rappeler que, pendant ma gestion de préfet de police, j'ai pu faire copier les dossiers des hommes que je pressentais devoir jouer un rôle dans les mouvements insurrectionnels ; vous y trouverez des éléments précieux et instructifs ; ils sont depuis huit jours dans les mains du ministre de l'Intérieur! »

. . . . . .

Le comte de Kératry ajoute :

« M. LE COMTE DE KÉRATRY. — Je ne sais rien d'autre.

« J'ajoute que, pressentant les tentatives de la Commune sur la Préfecture de Police, j'avais fait, par prévision de destruction, prendre copie sommaire des dossiers de plusieurs de ses chefs ou membres qui ont été arrêtés dans les événements derniers; je les ai envoyés à M. le Ministre de l'Intérieur pour en saisir la justice.

« J'ai mis une note particulière sur le dossier de Blanqui. Il serait désirable qu'une enquête eût lieu pour savoir qui a remis l'argent que Blanqui a distribué dans l'affaire des pompiers de la Villette, où il avait déjà pour but de s'emparer de la Préfecture de Police et de l'Hôtel de Ville avec le concours de Delescluze. Je n'ai pas eu le temps de faire cette enquête.

« Il serait très désirable de savoir si l'argent n'a pas été fourni par des agents impérialistes ou prussiens, dans le but de réconforter le régime impérial dans la capitale, par crainte des excès révolutionnaires.

« M. LE COMTE DARU. — Dans l'affaire Eudes?

« M. LE COMTE DE KÉRATRY. — Oui, dans l'affaire Eudes.

Il y a eu des dupes généreuses, mais il y a eu aussi des complices et des fonds distribués. Il faut savoir qui a remis les fonds à Blanqui[1].

« M. LE COMTE DE KÉRATRY. — Depuis le 4 Septembre, j'avais entrée tous les soirs au Conseil du Gouvernement et j'y assistais en silence; je répondais aux demandes que les ministres m'adressaient et je donnais les éclaircissements nécessaires sur la situation journalière.

« Au conseil du soir, je déclarai au gouvernement que Félix Pyat, Blanqui, Delescluze travaillaient très activement à la Commune, qui n'était qu'un mot d'ordre ; que le but réel était le renversement de la Défense. Je connaissais les moindres agissements des meneurs par des agents sûrs et très expérimentés qui avaient été jadis au service de l'Intérieur sous M. Forcade la Roquette, chargés qu'ils étaient de soutenir les candidatures socialistes contre des candidatures républicaines; ils connaissaient parfaitement toutes les individualités des clubs et leurs affinités ! Certains agitateurs avaient été eux-mêmes des agents secrets de l'ancienne police. Je déclarai que la situation était très grave, etc. »

Voici maintenant la déposition de M. Rouher.

M. Rouher, interrogé près d'un an après, le 6 juin 1872, est absolument explicite en ce qui concerne la nationalisation américaine de M. Cluseret :

« M. ROUHER. — Je ne crois pas qu'il soit nécessaire

1. *Enquête sur le 4 Septembre*, p. 40.

de vous parler du général Cluseret. Toutefois, si je ne me trompe, il me semble que, sur ce point, il y a quelque chose dans la déposition de M. de Kératry. Si vous tenez à ce que je vous donne des renseignements sur les rapports du gouvernement impérial avec le « général » Cluseret, je suis en position de vous dire quelle a été, vis-à-vis de lui, notre opinion et notre conduite.

. . . . . .

« Voici les faits :

« Il me semble, si ma mémoire me sert bien, qu'on a dit que le « général » Cluseret était dans la situation d'un agent secret pour qui on aurait eu de la bienveillance. Or voici comment on a agi à son égard :

« Cluseret était officier dans l'armée; il avait des notes mauvaises au ministère de la guerre. Un jour, il disparut, s'en alla en Amérique; là, il obtint, ou prit, je ne sais lequel des deux est le vrai, le titre de général. Il revint en France, et immédiatement se mit à la tête d'un journal, je ne sais plus lequel, précisément avec Vermorel. Dans ce journal, il fit paraître des articles de polémique ardente, passionnée, notamment contre l'armée, et portant atteinte aux principes de discipline qui doivent la régir.

« La question parut assez grave pour être portée devant le conseil des ministres. Là, on se demanda ce qu'on pourrait bien faire contre ce « général » Cluseret. Le ministre de l'Intérieur proposa son expulsion; mais tout d'abord nous rencontrâmes une difficulté dans ce fait qu'il était Français d'origine. Nous nous dîmes qu'il exciperait de sa qualité de Français.

« — Mais il n'est plus Français, il a pris du service à l'étranger; par suite, il est devenu citoyen américain.

« — Oui, c'est vrai, il le dit partout, il prend le titre de général; mais le jour où on voudra l'expulser, il invoquera sa qualité de Français.

« — Alors il faudrait pouvoir faire constater que lui Français, a pris sans autorisation du service à l'étranger; s'il a le titre régulier de général, comme il le prétend, il en justifiera, et alors on pourra l'expulser comme étranger.

« Il fut donc décidé, en conseil, qu'on exercerait des poursuites contre Cluseret, pour usurpation du titre de général. On commença immédiatement l'instruction. Cluseret comparut; il déclara au juge d'instruction qu'il avait parfaitement acquis le titre de général comme ayant pris part à la dernière guerre d'Amérique.

« Mais alors, lui dit-on, vous avez servi à l'étranger « avec autorisation du ministre de la guerre? sinon « vous auriez perdu votre qualité de Français? — Cer- « tainement, répondit Cluseret. — Vous acceptez cette « situation? Oui, complètement; je suis maintenant « citoyen américain. »

« On n'en demandait pas davantage. Lorsque le fait fut constaté juridiquement, lorsque ce titre de général eut été revendiqué formellement par Cluseret lui-même, un ordre d'expulsion intervint et M. Cluseret fut ramené à la frontière. »

Voici enfin la déposition de l'amiral Saisset devant

la commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars.

L'amiral raconte les négociations d'un sieur Veysset avec plusieurs chefs des fédérés pour livrer Paris moyennant finances.

« Veysset, par l'intermédiaire de Bidault, lui (à Cournet) fit des ouvertures. Cournet lui dit: « Je « veux bien, je ferai ce qu'on voudra, j'accepterai de « l'argent; mais il m'en faut beaucoup. » Veysset lui donna trois mille francs, et Cournet le mit en relations avec Inger, premier aide de camp de Dombrowski. Celui-ci fit d'abord la bouche en cœur, mais enfin il finit par dire : « Voyez Cluseret. Je vous mettrai en rapport avec lui. »

« Veysset alla voir Cluseret et lui fit carrément ses ouvertures. Il lui dit;

« — Si vous voulez faciliter l'entrée de Paris aux « troupes de Versailles, on vous donnera ce que vous « demanderez. »

« Cluseret répondit : « Je suis trop bien payé par « Bismarck et par les autres pour que vous puissiez « m'acheter. Vous n'y arriverez pas, c'est inutile. »

M. Cluseret, qui avait fait bon marché de sa nationalité française, lorsqu'elle le gênait, n'hésita pas à la revendiquer, du moment où elle devait lui rapporter un siège à la Chambre.

Voici dans quels termes il s'adresse à un rédacteur du journal *le Peuple:*

« — Je suis Français, nous dit-il, et bien Français. On sait bien que je suis né à Paris. En 1862, me trouvant en Amérique et voulant me soustraire à l'action de M. Bonaparte, j'ai bénéficié de la loi d'exception en faveur de ceux qui avaient servi dans l'armée. Je n'ai pas été naturalisé Américain, car je n'avais pas même fait le stage de trois ans de séjour préalable à toute naturalisation.

« Lorsque la guerre entre l'Allemagne et la France a éclaté, je suis rentré en France et j'ai fait partie de la garde nationale de Suresnes. Cela seul suffirait à prouver que je suis resté Français. J'ai pris part à la Commune et, avec mon ami Félix Pyat, j'ai dû fuir pour échapper aux représailles. J'avais été condamné, comme Pyat, à trois ans...

« Je suis revenu définitivement dans mon pays en 1885, et me suis fixé dans le Var, où je suis électeur. Il est surprenant qu'on me conteste ma nationalité au moment où je suis élu, ou du moins où mes chances d'élection paraissent certaines, alors qu'on ne m'a pas contesté cette nationalité avant.

« On m'a dit qu'il fallait accomplir certaines formalités pour obtenir ma réintégration dans la nationalité française. J'en ai fait la demande, le 4 novembre, c'est-à-dire plusieurs jours avant les élections.

« Le préfet du Var m'a remis un formulaire imprimé indiquant les formalités à suivre pour obtenir la réintégration. Il faut adresser au gouvernement un extrait de casier judiciaire; mais j'imagine que, dans un pays de suffrage universel, on n'en est pas à ergoter sur

un papier timbré de soixante centimes. Je me suis soumis à toutes les formalités légales, ce n'est pas ma faute si l'administration n'a pas fait plus rapidement ce qu'elle devait faire. On dit qu'il faut un décret du président de la République; il ne faut pas tant de temps pour signer un décret; je ne suis pas responsable des lenteurs des bureaux. »

Je suis tout disposé à admettre que M. Cluseret dise la vérité. Que faut-il donc penser alors de la parole, des déclarations et des actions de M. Washburne, ministre des États-Unis? Lorsque M. Cluseret a confessé recevoir de l'argent de Bismarck et des *autres*, Washburne n'était-il pas parmi ces *autres?*

Les autres! Ils étaient beaucoup, ceux-là!

L'Italie et l'Autriche s'étaient empressées, à nos premières défaites, de déchirer leurs traités d'alliance.

Quant à l'Angleterre, cette bonne ennemie intime, il faut se reporter encore au *Journal de Frédéric III*, pour savoir ce que, de son propre aveu, elle aurait pu ou dû empêcher et ce qu'elle n'a pas fait :

« 16 *février*. — Russell me dit que l'Angleterre aurait « pu empêcher la guerre et qu'elle devient par la défaite « de son alliée de Crimée une puissance de second « rang. »

L'Angleterre ne regrette donc dans nos désastres que l'amoindrissement de la France, que, forte, elle savait si bien exploiter pour se maintenir au premier rang : noble cœur!

En tous cas, je crois avoir suffisamment prouvé

que, contrairement à tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour, l'Allemagne a eu une grave influence sur notre guerre civile, qu'elle a payé pour entretenir nos troubles et provoquer nos incendies, que M. Washburne a été son agent, à elle et à d'*autres* encore.

Enfin, s'il faut mettre sous les yeux du lecteur une nouvelle preuve plus concluante que toutes les autres, et qui doit dissiper dans son esprit jusqu'à l'ombre d'un doute à cet égard, qu'il veuille bien prendre connaissance des trois lettres suivantes adressées ou reçues par Mme de Penkratieff au sujet de Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Lettre de Mme de Penkratieff au général Fabrice en date du 19 mai 1871 [1] :

« Versailles, 19 mai 1871. »

« Monsieur le Général,

« Sans avoir l'avantage de connaître personnellement Votre Excellence, je viens m'adresser à vous pour vous supplier d'empêcher le massacre de l'archevêque de Paris et des autres otages décrétés par la Commune sous les yeux de l'Europe indignée. En ma qualité de fille d'un général gouverneur de Varsovie, aide de camp général de S. M. l'Empereur de Russie, je suis

1. Ces lettres, copiées sur les originaux de la main de M. l'abbé Lagarde, sont actuellement en possession de M. l'abbé Hautin, vicaire général de l'évêché d'Orléans, auquel M. l'abbé Lagarde a légué tous ses papiers sur la Commune.

convaincue d'obtenir de vous aide et secours pour les malheureux innocents dont la mort est décidée. Toute la chrétienté vous sera reconnaissante d'avoir empêché ces abominations.

« Vous me pardonnerez la liberté que je prends, monsieur le Général, mais S. A. R. le Prince Charles de Prusse, un de nos amis, nous a si souvent parlé de votre bienveillance que je ne crains pas d'en abuser.

« Permettez-moi d'envoyer à Votre Excellence l'assurance de ma haute considération.

« OLGA DE PENKRATIEFF. »

Copie d'une lettre de l'archevêque de Posen à Mme de Penkratieff, qui a conservé l'original. J'ai vu ledit original[1] *:*

« Posen, 23 mai 1871.

« Madame,

« Votre lettre du 17 m'est arrivée trop tard pour que j'eusse pu renouveler mes démarches auprès du prince de Bismarck en faveur de Mgr Darboy.

« La lutte était déjà chaude et l'accès auprès des bandits parisiens impossible.

« Heureusement, les nouvelles que nous ont apportées les télégrammes d'aujourd'hui annoncent la délivrance de l'archevêque et soulagent nos cœurs du poids qui

1. Note de la main de M. l'abbé Lagarde.

les oppressait, sous la menace du crime abominable dont notre triste époque semblait vouloir encore se charger.

« Si je n'ai pu, Madame, seconder, dans cette circonstance, vos désirs charitables, je m'estime heureux de trouver cette occasion de vous offrir l'hommage de mes sentiments les plus distingués, avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très dévoué serviteur,

« MIÉCISLAS,

« *Archevêque de Gnesen et Posen.* »

Copie d'une lettre du prince Charles à Mme de Penkratieff, dans les mains de qui j'ai vu l'original[1] :

« Berlin, ce 25 mai 1871.

« *A Madame de Penkratieff.*

« Madame,

« Votre lettre du 1er de ce mois ne m'a été remise par M. d'Oubul que le 16. Je me suis empressé d'écrire le même jour à l'Empereur mon frère, qui m'a répondu :

« Par rapport à la recommandation de l'archevêque « de Paris au général de Fabrice, recommandation

1. Note de la main de M. l'abbé Lagarde.

Le prince Charles de Prusse — le prince Rouge — était frère puîné de l'empereur Guillaume.

« dont le curé de la Madeleine a été exclu, le général « Cluseret a répondu n'avoir pas obtenu la mise en « liberté de l'archevêque, toutefois avoir obtenu que « sa vie fût sauvée.

« Immédiatement après que le général Cluseret eut « fait cette demande, il fut destitué de son poste, et « son remplaçant vient de déclarer à Fabrice les pro- « messes de Cluseret comme non avenues, puisque la « Commune seule avait le droit de les ratifier, ce qui « ne pouvait pas être obtenu d'elle pour le présent.

« Il est fort douteux que toute intervention en faveur « de l'archevêque et du curé de la Madeleine soit pos- « sible, puisque les relations de Cluseret avec nous, « les seules que nous avions, lui ont coûté son « poste. »

« Néanmoins l'Empereur a eu la grâce de faire parvenir au général de Fabrice votre demande pour ces deux prêtres. D'après les télégrammes de Versailles, l'affaire de la Commune paraît aux abois et les prêtres en sûreté.

« Ce beau Paris qui est incendié, pillé, saccagé par cette canaille !

« Je vous croyais depuis longtemps en sûreté sur les bords du Rhin et, au lieu de cela, vous êtes restée si près des événements qui facilement eussent pu tourner au mal.

« Je vous prie, Madame, de croire à mes sentiments dévoués.

« CHARLES, *P. de P.* »

Un dernier mot.

Pendant la Commune, un Parisien qui avait porté courageusement le drapeau de la manifestation conservatrice, M. Reinhardt, vit un jour, sur le quai de la gare de Saint-Denis, deux ou trois cents individus à tournure étrangère et à face patibulaire, prendre le train pour Paris.

Un homme bien mis qui semblait leur chef et qui restait d'ailleurs à Saint-Denis tandis que sa cargaison partait pour Paris, dit à l'officier qui commandait la gare :

— Je viens de leur envoyer une belle ration.

La belle ration, c'était cette fournée de bandits cosmopolites que l'Allemagne jetait sur Paris bouleversé.

Conclusion. — La Prusse a aidé de tout son pouvoir la Commune. Et la Prusse a trouvé des complices dans quelques-uns des hommes de la Commune.

CHAPITRE IX

LA MISSION DE L'ABBÉ LAGARDE

Les francs-maçons. — Le comité de salut public. — La vérité sur Mgr Darboy. — Les fautes d'un martyr. — L'abbé Lagarde. — Entêtement de M. Thiers. — Une calomnie.

Je laisserai volontairement dans l'ombre la plupart des incidents comiques ou terribles qui marquèrent les jours intermédiaires entre l'installation de la Commune et ce qu'on a appelé la semaine sanglante, pé riode qui commença le dimanche 21 mai, vers quatr heures du soir, par l'entrée de l'armée de Versaill par la porte du Point-du-Jour abandonnée, et se te mina, le dimanche suivant, par l'écrasement défini des restes de la Commune acculée à l'autre bout Paris, c'est-à-dire au cimetière du Père-Lacha l'armée de Versailles ayant employé une sema entière à conquérir Paris dans toute son étendue.

Je ne dirai rien, par conséquent, de la manifesta grotesque des loges maçonniques, essayant de s'i poser entre Versailles et la Commune, de ce co amusant de quatre ou cinq mille individus qu

vaient figurer plus tard à l'enterrement de Gambetta et qui, ornés d'écharpes, de ceintures, de tabliers, de triangles, précédés de bannières, allèrent d'abord à l'Hôtel de Ville frotter leurs museaux contre ceux des membres de la Commune, puis de là, à la Bastille où ils pérorèrent au-dessous de la colonne de Juillet, puis de là, aux fortifications de Neuilly où ils plantèrent leurs bannières en ligne, et les laissèrent exposées aux injures de la pluie et aux caresses des bombes versaillaises.

Je passerai sous silence l'odyssée des trois délégués à la Guerre, dont les deux premiers quittèrent le Ministère pour entrer en prison.

Cluseret, dont j'ai noté l'attitude, sortit de prison vers la fin de la Commune et donna quelques conseils sur la confection des barricades. Quant à son successeur Rossel, nommé ministre parce qu'il avait repris le fort d'Issy que les Versaillais n'avaient pas occupé, tout le monde sait qu'il fut destitué et emprisonné pour l'avoir laissé reprendre, et définitivement cette fois, par les Versaillais. Seulement, il partit de sa prison avec l'homme qui était chargé de le garder, qui s'appelait Gérardin, et se cacha dans Paris où il fut retrouvé par l'armée régulière et condamné à mort.

Le troisième délégué fut Delescluze.

Je ne parlerai pas non plus de l'institution du comité de salut public décrété, après la chute de Cluseret, par la Commune, qui obéissait au besoin naturel de rendre le pouvoir plus concentré et plus terrible.

Je m'occuperai plus spécialement des otages qui

avaient été enfermés dans les premiers jours d'avril à Mazas.

Lorsque j'ai raconté l'arrestation de l'archevêque, on a pu voir qu'il avait été écroué dans cette prison, avec son vicaire général, l'abbé Lagarde, qui, laissé libre par la Commune, avait tenu à partager la captivité de son chef.

L'archevêque de Paris était un homme des plus vénérables, très attaché à ses devoirs de prêtre, mais très discuté et, j'ajouterai même, peu sympathique.

Mgr Darboy a, par son sang, par son martyre, expié bien des fautes : c'est du moins ce qu'a pensé le monde catholique. Je veux citer à ce sujet quelques lignes bien curieuses et peu connues de la sœur de Mgr de Ségur, de Mme la vicomtesse de Simard de Pitray [1].

Je préviens le lecteur que ces lignes peuvent être considérées comme inédites, car l'édition du volume qui les contient a été retirée de la circulation, sur les instances du monde catholique.

« J'ai déjà dit que, quoique doux et conciliant, mon frère était ferme et inébranlable lorsqu'il s'agissait de la doctrine.

« Il s'attira glorieusement ainsi l'animadversion des gallicans et des catholiques libéraux à un point inouï. Chacun se souvient encore avec consternation de la manière d'être, des désolants procédés de Mgr Darboy pour Gaston.

1. *Mon bon Gaston*, souvenirs intimes et familiers, par sa sœur Olga vicomtesse de Simard de Pitray, née de Ségur. Paris, Gaume, 1887, p. 133.

« L'admirable bonté de mon frère a caché une partie de ce qu'il a souffert. Je tiens à faire connaître *toute* la vérité. L'expiation a tout réparé, mais l'histoire doit instruire et montrer ce qu'est un *vrai* catholique devant un esprit passionné.

« Gaston avait vite remarqué combien l'archevêque tenait à son autorité et sympathisait peu avec mon frère; il s'effaçait donc le plus possible, faisant le bien dans l'ombre, ce qui plaisait, du reste, à son extrême modestie.

« Un jour, cependant, Mgr Darboy lui fit demander de venir le trouver et, seul à seul, lui parla avec une animation, une vivacité inimaginables, reprochant à Gaston de lui être hostile et d'avoir dit du mal de lui au pape, dans son dernier voyage à Rome. Mon frère, aussi surpris que peiné, répondit qu'il avait eu avec Pie IX une conversation, mais *toute confidentielle*, au sujet de laquelle le Saint-Père lui avait fait *promettre* le secret : il ajouta que l'archevêque n'avait qu'à demander directement au pape le sujet de cet entretien, mais que jamais lui-même n'enfreindrait la défense qui lui avait été faite à ce sujet.

« L'archevêque lui parla alors d'une réunion où Gaston se trouvait, à Rome, et pendant laquelle il fut demandé à mon frère si, au point de vue politique, Mgr Darboy penchait plutôt pour le gouvernement de l'Empereur que pour le gouvernement pontifical. Gaston avait répondu que, pour lui, il croyait que Mgr Darboy penchait plutôt pour la politique de l'Empereur. Un des personnages présents à cette réunion avait

communiqué à l'archevêque de Paris cette appréciation de mon frère.

« Gaston, sur la demande de Mgr Darboy au sujet de cette réponse faite par lui, concernant l'archevêque, répliqua que ces paroles répétées au prélat avaient été, en effet, dites par lui.

« L'archevêque était de plus en plus irrité, alors que sa conscience eût dû lui faire sentir combien sa conduite politique justifiait cette réponse loyale et vraie.

« Le prélat, tout en parlant, avait des tressaillements de colère dont mon frère, quoique aveugle, s'apercevait avec une tristesse pleine de stupeur.

« — Je vous laisse dix minutes de réflexion dans mon cabinet, dit alors l'archevêque, pour que vous consentiez à envoyer une lettre de rétractation à Rome sur ce que vous avez dit de moi.

« Et il sortit, laissant là le saint aveugle.

« Lorsqu'il revint, toujours irrité, il demanda à mon frère quelle était sa décision. Gaston répondit qu'après mûre réflexion, ce qu'il avait dit à Rome était sa conviction personnelle et qu'il ne pouvait rien rétracter.

« A ces mots, Mgr Darboy (le croirait-on?) *souffleta* mon frère. Souffleter un prêtre! Un prélat!! Un aveugle!!!

« Mon frère, calme devant l'outrage, eut une inspiration sublime. Il se mit à genoux et tendit l'autre joue à son insulteur.

« Mgr Darboy ne s'en tint pas là. Il osa dépouiller Mgr de Ségur de ses pouvoirs ecclésiastiques.

« L'archevêque pouvait lui interdire de confesser,

mais en lui défendant de dire la messe, il outrepassait audacieusement ses droits, Gaston, comme prélat de la maison du pape, ayant le privilège d'avoir *partout* avec lui sa chapelle et d'y célébrer le saint sacrifice.

« Le saint aveugle voulut se soumettre néanmoins et sa merveilleuse obéissance, son humilité non moins admirable, firent l'étonnement et l'édification de ceux qui l'entouraient.

« Il confessait au collège Stanislas, lorsqu'il fut averti par l'abbé Diringer, consterné, de la mesure violente prise contre lui.

« — Mon Dieu !... dit-il.

« Ce fut tout.

« Il se leva, ôta en silence son surplis, retourna dans son appartement et alla, dans la chapelle, puiser aux pieds du Très-Saint Sacrement force et consolation.

« Le nonce, informé de ce qui se passait, déclara que si la mesure était maintenue, il allait demander ses passeports.

« Le pape, averti par le nonce et par mon frère, fut indigné et releva immédiatement le saint aveugle de son interdiction.

« On pouvait tout craindre de ce conflit, car le bruit courait à ce moment (et j'ai su de source certaine) que l'Empereur songeait alors à faire un schisme, et à mettre Mgr Darboy à la tête d'une église de France. »

On pouvait pardonner à Mgr Darboy ce mouvement de colère, si peu excusable pourtant qu'il eût été, car tout prélat, même l'archevêque de Paris, est un homme

comme un autre et le sang parle quelquefois plus haut que la raison; mais s'être associé aux vues politiques de l'Empereur qui pensait à faire un schisme et à le mettre, lui, Mgr Darboy, à la tête d'une église de France, c'est ce que n'aurait pas pardonné le monde catholique à l'archevêque de Paris, s'il n'était mort dans d'aussi douloureuses circonstances. Quelques-uns ont même dit : Cette mort affreuse est une punition du ciel, c'est le doigt de Dieu. Mais en admettant qu'on raisonne de la sorte, était-ce aussi le doigt de Dieu qui désignait à la mort toutes les victimes qui furent fusillées en même temps et après Mgr Darboy?

Le pape devait donner à Mgr de Ségur dans la personne de son frère les témoignages de la plus haute approbation et de sa tendre affection, car il fit, peu après la scène que nous avons racontée, dîner, lors d'un voyage à Rome, le marquis de Ségur et son fils à sa table, privilège réservé ordinairement aux personnes royales.

Quant à l'abbé Lagarde, j'avais eu l'honneur d'être en rapport avec lui dans des circonstances qu'exposeront suffisamment les trois lettres suivantes :

« Archevêché
de Paris.

« Paris, le 26 novembre 1870.

« Monsieur,

« Permettez-moi d'avoir recours à votre obligeant intermédiaire et de demander votre appui pour obtenir de M. le Gouverneur l'autorisation de visiter les

aumôniers des forts et ambulances. Cette visite d'un représentant de l'autorité ecclésiastique pourrait être très utile au service religieux, et l'un de mes collègues et moi nous désirerions être en mesure de la faire, sans nous exposer aux inconvénients qu'entraîne forcément l'absence d'une carte de circulation hors Paris.

« C'est ainsi que demain, dimanche, nous devons aller à l'ambulance de Bicêtre et que nous voudrions profiter du voisinage pour nous assurer du service religieux à Villejuif et dans les redoutes qui en dépendent.

« Nous vous serions donc très reconnaissants, Monsieur, d'avoir la bonté de nous faire accorder le plus tôt possible la faveur, qui a d'ailleurs été concédée à plusieurs prêtres sur leur simple désir, de seconder le ministère des aumôniers titulaires.

« Voici nos noms et qualités :

« M. l'abbé Lagarde, vicaire général de Paris ;

« M. l'abbé Bayle, vicaire général de Paris.

« Je vous remercie d'avance de ce que vous voudrez bien faire et je prends la liberté de vous demander une réponse par le retour de mon envoyé.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments aussi distingués que dévoués.

« E.-J. LAGARDE,

« *Vicaire général de Paris.* »

A Monsieur le comte d'Hérisson, capitaine attaché à l'état-major général du gouverneur de Paris, au Louvre.

« Archevêché
de Paris.

« Paris, le 12 décembre 1870.

« Monsieur le Comte,

« Je vous croyais à Vincennes avec M. le Gouverneur, et c'est pourquoi je n'ai pas usé hier de votre obligeant intermédiaire.

« Je n'en suis que plus touché de l'empressement avec lequel vous m'avez obtenu ce que j'avais demandé et aussi du gracieux billet dont vous avez bien voulu accompagner les deux permis.

« Je ne suis que l'interprète de Mgr l'Archevêque en vous priant de remercier M. le général Schmitz et en vous remerciant vous-même de cette nouvelle attention.

« Veuillez agréer, Monsieur le comte, l'assurance réitérée de tous mes sentiments de haute estime et d'entier dévouement.

« E.-J. LAGARDE,

« *Vicaire général.* »

« Archevêché
de Paris.

« Paris, le 3 janvier 1871.

« Monsieur le Comte,

« Ainsi que vous avez bien voulu m'y inviter, je

frappe de nouveau à votre porte, sans craindre d'être indiscret. Il est vrai qu'il s'agit d'une affaire bien délicate et bien grave. Mais j'espère que vous pourrez du moins aider le malheureux enfant qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, à réparer et à expier sa faute.

« Je lui laisse le soin de vous dire tous ses torts et son vif désir de les effacer, si c'est possible.

« Je me permets seulement d'ajouter qu'il est très jeune et fils unique d'une pauvre veuve, affligée en ce moment au delà de ce qui se peut dire.

« Veuillez agréer, Monsieur le comte, avec mes remerciements réitérés, la nouvelle assurance de ma haute estime et de mes dévoués sentiments.

« E.-J. LAGARDE,

« *Vicaire général.* »

M. Lagarde a été mêlé à un incident qui a fait beaucoup de bruit et qui a été diversement apprécié. Il n'est pas possible de le passer sous silence. Cet incident, le voici :

L'abbé Lagarde fut chargé par l'archevêque d'aller à Versailles négocier un échange entre Mgr Darboy et Blanqui, prisonnier des Versaillais. Il partit, promettant de revenir, sa mission accomplie, et cette mission ayant échoué, il ne revint pas : tel est le fait brutal.

Il faut se demander d'abord pourquoi cette mission échoua.

La réponse sera bien simple. Elle échoua parce que

M. Thiers ne voulut pas admettre même l'idée de négociation quelconque avec les insurgés, et se refusa absolument à leur reconnaître une situation de belligérants.

Dans ce refus éclate toute l'atrocité des guerres civiles; dans ce refus éclate ce caractère sauvage des luttes fratricides dans lesquelles on voit des frères refuser à des frères ce qu'ils accordent à l'étranger, des Français refuser à des Français ce qu'ils accordent aux Allemands. Mais dans ce refus éclate aussi la férocité de l'âme bourgeoise et basse qui animait le vainqueur de la Commune.

En quoi, je le demande, la situation aurait-elle été changée? En quoi l'ordre eût-il été compromis? En quoi la victoire eût-elle été retardée, s'il avait consenti à échanger les otages qu'avait arrêtés la Commune contre les prisonniers qu'avaient faits ses troupes?

En rien. Peut-être même cet acte de condescendance eût-il adouci les chefs de la Commune! Peut-être eût-il atténué les désastres de la fin! Et s'il n'eût pas adouci ces chefs, cet acte de condescendance aurait certainement frappé quelques-uns de ceux qui les soutenaient et diminué d'autant leur prestige et par conséquent leur pouvoir de nuire.

Ce n'est pas en se montrant impitoyables que les Américains du Nord ont fini par vaincre les Américains du Sud.

Ce n'est pas en se montrant impitoyable que Henri IV reconquit sa capitale. Mais M. Thiers ne possédait ni

le sens pratique des Américains, ni le sens paternel d'un chef de peuple!

Plutôt que de lâcher Blanqui, qu'il aurait toujours pu repincer, en reprenant Paris, si le cœur lui en disait, il préféra laisser massacrer les otages.

Il a donc une part de complicité dans ce crime. Il est à moitié l'assassin des otages.

Quant à l'abbé Lagarde, la conduite qu'il tint en ces tristes jours pesa sur tout le reste de son existence.

Tout le monde le traita de déserteur, et il ne voulut jamais se défendre.

Ce silence opposé à tant d'injures m'avait frappé. Je me disais que la vérité n'était peut-être pas entièrement connue. Et quand on fait de l'histoire, un soupçon pareil est le meilleur de tous les stimulants pour vous faire prendre une piste et vous empêcher de l'abandonner.

Je me mis donc sur la piste de l'abbé Lagarde, et voici ce que j'ai découvert :

Après la Commune, au plus fort des attaques, que l'on portait journellement contre l'abbé Lagarde, Mgr Guibert, le successeur immédiat de Mgr Darboy, avait appelé cet abbé au poste de premier vicaire général de l'archevêché de Paris. En le couvrant de la pourpre de sa robe, Mgr Guibert, qui connaissait le dessous des cartes, ne déclarait-il pas officiellement que la conduite de l'abbé Lagarde était exempte de tout reproche; et, que si l'on ne jugeait pas opportun de faire connaître la vérité au sujet des négociations

dont il avait été chargé auprès de M. Thiers, c'est que de trop graves intérêts étaient en cause, il aurait fallu montrer les défaillances, non pas du vicaire général, mais de l'archevêque; il aurait fallu montrer enfin que la mort de Mgr Darboy n'a été due qu'à la politique tortueuse de M. Thiers.

J'avais appris que l'abbé Lagarde avait écrit une relation détaillée des événements auxquels il avait été mêlé, et l'avait léguée avec tous ses papiers relatifs à la Commune, à un de ses anciens amis du séminaire, aujourd'hui vicaire général de l'évêque d'Orléans.

J'ai pu me faire mettre en rapport avec ce digne ecclésiastique par M. le baron Lagarde, frère du vicaire général, et j'ai obtenu de son obligeance la communication de tous les documents qu'il avait entre les mains.

Ces documents sont : 1° le journal manuscrit — de la main même de l'abbé — de tous les événements auxquels il a été mêlé, depuis son arrestation jusqu'à la mort de l'archevêque;

2° Notes de Mgr Maret sur l'arrestation de l'Archevêque et sur la sienne;

3° Ordre de translation et d'écrou à Mazas;

4° Permis de sortie de Paris;

5° Lettres et notes de l'archevêque. Réponses.

6° Lettres à M. Flotte. Lettre de M. Rousse;

7° Démarches diplomatiques;

8° Lettre à M. Jules Simon;

9° Rapports et correspondance avec M. Amodru;

10° Rapports et correspondance avec M. Plou;

11° Mémoire de Mlle Oger;

12° Mémoire du colonel Nitmann. Lettres de MM. Lisieki, et divers.

De la lecture de ce dossier, il ressort clairement que l'abbé Lagarde a accepté par dévouement le rôle le plus ingrat et le plus douloureux qui se puisse concevoir. Et les souffrances morales, auxquelles il a du reste succombé, ont été plus longues sûrement et non moins douloureuses que celles des autres martyrs de la Commune.

C'est tout un volume qu'il faudrait écrire sur ces négociations; l'œuvre entière qu'il m'a été donné de parcourir devrait être soumise au public. C'est donc avec regret que je suis forcé de la résumer en quelques pages.

Le journal de l'abbé Lagarde semble être le chemin de croix d'une victime qui a offert à Dieu, plus que le sacrifice de sa vie : celui de son honneur. Toutes les lettres et toutes les pièces qui y sont jointes sont du plus haut intérêt. Il résulte clairement du Mémoire de Mlle Oger que, ainsi que nous l'avons dit plus haut, Cluseret était en rapport constant avec les Prussiens.

Nous avons dit comment l'abbé Lagarde avait suivi volontairement son archevêque à la Préfecture de police et, de là, en prison le 4 avril.

Les 5 et 6, séjour au dépôt.

Du jeudi 6 avril au 12 du même mois, séjour à Mazas.

Le mercredi, 12, après huit jours d'une détention

rigoureuse il est conduit dans la cellule de l'archevêque où se trouve M. Flotte, ami personnel de Blanqui.

Mgr Darboy demande à l'abbé Lagarde s'il veut bien se charger d'une mission auprès de M. Thiers. Il faut négocier l'échange de Blanqui contre plusieurs otages, dont le premier doit être lui, l'archevêque !

L'abbé accepte et l'archevêque lui remet alors, à l'appui de toutes ses instructions verbales, une lettre ouverte pour M. Thiers.

L'abbé Lagarde promet alors de revenir, lorsque la négociation sera terminée et qu'il sera porteur d'une réponse.

Mais en même temps, et à l'insu de l'abbé, l'archevêque adressait une autre lettre à M. Thiers, l'accusant de laisser massacrer des gardes nationaux; lettre conçue en des termes qui ne pouvaient que l'irriter et lui ôter tout désir de transaction en faveur de celui qui l'avait écrite.

Dès ce moment, la situation de M. Lagarde était fausse : fausse par le fait de l'archevêque, qui n'avait pas agi avec toute la franchise désirable à son égard; fausse, parce que si l'abbé avait eu connaissance de cette lettre, il eût certainement refusé de se charger d'une mission qui devait fatalement échouer.

Il avait accepté d'aller en négociateur et non pas en commissionnaire; et il n'était pas admissible qu'un autre fût chargé en même temps, non pas d'une mission, mais d'une commission auprès de M. Thiers, ce qui devait rendre la tâche de l'abbé Lagarde impossible.

Le jeudi 13, l'abbé arriva à Versailles par Melun. Il est reçu par M. Thiers avec intérêt, bienveillance.

Le Président doit consulter son conseil; l'abbé est prié de revenir le lendemain à midi.

Le même soir M. Lagarde apprend que l'autre lettre, écrite par l'archevêque à M. Thiers avant son départ, et relative au massacre des gardes nationaux, a été remise au Président par l'abbé Berthaud, curé de Montmartre, qui la tenait de Dacosta. Et le même jour, pendant que M. Thiers en prenait connaissance, cette lettre, qui lui avait été remise *cachetée,* était publiée dans les journaux de Paris.

Le Président y vit-il une pression à laquelle il entendait se soustraire? Toujours est-il que le vendredi 14, il reçoit l'abbé d'une tout autre façon; lui parle en termes assez aigres de la lettre apportée par l'abbé Berthaud, et lui assigne un second rendez-vous pour le samedi 15.

Samedi 15, troisième entrevue avec M. Thiers, qui déclare que son conseil refuse d'accepter l'échange de Blanqui; mais il ajoute que la mission de l'abbé n'est pas terminée, et lui assigne encore un rendez-vous pour le lundi 17.

L'abbé Lagarde, qui avait déjà écrit le 13 à l'archevêque, lui écrit de nouveau, ainsi qu'à M. Flotte. Cette lettre a été publiée dans le *Journal officiel de la Commune.*

Le lundi 17, M. Thiers ne paraît pas au rendez-vous fixé par lui. Il fait déclarer à l'abbé qu'il n'est pas en mesure de donner sa réponse par écrit; il faut attendre!

Le 18, Mlle Oger se met à la disposition de l'abbé Lagarde pour communiquer avec Paris. Elle se charge d'une troisième lettre du vicaire général pour son archevêque ; elle fera tous ses efforts pour que cette lettre lui soit remise.

M. Lagarde a l'espérance que ses lettres précédentes sont parvenues à leur destinataire ; mais avec quelle exactitude sont-elles communiquées à l'archevêque? Il ne le sait pas.

Un mot, ouvert et laconique, de Mgr Darboy, parvient à M. Lagarde par la nièce de M. Flotte ; et l'abbé s'empresse de répondre par la même voie.

Mlle Oger déclare alors à l'abbé Lagarde, — elle l'a du reste consigné dans son mémoire, — que Cluseret, Dombrowski et Félix Pyat sont prêts à faciliter la mise en liberté de l'archevêque, mais il faut de l'argent.

L'abbé fournit quelques milliers de francs, dont les reçus signés du colonel Nitmann, sont joints aux pièces justificatives. Ces différentes négociations, ces efforts pour sauver l'archevêque prennent du mercredi 19 au dimanche 23.

Mais, avant d'aller plus loin, je veux transcrire le passage du Mémoire de Mlle Oger relatif à ces événements :

« Presque en même temps que M. Plou, un ecclésiastique polonais, M. Lisieki du clergé de Saint-Eustache, venait également trouver M. Amodru et lui faire des offres de service. Ce prêtre avait pour

ami un colonel polonais, M. Nitmann, qui avait servi dans l'armée des Vosges pendant la dernière guerre, et à qui la Commune avait offert un commandement important.

« M. Lisieki, par ses conseils, avait déterminé le colonel à refuser, mais tout en l'engageant à ménager des relations et à conserver une influence dont il pourrait user pour le bien. Le colonel, qui avait des sentiments religieux, était entré dans cette pensée, et s'était mis en rapport avec Dombrowski, général en chef, et avec Cluseret, ministre de la guerre de la Commune. Il n'avait pas trouvé ces deux hommes hostiles à la religion, ni aux prêtres; il sut les gagner assez facilement. Néanmoins, en étudiant le terrain, il lui avait été facile de se convaincre que l'argent serait un élément nécessaire pour les faire agir avec vigueur et persévérance. Il se mit aussi en relation avec Félix Pyat, qu'il avait connu et obligé en Angleterre. Cela était nécessaire, parce que Cluseret et Dombrowski n'avaient qu'une autorité militaire, et ne pouvaient agir qu'indirectement sur le gouvernement de la Commune, tandis que Pyat, qui en était un des principaux membres, pouvait davantage. Or ce dernier, dans un moment d'embarras et de besoin, s'était laissé aller à dire que, si quelqu'un lui donnait tout de suite trois mille francs pour la rançon de l'archevêque, il le ferait mettre en liberté. Le colonel avait fait part de cette parole de M. Pyat à M. Lisieki, qui s'était empressé de chercher quelqu'un assez confiant et assez désintéressé pour risquer la faible somme

réclamée. Hélas! faut-il l'avouer, il n'avait trouvé personne et lorsque quelques jours plus tard, M. Lisieki eut la bonne pensée de s'adresser à M. Amodru, Félix Pyat n'était plus seul et se montrait plus difficile. »

Le dimanche 23, l'abbé Lagarde est mandé, non plus chez M. Thiers, mais chez M. Jules Simon qui veut lui remettre un pli *cacheté* et refuse de lui en faire connaître le contenu.

Il y a dix jours que l'abbé Lagarde est à Versailles; et il y a dix jours qu'il attend, minute par minute, la réponse définitive de M. Thiers. Et au bout de ces dix jours, au mépris du caractère de négociateur dont il est revêtu, on le charge de rapporter un pli cacheté, dont on refuse de lui dire le contenu.

L'abbé Lagarde refuse alors à son tour de changer ses attributions de négociateur contre un rôle passif et inconscient. Il ne retournera pas à Paris dans ces conditions-là.

Le lundi 24, il écrit dans ce sens à M. Jules Simon et prévient M. Flotte des motifs de son refus. Il reçoit le jour même un nouveau pli de l'archevêque, lui enjoignant de revenir immédiatement, et cela dans des termes assez durs.

Le contenu de cette lettre *cachetée* paraît au *Journal officiel de la Commune*, ainsi qu'un article des plus violents contre l'abbé Lagarde : *Une page d'histoire.*

Ce jour-là, le 27, l'abbé reçoit deux avis contraires :

Le premier, de rentrer à Paris, afin d'éviter l'effusion du sang; le deuxième, de ne pas y rentrer pour le même motif.

L'abbé Amodru lui déclare que, tant qu'il restera à Versailles, la Commune ne considérera pas les négociations comme rompues, et conservera l'espoir d'échanger Blanqui, sauvegarde de la vie des otages.

Quelle affreuse perplexité ! Le difficile en effet, dans les temps troublés, n'est pas de faire son devoir, c'est de savoir où le devoir se place.

Mlle Oger et le colonel Nitmann ont déclaré tous deux que le retour de l'abbé Lagarde, accompagné d'un refus de M. Thiers, devait être le signal du massacre des otages.

Enfin l'archevêque, qui a a dressé une dernière lettre, très blessante, à son vicaire général, à la date du 2 mai, renseigné sur ce qui se passe, déclare qu'il a raison de rester à Versailles. M. Plou l'affirme ; l'archevêque le lui a dit lui-même.

L'abbé Lagarde obéit. Il resta.

En résumé, M. Lagarde a fait ce qu'il devait faire; et s'il avait publié à cette époque tous les documents qu'il avait entre les mains, nul doute qu'il n'eût étouffé la calomnie et sauvé son honneur. C'est par déférence pour la mémoire de ses supérieurs ecclésiastiques, et pour d'autres encore, qu'il s'est tu; se croyant suffisamment couvert par son nouvel archevêque, Mgr Guibert, qui, connaissant sa conduite et le rôle qu'on lui avait fait jouer dans les circonstances difficiles où il s'était trouvé placé, lui avait accordé

toute son estime, toute sa confiance, l'avait rappelé à l'archevêché et l'avait nommé premier vicaire général du diocèse, position qu'il conserva jusqu'à sa mort, en juin 1882.

CHAPITRE X

LES OTAGES

Entrée des troupes. — Ducâtel. — Ordre de transfert à la Roquette des détenus de Mazas. — L'archevêque à la Roquette. — La cellule n° 23. — La conversion du président Bonjean. — L appel des condamnés. — Le chemin de la Croix. — Au mur. — Le massacre raconté par un de ses auteurs. — Le père Louis. — Fortin. — Le Père Olivaint.

J'ai déjà dit que les troupes entrèrent à Paris dans l'après-midi du 21 mai. Le rempart avait été abandonné par les communards, au niveau de la porte du Point-du-Jour. Et cette particularité fut révélée à l'avant-garde versaillaise par un conducteur des ponts et chaussées, nommé Ducâtel, qui se risqua en dehors des fortifications et put ainsi revendiquer la gloire d'avoir servi de premier guide à l'armée de Versailles.

Ce Ducâtel fut très populaire. Non seulement on le décora, mais encore on organisa en sa faveur une souscription qui permit au *Figaro* de lui mettre dans la main une véritable petite fortune.

Cette prospérité, cette gloire perdirent le pauvre

homme. Il s'imagina être quelqu'un. Il se lança dans toutes sortes d'affaires. Il lassa ses protecteurs et finalement il est devenu fou.

On l'a enfermé récemment dans une maison d'aliénés.

L'entrée des troupes à Paris porta, bien entendu, à son comble l'exaspération des membres de la Commune, et dans ces cerveaux, surmenés par une tâche impossible, la folie du sang et des flammes s'installa. Le massacre des otages et l'incendie de Paris furent décidés.

Le lundi 22 mai, ordre est donné de procéder à l'exécution des otages détenus à Mazas.

De qui émanait cet ordre?

Soit humanité, soit calcul, soit prudence, soit plutôt le tout ensemble, le directeur répond que, dans une simple maison de prévention, toute exécution capitale est contraire aux règlements.

Par extraordinaire, on respecte ses scrupules, mais ce n'est qu'un simple sursis, un second ordre émanant cette fois du comité de salut public et signé de Ranvier, Eudes et Cambon, prescrit de transférer à la Grande Roquette (dépôt des condamnés) l'archevêque de Paris, tous les prêtres, Bonjean sénateur, les mouchards (*sic*) et sergents de ville, enfin tous ceux qui pourraient avoir quelque importance, comme otages.

Dans la soirée du 22, les otages furent transférés à la Roquette.

L'ordre fut exécuté si brusquement que les moyens de transport firent défaut; bon nombre de prison-

niers durent passer la nuit à Mazas et n'arrivèrent à la Roquette que le lendemain.

Le premier convoi, d'une quarantaine de personnes environ, fut entassé dans un fourgon de factage appartenant au chemin de fer de Lyon, à l'intérieur duquel on avait cloué à la hâte des planches pour servir de bancs.

Il faisait nuit quand on arriva. L'appel des prisonniers se fit en pleine obscurité, dans le vestibule qui sert de palier au grand escalier de la prison.

A l'appel de son nom, chacun répondait : « Présent. » Immédiatement il était conduit dans une cellule où on l'enfermait.

L'obscurité était complète. Les cellules où furent renfermés les otages s'ouvrent des deux côtés d'un long corridor, très clair pendant le jour, qui donne d'un côté sur le grand préau de la prison, et de l'autre sur le mur de ronde. La double série des cellules est interrompue au milieu par une salle, garnie de robinets et de lavabos, où les prisonniers vont se laver. En face se trouve un espace vide, assez large, d'où l'on a vue sur la chapelle. Ce fut là que furent réunis les otages au moment de l'exécution.

Rien de plus banal que l'aspect de ce corridor. Sans les gros verrous des portes, il ressemblerait à celui d'un couvent. Le système n'est pas cellulaire. Chaque cellule est double, c'est-à-dire partagée par une forte cloison de bois s'arrêtant à la fenêtre qui est commune. Les reclus, de chaque côté de la cloison, peuvent causer tout à loisir et même se passer toute espèce

d'objets d'un volume médiocre, tels que livres, vivres, etc.

Tout cela est très clair le jour et pas trop triste pour une prison. La nuit, il n'y a pas de lumière; mais on ne risque point de se heurter aux meubles. Pas de chaises, pas de table; rien qu'un grabat, d'ailleurs très suffisamment garni.

Seule, la cellule n° 23, occupée par l'archevêque, possède une table sur laquelle on lit, gravé au couteau, le nom de l'abbé de Marsy, qui dut l'occuper après la mort de Mgr Darboy. Lui-même a laissé, sur la croix du judas de la porte les quatre mots suivants, écrits au crayon[1] :

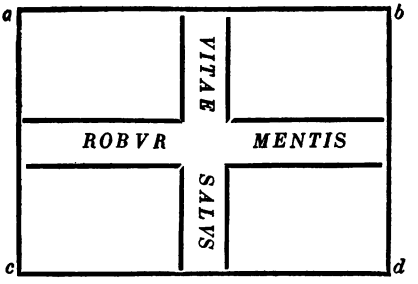

Pour comprendre ces quatre mots, il faut y ajouter le mot *crux*, qui est figuré par la forme du judas. On peut alors traduire : « La croix est la force de la vie, le salut de l'âme. »

1. Le quadrilatère *abcd* représente, à peu de chose près, la grandeur du judas de chaque cellule. On a placé, au milieu de ce judas, une croix en fer, afin d'en obstruer le passage.

Tout autour est un autre graphit qu'il m'a été impossible de déchiffrer, à cause du mauvais jour. Il commence par SUB et finit par PROPINQUIT.

Outre la table, cette cellule est munie d'une planche à pain, ce qui indique qu'elle n'était pas destinée aux prisonniers. Elle fait réellement partie de la cellule du gardien, avec laquelle elle communique par la fenêtre.

L'honorable directeur de la prison, M. Beauquesne, qui occupe ces fonctions depuis la Commune, a laissé exactement cette cellule dans l'état où il l'a trouvée, avec les mots qu'y a tracés Mgr Darboy. Depuis cette époque, elle n'a servi à personne.

On voit, par ce qui précède, qu'à la Roquette le confortable se trouve réduit au strict nécessaire. On évite soigneusement aux prisonniers toute souffrance inutile; ils ne sont pas au secret et, pendant le jour, ils communiquent librement. Mais Mgr Darboy y arrivait affaibli par une longue captivité, et l'on avait dû, la veille, lui poser un vésicatoire. Qu'on juge des nuits qu'il dut passer sur le grabat du n° 23[1]!

Le lendemain, il y eut première récréation, de 8 à 9 heures.

Les prisonniers purent se rassembler, les uns pour prier, les autres pour se raconter leurs misères. Les Pères de Bengy, Caubert, Clerc, Ducoudray, Olivaint se faisaient remarquer par leur énergique et courageuse gaieté. Ce dernier s'était imposé la tâche de

1. Mgr Darboy avait, en arrivant, occupé le n° 1; puis on l'avait placé au n° 23 qui était plus confortable.

relever le moral un peu affaissé de l'archevêque. La barbe longue, le visage amaigri, l'infortuné prélat ne quittait guère son grabat et se traînait à grand'peine pendant les récréations.

Le vaillant Père Olivaint avait également entrepris de sauver l'âme du président Bonjean, dont l'état de santé n'était pas meilleur que celui de l'archevêque. Il souffrait cruellement d'une hernie dont le bandage s'était rompu, sans qu'il lui eût été possible de le remplacer, ce qui le forçait à marcher plié en deux.

Sous l'Empire, le président s'était distingué par ses violentes attaques contre les jésuites. Le Père Olivaint avait résolu de le faire changer d'opinion sur leur compte.

Il fallait se hâter, car la mort approchait à grands pas. *Propinquit*, avait écrit l'archevêque sur son judas.

La plupart des récréations se prenaient dans le préau des condamnés à mort. C'est la partie la moins banale et la moins triste de la Roquette. On y voit un semblant d'architecture et il est entouré de deux côtés par des galeries à arcades qui lui donnent un faux air de cloître, ou plutôt de Campo Santo italien. Il est même planté d'arbres ou d'arbustes d'assez belle venue, qui semblent être là pour rappeler qu'il existe une nature.

L'archevêque, fatigué d'avoir marché, et n'ayant pas de siège pour s'asseoir, s'était appuyé contre la rampe de l'escalier tournant, qui aboutissait directement à sa cellule. Le président Bonjean vint à lui et lui dit :

— Monseigneur, j'ai dit bien du mal des jésuites, je les ai même persécutés, ou du moins poursuivis selon mon pouvoir. Eh bien! ils ont fini par me convertir, et le Père Clerc vient de recevoir ma confession.

Pas plus qu'à Mazas, les correspondances avec l'extérieur n'étaient faciles à la Roquette. Parmi les survivants, tous ceux qui ont écrit des relations de leur captivité ont dû en convenir.

Le Père Olivaint lui-même a dit dans une lettre :

« Nos surveillants sont très honnêtes, très bons; ils nous remettent avec beaucoup de complaisance les petits soulagements qu'on nous apporte. Le plus dur, c'est d'être sans nouvelles de tous ceux auxquels on s'intéresse. »

Le Père Olivaint avait conservé avec le dehors de nombreuses intelligences. Malgré tous les périls auxquels elles s'exposaient, deux dames pieuses avaient trouvé le moyen de lui faire passer bien des petits soulagements, chocolat, café, confitures, lait surtout. Dans le double fond d'une boîte à lait qu'elles avaient fait confectionner exprès, ces dames avaient pu lui apporter, peu de temps avant son départ pour la Roquette, des hosties consacrées enveloppées d'un corporal.

Le Père Olivaint les partageait avec ses compagnons d'infortune.

Le 24 mai, à huit heures du soir, tous les prisonniers avaient été réintégrés dans leurs cellules, lorsque dans le lointain se fit entendre une rumeur sinistre.

A mesure que le bruit se rapprochait, on distinguait des voix d'hommes, des cris d'enfants, des clameurs, des rires, un cliquetis d'armes.

C'était une troupe d'environ cinquante garibaldiens, vengeurs de la république, gardes nationaux, déserteurs de toutes armes de l'armée régulière, mêlés à ces féroces gamins qu'on retrouve, en temps de révolution, partout où il y a du sang à verser.

Celui qui semblait commander cette bande disparate, ou du moins celui qui prit la parole en son nom, se nommait Jean Verig. C'était un ex-ouvrier couvreur, âgé d'environ 36 ans, qui s'était fait traîneur de sabre et improvisé capitaine au 180e bataillon fédéré de Belleville. Il venait chercher six otages.

Le brigadier Romain ouvre une cellule, le n° 22.

— Êtes-vous le citoyen Darboy? demande Verig.

— Non, répond une voix, celle de l'abbé Guérin.

On passe à une autre cellule. L'archevêque et ses cinq compagnons d'infortune sont bientôt trouvés.

L'opération lestement terminée, on referme la cellule de l'abbé Guérin, qu'on abandonne à ses réflexions.

Les six otages sont réunis dans le petit palier qui fait face au lavoir. Ils peuvent jeter un dernier coup d'œil à la chapelle que le crépuscule éclaire encore.

On fait l'appel.

— Le citoyen Darboy!

— Le citoyen Bonjean! Etc.

Cette formalité terminée, les six martyrs se mettent en marche à la file indienne, précédés de quelques hommes armés et suivis du gros de la troupe.

On descend l'escalier en colimaçon qui fait face à la cellule de l'archevêque. Il compte 25 marches.

On débouche dans la galerie qui borde le préau des condamnés à mort et l'on prend à droite. Au bout se trouve une porte, on descend encore six marches. On se trouve dans le premier chemin de ronde.

On prend encore à droite.

Le chemin est assez large pour être en partie cultivé. C'est ce qu'on nomme le jardin de l'infirmerie. On longe la salle des vieillards et l'on arrive à une courbe qui force de tourner encore à droite. On longe le jardin des greffiers, plus large que le précédent.

Mais la route est longue, car chaque pan de ce mur de ronde n'a pas moins de 98 mètres.

Le président Bonjean, déjà affligé de claudication, souffre si cruellement de sa hernie, qu'il se sent hors d'état d'aller plus loin. Quoique très faible lui-même, l'archevêque lui donne le bras.

Imitant cet exemple, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, offre le sien au Père Ducoudray; le Père Clerc en fait autant avec l'abbé Allard.

On arrive ainsi à la grille qui donne accès au second chemin de ronde.

Là, l'archevêque s'arrête un moment.

On dit qu'il donna à ses compagnons la bénédiction archiépiscopale. Mais il était dans un état physique et moral qui ne le lui permettait pas, et il résulte de l'attestation du témoin oculaire, dont je reproduis plus loin une relation affirmée par sa signature, qu'il eût au contraire un moment de défaillance et qu'il se sou-

tînt de la main gauche au troisième barreau de la grille. Cette grille franchie, il essaya de parlementer avec ceux qui le conduisaient. Il dit à plusieurs reprises, et répéta pendant le trajet à Fortin :

— Mais c'est impossible! mais c'est impossible! Vous ne pouvez pas me fusiller; j'ai écrit trois lettres à M. Thiers à Versailles.

Comme il avait insisté plusieurs fois, Fortin finit par lui répondre :

— Aussi n'est-ce pas à cause de nous; mais à cause de M. Thiers qu'on vous fusille.

Au dire du même témoin, l'attitude des martyrs fut des plus dignes.

Engagé depuis quelques instants dans le second chemin de ronde, le Père Clerc, ou le Père Ducoudray — on n'a pas pu me dire exactement lequel des deux — se jeta aux pieds de l'archevêque, en lui demandant de le bénir. Mais Mgr Darboy avait probablement à ce moment l'esprit déjà loin de ce monde, et il continua péniblement son chemin, sans témoigner qu'il eût entendu la dernière prière qu'on lui adressait.

J'avais cru, d'après certains on-dit, à quelque défaillance de la part de l'abbé Deguerry. Ce fut tout le contraire. Il fit preuve du dévouement du prêtre qu'il était, joint au courage du soldat qu'il avait été.

Seul, M. Bonjean laissa apercevoir quelques regrets de quitter la vie.

— Celui-là, dit Fortin, le témoin oculaire que je cite, on voyait bien qu'il laissait de la famille derrière lui.

Le Père Clerc, le Père Ducoudray, l'abbé Allard

furent impassibles au moment suprême. Ils montrèrent un courage et un détachement des choses de ce monde tout à fait surhumain.

Une fois la grille franchie, on se trouvait dans le second chemin de ronde renfermé entre deux murailles d'une désolante nudité. On tournait à gauche, on marchait encore pendant 104 mètres, jusqu'à l'autre angle du mur extérieur de la prison.

On était arrivé.

Maintenant, qu'on me permette de passer la parole à deux témoins oculaires et auriculaires de la catastrophe qui termina ce drame lugubre ; car, pour bien juger certains événements historiques, il faut citer les témoignages des deux parties adverses. Comme dit le populaire, « qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ».

J'emprunte les pages suivantes au curieux et si intéressant ouvrage de M. Chincholle : *les Survivants de la Commune*. Indépendamment du poignant intérêt qu'elles inspirent, elles me permettent de les faire suivre d'un document complémentaire, dont le lecteur appréciera la valeur historique.

FORTIN

LE DERNIER DES ASSASSINS DES OTAGES

— Tu sais que le pauvre père Louis s'en va ?

— Pas possible !

— Paraît qu'il est fichu. En voilà un qui pourrait en dire long sur la Commune...

Tel était le dialogue qu'on échangeait auprès de moi à la fin de 1881, à certaine réunion de la salle Graffart.

Le soir même, je savais ce qu'était « le pauvre père Louis ».

Appartenant, en 1871, au 66e bataillon de fédérés, il avait fait partie du peloton d'exécution des otages. Caché à temps, il avait échappé à toute poursuite.

Il y avait à recueillir un intéressant récit, des révélations peut-être... Le surlendemain, je me faisais conduire auprès du père Louis, qu'une maladie de foie allait emporter. Il était pourtant debout. Il ne souffrait qu'à certaines heures. Je tombai dans un entr'acte.

— Je n'aime pas à tromper les gens, lui dis-je. J'appartiens à un journal réactionnaire.

— Qu'est-ce que ça me fait ! répondit-il. Ce ne sont pas les réactionnaires qui nous ont trompés ; c'est l'autre !...

Jadis, L'AUTRE, c'était Napoléon Ier. A la fin de 1881, c'était Gambetta.

— Évidemment, repris-je, vous avez beaucoup de choses à dire sur le 24 mai. Ce récit n'a jamais été écrit par un témoin « oculaire »... Voudriez-vous me permettre de vous adresser quelques questions ?

Il réfléchit un instant, puis répondit :

— A une condition. J'ai des enfants qui sont tranquilles. Je sais bien qu'on ne pourrait plus me rien faire aujourd'hui. Mais ils n'aiment pas le bruit.

Je n'en ai plus pour longtemps. Vous attendrez ma

mort pour faire votre travail, et vous ne me nommerez pas. Tout ce que je vous dirai sera la vérité même. Je n'ai plus profit à mentir. Votre article sera d'autant plus intéressant que j'ai lu par curiosité tout ce qu'on a écrit sur la chose. Rien n'est exact. Comment aurait-on su la vérité ? Tout le monde a menti devant les juges.

Interrogez-moi.

— Quel grade aviez-vous ?

— J'étais simple fédéré.

— Par quels faits êtes-vous arrivé à faire partie du peloton d'exécution ?

— Ce sera long, mais ça explique tout.

Ici il est nécessaire que je dégage ma responsabilité. Je ne vais écrire que ce que j'ai entendu. On verra à la fin de ce chapitre que la preuve de ce que je raconterai se peut encore faire.

— Le 15 mai, dit le père Louis, le 66e était de garde à la place. Il était onze heures du soir. Un officier veut y entrer. Je crie : « Qui vive ! » Il ne répond pas et m'écarte. Je dis : « Citoyen, tu ne passeras pas sans le mot d'ordre. » Il répond : « Quand on s'appelle le comte de Beaufort, on se fout des gens comme toi. » Et il tire son sabre. Nous le connaissions, c'était un officier d'état-major, mais il était saoul. Deux hommes et moi nous le désarmons et nous le laissons entrer. Une minute après, il revient avec un pistolet à chaque main. Nous le désarmons encore. Il dit : « Voilà un bataillon qu'il faudra *purger*. » Et le 24 mai, on nous envoie à la rue

Caumartin. Ça a été chaud. C'était un vrai guet-apens. Les hommes tombaient comme des mouches. La barricade ne tenait plus. La ligne passait à travers. A un moment les Versaillais prennent six hommes et les collent contre un mur. Pan! Nous nous retirons. Place du Château-d'Eau, nous rencontrons un officier qui nous traite de lâches. C'était le Beaufort. « Cochon, lui dit le sergent, tu as dit que tu nous purgerais. Tu viens de faire fusiller six hommes ». Nous le mettons à son tour contre un mur et nous lui faisons son affaire.

Tout le monde était excité. Nous étions du faubourg Saint-Antoine. Nous allons à la mairie du XIe raconter la chose. Ferré y était, depuis le matin, avec Gustave Genton et Fortin.

— Que faisaient Fortin et Genton ?

— Eh bien, Genton c'était un juge d'instruction installé au Palais de Justice, mais replié au XIe. Fortin était son secrétaire. Sicard, qui nous commandait, dit à Ferré : « Ça ne peut pas aller comme ça. Nous sommes trahis. La Commune a fait un décret pour nous protéger. On a fusillé six prisonniers. Vous en avez plus de cent cinquante. Nous voulons qu'on en fusille six. » Ferré, qui était membre de la Commune et préfet de police, était furieux. Il parle un instant avec Genton. Il prend un papier ; il écrit deux lignes, et il dit à Fortin, en lui donnant le papier : « Fais ce qu'il faut. » Nous suivons tous Fortin....

— Combien étiez-vous ?

— Trente hommes à peu près.

— Quelle heure était-il?

— Six heures. Ah! ça n'a pas été long, vous allez voir.

— Qu'y avait-il d'écrit sur le papier?

— Quelque chose comme cela : « Ordre au citoyen-directeur de la Roquette de faire exécuter six otages. » Je ne réponds que des derniers mots. Il y a eu après cela d'autres mots écrits. Ceux-là, je les sais par cœur et je vous les dirai tout à l'heure.

Il y avait des hommes enragés, et Fortin leur montrait l'ordre. En cinq minutes, nous arrivons à la Roquette. Nous courions, Fortin montre l'ordre à François.

— Quel François?

— Vous savez bien, le directeur. François dit : « Voici ma liste. Prenez les six premiers inscrits. » Fortin lit tout haut les noms. Aussitôt tout le monde crie : « Non, non, l'archevêque n'y est pas. Il nous faut l'archevêque. Il y a besoin d'un exemple. Nous voulons l'archevêque. »

— Quels étaient donc ces six premiers malheureux?

— Il y avait Deguerry, Bonjean, Allard, Clerc, Ducoudray, et un autre jésuite pas connu. Fortin insiste pour avoir l'archevêque. François ne veut pas. Nous disons : « Allons trouver Ferré, » et nous y allons tout de suite. Il était encore à la mairie. Il écrivit en travers de son premier ordre d'exécution : « *Et notamment l'archevêque.* » Et il met le timbre. Seulement il dit à Fortin :

— Combien avez-vous d'hommes?

— Trente.

— Ce n'est pas assez. Tâchez d'en raccoler d'autres.

Alors Fortin, sur la place Voltaire, demande tout haut :

— Y a-t-il des hommes de bonne volonté pour exécuter l'archevêque ?

— Oui, tous, tous !

Il y avait même un pompier en uniforme, qui dit :

— Je veux venger mon frère.

On ramasse comme ça quinze hommes, et nous retournons à la Roquette. Devant l'ordre de Ferré, François envoie le brigadier de la prison faire l'appel dans les couloirs.

— Quelle heure était-il ?

— Sept heures à peu près, guère plus.

— Que s'est-il passé dans la prison ?

— Ah ! ça, je ne peux pas le dire. J'étais resté dans la cour. Alors nous avons vu les otages descendre dans le chemin de ronde.

— Vous étiez fort ému ?

— Pas du tout.

— Quelle attitude avaient donc les hommes ?

— Voilà ; de voir les otages venir tranquillement, ça les a calmés. On ne peut pas dire que tout ne se soit pas bien passé.

— Et les otages ?

— Ils ont été très bien. On n'aurait jamais dit qu'ils avaient été pris à l'improviste. Ils ont marché devant nous. Genton, qui, la seconde fois, était venu avec nous, réglait tout ça.

— Quel chemin avez-vous pris ?

— Nous avons suivi le chemin de ronde jusqu'au mur.

— Pourriez-vous me faire le plan de la scène?

— Si vous voulez.

Sur mon brouillon, l'un des traits à l'encre s'est effacé sous les doigts de l'assassin.

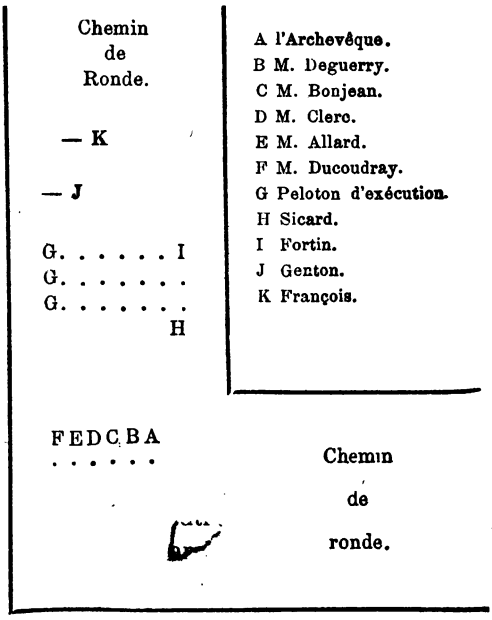

Le brouillon fait, le père Louis reprit :

— Nous avons placé les otages dans l'ordre que je viens d'indiquer.

— N'ont-ils rien dit, rien fait?

— Voilà. Dans le parcours, un des jésuites, je ne sais plus lequel, s'est jeté aux pieds de l'archevêque comme pour lui demander sa bénédiction ; l'archevêque, qui semblait penser à quelque chose, ne l'a pas vu !

— Et M. Deguerry ?

— Très calme, très digne. Tous de même d'ailleurs.

— Aucun d'eux n'a eu un mouvement de faiblesse ?

— Aucun... Si pourtant... M. Bonjean. On voyait bien qu'il avait de la famille.

Il tenait à la main un rouleau de papier qu'il a remis à un garde, je ne sais plus lequel, en lui disant : « Vous porterez cela à mon fils. » Je ne crois pas que le garde ait pu faire la commission. Ils ont tous été fusillés au Père-Lachaise.

— Et quand les otages ont été placés, vous n'avez rien remarqué ?

— Si ; le Père Allard a dégrafé sa soutane et a montré sa chair.

— Qui a commandé le feu ?

— Sicard. Seulement, il n'avait pas de sabre, et c'est Fortin qui lui a prêté le sien. Nos hommes étaient sur trois rangées, deux égales et une plus petite. J'étais sur la deuxième. Sicard a levé son sabre. Il y a eu une décharge. Cinq sont tombés morts du coup. L'archevêque est resté debout. « Feu ! » a crié Sicard. Quatre ou cinq hommes seulement ont tiré. L'archevêque est tombé.

— Qu'avez-vous fait alors ?

— Sicard a envoyé des gardes qui ont donné le coup de grâce et nous sommes partis.

Tout cela m'était raconté si sèchement que je ne craignais pas de demander.

— Vous n'aviez aucune émotion?

— Ah! on était assez habitué à la mort!

Fortin a fait le procès-verbal qu'il est allé porter à Ferré dans la salle des mariages du XIe. Sur la place, on disait que cela marchait mal pour nous. Alors j'ai pensé aux enfants et je suis allé chez un camarade qui m'a caché une quinzaine de jours.

Voilà tout ce que je peux dire.

— Qu'est devenu Sicard?

— Il a été arrêté, mais il est mort de maladie avant d'être jugé.

— Genton?

— Condamné à mort et fusillé le 30 avril 72.

— François?

— Condamné à perpétuité pour l'affaire de l'archevêque, et exécuté pour l'affaire de la rue Haxo, le 25 juillet suivant.

— Fortin?

— Condamné à la déportation, mais revenu. C'est avec moi le seul qui vive encore.

— Que fait-il?

— Il est sculpteur sur bois en vieux meuble; quand vous publierez cela, vous verrez qu'il ne vous démentira pas, quoiqu'il ait nié devant les juges, mais aujourd'hui ça ne lui fait rien. Il est venu me voir. Nous avons causé de cela ensemble.

Je dois ajouter que, depuis, j'ai vu Fortin qui n'a pas du tout l'air d'avoir participé à de tels événements,

C'est un gros garçon, bon enfant réjoui, qui, m'a-t-on assuré, travaille ferme.

Ce criminel est un homme rangé.

Il est toujours sculpteur sur bois. Il est l'un des principaux fournisseurs de la rue Véron, à Montmartre. On n'imagine pas le nombre de jeunes *vieux meubles* qui sortent de cette rue.

Fortin n'a guère aujourd'hui que quarante ans. Il s'est marié — civilement, cela va sans dire — au commencement de l'hiver 1882. Henri Rochefort et Alphonse Humbert, restés ses amis, lui servaient de témoins.

M. Chincholle dit :

« On verra à la fin de ce chapitre que la preuve de ce que je raconterai se peut encore faire. »

J'ai fait cette preuve. Elle est tout à l'honneur du récit de M. Chincholle. Les erreurs de détails, relevés par M. Fortin, sont de peu d'importance; mais je dois dire que Fortin n'est pas le dernier survivant du peloton d'exécution des otages; quelques-uns des trente hommes qui le composaient sont encore vivants, par exemple, un des deux civils qui s'étaient adjoints aux hommes de bonne volonté.

Je cède la parole à M. Fortin :

« Paris, le 24 juin 1888.

« Monsieur,

« Vous me demandez des renseignements sur l'exécution de l'archevêque de Paris et de cinq autres otages fusillés à la prison de la Roquette, le 24 mai 1871. Vous me demandez aussi si le récit de cet événement, publié par M. Chincholle, est exact.

« Si, comme vous l'affirmez, Monsieur, votre intention est d'écrire une histoire de la Commune de Paris et non une fantaisie comme tout ce qui a paru jusqu'à ce jour, où la vérité fait place à la passion et à la haine, si, comme je le crois, vous êtes sincère, je suis tout entier à votre disposition, et puis d'autant mieux vous renseigner que j'ai en quelque sorte présidé à cet acte de légitime représaille.

« La narration publiée par M. Chincholle est vraie, sauf quelques détails que je vais vous signaler.

« Ce n'est pas à la Place, mais bien au Ministère de la guerre que le 66e bataillon était de garde quand le capitaine de Beaufort, qui avait trop bien dîné, menaça de le purger.

« Le 24 mai, ce capitaine fut reconnu sur le boulevard Voltaire et conduit au bureau du commandant du 66e, situé près de la mairie du XIe arrondissement; de là, emmené dans un terrain, place Voltaire, où il fut fusillé.

« C'est quelques heures après qu'une délégation du même bataillon se présenta à la mairie où j'étais avec Ferré et Genton, et demanda l'exécution de six otages,

en vertu du décret rendu par la Commune le 5 avril.

« Ces hommes étaient parfaitement dans leur droit. L'armée de Versailles fusillait tout sans merci ; il fallait bien faire un exemple : il fallait frapper un grand coup.

« Ferré signa l'ordre et nous partîmes. C'est sur la place Voltaire, en sortant de la mairie, que je trouvai Sicard, qui était capitaine d'état-major attaché à la Préfecture de police, et non au 66e bataillon, et à qui je confiai le commandement du peloton.

« Le reste, qui a trait aux pourparlers et à l'exécution, est exact; il n'y faut pas toucher, c'est de l'histoire.

« En sortant de la prison, je me rendis de suite à la mairie où je rédigeai le rapport ci-dessous que Ferré m'avait demandé :

« Aujourd'hui, 24 mai 1871, à 7 heures du soir, en « exécution du décret rendu par la Commune de « Paris, le 5 avril, concernant les otages, les nommés :

« Darboy, ci-devant archevêque de Paris;

« Deguerry, ci-devant curé de la Madeleine;

« Bonjean, ci-devant vice-président du Sénat de « l'Empire;

« Clerc, Allard et Ducoudray, ci-devant Pères jé- « suites, ont été passés par les armes, à la prison de « la Roquette.

« *Le délégué de la Commune,*

« ÉMILE FORTIN. »

« Après, je partis aux barricades, où j'ai combattu jusqu'au dernier jour.

« Quant à l'épithète d'assassin que me lance M. Chincholle, elle ne m'atteint nullement. Nous n'avions aucune animosité contre les otages, qui n'auraient pas été fusillés si l'armée de Mac-Mahon n'avait pas fait de Paris un immense charnier.

« L'armée dite de l'ordre a massacré 35 000 hommes ; nous n'en avons fusillé que *cent*, et c'est nous qui sommes des assassins ; probablement parce que nous sommes les vaincus.

« En 1871, j'étais jeune et enthousiaste ; j'ai agi avec la conviction que je servais la bonne cause, et aujourd'hui, après dix-sept années, dont neuf passées au bagne, ma conviction n'a pas changé.

« Voilà, Monsieur, les quelques renseignements que je puis vous donner ; faites-en l'usage qu'il vous plaira.

« Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

« ÉMILE FORTIN. »

Quand les corps furent retrouvés dans la fosse commune du Père-Lachaise, on put constater que l'archevêque avait reçu trois coups de feu : deux dans la poitrine, un plus bas, à gauche. Il avait de nombreux coups de baïonnette dans les reins ; la peau et l'index de la main droite, broyés et à moitié détachés, semblaient attester qu'il avait été achevé vivant, à l'arme blanche.

L'abbé Deguerry avait reçu deux balles : l'une dans la poitrine, l'autre dans la tête ; en faisant le procès-

verbal de ses blessures, on constata que la balle qui avait troué la poitrine n'avait pas percé la soutane; on en conclut qu'il avait dû l'ouvrir pour s'offrir aux coups des exécuteurs.

Au dire des témoins, cela n'est pas exact; c'est le Père Allard qui a ouvert seul sa soutane.

Le cadavre du président Bonjean était dans un état épouvantable. Il avait les jambes broyées, mais pas une balle ne l'avait atteint dans le haut du corps, et il se roulait à terre en implorant le coup de grâce. Un communard s'est vanté de lui avoir brûlé la cervelle; il paraît, au contraire, qu'il fût achevé d'un coup de crosse qui fit jaillir sa cervelle et colla ses cheveux blancs contre le mur; *on en retrouve encore.*

Aujourd'hui, celui qui visite le théâtre de cette scène d'horreur reste étonné de cette banalité glaciale qui caractérise, d'un bout à l'autre, l'histoire de la Commune. C'est à ce point qu'on n'a jamais pu faire un tableau supportable de ce drame qui se passe entre deux murs laidement bâtis, avec un coin arrondi, en pierres de taille, pour rendre les évasions plus difficiles.

M. Beauquesne, directeur de la Roquette, et son ami, l'abbé Crozes, ont fait de vains efforts pour lui donner un aspect moins abject, en plantant des deux côtés des fusains d'une belle venue.

La place où sont tombés les six martyrs est entourée d'une grille due à la piété des familles Darboy et Bonjean, ainsi que les six couronnes d'immortelles jaunes qui y sont accrochées. L'abbé Crozes y avait

ajouté, de son vivant, six autres couronnes en verroterie noire.

Les suppliciés avaient été rangés par ordre hiérarchique. On distingue encore très nettement la trace des balles qui frappèrent Mgr Darboy, et l'on retrouve à côté les traces de la cervelle, mêlée de cheveux blancs, de M. Bonjean. Dans la terre foulée, M. Beauquesne a découvert, quelques jours plus tard, un crucifix de bronze d'un beau travail qu'il conserve pieusement. Une plaque commémorative, d'assez grande dimension, en marbre blanc, a été appliquée à la muraille. Au-dessous d'une grande croix noire, elle porte, en lettres d'or, les noms des six suppliciés :

Mgr Darboy Georges, archevêque de Paris ;

M. Bonjean Louis, premier président de la Cour de cassation ;

M. Deguerry Gaspard, curé de la Madeleine;

Père Ducoudray Léon, de la Compagnie de Jésus;

Père Clerc Alexis, id. ;

M. Allard Michel, aumônier des ambulances.

Au-dessus, on lit :

« Respect à ce lieu, témoin de la mort des nobles et saintes victimes!

« 24 mai 1871. »

A ce lugubre tableau, il ne manque que la signature de l'auteur :

Adolphe Thiers fecit.

Sic transit gloria mundi.

C'est tout.

La fin tragique de l'archevêque de Paris ne pouvait faire autrement que d'absorber la plus grande part de la commisération publique. Son rang éclipsait des martyrs moins en vedette, comme l'on dirait en argot de théâtre. Mais après lui aucune des victimes de la Commune n'a excité plus de compassion, et surtout n'a laissé plus de regrets que le Père Olivaint.

Je l'ai connu dans des circonstances assez critiques, pour que son souvenir ne puisse jamais s'effacer de ma mémoire.

Parvenu à l'âge de 28 ans, j'avais senti s'éveiller en moi bien des doutes. J'avais cru du devoir d'un honnête homme de ne pas me contenter de la modeste instruction religieuse que j'avais reçue au collège, comme tant d'autres. J'allai trouver le Père Olivaint que je ne connaissais pas. Je lui fis part de mon désir de m'instruire à nouveau; demandant à être mis à même d'apprécier les vérités de la religion dans laquelle j'avais été élevé, mais dont on m'avait appris à réciter le catéchisme comme un perroquet à débiter des phrases toutes faites.

Le Père Olivaint me montra une profonde sympathie :

— Vos doutes, me dit-il, moi aussi je les ai eus; car j'ai été dans le monde.

Je n'ai pas besoin de rappeler que le Père Olivaint, ancien élève des plus distingués de l'École Normale, était alors supérieur des Jésuites de la rue de Sèvres.

— Je voudrais pouvoir me charger seul de cette

nouvelle éducation religieuse, ajouta-t-il, la multiplicité de mes occupations, de mes devoirs m'empêche d'avoir ce bonheur ; mais je vais vous confier à un homme de grand mérite, de grand talent, le Père Matignon ; il sera également heureux de se charger de vous et me suppléera amplement[1].

Dire quel fut le résultat des conférences avec le Père Matignon est un sujet absolument étranger à celui que nous traitons et n'a par conséquent rien à faire ici.

J'étais donc resté dans les relations les plus amicales et les plus respectueusement dévouées de ma part avec le Père Olivaint, qui, très lié avec le général Trochu et me retrouvant près de lui pendant le siège, s'adressait à moi afin d'obtenir mille petites choses dont pouvaient avoir besoin, lui et les siens.

Voici trois lettres de sa main qu'il me fit l'honneur de m'adresser :

« Bien cher Monsieur, *P. C*[2].

« Je vous remercie encore de votre obligeance.

« J'y ai recours encore aujourd'hui pour ce nouveau billet.

« Je vous serais aussi bien reconnaissant si vous

1. Le Père Matignon est devenu supérieur des Jésuites de la rue de Sèvres à la mort du Père Olivaint.

2. *P. C.* signifie *Pax Christi*. C'est une formule dont se servent les Pères Jésuites en s'écrivant entre eux. Pour que le Père Olivaint ait bien voulu s'en servir dans les lettres qu'il m'a adressées, il faut qu'il ait voulu me témoigner une estime toute particulière jointe à ses sentiments d'affection.

pouviez obtenir la signature du gouverneur pour un laissez-passer que le Père W. Forbes vous présentera. Il est demandé dans plusieurs forts par des officiers ou des mobiles qui ont été ses élèves, et sa carte d'aumônier militaire n'est plus une recommandation suffisante.

« Agréez mes sentiments bien particulièrement dévoués.

« 14 octobre 70.

« H. Olivaint. »

« Cher Monsieur, *P. C.*

« Je prends la liberté de vous adresser un de mes enfants de Vaugirard, M. Henri Odelin, dont le frère s'est déjà distingué par son dévouement comme officier des mobiles dans un des bataillons de la Seine.

« M. Henri, avec la meilleure volonté, ne peut faire de même.

« Il a des yeux très faibles, et il vient d'être réformé à cause de cela pour la seconde fois; mais s'il ne peut tirer un coup de fusil, n'y a-t-il donc pas, dans un temps comme le nôtre, d'autres services qui permettent à un homme de cœur de se dévouer encore pour son pays? M. Henri Odelin a fait de très bonnes études; il est bachelier ès lettres et ès sciences et licencié en droit; c'est un homme intelligent, qui mérite toute confiance en raison de ses principes, auxquels il est sérieusement attaché; en raison aussi de sa conduite généreusement chrétienne, qui, depuis sa

sortie du collège — et il y a six ans déjà, — ne s'est pas démentie un seul instant.

« Cela posé, j'ai pensé qu'en y réfléchissant un peu, vous auriez quelque bonne indication à me donner pour appliquer d'une manière utile le dévouement de M. H. Odelin.

« Remarquez-le : ce n'est pas pour lui une question d'argent ou d'honneurs; c'est une question de dévoûment.

« J'entendais dire ces jours-ci que le gouverneur voudrait avoir à sa disposition quelques jeunes gens de ce calibre. Je ne sais si le bruit a quelque fondement. En tous cas, je m'adresse à vous et je vous prie de me faire connaître votre sentiment.

« Je vous remercie d'avance, et comme pour moi-même, de tout ce que vous pourrez faire pour seconder la pensée généreuse de M. Odelin.

« Agréez mes sentiments bien dévoués.

« 28 octobre 1870.

« H. OLIVAINT. »

« Cher Monsieur, *P. C.*

« Je ne saurais vous dire combien je suis touché de votre aimable délicatesse. — La meilleure manière de vous en remercier, n'est-il pas vrai? c'est d'en profiter. — Aussi je vous envoie une longue lettre à la même adresse, que je vous prie de passer à votre ami, M. le comte Khevenhüller.

« J'ai bien suivi vos recommandations dans les indi-

cations que je transmets au Père de Ponlevoy; et, grâce à vous, j'espère une prompte réponse.

« Agréez mon affectueux dévoûment.

« 26 novembre 1870.

« H. OLIVAINT. »

CHAPITRE XI

RUE HAXO

Les cinquante otages. — En route pour la rue Haxo. — Pourquoi ne pas fuir? — Un communard repentant. — La tuerie. — La fosse commune. — Les femmes. — Le banquier Jecker. — Résistance des otages survivants à la Roquette. — Délivrance.

Lorsque les six premiers otages furent arrachés de leurs cellules, tous les ecclésiastiques qui restaient étaient tombés à genoux; ils entendirent un feu de peloton, puis quelques coups isolés. Tout était fini, — alors ils commencèrent la prière des morts.

Le surlendemain vendredi 26, le temps était à la pluie, la récréation ne put avoir lieu dans le préau, mais dans le couloir qui longe les cellules.

Il y avait à la Roquette un brigadier nommé Romain qui affectait dans ses rapports avec les otages une certaine compassion. Pure hypocrisie : il était l'âme damnée du directeur François pour le compte duquel il espionnait.

C'était un de ces paysans sournois et faux, tellement

imprégnés de duplicité, qu'en s'adressant à des gens d'une classe supérieure, ils s'imaginent qu'ils les dupent.

Tout à coup ce brigadier se glisse d'un air patelin dans le couloir de la 4e division, et dit presque souriant :

— Messieurs, faites bien attention : il en faut quinze.

Il est suivi d'un délégué de la Commune, le nommé Gois, dit *Grille-d'Égout*, lequel, l'air dégagé, une liste à la main, va se placer au milieu du corridor dans l'espace vide donnant sur le préau des détenus, où s'étaient déjà massés les six premiers otages.

Là, le délégué répète ce qu'a déjà dit Romain :

— Il lui faut quinze noms, ni plus ni moins ; chacun doit répondre à l'appel du sien.

Le premier est le Père Olivaint.

— Présent ! répond-il d'une voix ferme et traversant le corridor, il va se placer en face du groupe de ses codétenus.

Puis c'est le tour du Père Caubert, mais celui-ci, au lieu de répondre immédiatement, rentre un instant dans sa cellule.

Le délégué de la Commune lève alors la tête et s'écrie en plaisantant :

— Mais, Messieurs, je vous en prie, ne soyez pas effrayés.

Presque aussitôt reparaît le Père Caubert. Très calme, il va se ranger silencieusement à côté du Père Olivaint Il a sans doute été prendre quelque relique.

L'appel continue.

Au nom du Père de Bengy, mal écrit ou mal ortho-

graphié et par conséquent mal prononcé, personne ne dit mot. Le Père de Bengy, avec sang-froid et naturel, répond alors :

— Si vous voulez dire de « Bengy », c'est moi et me voici.

Pas d'autre incident, dans l'appel des quinze élus de la Commune. Ils demandent à retourner un instant dans leurs cellules. En effet, quelques-uns sont en pantoufles, la plupart sans chapeau, bref dans un négligé de tenue qu'explique la captivité autant qu'elle l'excuse.

Il n'est pas fait droit à cette demande. A ceux qui insistent, Romain répond, comme il avait déjà répondu à M. Bonjean :

— Oh! pour ce qui vous reste à faire, vous êtes bien comme cela.

On pourrait conclure de ces paroles d'un subalterne que le massacre des otages était un projet bien arrêté dans l'esprit des chefs de la Commune. Mais M. Maxime du Camp, qui n'est certes pas suspect de partialité pour elle, est d'un avis diamétralement opposé, et le douloureux itinéraire qu'on fit suivre aux victimes ne peut que confirmer cette opinion.

La veille, peu d'heures avant sa mort, Delescluze avait signé l'ordre d'extraire tous les otages que renfermaient la Grande et la Petite Roquette, quinze cents personnes environ, *et de les transférer à la mairie et à l'église de Belleville.*

Si j'insiste sur ces détails, j'en donne plus loin les motifs.

L'ordre communiqué à Ferré, fut contresigné par celui-ci, et remis à Benjamin Sicard qui fut chargé, conjointement avec Jules Gois, d'en assurer l'exécution, aussitôt que la Commune, ou ce qui en subsistait, serait établie dans son dernier repaire. Delescluze espérait encore pouvoir traiter avec le gouvernement légal. Il voulait, se retranchant derrière quinze cents otages tenus à discrétion, imposer des conditions que l'humanité seule aurait forcé d'accepter : *ou le massacre immédiat de quinze cents innocents, ou la vie sauve et le droit de fuite pour les coupables; il eût laissé le choix à Versailles.* (*Les Convulsions de Paris,* p. 295.)

Mais l'homme de la rue Transnonain aurait sacrifié cent mille innocents, plutôt que d'accorder la vie sauve à un seul coupable ; et si les quinze cents otages ne périrent pas tous jusqu'au dernier, il n'y eut pas de sa faute.

En conséquence, le lendemain 26, le susdit Gois avait remis à François, directeur du dépôt des condamnés, un ordre rédigé en termes vagues lui prescrivant de livrer tous les otages que le peloton d'escorte pourrait emmener.

On en avait réuni cinquante dans la salle du greffe, où le directeur de la Roquette a l'habitude de livrer la personne des condamnés à mort à l'exécuteur des hautes œuvres judiciaires, et où celui-ci signe son reçu sur un registre *ad hoc,* ni plus ni moins que s'il s'agissait d'une bourriche d'huîtres.

Le citoyen *Grille-d'Égout* fut donc invité à signer, mais c'était un finaud qui, quelque temps auparavant,

avait fait un voyage en Belgique, où il avait mis en sûreté quelques bonnes poires pour la soif; il s'y refusa. Ce fut à grand'peine qu'on trouva, parmi les gens de l'escorte, deux ou trois fanfarons qui consentirent à apposer leur signature.

Il fut ensuite procédé à un second appel des otages, dont voici la liste complète :

Prêtres : Pères Olivaint, Caubert, de Bengy, de la Société de Jésus; Radigue, Tuffier, Rouchouze, Tardieu, de la congrégation de Picpus; Planchat, aumônier de l'Œuvre du patronage; Sabatier, deuxième vicaire de Notre-Dame-de-Lorette; l'abbé Benoît; Seigneuret, séminariste.

Les laïques étaient Dereste, officier de paix, Ruault, tailleur de pierres, Largillière et Greff, ébénistes.

Je puis joindre à cette liste celle des gardes de Paris, que j'ai relevée sur le monument qui leur a été élevé dans le cimetière de Belleville.

C'étaient: Gaude, Geanty, sous-officiers; Cousin, Millot, Poirot, Pons, Belamy, Biancherdini, Blanchon, Bodin, Bouzon, Breton, Capdeville, Carlotti, Chapuis, Colombani, Coudeville, Doublet, Ducros, Dupré, Fischer, Fourier, Keller, Lacase, Mammoni, Marty, Mongenot, Mouillé, Pacotte, Pourteau, Riôlland, Walder, Valet, Villemin, Weiss[1].

Ruault, Largillière et Greff étaient des communards accusés de trahison. Ils avaient été agents secrets sous

1. Après le massacre, en comptant les cadavres, on découvrit un gendarme de plus que le nombre voulu. On n'a jamais su quel était ce malheureux.

l'Empire. Le dernier était ami de François, qui le cachait depuis le matin dans son appartement; il eut la sottise de répondre à l'appel de son nom, et se trouva ainsi de la fournée. Un gendarme eut, au contraire, le bon esprit de se dérober et fut caché par le gardien Picon, de sorte qu'il échappa au massacre.

Avant d'avoir franchi la porte extérieure de la prison, le Père Olivaint s'aperçut qu'il avait conservé son bréviaire. Ne voulant pas l'exposer aux profanations qu'il redoutait, il le donna en passant au concierge de la prison, en lui disant simplement :

— Tenez, mon ami : voici mon livre.

Le concierge accepta, mais un capitaine de la garde nationale le lui arracha des mains et le jeta au feu.

Aussitôt que le capitaine eut le dos tourné, le brave homme s'empressa de retirer le bréviaire tout roussi; il en a refusé, depuis, tous les prix qui lui en ont été offerts, et en a fait hommage aux Jésuites de la rue de Sèvres dont, avant sa mort, le Père Olivaint était le supérieur.

Pourquoi ces cinquante otages ne furent-ils pas fusillés dans les chemins de ronde de la Roquette, comme les six premiers ?

Je tiens de l'un des survivants parmi les exécuteurs que pour remonter le moral des habitants des quartiers où la lutte suprême devait se localiser, on voulait promener les otages au milieu d'eux, et puis, m'a-t-il avoué... pour les faire mieux souffrir.

Laissons à des subalternes la responsabilité de ces

cruautés inutiles, et tenons-nous-en aux motifs exposés par M. Maxime du Camp. Assurément, les trois kilomètres qu'on fit faire aux victimes, de la Roquette à la rue Haxo, devaient singulièrement aggraver leurs souffrances; mais, d'un autre côté, ce délai pouvait leur fournir l'occasion de s'évader, ce qui prouve qu'il n'y avait pas de parti pris à leur égard.

Lorsqu'au sortir de la prison, ils s'engagèrent dans la rue de la Roquette, occupée tout entière par des marbriers et des marchands de colifichets funèbres, la population du quartier ne leur était point hostile; une femme du peuple leur dit : « Sauvez-vous. » Le peloton d'exécution était peu nombreux; si le brigadier Geanty avait été un homme d'initiative, s'il avait donné l'exemple à ses hommes, comme ils n'étaient pas liés, ils pouvaient se précipiter sur les fédérés et les désarmer. Ceux-ci en avaient le pressentiment : aussi, avant de sortir de la Roquette, avaient-ils fait remonter dans leurs cellules une trentaine de sergents de ville, habitués à lutter sans armes contre la populace, se doutant bien qu'ils auraient donné l'exemple de la révolte. Ce fut leur salut, mais avec eux disparut la dernière chance qui restait aux élus de la Commune.

Ceux-ci longèrent un instant le mur du Père-Lachaise pour s'engager dans la rue des Amandiers.

En temps ordinaire, cette rue, vieille, tortueuse et sale, donne parfaitement l'idée de ce qu'était une commune hors barrière, du temps que Paul de Kock écrivait son illustre *Pucelle de Belleville*. On n'y est pas

riche, mais on y mange bien quand on le peut, car de grasses volailles se prélassent aux étalages des rôtisseurs. On y rencontre encore force pucelles au minois effronté, dignes de figurer dans les galimafrées du romancier populaire. Mais depuis, les progrès de l'industrie y ont attiré une population moins rabelaisienne. Ce fut là qu'un homme à cheval alla prévenir les ouvriers de la grande fabrique d'eau de Seltz du boulevard. Un attroupement considérable de femmes et d'enfants se forma aussitôt en criant : « Mort aux gendarmes ! mort aux curés ! »

Les victimes marchaient entre deux pelotons de fédérés, précédés de tambours et de clairons faisant le plus de vacarme possible.

Tous les narrateurs prétendent qu'en tête du cortège chevauchait une cantinière, habillée de rouge, sabre au poing. Les témoins oculaires survivants soutiennent que c'est une fable.

La fin de la Commune a été sanglante, mais elle n'a pas été dramatique. Jamais boucherie humaine ne s'est fait remarquer par plus de platitude. Les héros de ce massacre n'étaient que ceux de Paul de Kock rendus fous par l'ivresse du sang; mais leur ivresse est restée vulgaire. On met plus de cérémonie à égorger un bœuf à l'abattoir qu'ils n'en mirent à hacher quelques gendarmes et quelques prêtres.

La barricade de la rue des Amandiers était fortement occupée par le 174e bataillon. On lui demanda des hommes pour renforcer l'escorte : son commandant les accorda. Le sinistre cortège s'engagea dans

la rue de Ménilmontant, grossi en route de femmes, d'enfants, de vieillards, bref, de désœuvrés de toutes les espèces, sauf la bonne.

On passa à côté de l'église de Notre-Dame-de-la Croix, transformée par la Commune en arsenal. Cette église, alors inachevée, est immense et fort belle, mais elle dessert la paroisse la plus pauvre de Paris. On ne doit donc pas s'étonner si elle fournit la plupart des bourreaux mâles et femelles de la rue Haxo, rebut de toutes les classes et de toutes les nations.

De là on gagna le boulevard de Puébla, aujourd'hui rue des Pyrénées, en suivant la chaussée de Ménilmontant. On continua par la rue des Rigoles, et l'on prit à droite, au milieu d'une foule qui devenait de plus en plus compacte et menaçante.

Ranvier, alors maire du XXe arrondissement, se trouvait à la porte de l'église de Saint-Jean-Baptiste, transformée en arsenal comme notre Notre-Dame-de-la-Croix.

Il ordonna au chef de l'escorte de faire entrer les prisonniers à la mairie. C'était là que, selon la résolution prise la veille par la Commune, ils devaient être consignés, pour aider à obtenir une capitulation de Versailles, et ce fut là que Ranvier crut devoir décider autrement de leur sort. Il leur déclara en effet qu'il ne leur accordait que vingt minutes pour écrire à leurs familles.

Le lendemain, ce louche personnage, après avoir mis la mairie au pillage, montra un laissez-passer *prussien* aux assistants, et leur dit :

— Arrangez-vous comme vous voudrez : moi, j'abandonne la partie.

En effet, il sortit par la porte de Romainville, et franchit les lignes prussiennes; mais la veille il avait dit au commandant du cortège dont la mission devait finir là :

— Qu'on me conduise ça aux fortifications, et fusillez.

C'est donc sur l'ordre d'un agent secret de la Prusse qu'ont été massacrés les otages, rue Haxo.

Il y eut alors, paraît-il, un mouvement de révolte parmi les prisonniers, qui furent sur le point de s'élancer sur leurs bourreaux, mais le commandant leur dit :

— Mes amis, je n'exécuterai pas les ordres de Ranvier, vous devez passer en jugement et je vous conduirai au secteur : là, ceux qui seront reconnus n'avoir rien fait contre la Commune, seront mis en liberté.

J'ignore si c'était Grille-d'Égout qui commandait toujours l'escorte, mais nous allons voir que cet homme pouvait encore être sincère. Quoi qu'il en fût, ces paroles calmèrent les victimes.

On se dirigea sur le 2e secteur qui occupait le n° 83 de la rue Haxo.

Ce quartier écarté était habité par une population tranquille, sans aucune inclination au massacre. Aussi, pour lui donner le change, on lui criait :

— Nous venons de les prendre sur les barricades, où ils tiraient sur nos frères : nous les avons faits prisonniers.

On s'arrêta un moment vis-à-vis d'un terrain à gauche occupé par l'administration des lits militaires pendant le siège : mais on n'y était pas chez soi et l'on craignait des témoins importuns.

On entra donc au secteur qui avait été commandé par le général Caillé pendant le siège. Depuis, la Commune s'en était emparée. En ce moment, il était plein d'officiers, tous richement galonnés, parmi lesquels quelques membres du fameux Comité central. Rien ne manquait donc pour constituer une cour martiale.

Le délégué de la Commune, Parent, qui se trouvait là, sembla d'abord ne pas vouloir laisser entrer la foule, car il commanda à ses hommes de garder la grille; mais elle fut forcée et tout le monde pénétra pêle-mêle dans une allée bordée par les murailles de deux enclos enfermant un certain nombre de jardinets et de petites villas isolées, formant à gauche de la grille les n°s 81 et 83, et à droite le n° 87.

L'espace compris entre la rue Borrego et le n° 85 porte le nom de *Villa Vincennes*. Avant le massacre, on y louait des villas pour la saison d'été. Chacune avait son petit jardin séparé, mais les locataires avaient, de plus, la jouissance commune d'un très grand jardin gazonné et planté, ayant au centre un large bassin. Convenablement tenue, cette résidence devait être un séjour très riant, car on y jouit d'une vue magnifique. Depuis, on y avait établi une sorte de musée du massacre, supprimé l'année dernière, parce que le terrain est vendu à une société composée de dominicains et de franciscains, auxquels se sont associés

les curés de la Madeleine et de Belleville, avec l'aumônier de Charonne. Cette pieuse association veut consacrer définitivement à Dieu cette terre arrosée du sang de ses martyrs.

Après s'être engagée tumultueusement dans l'allée que j'ai décrite précédemment, la foule put se masser sur une sorte d'esplanade assez large, faisant face à un pavillon, surmonté d'une horloge, adossé à la briquetterie Buker. L'horloge n'existe plus, mais on voit encore le balcon de bois attenant à la salle où se tint le conseil de guerre. Là se trouvaient Hippolyte Parent, dernier commandant en chef de l'insurrection, Varlin, Latappy, Humbert, Oudet. Disons à leur honneur qu'ils hésitaient à donner l'ordre d'exécution et que probablement ils l'auraient refusé, si la foule n'avait pas forcé la grille. Sous ce rapport, l'auteur clérical des *Martyrs du calvaire de la rue Haxo* concorde avec l'académique Maxime du Camp. Un homme très énergique essaya de défendre les otages. Monté sur un pilastre, il harangua la foule. On a cru longtemps que c'était Parent. Cet honneur revient à Hippolyte Varlin, membre de la Commune. C'était un homme de cœur et d'intelligence. Désespéré de reconnaître que la cause pour laquelle il s'était sacrifié allait s'abîmer dans l'infamie, il s'était jeté au-devant des otages et, s'adressant à Hippolyte Parent, il lui criait : « Allons, les membres du Comité central, puisque vous êtes les maîtres, prouvez que vous n'êtes pas des assassins : ne laissez pas déshonorer la Commune, sauvez le peuple de lui-même ou

tout est fini et nous ne sommes plus que des forçats. »

— Va donc, avocat, lui répondit cette même foule qui avait demandé jadis le crucifiement du Christ; ces gens-là appartiennent à la justice du peuple.

Varlin eut un geste de fureur et essaya encore de parler; ses amis l'emmenèrent de force.

En ce moment, une jeune fille, de dix-neuf ans, s'avança vers le Conseil, le revolver au poing, et, interpellant les membres de la Commune, elle se mit à crier : « Tas de fainéants, ils n'en finissent pas! Allez-vous commencer, tas de lâches! » Puis se jetant sur deux gendarmes, elle les poussa dans le grand jardin à côté, séparé par une barrière de bois, et leur brûla la cervelle à bout portant; un troisième fut abattu par un gamin de treize ans.

Ainsi fut décidé le massacre, mais parmi les bourreaux il y en avait qui tenaient à faire durer le plaisir et à procéder méthodiquement, pour faire mieux souffrir.

Au delà du mur qui n'était alors qu'une barrière de bois on avait commencé à bâtir une salle de bal, qui devait remplacer un grand hangar contigu à la briquetterie. Cette construction, arrêtée par le siège, se bornait à un mur en brique dont la hauteur ne dépassait pas 60 centimètres. Ce fut le lieu choisi pour la tuerie.

— Commençons par les gendarmes! avait crié un homme du peuple.

Du haut du balcon, on fit l'appel des dix premiers qui furent collés contre le mur de la briquetterie et

fusillés en un clin d'œil presque à bout portant, car les exécuteurs s'appuyaient sur le mur en construction à peine éloigné de 8 mètres.

Puis ce fut le tour des dix suivants; parmi eux se trouvait un gendarme qui le long de son chemin de croix avait dû réfléchir au moyen de sauver sa vie. Au commandement de : *Feu!* il se laissa choir à terre avant la décharge qui lui passa par-dessus la tête. Malheureusement pour ce vieux routier, son *truc avait été débiné* par le commandant du peloton d'exécution. Il avait protégé les otages contre les fureurs de la foule pendant la route, mais il jugeait maintenant que leur mort était légitimée par les circonstances. Aussi, s'approchant du gendarme, il lui déchargea son revolver dans l'oreille.

Ce fut d'ailleurs pour le pauvre diable un bonheur au moins relatif, car la vue du sang avait fait perdre tout sentiment humain aux exécuteurs et aux assistants Tout ce qui survivait des victimes vouées à la mort fut poussé pêle-mêle sur les cadavres de ceux qui avaient déjà succombé et après une décharge générale de toutes les armes qui se trouvaient entre les mains des bourreaux mâles ou femelles, ce fut une boucherie indescriptible, dans laquelle la foule se rua sur les mourants. Ceux qui n'avaient pas d'armes les piétinaient, les frappaient, les mutilaient. Les femmes, surtout, se signalèrent par des actes de férocité immonde. Cette sanglante orgie dura une demi-heure; elle ne cessa que lorsqu'il ne restait plus qu'une véritable bouillie humaine.

Comment les bourreaux ne s'entre-tuèrent-ils pas dans le feu de leur hideuse besogne? On ne le comprend guère, à moins qu'il n'y ait un Dieu pour les ivrognes du sang comme pour les autres. Il n'y en eut que deux blessés grièvement.

A la fin, un feu de peloton fut tiré sur ce tas; puis il y eut un coup de clairon, nouveau feu de peloton, suivi d'un autre coup de clairon et d'un feu suprême.

Après vint la mascarade.

On dépouilla les cadavres, les poches furent retournées, les femmes se coiffèrent de calottes de prêtre et de képis de gendarme.

La nuit venait, une nuit de mai. Le soleil s'était couché sur ce lieu, jadis de plaisance, paré d'une belle verdure printanière. Les oiseaux, un instant dérangés par les coups de feu, revenaient prendre leur place dans le feuillage.

Les massacreurs se ruèrent sur les boutiques de marchands de vins qu'ils firent ouvrir et se rafraîchirent avec l'argent trouvé dans les poches des morts.

Les cadavres avaient été laissés à la garde de quelques fédérés. Le lendemain il fallut s'en débarrasser.

Le plus épais se trouvait au-dessus d'une fosse maçonnée qu'on avait recouverte de planches pendant le siège. Elle était destinée à servir de fosse d'aisances, on la déblaya et l'on y entassa les victimes. Puis on s'empressa de déguerpir. Il était temps: l'armée de Versailles approchait.

Le 29, les cadavres furent retrouvés et exhumés dans un état de putréfaction avancée. La plupart étaient

méconnaissables. Les ecclésiastiques ne purent être reconnus qu'à leurs soutanes, les gendarmes à leurs numéros matricules. L'un d'eux portait plus de soixante-dix blessures. Les Pères de Picpus furent rendus à leur Ordre; les civils furent enterrés dans le cimetière de Belleville, ainsi que les gardes auxquels on a élevé une pyramide funèbre où l'on a inscrit leurs noms.

La fosse existe toujours; elle n'a pas servi à d'autre usage et a été entourée d'une grille. Une plaque commémorative en marbre avait été appliquée à la muraille, elle a été enlevée récemment.

Il est impossible de terminer le récit de cette lugubre boucherie, sans dire un mot de celui qui avait essayé de l'empêcher. Varlin fut fusillé le lendemain à Montmartre, sans jugement. M. Maxime du Camp lui a rendu justice, mais il n'en est pas de même de l'abbé Lamazou dont il fut, paraît-il, le paroissien peu fervent.

L'abbé Lamazou a-t-il ignoré le rôle que Varlin avait joué rue Haxo? Nous aimons à le croire.

On n'avait pas encore cessé de se battre au Père-Lachaise, lorsqu'à l'angle sud-est du mur d'enceinte, on pratiqua une fouille dans la fosse commune.

Là, sous un mètre et demi de terres détrempées par une pluie récente, apparurent les cadavres des six victimes fusillées à la Roquette; ils étaient rangés en travers, trois par trois, pieds contre pieds. Une mince couche de terre les séparait.

D'un côté, Mgr Darboy, le Père Clerc, le Père Ducou-

dray ; de l'autre, faisant vis-à-vis, M. Bonjean, les abbés Deguerry et Allard. Quoique fort maltraités, ils étaient admirablement conservés, en comparaison des cadavres de la rue Haxo, et parfaitement reconnaissables.

On les mit dans des cercueils provisoires. MM. Bonjean et Allard furent portés à la chapelle même du Père-Lachaise, mais avant de leur en ouvrir la porte, on dut les déposer sur le terrain où se dresse maintenant le fastueux monument de Thiers, dont le paganisme bourgeois et prétentieux envahit tout le cimetière. Sur la façade se détache un enfant brandissant le sabre classique de Joseph Prudhomme, en souvenir sans doute des massacres qu'ordonna lui-même ce grand petit homme et de ceux qui n'en furent, hélas ! que les légitimes représailles. Ce fut le véritable bourreau des otages, comme il fut celui de Varlin qui avait voulu les sauver.

Mgr Darboy et l'abbé Deguerry furent transportés à l'archevêché, les Pères Ducoudray et Clerc à la maison des Jésuites de la rue de Sèvres.

Voici comment l'on découvrit les faux frères qui servaient d'agents à la police impériale et qui furent fusillés avec les otages.

La police a deux sortes d'agents secrets : ceux qui sont aux gages de la Préfecture, ne portant pas d'uniforme, sorte de soldats civils qu'on emploie pour la police politique, les mœurs, les surveillances particulières, etc., et les agents véritablement secrets qui re-

levaient, pendant l'Empire, du chef de la police secrète, M. Lagrange.

La police, recrutant ces agents dans les milieux sociaux les plus divers et ceux-ci trahissant, vendant ceux avec lesquels ils frayent, est obligée, afin de s'assurer leur concours, de leur donner des garanties de discrétion absolue, de manière que leurs révélations ne puissent jamais devenir une arme à retourner contre eux.

A cet effet, les agents adressent au chef de la police secrète des rapports signés d'un nom convenu, d'un chiffre, d'une marque quelconque. Le chef de la police secrète est le seul qui les connaisse; il les recrute, les protège et les paye; le préfet de police ne les connaît même pas. Lorsque des rapports parviennent au chef de cette police, il conserve les originaux et ne fait parvenir que des copies au bureau du préfet; il faut qu'il en soit ainsi pour qu'il puisse inspirer de la confiance et engager un grand nombre de gens, même du monde, à se livrer à lui, à lui vendre leurs services et à risquer un déshonneur public pour de l'argent.

Au 4 Septembre, M. Lagrange, en honnête homme, avant de quitter la Préfecture, brûla tous les dossiers, tous les rapports originaux et toutes les lettres de ses agents.

Le comte de Kératry, nommé préfet de police à cette époque, trouva une administration toute constituée ayant conservé l'impulsion donnée par l'Empire. Il en est de la Préfecture de police comme

des ministères. Le chef suprême change, mais la composition des bureaux est toujours la même.

M. de Kératry, le parfait galant homme que tout le monde connaît, ne fit que passer à la Préfecture; il partit en ballon afin de mettre ses talents et son activité au service de la délégation de Tours. Les bureaux de la Préfecture lui étaient donc jusqu'à un certain point hostiles, puisqu'il représentait à leurs yeux le gouvernement révolutionnaire; et s'il ne fut pas absolument trompé par ses subordonnés, aucune confiance ne s'établit entre eux. Les divers chefs de bureau considérèrent toujours la prise de possession de la Préfecture par M. le comte de Kératry comme une usurpation, qui devait être de courte durée.

J'ai du reste assisté au premier entretien, qui eut lieu entre le comte de Kératry et les principaux chefs de service de la Préfecture. J'en ai rendu compte page 110 du *Journal d'un officier d'ordonnance.*

M. Adam arriva à la Préfecture à son tour et les préoccupations journalières du siège de Paris lui laissèrent peu de loisir pour chercher ce qu'avait pu être la police secrète sous le gouvernement impérial.

Il n'en fut pas de même pour Ferré, qui, malgré le travail désordonné d'une Préfecture dont les bureaux avaient été bouleversés de fond en comble, institua une commission, chargée de rechercher, dans la limite du possible, le nom des agents secrets employés par l'Empire, agents dont quelques-uns avaient dû être de faux frères socialistes, trahissant leurs coreligionnaires politiques.

Après un sérieux examen des dossiers de toutes sortes, éliminant tous ceux qui ne se rapportaient pas aux agents socialistes qu'ils avaient spécialement intérêt à connaître, les commissaires en réunirent soigneusement un certain nombre sur lesquels se centralisèrent toutes les recherches :

Ici — une lettre oubliée par mégarde entre deux pages d'un dossier,

Là — un reçu d'argent, signé du véritable nom de son auteur.

Et bien d'autres preuves s'accumulant établirent d'une façon rigoureuse que Joseph Ruault, Largillière, Greff et Dereste vendaient leurs frères, pour à peu près 150 francs par mois.

Joseph Ruault était un des anciens de 48. Vieux *bonze* pour lequel les jeunes avaient du respect, les vieux de l'affection. Il était tailleur de pierres de son état, grand ami de Delescluze et de Ranc.

Ranc, qui l'aimait véritablement, apprenant qu'il trahissait, ne put s'empêcher de pleurer.

Largillière était également grand ami du général Eudes.

Greff, ébéniste fort habile, avait été, avec Aristide Rey, organisateur de la première Société de Libre Pensée.

Et le rôle de ces traîtres était d'autant plus méprisable et devait déchaîner d'autant plus sur eux la colère de leurs anciens amis, qu'ils avaient, en maintes circonstances, joué auprès d'eux le rôle d'agents provocateurs.

La confiance qu'avait su inspirer M. Lagrange à toute son armée d'espions était si grande, si complète qu'aucun d'eux n'avait eu, un instant, la pensée qu'une preuve matérielle quelconque pût surgir établissant sa félonie.

S'ils avaient eu la moindre crainte à ce sujet, rien ne leur eût été plus facile que de passer à l'étranger et d'y attendre des *temps meilleurs* où la délation est payée en bonne espèce sonnante. Mais, je le repète, cette pensée ne leur vint pas.

Bien grande fut leur stupéfaction quand ils se virent arrêter.

Ils furent conduits rue Haxo en même temps que les otages et fusillés à côté d'eux.

Pour eux, du moins, l'horrible massacre fut une expiation, une justice.

Aucun ouvrage sur la Commune n'a exactement relaté la mort du banquier Jecker, faute, sans aucun doute, de documents. Je tiens d'un de ceux qui ont pris part à son exécution les détails suivants, qu'il est intéressant de consigner ici :

Le 26 mai, à huit heures et demie du matin, six hommes se présentèrent à la Grande-Roquette et demandèrent à parler au citoyen François, directeur. Parmi ces six personnes il y avait un commissaire de police, deux inspecteurs, un agent auxiliaire et deux officiers supérieurs de la garde nationale, tous, bien entendu, dépendant du gouvernement de la Commune.

Mis en présence de François, ils lui demandèrent que Jecker leur fût immédiatement livré.

— Qu'en voulez-vous faire? dit François.

— Le fusiller.

— Êtes-vous munis d'un mandat régulier?

Le commissaire de police prit alors la parole, et, plaçant un revolver sous le menton de François : « Voilà notre mandat régulier. Et si tu ne nous livres pas Jecker, nous allons commencer par te faire ton affaire. »

François ne fit plus alors aucune difficulté.

Il appela le brigadier Romain et lui donna l'ordre d'aller chercher Jecker, qui fut amené, en effet.

On descendit au greffe; et les six hommes qui s'étaient érigés en juges et exécuteurs du financier mexicain commencèrent son interrogatoire :

D. — Comment l'opération des bons Jecker a-t-elle été faite?

R. — Comme toutes les opérations financières.

D. — Mais ce n'est pas une réponse, ça! ça veut dire que tout le monde a volé; mais, particulièrement dans votre opération, qui a volé spécialement?

R. — L'opération des bons Jecker a été faite, je vous le répète, régulièrement, comme toutes les opérations financières; si quelqu'un a spécialement été volé, c'est moi.

D. — Allons donc! c'est pas possible! Un voleur volé; ce serait de la justice. Et vous devez avoir un gros magot à l'ombre.

Jecker dit alors qu'il était ruiné, qu'il était pauvre,

qu'il n'avait plus rien ; qu'il avait été la dupe de Morny et de Bazaine.

François, interrogé à son tour, répondit que Jecker était arrivé à la Roquette avec très peu d'argent sur lui.

— Croyez-moi, insistait le prisonnier ; vous pourrez faire de moi tout ce que vous voudrez ; mais vous ne pourrez jamais me prouver, malheureusement, que j'ai de l'argent. J'ai été dupé par un faiseur.

On lui demanda encore si Bazaine avait vendu des canons au Mexique.

— Oui, répondit-il ; il y a eu quelque transaction de cette sorte ; mais je vais vous expliquer comment elle a eu lieu.

— C'est inutile ! Le fait seul suffit.

— Mais je vous répète que.....

— On vous répète, à vous, que c'est inutile. Alors c'est Morny qui a mené l'affaire, selon vous ? Et vous êtes une victime ?

— Oui.

— Vous doutez-vous pourquoi nous sommes venus vous chercher ?

Jecker était très pâle, mais d'un calme imperturbable :

— Je suppose que c'est pour me fusiller.

— En effet. Nous rendons hommage à votre perspicacité. Nous allons régler votre compte. ... ça sera le dernier.

— Mais, messieurs, je ne saurais trop vous dire que dans toute cette affaire du Mexique j'ai été la pre-

mière dupe; qu'on s'est servi de moi comme d'un homme de paille, que je mérite plutôt d'être plaint que fusillé.

— Assez causé! Vous avez contribué à gaspiller l'épargne française, à ruiner d'honnêtes et laborieux travailleurs; vous avez agi contre les intérêts de la France. Vous n'avez plus qu'à nous suivre.

A partir de ce moment jusqu'à sa mort, calme, résigné, son esprit semblant être loin de la scène qui allait se passer, Jecker ne desserra plus les lèvres.

Placé au milieu des six hommes qui venaient de lui faire subir cet interrogatoire sommaire, il quitta la Roquette. La petite troupe gagna le Père-Lachaise, puis la rue des Amandiers, qu'elle parcourut, jusqu'à la rue des Partants; là, tournant à droite, elle gravit la montée.

La rue des Partants est très populeuse, très grouillante, comme le sont d'ailleurs tous les quartiers ouvriers. Aux curieux qui s'arrêtaient pour voir passer le prisonnier, on disait : « C'est Jecker; Jecker, vous savez bien, le banquier du Mexique. On va lui faire son affaire. »

Bien peu savaient ce qu'était Jecker. Quelques-uns pourtant le connaissaient de nom et acceptèrent de faire partie du peloton d'exécution; d'autres s'offrirent d'eux-mêmes.

Après le dernier petit raidillon, au delà duquel on trouve une sorte de carrefour, Jecker fut collé au mur de gauche, — qui sert aujourd'hui de clôture au

chantier de M. Malvesin, et qui s'appelle le « chantier de l'Enfer ». — Rue des Partants, chantier de l'Enfer : quelle sinistre ironie !

D'après le témoignage d'un des acteurs de la scène que je raconte, — et que j'ai écrite presque sous sa dictée, — Jecker était impassible, semblant étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

Et, pour me servir des propres expressions du narrateur, « Jecker, depuis le départ de la Roquette, semblait déjà mort, moralement ».

Le peloton d'exécution se plaça dans la rue de la Bidassoa, afin de se trouver à une certaine distance de celui qu'il allait exécuter.

Alors le commandant des Éclaireurs du XIIe arrondissement, un nommé Liberton, malgré le danger qu'il pouvait y avoir, à rester à un mètre de distance d'un homme qu'on allait fusiller, dit à Jecker :

— Ah ! sacré bougre ! tu n'en réchapperas pas ! Je vais rester là, et assurer le coup.

Il resta là en effet, le bras tendu, tenant un revolver qui n'était qu'à quelques centimètres de la tête de Jecker.

On constata, chose assez rare dans une exécution de cette sorte, que, indépendamment de la balle de Liberton, toutes avaient porté dans le corps.

Jecker était-il trop peu sympathique pour que les conseils de guerre pensassent à poursuivre ceux qui l'avaient mis à mort ?

Ce serait une distinction étrange pour la justice qui, dit-on, doit être aveugle ! Toujours est-il qu'il n'y eût

ni procès, ni instruction, ni enquête, qu'il ne fût jamais parlé de cette affaire; et que je ne la connaîtrais pas moi-même, si elle ne m'avait été contée, comme je l'ai déjà dit, par un de ceux qui sont allés chercher Jecker à la Roquette.

Je crois ne devoir nommer personne; car trois, des six hommes en question, sont encore vivants.

Six otages avaient été exécutés dans l'intérieur de la Roquette; puis on avait fusillé à part le banquier Jecker; enfin on était venu chercher cinquante prisonniers qu'on avait massacrés rue Haxo. Aussi les survivants restés à la Roquette y vivaient-ils dans des transes continuelles qui augmentaient à mesure que le gouvernement de la Commune achevait de se détraquer.

Le samedi 27 mai, les vivres vinrent à manquer et la panique devint générale.

Vers trois heures, un grand vacarme se fit entendre. C'étaient les fédérés qui envahissaient la prison. Les grilles furent forcées, tous les détenus de droit commun furent mis en liberté, sans en excepter deux condamnés à mort. C'étaient les derniers défenseurs que recrutait la Commune. Avant de se rendre aux barricades ou au Père-Lachaise, la plupart allèrent prendre des armes à la Petite Roquette.

Tout cela s'était opéré au milieu d'un désordre indescriptible. Les chefs, sentant que la catastrophe était proche, ne cherchaient plus qu'à sauver leurs têtes. Les gardiens eux-mêmes ne savaient plus que faire, il n'y avait plus de direction, et ils n'avaient plus

à garder que d'honnêtes gens. A l'exception de Romain, que François leur avait imposé comme brigadier, c'étaient tous d'anciens soldats, braves et loyaux serviteurs qui servaient la Commune à contre-cœur.

Le plus jeune et le plus hardi d'entre eux prit tout à coup son parti : il courut ouvrir toutes les cellules de la 4e division, en criant de toutes ses forces :

— Allons, Messieurs, partez vite, sauvez-vous ! Vite !... encore plus vite !

Certes les malheureux otages entassés dans les cellules de la 4e division n'avaient pas besoin qu'on les engageât à fuir. C'était leur rêve de tous les instants, depuis trois jours qu'ils comptaient chaque minute les rapprochant de la mort. Fuir ! quelle chance inespérée !!!

Mais au milieu de l'effroyable confusion qui régnait au dehors, n'était-ce pas se jeter de Charybde en Scylla ?

La plupart hésitaient, et l'événement devait prouver qu'ils avaient raison.

Les plus téméraires se risquèrent ; mais dès qu'ils eurent mis le pied dans la rue, ils purent se convaincre qu'en comparaison, la Roquette était encore un asile sûr ; ils y rentrèrent.

On les recueillit à l'infirmerie, où, déguisés en malades, la tête enfoncée dans d'énormes bonnets de coton, ils se couchèrent dans les lits vacants.

Mgr Surat, l'abbé Becourt, curé de Bonne-Nouvelle, le Père Mouillon, missionnaire apostolique en Chine, M. Chaulieu, ancien employé de la Préfecture de police, ne jugèrent pas à propos de rentrer. Les malheureux

n'allèrent pas loin. A quelques pas de la prison, ils tombèrent dans une bande composée surtout de femmes et de jeunes filles qui les reconnurent pour être des otages. Les hommes les saisirent et pendant qu'ils les maintenaient, les femmes les lardaient à coups de ciseaux dont elles leur enfonçaient les lames de toute leur longueur dans le corps. Mgr Surat avait d'abord réussi à s'échapper. Il fut repris sur les indications d'un jeune détenu évadé de la Petite Roquette. On le ramena à l'endroit où gisaient les cadavres palpitants de ses compagnons d'évasion. Il demandait grâce. Une belle jeune fille de seize ans lui déchargea un revolver dans le crâne, en lui criant :

— Tiens ! je vais t'en f... de la grâce.

Les malheureux furent enterrés au pied d'un arbre, près de la Petite Roquette.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, la plupart des ecclésiastiques avaient été enfermés dans les cellules de la 4e division, il ne s'en trouvait que dix parmi les quatre-vingt-deux otages de la 2e et de la 3e ; les autres étaient des militaires, ou des employés de la Préfecture de police.

Par suite d'un phénomène assez bizarre, ces militaires, dont le métier est d'affronter la mort moyennant une solde de tant par mois, suivant le grade, envisageaient, sans la moindre fermeté, la perspective d'une fin violente. La plupart étaient tombés dans un état de prostration physique et morale, à laquelle les prêtres et les employés de la Préfecture de police résistaient bien plus énergiquement.

On n'en avait pas moins résolu, pendant une des dernières récréations, que mourir pour mourir, il valait mieux essayer de défendre sa vie, que de se laisser égorger comme des moutons. Il avait donc été convenu qu'au moment suprême, l'un des prisonniers se cacherait dans le préau, jusqu'au départ des gardiens, puis qu'il viendrait ouvrir les cellules aux autres et qu'on se défendrait en commun.

La surveillance était tellement relâchée, les derniers jours, qu'on avait trouvé moyen d'ouvrir la grille de fer qui ferme chaque corridor de la prison, de sorte qu'un sergent-major de tirailleurs algériens, Félix Teyssier, put se cacher à la fin de la récréation dans un tonneau vide, qui avait été laissé là.

Après avoir attendu deux heures, il sortit de sa cachette et grimpant lestement l'escalier dit de secours par lequel étaient descendus les six otages, il ouvrit la grille, pénétra dans la 2e division, dont il déverrouilla toutes les portes.

Cela fait, il monta à la 3e, afin de concerter un plan de défense commune avec la 2e. Ce plan avait été combiné entre lui et M. Cuesnot, chef de section des gardiens de la paix à la Préfecture de police, qui restait en bas pour le seconder.

Prêtres, laïques, soldats, tout le monde s'empressa de mettre la main à la besogne. Un large trou fut percé dans le plancher du couloir pour établir une communication entre le deuxième étage et le premier. On démolit les lits en fer, dont on réserva tout ce qui pouvait servir d'armes. Leurs carcasses servirent à

construire les barricades qu'on doubla de paillasses et de matelas pour se protéger contre les balles. On les consolida avec les briques, les plâtras et les carreaux des couloirs.

Les malheureux enfermés dans cette partie de la prison ignoraient ce qui s'était passé en face, de l'autre côté de la cour, à la 4e division ; mais ils connaissaient, dans tous ses horribles détails, le massacre de la rue Haxo et ils étaient décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Sans communication avec l'extérieur, ils ne bougèrent point, lorsqu'à huit heures du soir, la cour de la prison fut envahie par une populace féroce et avide d'assister à leur supplice. Au milieu d'elle se détachait un jeune homme armé d'un fusil qui les sommait de descendre. C'était Pasquier, l'un des deux condamnés à mort fraîchement libérés.

N'obtenant aucun succès, le misérable essaya avec quelques drôles de son espèce de mettre le feu à la barricade du principal escalier. Heureusement, les soldats l'avaient si artistement construite que les assiégés vinrent facilement à bout de l'incendie, avec le peu d'eau dont ils disposaient. Quelques soldats parlaient même de prendre l'offensive et d'aller faire un mauvais parti aux restes de la Commune réfugiés dans le greffe. Mais effrayés des progrès de l'armée de Versailles, ceux-ci quittèrent subitement la Roquette pour se réfugier à Belleville.

La foule avait déjà amené de la mairie du Prince-Eugène, encore au pouvoir de l'insurrection, deux

canons et un obusier, qu'on avait braqués contre la Roquette ; mais la panique qui s'était emparée des membres de la Commune se communiqua à la populace qui s'enfuit précipitamment avec son artillerie, dans la direction du Père-Lachaise.

Les assiégés avaient cherché partout un drapeau pour attirer l'attention des troupes de Versailles ; n'ayant pas réussi à en découvrir, ils durent attendre patiemment l'heure de leur délivrance.

Ce fut le lendemain, jour de la Pentecôte, qu'à cinq heures du matin, un bataillon d'infanterie de marine, commandé par le colonel de Blas, s'empara de la Roquette : les assiégés n'osaient pas croire à leur bonheur ; quatre jours d'insomnie et de tortures de toutes sortes avaient complètement obscurci leur raison, Dans leur délire, ils s'obstinaient à voir des communards déguisés dans les marins qui venaient leur ouvrir les portes de cet enfer.

Ce fut à grand'peine que quelques ecclésiastiques obtinrent la permission de sortir et de s'assurer que le brave colonel de Blas était bien un officier supérieur de l'armée régulière.

On ignorait encore à Versailles la mort de l'archevêque et de ses compagnons d'infortune. Le colonel l'apprit sur l'heure et la vengeance ne fut pas lente à venir.

Verig, qui avait présidé à leur exécution et se vantait d'avoir achevé Mgr Darboy de sa propre main, n'avait pas quitté le poste de la Roquette, qu'il commandait depuis plusieurs jours. Arrêté au moment

où il prenait la fuite, il fut reconnu par les gardiens de la prison, conduit devant un capitaine d'infanterie de marine, interrogé par un commissaire de police à la suite des troupes et fusillé, à quelques pas du lieu où étaient tombées les six victimes, contre le mur intérieur du chemin de ronde.

Quatre-vingt-deux otages furent rendus à la liberté, à la 3e division.

Ce fut le dernier épisode de cet épouvantable chapitre de l'agonie de la Commune qui dépasse toutes les horreurs de la première Révolution. Il n'y a pas d'autres exemples dans l'histoire moderne d'un pareil retour à la barbarie. C'étaient des sauvages, mais des sauvages de la civilisation.

Et cependant avait-on le droit d'être impitoyable comme le fut ensuite la répression et M. Thiers ne les absolvait-il pas d'avance lorsque les ordres qu'il donnait à ses sicaires n'étaient que la paraphrase de celui du légat du pape disant à Simon de Montfort :

— Frappez ! Dieu reconnaîtra les siens.

« C'est qu'en regard de ces hommes farouches et effrayants, il y a d'autres hommes, souriants, brodés, dorés, enrubannés, constellés, en bas de soie, en plumes blanches, en gants jaunes, en souliers vernis, qui, accoudés à une table de velours au coin d'une cheminée de marbre, insistent doucement pour le maintien et la conservation du passé, du moyen âge, du droit divin, du fanatisme, de l'ignorance, de l'esclavage, de la peine de mort, de la guerre, glorifiant à demi-voix et avec politesse le sabre, le bûcher et

l'échafaud. Quant à nous, si nous étions forcé à l'option entre les barbares de la civilisation et les civilisés de la barbarie, nous choisirions les barbares.

« Mais, grâce au ciel, un autre choix est possible. Aucune chute à pic n'est nécessaire, pas plus en avant qu'en arrière. Ni despotisme, ni terrorisme. Nous voulons le progrès en pente douce. »

(VICTOR HUGO, *les Misérables.*)

CHAPITRE XII

JOURS D'ANGOISSE

Trop tard ! — Récit de M. Berthaudin. — Une photographie des barricades. — Envahissement du Cercle. — Des héros altérés. — Un délégué du Comité central. — Le fédéré Porthos. — Le commandant du 109e. — Ronde de nuit.

Je viens de raconter avec des détails inédits le massacre des otages. C'est l'acte capital de ce grand drame de huit jours. Le massacre des Dominicains d'Arcueil n'en fut qu'un épisode et fut accompli en pleine bataille par les combattants de la Commune et, pour ainsi dire, sous le nez des troupes de Versailles.

Il s'en fallut de l'épaisseur d'un cheval, on peut le dire, que les malheureux religieux fussent sauvés.

Le colonel d'artillerie Pinot opérait de ce côté et enlevait méthodiquement les barricades les unes après les autres. Il disposait de deux batteries d'artillerie avec mitrailleuses et de deux bataillons d'infanterie. Selon ses instructions, et pour ménager la vie des hommes, il commençait par nettoyer chaque barricade avec du canon et des mitrailleuses, et quand

les hommes de la Commune, ne pouvant plus tenir, avaient déguerpi, il lançait ses fantassins.

On vint lui dire :

— Mon colonel, là, derrière cette barricade que vous voyez, il y a des religieux qu'on va fusiller.

Le colonel Pinot pensa que le temps pressait, et, laissant là toute précaution méthodique, il résolut d'enlever la barricade au pas de course et à la baïonnette.

En conséquence, il se mit à la tête d'un bataillon d'infanterie, tira son sabre et cria : « En avant! »

La troupe venait à peine de s'ébranler lorsqu'un obus éclata dans le ventre du cheval du colonel Pinot.

Le brave officier fut renversé et se releva par une sorte de miracle sans la moindre blessure. Mais les soldats qui l'avaient vu tomber s'étaient arrêtés net et les gens de la Commune profitèrent de ce répit pour massacrer les Dominicains.

Si l'on voulait décrire par le menu les mille incidents de ce combat de huit jours, il faudrait faire une enquête rue par rue et maison par maison. Et ce travail serait à la fois monotone et supérieur aux forces humaines. Mais il m'a paru intéressant de raconter comme un exemple typique ce qui se passa dans l'îlot dont faisait partie la maison que j'habitais, il est circonscrit par la place de la Concorde, la rue Royale, la rue du Faubourg-Saint-Honoré, la rue Boissy-d'Anglas.

Dans ce pâté, il y eut de tout : incendie, pillage, exécutions, et cela dura quatre jours.

Le récit qui va suivre a été fait pour les membres

du Cercle de la rue Royale par le gérant de ce Cercle, M. Berthaudin, qui, toute sa vie, se comporta comme un brave homme et qui, pendant ces quatre jours, se comporta comme un homme brave.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce récit est complètement inconnu du public.

Le voici :

Le Cercle de la rue Royale, par sa position à l'angle de la rue et de la place de la Concorde, avec le Ministère de la marine pour vis-à-vis, devait servir aux insurgés de deuxième ligne de retraite à l'intérieur de Paris ; aussi Gaillard avait-il fait construire à l'entrée de la rue de Rivoli d'abord et ensuite rue Royale, deux formidables barricades, ayant la terrasse des Tuileries pour point d'appui.

Cette position ainsi fortifiée était impossible à prendre de face.

Gaillard père, le chef des barricadiers, paraissait si fier de son œuvre que, le 20 au matin, nous le vîmes en grand costume de commandant, quatre galons d'or à la manche et au képi, des revers rouges à la tunique, de grandes bottes à l'écuyère, les cheveux longs et flottants, l'œil assuré, commander une mise en scène qui fut exécutée aussitôt. Pendant que des gardes nationaux empêchaient la circulation du public sur une partie de la place, le barricadier vint fièrement se poser à vingt pas devant son œuvre, et là le poing sur la hanche fit faire sa photographie. Un malheureux passant, voulant voir de plus près, faillit être écharpé par

ledit Gaillard, qui lui reprochait de vouloir faire manquer un tableau si patriotique. Cette exhibition grotesque me fixa complètement sur la valeur et le mérite de cet individu.

Pendant les journées du 20 et du 21, les ouvriers employés à terminer la construction de la barricade furent envoyés en avant pour protéger la première qui me paraissait devoir être attaquée d'un moment à l'autre. Aussi un calme relatif régnait aux abords de la place. La nuit du 20 au 21, une terrible fusillade parvint à nos oreilles ; je crus que l'heure de la délivrance avait enfin sonné. A quatre heures du matin surtout les coups se succédaient sans interruption. En un instant le personnel fut sur pied, prêt à tout événement.

A huit heures du matin ma déception fut grande, la canonnade s'éloignait : à dix heures tout paraissait terminé. Vers midi, je fus rassuré en entendant crier dans les rues la grande victoire de Dombrowski. Je savais depuis longtemps à quoi m'en tenir sur ces fameux bulletins, et rien ne pouvait m'être plus agréable qu'une *grande* victoire remportée par ce *grand général.*

La journée s'acheva sans autre incident, mais vers onze heures du soir, de nombreuses estafettes parcouraient à toute bride la place de la Concorde. A minuit, la consigne fut donnée de ne laisser approcher personne des barricades. Cette précaution me fit supposer que cette fois nous allions être délivrés. Je me mis donc en observation à la fenêtre de ma chambre à

coucher donnant sur la place de la Concorde, et, à partir de deux heures du matin, je vis des gardes nationaux descendre en désordre les Champs-Élysées. Ce mouvement ne discontinua pas, mais s'accéléra au contraire vers trois heures. Les insurgés fuyaient rapidement, courbant la tête comme pour éviter les projectiles. A ce moment, deux bombes vinrent éclater près de la deuxième fontaine de la place. Je descendis alors de chez moi pour examiner de plus près la position. Le concierge du n° 4 de la place de la Concorde et celui du n° 1 de la rue Royale me demandèrent des instructions. La situation était difficile et changeait de seconde en seconde. J'avais eu un instant l'intention de refuser l'entrée de l'immeuble aux insurgés, mais c'était engager la partie sans être sûr d'être dégagé à temps ; je risquais de faire massacrer sans aucun profit les serviteurs dévoués qui étaient restés autour de moi, ainsi que les femmes et les enfants réfugiés au Cercle.

A travers une fenêtre du rez-de-chaussée, je pus voir l'arrivée de trois canons qui furent immédiatement placés en batterie sur la barricade. Au même instant, un violent coup de sonnette retentit : les insurgés demandent à occuper le Cercle ; je fais ouvrir. Il était quatre heures du matin.

Lundi 22 mai, 4 heures du matin.

La porte était à peine ouverte, que plusieurs gardes nationaux font irruption dans le Cercle ; un capitaine,

ayant à la main une canne et deux décorations à la boutonnière, me donne d'un air furieux l'ordre de faire immédiatement ouvrir toutes les fenêtres de l'immeuble sous peine de les voir enfoncer à coups de crosse de fusil. Je l'invite à monter avec moi et je fais exécuter par mes hommes toutes ses instructions, puis je lui fais remarquer que les meubles qui se trouvaient sur les pièces du devant pourraient gêner leurs mouvements et je fais transporter le tout dans les pièces du fond. Tout en procédant à ce déménagement de la façon la plus calme, je lui demande comment il se fait que la bataille vient jusqu'à nous ; il me répond : « Nous avons été trahis par le 13e bataillon du 9e arrondissement, qui a ouvert les portes « aux Versaillais ; ils sont actuellement au Trocadéro. A la suite de ce mouvement la première ligne « étant compromise, nous nous sommes retirés ici et « ils ne viendront pas s'y frotter, car nous avons « ordre de défendre cette seconde ligne par tous les « moyens. »

A ce moment survinrent deux individus armés de pelles et de pioches, qui, sans ordre, se mirent en devoir de pratiquer des ouvertures dans les murs, afin de correspondre avec les maisons voisines et de gagner ainsi le coin du Faubourg Saint-Honoré sans descendre dans la rue. Pleins d'ardeur, ils se mirent à la besogne, mais bientôt ils s'aperçurent de l'inutilité de leurs efforts ; la pierre était dure, et, pour percer seulement le mur qu'ils avaient attaqué, il aurait fallu plusieurs heures à des hommes expérimentés.

Un bataillon très réduit, cent hommes environ, portant à leur képi le n° 109, vient prendre position au Cercle : quelques-uns d'entre eux traînent sur les balcons trois canapés que je n'avais pas eu le temps de faire enlever et s'y établissent commodément pour faire le coup de feu; le reste du bataillon se répand dans les appartements.

La rue était des plus animées; des individus portant le costume de marin travaillaient avec une ardeur sans pareille à la consolidation de la barricade et à la mise en position de leurs pièces. Bientôt, un bruit épouvantable retentit et les vitres des appartements volent en éclats. Ce vacarme ne devait plus cesser. Je fis immédiatement descendre dans les caves les femmes et les enfants et gardai les hommes auprès de moi pour surveiller les postes que je leur indiquai. La fusillade commençait à mêler son crépitement à la voix lugubre du canon. Où tiraient-ils?

Je voulus m'en rendre compte. Je m'approchai avec précaution d'une des fenêtres donnant sur la place et l'un des tirailleurs me dit que plusieurs coups de feu étant partis du bâtiment de droite de l'autre côté de l'eau (Ministère des affaires étrangères), ils étaient en train de leur faire taire leur « g..... » ; au bout d'un moment d'examen, je fus convaincu qu'ils tiraient sans viser et qu'ils ne devaient faire aucun mal à nos troupes. L'un d'eux me proposa de tirer quelques coups de fusil. Je prétextai une myopie, en lui faisant observer qu'il serait regrettable de gaspiller des munitions si bien employées. Je pus constater également

que les obus partis de la barricade de la rue frappaient en plein le même ministère, dans les murs duquel on apercevait déjà de larges trous. Vers les sept heures je fus demandé : un garde m'annonça que le colonel voulait me parler. Je descends dans la cour, et je me trouve en présence d'un individu portant les insignes de colonel; il avait un faux air de ressemblance avec le citoyen Rossel. Cet homme portait toute sa barbe de couleur châtaigne, de taille moyenne, les traits fins, l'air distingué. Il était suivi d'un capitaine du génie tenant à la main un plan de Paris. Le colonel me demanda d'un ton bref si nous avions des armes cachées et si je connaissais le point le plus facile à attaquer, pour avoir une communication directe avec les angles formés par les rues Royale, du Faubourg-Saint-Honoré et Boissy-d'Anglas. Je répondis que nous étions sans armes et que je ne connaissais que l'immeuble occupé par le Cercle; je lui démontrai en même temps l'impossibilité de démolir de semblables murailles. « Si la pioche ne suffit pas, répondit-il, « nous ferons sauter. » Sur cette belle réponse, il se tourna vers son capitaine et lui donna l'ordre, toujours sur le même ton, d'envoyer immédiatement une compagnie de génie, pour faire pratiquer des fourneaux de mines; puis il me tourna les talons et disparut. Pour en finir avec cet incident, je dois dire que je n'ai jamais revu ni le colonel, ni le capitaine avec son plan et encore moins la compagnie de génie.

Je remontai dans les salons, et là je vis à mon grand déplaisir que la société augmentait dans de

notables proportions. Les nouveaux venus me parurent appartenir à des corps irréguliers; les costumes étaient des plus fantaisistes et des plus variés, les physionomies des plus farouches; plusieurs femmes s'étaient aussi installées dans les pièces du fond, les unes en costumes ouvriers avec le brassard d'ambulance, les autres en marins. L'une d'elles, à peine âgée de seize ans, portait ce dernier costume avec beaucoup d'aplomb. Tout ce nouveau public furetait et fouillait à qui mieux mieux les coins et recoins de l'appartement; son but était visible et je compris que je n'avais plus affaire à de simples fédérés, mais à une bande de gens sans aveux, voleurs et forçats échappés des prisons.

Charpentier, le maître d'hôtel, vint m'annoncer qu'une armoire venait d'être forcée et que bientôt tout allait être pillé. J'entendis quelques fédérés se dire entre eux : « C'est un ministère, il faut tout prendre ou tout saccager. » Je leur expliquai que c'était un Cercle, composé de Français et surtout d'étrangers, que des ambassadeurs figuraient parmi les membres du Cercle et qu'ils serviraient mal leur cause en se livrant sur des propriétés particulières à des actes de vandalisme. Mes paroles n'auraient certainement produit aucun effet sur eux, si un certain nombre de gardes nationaux qui avaient entendu ma protestation, ne m'avaient appuyé énergiquement. Ce secours inattendu me suggéra une idée que je m'empressai de mettre à exécution.

Prenant à part une partie des gardes qui ve-

naient de me soutenir, je leur fis comprendre que je faisais une grande différence entre ceux qui croyaient défendre un principe, une idée, bonne ou mauvaise, cela ne me regardait pas, et ces hommes qui ne cherchaient dans la lutte que le moyen de piller, et par conséquent déshonoraient leur cause. Ils me promirent de veiller. Un fédéré qui n'appartenait pas au 109e, mais portait le numéro 238 à son képi, le corps ceint d'une écharpe franc-maçonnique, me dit : « Je suis délégué du Comité central. Je me charge de faire respecter la position. » Cet homme au nez fortement bourgeonné m'expliqua que depuis quatre jours il ne se couchait pas et n'avait fait qu'un repas. Je compris immédiatement et je m'empressai de donner à Charpentier des instructions en conséquence.

Dès lors ma tactique était indiquée : sacrifier le liquide et obtenir en échange protection des altérés.

Un buffet fut immédiatement établi dans l'office, sous la garde d'un de mes hommes et d'un dés leurs. Ils y vinrent à tour de rôle se rafraîchir. Dès ce moment je compris que j'avais assuré pour un temps notre sécurité à tous.

Il était midi environ, lorsqu'un bruit de crosses frappant le pavé de la cour appela mon attention sur ce point. Plusieurs gardes nationaux entraient et venaient se joindre aux anciens; ils faisaient partie du 109e et étaient restés en sentinelles avancées dans les Champs-Élysées, au coin de la rue Boissy-d'Anglas; leur commandant était avec eux. Ce dernier paraissait résolu, mais profondément soucieux; il

donna quelques instructions aux nouveaux venus, puis disparut. Je le vis quelque temps après à la Marine en conférence avec un individu en costume civil.

Je fus frappé par la haute stature de l'un des nouveaux venus. Cet homme avait six pieds environ, de larges épaules, le cou très court, la tête forte, les cheveux grisonnants et presque ras, le front haut, le nez fort et aquilin, les lèvres épaisses, surtout la lèvre inférieure, qui était pendante, les yeux gris, enfoncés dans l'orbite, d'épais sourcils. Il portait toute sa barbe, fauve et grisonnante, l'air d'un bouledogue en colère. En arrivant, il se coucha, sans dire un mot, sur un tapis replié en travers d'une porte. Je pus donc l'examiner à loisir. Il avait appuyé sa tête sur son bras droit et posé près de lui son fusil, son bissac et une pioche, dont il ne se séparait jamais et qu'il portait constamment à sa ceinture, à la place d'un revolver. Ses camarades en parlaient avec déférence ; ils l'avaient surnommé Porthos ; cet homme était resté constamment aux avant-postes depuis le 2 avril, Dombrowski l'avait mis à l'ordre du jour pour je ne sais quel tour de force; ils ne purent me l'expliquer. Il y avait près de deux heures qu'il était couché, lorsqu'un fédéré, ouvrant brusquement la porte derrière laquelle il s'était abrité, vint culbuter sur le colosse ; je crus que celui-ci allait l'assommer sur place. « Je suis donc une puce, que tu ne me vois pas? Gare à ma pioche, si on recommence ! » Le fédéré s'esquiva. Porthos essaya de reprendre son somme, mais ne pouvant y

parvenir, il s'assit, les jambes croisées, et demanda où on en était. Il lui fut répondu que les affaires allaient très bien. Sans dire un mot, il se leva et alla sur le devant jeter un coup d'œil au dehors, puis revint à sa place, en disant : « Oui, je la connais ; la plaisanterie « continue ; ils sont bêtes à manger du trèfle. Ce ma- « tin, nous étions au coin des Champs-Élysées, et on « tirait de la terrasse. Les camarades tiraient aussi ; je « demande *ousqu'on* tire, et on me montre, à cinq « cents mètres, quelque chose de rouge qui ne bou- « geait pas. C'est des lignards, disaient-ils. Je regarde ; « ça me paraît louche. Je dis aux amis de cesser le feu, « et je me coule le long du mur de l'Élysée ; je fais « environ deux cents mètres en avant, et je vois, « quoi ?... une boutique de chevaux de bois ! Les im- « béciles avaient brûlé plus de quinze cents cartouches « sur la boutique aux moutards. En revenant, je faillis « être démoli par les brutes de la terrasse, qui n'avaient « pas et n'ont pas encore cessé le feu. Sont-ils bêtes ! « hein ? brûler comme ça des munitions ! Moi, ajouta- « t-il d'un ton plus sombre, depuis le commencement « des affaires, je n'ai tiré que dix coups de fusil, mais « je sais où mes balles sont allées... » Malgré moi, je frissonnai en entendant ce sinistre aveu et je me retirai de peur de laisser échapper un cri d'indignation contre ce misérable.

Vers les cinq heures, le commandant du 109e me fit demander s'il serait possible de donner à lui et à ses hommes quelque chose à manger. Je lui répondis que j'avais peu de provisions, en outre mon chef n'était

pas là; cependant il était facile de l'envoyer chercher, attendu qu'il demeurait au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Florentin. Il s'empressa de mettre à ma disposition deux gardes, qui me ramenèrent le cuisinier. Je me réjouis de cette circonstance dans l'intérêt de tout le monde, car je n'avais personne sachant préparer mes aliments. A six heures, je vis tout le cadre des officiers prendre son repas à l'office. Ils paraissaient enchantés et assurèrent de nouveau à mes hommes qu'ils nous protégeraient contre toute espèce de danger. Effectivement, des gardes furent placés en observation un peu partout; les faux marins ne paraissaient pas satisfaits de cette surveillance. Pour tout concilier, je fis distribuer à ces derniers quelques litres de vin; cette manœuvre parut leur plaire. Plusieurs d'entre eux s'étaient retirés dans la pièce du fond, contiguë à la terrasse du Cercle; le malheureux piano gémissait sous leurs doigts. Un des marins, cependant, était d'une certaine force et exécutait successivement des valses et des polkas, que la bande, hommes et femmes, dansait avec grand renfort de contorsions et quolibets. Pendant ce temps, le canon, la mitrailleuse et la fusillade ne cessaient pas. Les danseurs s'en plaignaient, disant qu'il était impossible d'aller en mesure avec un pareil vacarme.

La nuit approchant, je pris des dispositions pour éviter toute surprise. Mes hommes étaient chargés de coucher dans certaines pièces à côté des gardes nationaux et de me prévenir à la moindre alerte. A huit heures, nous prîmes un repas qui fut un instant troublé par

le délégué du Comité central, toujours revêtu de ses insignes. Il avait, paraît-il, la religion du souvenir; ayant digéré le déjeuner du matin, il venait voir s'il serait possible de bien dîner.

Charpentier s'en chargea et l'installa dans une pièce voisine, où nous l'entendîmes, quelque temps après, développer toutes ses théories à l'homme chargé de lui donner sa pâture.

En sortant de table, son état d'ébriété était des plus visibles ; le vin rend communicatif, aussi crut-il devoir venir me remercier, et profiter de cette circonstance pour nous faire ses confidences.

Selon lui, l'issue de la lutte n'était pas douteuse; il était impossible de prendre Paris; Delescluze était un grand homme qui avait reconnu en lui de grandes capacités et l'avait attaché à la commission des subsistances. Sur ce propos, il tira de sa poche un papier graisseux et nous montra effectivement une commission en règle, attachant le citoyen Harly ou Hardy à la manutention, aux appointements de 2 400 francs. Je lui fis compliment de sa haute position. Il me répondit en bégayant qu'on ne connaissait pas encore tout son mérite, mais que, dans quelque temps, il aurait une position supérieure de 6 000 francs. Comme il devenait trop expansif, je le fis reconduire et ne le revis plus de la nuit.

Je m'informai avec beaucoup de précautions de la situation, et je finis par apprendre, au milieu d'une quantité de renseignements erronés, que les troupes de Versailles occupaient l'église Saint-Augustin, le

ministère de l'Intérieur, l'Élysée et même la mairie de la rue d'Anjou. Ce dernier renseignement me fit espérer que les troupes seraient bientôt maîtresses de la position. Je comptais qu'au milieu de la nuit les soldats de l'armée régulière gagneraient aisément, par les jardins, le coin de la rue Boissy-d'Anglas et qu'aussitôt en vue les insurgés se retireraient sans essayer de se défendre plus longtemps. Mon attente fut trompée. A une heure du matin, mon ami Horoch[1], qui faisait une ronde dans le Cercle, vint m'annoncer qu'il se passait des choses inouïes dans les salons et surtout dans une pièce donnant sur la cour. Je me rendis avec lui à l'endroit indiqué et là nous vîmes des scènes scandaleuses, éclairées par une seule bougie plantée au bout d'une baïonnette. Je jetai un regard rapide sur ce honteux tableau et me retirai précipitamment. Ces brutes me faisaient peur.

Je parcourus, toujours en compagnie de mon ami, les nombreux appartements du Cercle; nous étions obligés de prendre les plus grandes précautions pour faire cette excursion, attendu qu'à chaque pas nous nous heurtions à un homme endormi, qui, lorsqu'on le touchait, grondait furieusement. Nous gagnâmes ainsi les fenêtres donnant sur la place, et là nous vîmes cette belle place de la Concorde sous un aspect que nous ne lui avions jamais connu. Le ciel assez clair jetait sur les objets une teinte blafarde; la plupart des candélabres gisaient à terre; la statue de la

1. Garde national réfractaire, réfugié au Cercle.

ville de Lille avait été coupée par le milieu; la partie tombée formait un amas informe devant son piédestal. En avant de l'obélisque une bombe avait mis le feu au conduit du gaz, la flamme s'échappait de cette ouverture en forme de gerbe.

Les insurgés, postés sur la terrasse des Tuileries, tiraillaient par intervalle.

L'aspect de la barricade de la rue Royale était sombre; les canons se taisaient; les servants étaient couchés pêle-mêle au pied de leurs pièces. Aucun bruit ne se faisait entendre sur ce point. La porte du ministère de la Marine donnant sur la rue Royale était ouverte; à chaque instant des ombres glissaient rapides le long des murailles et allaient rejoindre la barricade élevée à l'entrée du faubourg, où quelques coups de fusil troublaient de temps à autre le calme de cette terrible nuit. Nous rentrâmes et nous nous étendîmes tout habillés sur nos lits. A quatre heures du matin un coup de canon nous fit sortir de l'état de somnolence dans lequel nous nous trouvions; la lutte recommençait plus vive, plus acharnée que la veille. Sans nous en douter, nous entrions dans la seconde période de nos vicissitudes, la plus douloureuse, la plus terrible.

CHAPITRE XIII

DANS LA BATAILLE

Les communards se défilent. — Pillage. — La fusillade. — Les canonniers. — Les marins. — Les incendies de la rue Royale. — Le pétrole. — Sur les terrasses. — La délivrance. — Exécutions.

A ma première inspection, le mardi 23 mai, je remarquai la disparition d'une grande partie du 109e. Je crus d'abord qu'ils étaient en reconnaissance, mais un de mes hommes me donna le mot de l'énigme : soixante environ avaient profité de l'obscurité de la nuit pour s'échapper et rentrer chez eux. Il en restait à peine quarante qui me parurent animés du même désir, car plusieurs s'adressèrent à moi pour avoir des moyens d'évasion. Je leur indiquai à tous le ministère de la Marine donnant, d'une part, sur la rue Royale, et de l'autre rue Saint-Florentin. Quelques-uns prirent cette direction et je ne les revis plus : d'autres voulurent prendre la rue Royale et la rue Saint-Honoré, mais le passage était dangereux, les balles sillonnaient le carrefour et frappaient les témé-

raires. Les troupes devaient s'être rapprochées, à en juger par ce résultat.

Vers dix heures, le commandant du 109e vint inspecter son poste; sa mauvaise humeur et son découragement étaient visibles, surtout en ne trouvant plus autour de lui qu'une vingtaine d'hommes de son bataillon. Cette désertion m'inquiétait beaucoup, attendu que la bande de marins, de forçats, veux-je dire, était restée au complet, et, d'après le rapport de mes hommes, ils avaient essayé plusieurs fois de fracturer les tiroirs, portes et armoires des appartements : plusieurs objets avaient disparu, douze billes de billard en ivoire avaient été soustraites; les roulettes des fauteuils avaient été toutes enlevées; je les ai retrouvées dans un coin, soigneusement enveloppées, un spécialiste les avait mises de côté. Deux ou trois tiroirs fracturés, où rien du reste n'avait été laissé, tel est le bilan de leurs exploits de la nuit, et cela malgré une surveillance incessante. Ils avaient également voulu forcer les armoires à vin de l'office, mais l'homme que j'avais mis là en faction les menaça d'appeler du monde à son aide. Devant cette menace ils se retirèrent.

Le concierge du n° 4 de la place de la Concorde vint aussi me prévenir que l'appartement situé à l'étage au-dessus du Cercle et habité par la famille K..., d'origine turque, avait été complètement pillé. La chambre à coucher de Mlle K... avait été principalement saccagée; un petit bureau en bois de rose avait été forcé; toutes les armoires étaient ouvertes,

les robes et objets de toilettes gisaient au milieu de l'appartement; des ordures et des déjections de toutes sortes émaillaient les tapis; le malheureux concierge s'arrachait les cheveux de désespoir, l'appartement lui avait été confié et malgré tout son dévouement il n'avait pu le préserver. Il me pria d'en faire une plainte au commandant, mais cet homme avait bien d'autres soucis. Cependant, à onze heures, le délégué du Comité central, l'homme au nez bourgeonné, toujours revêtu de son écharpe franc-maçonnique, vint selon son habitude prendre son repas, et je me plaignis vivement à lui de ces actes de brigandage. Sans beaucoup s'émouvoir de mes réclamations, il me dit qu'il allait en faire un rapport au Comité, mais qu'avant il voulait déjeuner, qu'il venait de la rue Jacob, où il avait manqué d'être fusillé par ces gredins de réacs du quartier, qui lui avaient envoyé des coups de fusil. Il tira une seconde fois sa commission graisseuse de sa poche, et me dit qu'il était sans argent. Il avait voulu passer au ministère de la Guerre pour toucher une partie de ses appointements, mais le Ministère étant au pouvoir des troupes, il était obligé de rester sans le sou avec un titre aussi sérieux que le sien. Je compris où il voulait en venir, et, coupant court à sa faconde, je l'envoyai à la cuisine. Il ne se fit pas prier et j'en fus débarrassé.

La fusillade était à ce moment des plus vives dans la rue Royale; les insurgés tiraient de la première barricade, située à l'angle de la rue Royale et de la rue Saint-Honoré. Du faubourg, les troupes devaient

riposter, car les projectiles commençaient à pleuvoir du côté de la porte du Ministère. Le gros Porthos, l'homme à la pioche, était revenu dans la matinée prendre sa place sur son tapis et il y resta jusqu'au moment où on vint le chercher pour faire sauter les barrières en fer qui séparent sur la terrasse les divers locataires de notre vaste bâtiment. Ces grilles fortes et épaisses résistèrent peu aux violents coups de pioche du colosse, qui mit à peine dix minutes pour les arracher toutes les trois, laissant ainsi aux fédérés un chemin libre jusqu'au coin de la rue Boissy-d'Anglas. Je dois dire qu'après ce bel exploit je ne revis plus ce redoutable insurgé.

Vers deux heures, je revins me mettre derrière une fenêtre de la rue Royale faisant face à la porte de la Marine. Je vis le commandant toujours en observation avec l'individu de la veille, vêtu en civil. Ce dernier pouvait avoir trente-cinq ans environ. Il était brun, portait des moustaches, sa taille était moyenne; il était coiffé d'un petit chapeau rond, et avait un pardessus gris à collet de velours. L'air d'autorité et de commandement qu'il prenait parfois, lorsqu'on s'approchait de lui, me donna à penser que c'était un membre de la Commune. Cet individu a dû rester constamment au Ministère en compagnie du colonel Brunel, que les insurgés m'avaient désigné comme commandant la position.

Plus l'heure avançait, plus la fusillade devenait vive. A un moment donné les artilleurs tournèrent une de leurs pièces du côté de la rue Royale, c'est-à-

dire l'installèrent devant le n° 6 de la rue, près du poste des pompiers. Leur point de mire était la Madeleine et l'îlot de maisons à gauche, entre le faubourg Saint-Honoré et la place de la Madeleine : leur tir ne discontinuait pas. D'un autre côté, les deux pièces braquées sur la place de la Concorde continuaient à faire rage contre le Corps Législatif, le ministère des Affaires étrangères, et sans doute, l'esplanade des Invalides. Les pièces, cependant, commençaient à fatiguer, car j'eus plusieurs fois la satisfaction de les voir rater. Quand cela arrivait, les artilleurs devenaient de véritables démons; de fureur ils donnaient des coups de pied à leurs canons et s'invectivaient mutuellement. Je faisais des vœux bien sincères pour les voir se dévorer entre eux, mais chaque fois que les taloches pleuvaient, un officier survenait et s'efforçait de les mettre à la raison.

Vers trois heures, les tirailleurs occupèrent toutes les fenêtres du Ministère à hauteur du premier étage et ouvrirent le feu dans la même direction que les artilleurs placés au n° 6.

Les salons du Cercle n'étaient plus occupés que par un détachement d'environ trente marins, deux ambulancières, une cantinière et deux femmes portant le costume de marin, plus une douzaine de gardes nationaux. La plupart d'entre eux cuvaient leur vin, étendus sur les tapis, les fauteuils et les canapés, quatre ou cinq continuaient à faire de la musique, mais aucun d'eux ne faisait le coup de feu.

Le faux officier de marine, commandant la barri-

cade, vint requérir dix d'entre eux et recommanda aux autres de faire bonne garde, surtout de veiller avec attention sur le coin de la rue Boissy-d'Anglas, qu'on pouvait apercevoir par le chemin que Porthos avait pratiqué le long de la colonnade, puis il alla avec ses dix hommes relever les servants des pièces et revint peu d'instants après prendre son repas. Cet homme était assez communicatif; il nous conta qu'il avait fait toute la campagne du siège de Paris dans les cavaliers de la République, qu'il s'y était distingué plusieurs fois, mais que, par une insigne méchanceté de son commandant, il n'avait pas été décoré. Cette déception l'avait aigri contre le gouvernement régulier et l'avait jeté dans les rangs des défenseurs de la Commune.

Je profitai de cette confession faite sur un ton de bonne foi et de franchise réelle, pour lui faire remarquer que ses soldats forçaient portes, tiroirs et armoires, que j'étais persuadé qu'il ne pouvait encourager ou même tolérer de semblables crimes et qu'il était fâcheux de le voir, après avoir servi avec honneur dans la guerre contre l'étranger, commander une bande de misérables. Devant cette sortie, il rougit et balbutia d'abord quelques mots, puis finit par m'avouer que ses ordres étaient méconnus complètement, qu'on ne lui obéissait qu'à la manœuvre, mais que depuis deux jours ses hommes étaient encore plus difficiles à commander. « Du reste, je m'attends « à chaque instant à recevoir un mauvais coup, ajouta-« t-il, ce sont des hommes qui ont été pris un peu

« partout. La plupart sont étrangers; j'ai beaucoup « de Belges, de Polonais, et trois Allemands déser- « teurs comprenant à peine le français; ils ne con- « naissent qu'une chose, la paye. Je vois bien, dit-il, « que je me suis fourré dans un mauvais engrenage, « mais il est trop tard pour m'en tirer; le corps y pas- « sera tout entier. Si je puis par ma présence vous « être utile, usez de moi. » Alors je le priai de commander à ses hommes un peu plus de discrétion pour les armoires et de respect pour l'immeuble. Il fit le tour des appartements et adressa de violents reproches à son monde. Je profitai de cette circonstance pour lui faire remarquer que quelques-uns de ces hommes poussaient des reconnaissances intéressées dans les appartements du voisinage, que non seulement c'était dangereux pour eux, mais que cela ne faisait qu'augmenter sa responsabilité au point de vue des vols commis. Il leur interdit alors sévèrement de dépasser la barrière en fer de la colonnade sous peine de se voir « flanquer un coup de revolver à la première infraction ». J'étais un peu rassuré par ce nouvel appui, lorsque tout à coup Robert, le concierge, très surexcité, vint m'annoncer que les fédérés allaient mettre le feu avec du pétrole à la maison Biot, située au coin de la rue Royale et du faubourg. Je crus que c'était un racontar comme plusieurs fois on m'en avait fait depuis l'occupation du Cercle. Cependant je me mis en observation et je pus constater qu'on sortait avec des précautions inouïes du ministère de la Marine des touries de pétrole et qu'on les dirigeait en

rasant les maisons du côté droit de la rue Royale jusqu'au coin du faubourg. Quelques instants après une fumée épaisse, puis des langues de feu s'échappèrent des fenêtres. Le crime commençait.

En présence de ce forfait, l'indignation de mes amis et de mon personnel fut à son comble. Je me vis forcé d'user d'autorité pour arrêter l'explosion des sentiments d'horreur et les malédictions qui s'échappaient de toutes les poitrines. Je dois avouer qu'à un moment donné, je ne fus pas maître de moi; le commandant se trouvant dans la cour, je lui dis que l'acte qu'il commettait était horrible et infâme, qu'en attaquant la propriété privée, il mettait le comble à ses forfaits, que probablement des femmes et des enfants allaient se trouver ensevelis dans les caves [1], et que les barbares des âges anciens étaient dépassés par eux. Le commandant essaya de justifier ce crime, en disant : « Les « Versaillais gagnent du terrain : nous craignons qu'ils « ne s'emparent du coin du faubourg Saint-Honoré, « et de là nous obligent à abandonner la barricade; « en mettant le feu à cette maison, dont nous avons « fait partir tous les habitants, nous retardons le mou- « vement en avant des Versaillais, ce qui nous per- « met d'attendre les nouveaux renforts qui doivent « arriver incessamment. Puis, ajouta-t-il, ce n'est pas « moi qui commande; j'agis par ordre du Comité, et « le Comité, du reste, ne fait qu'user de représailles,

1. Mes appréhensions furent malheureusement justifiées : sept personnes périrent étouffées au n° 1 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, à cent mètres de nous.

« attendu que les Versaillais nous envoient constam-
« ment des bombes à pétrole. On vient de m'annoncer
« que ces bombes ont allumé au ministère des Finan-
« ces un incendie que nous nous occupons d'éteindre. »

Mais c'était perdre son temps. La meilleure chose eût été de devancer la justice de Dieu, en lui envoyant une balle dans la tête; et je crois qu'à ce moment, si j'avais eu avec moi cinquante hommes résolus, nous nous serions rapidement emparés de tous ces bandits. Mais, hélas! réduits à nos propres forces, nous aurions fait œuvre de fous, si nous avions tenté ce coup hardi, sans aucune chance de succès.

Cependant, à partir de ce moment, mes amis et moi, nous prîmes des revolvers; la fusillade continuait plus vive que jamais; l'action devait être sérieuse dans le faubourg et sur le boulevard Malesherbes, et les troupes devaient approcher, car on entendait très-distinctement les feux de peloton de l'armée régulière.

La panique commençait à gagner les quelques gardes nationaux du 109e qui étaient restés au Cercle. L'un d'eux, l'adjudant, je crois, s'était blotti dans la cuisine et s'emparait d'un costume de cuisinier, puis, ainsi vêtu essayait de s'esquiver; mais il tomba justement sur le commandant, qui le reconnut aussitôt et l'accabla d'injures, l'appelant lâche, capon, traître, etc. Ce malheureux avait à peine dix-huit ans; pleurant comme un enfant, il remonta à la cuisine, toujours suivi de son terrible commandant, et quelques minutes après vint reprendre, avec son ancien cos-

tume, son poste d'observation, à l'une des fenêtres du Cercle.

Le commandant lançait à tous des regards soupçonneux. Depuis ma violente sortie, il ne me parlait plus, et quoique l'heure de son repas approchât, il ne paraissait pas, comme la veille, s'en préoccuper. La rue continuait à être sillonnée par des individus traînant des touries, ou portant des caisses sous le poids desquelles ils paraissaient fléchir. Un obus vint éclater à ce moment, et l'un des porteurs fut tellement effrayé qu'il jeta son fardeau et s'enfuit précipitamment. Je vis aussi sortir du Ministère une pompe, servant habituellement à l'extinction des incendies. Cette pompe était traînée par quelques marins et par trois femmes, qui me parurent fort exaltées. Je ne comprenais pas tout d'abord à quoi pouvait être utile cet instrument de secours ; j'eus la naïveté de croire que, le feu gagnant les maisons voisines, ils voulaient circonscrire l'incendie et l'empêcher de se propager ; mais, hélas ! je fus bientôt détrompé, car je vis installer la pompe au coin du faubourg. Les femmes vidèrent des touries de pétrole dans le récipient, puis ce groupe hideux de misérables se précipita avec rage sur l'appareil pour le faire mouvoir. L'un d'eux prit la lance et se disposa à arroser les maisons de l'autre côté de la rue, de façon à pouvoir commettre son crime sans courir le risque de recevoir un juste châtiment.

Profondément affligé de trouver tant de perversité dans la nature humaine, je quittai ma fenêtre et me rendis dans la cour. Là, je ne rencontrai que des

femmes affolées, criant, pleurant et serrant leurs enfants dans leurs bras ; j'eus beaucoup de peine à faire descendre ces malheureux dans les caves, d'où ils étaient sortis de peur d'y être brûlés vifs. Je leur fis comprendre que leur crainte était exagérée, car, vu la solidité des constructions, il fallait au moins quarante-huit heures, avant que l'incendie arrivât jusqu'à nous. Je m'efforçais de les convaincre, quoique je fusse très peu convaincu moi-même ; je m'attendais à chaque instant à recevoir la visite de la bande de pétroleurs et pétroleuses ; c'est dans cette crainte terrible que je vis approcher la nuit.

On vint me dire vers huit heures que l'homme au nez bourgeonné était à la cuisine. Je ne voulus pas le voir, mais je donnai des instructions pour qu'on augmentât sa dose de liquide, afin de l'empêcher de nuire pendant quelques heures ; suivant son habitude, ce misérable devint communicatif et annonça fort tranquillement que notre pâté de maisons était destiné à « flamber », on devait nous prévenir une heure avant ; du reste il était chargé de donner des ordres en temps opportun.

Après avoir fait ces confidences infernales sur le sort qui nous était réservé, il s'était levé péniblement de son siège et était allé se coucher dans l'appartement de M. K... Son état le rendait incapable de bouger pendant quelques heures ; j'en étais parfaitement certain ; j'avais bien envie de le faire enfermer dans une cave et de le garder là jusqu'à la fin, mais le moyen était dangereux ; nous étions surveillés de

retrouvâmes son cadavre le lendemain matin, il avait reçu une balle dans l'œil gauche; les autres, je ne sais ce qu'ils sont devenus.

Toutes les promenades de ces hommes affreux n'étaient pas faites pour calmer mes craintes; malgré une fatigue excessive, je ne pouvais quitter les appartements que je continuai à parcourir. Je constatais la disparition complète de tous les gardes nationaux. Le commandant et son malheureux adjudant avaient jugé prudent de s'esquiver. Je n'avais plus en haut qu'une vingtaine d'individus à la physionomie farouche, la fine fleur de la canaille. Les uns étaient complètement ivres et dormaient bruyamment, cinq ou six autres étaient en observation sur la terrasse du Cercle et surveillaient avec attention l'autre extrémité de la colonnade. A partir de ce moment je ne vis plus aucun officier.

Il était environ onze heures, lorsque l'incendie de la rue augmenta d'intensité. La position était horrible; les brigands avaient successivement mis le feu à trois points de la rue Royale, qui était éclairée tout entière par ce triple incendie. On voyait passer également au-dessus du ministère de la Marine de nombreuses flammèches provenant de l'incendie des Finances; des pages de registres venaient tomber enflammées jusque sur les balcons; un peu plus loin on apercevait l'incendie des Tuileries. Sur la droite, ceux de la Cour des Comptes, de la Légion d'honneur, de la rue de Lille et de la rue du Bac. Tous ces feux remplissaient l'air de fumée et projetaient au loin

une lueur sinistre : on pouvait croire que tout Paris brûlait. Pendant ce temps les insurgés continuaient à tirer de la terrasse des Tuileries et de la barricade de la rue Saint-Florentin. Sur celle de la rue Royale deux des trois pièces tonnaient encore, mais on entendait peu de coups de fusil ; les tirailleurs insurgés étaient à la barricade située un peu plus avant, entre les deux incendies. On les voyait distinctement, à la lueur des flammes, faire le coup de feu avec acharnement.

Les insurgés avaient complètement abandonné deux pièces du Cercle, situées sur la rue Royale. Nous nous empressâmes de nous barricader de ce côté tant bien que mal, afin de pouvoir suivre les progrès de l'incendie sans crainte d'être dérangés. La plupart des habitants de la maison étaient occupés à enfouir dans les caves leurs meubles et objets précieux pour les soustraire à l'incendie qui nous menaçait. J'avais toujours avec moi mon ami Horoch et Charpentier ; de temps en temps nous descendions à tour de rôle porter des nouvelles à un malheureux ami, amputé de Sedan, qui, étendu sur un matelas dans mon bureau, attendait la fin de l'horrible drame. Le sang-froid de ce brave était extraordinaire ; malgré la gravité de la situation, il nous disait sur un ton presque plaisant : « J'ai perdu ma jambe à Sedan, mais ici je vais voir griller mes deux béquilles ; ah ! les gredins, si j'avais seulement ma compagnie de petits chasseurs, nom d'un petit bonhomme ! je leur ferais payer cher leurs lâchetés. » Il voulait absolu-

ment monter avec nous et avoir des armes, je lui promettais de lui en donner en temps opportun.

Le maître d'hôtel tombait de fatigue, je l'engageai à prendre un peu de repos, puis je revins me placer à plat ventre à mon observatoire. Dans cette position, je voyais plus facilement par le bas de la fenêtre ce qui se passait et je risquais moins d'être vu; je restai environ trois heures dans cette attitude pour surveiller les progrès de l'incendie. L'oriflamme du magasin de teinturerie placé au n° 15 me servait de point de repère. Tant que je la voyais flotter au vent je me sentais rassuré, mais vers une heure du matin l'oriflamme brûla comme une allumette. Quelques minutes après, les flammes s'élevèrent plus hautes et plus effrayantes; la rue était inondée de lugubres clartés; des malheureux s'échappaient des maisons voisines et cherchaient un refuge de notre côté, les femmes et les enfants criaient et pleuraient : spectacle terrible, difficile à oublier.

A ce moment un des misérables qui étaient en faction à ma porte héla un de ses camarades installé sur la barricade et il s'établit entre eux un petit dialogue que je reproduis textuellement, pour montrer que la Commune avait recruté ses défenseurs dans les bas-fonds les plus immondes.

— *Hé, Surau, est-ce que t'es propriétaire de la rue Royale, toi? — N'a pas de danger! — Eh bien! ni moi non plus, je m'en f... ils peuvent tous griller.* Puis apercevant un groupe de malheureux qui fuyaient leurs logements en flammes, il ajouta : — *En v'là un tas de*

farceurs qui ne veulent pas griller dans leurs cassines, s... tas de n... de D..., je leur-z-y f... ma baïonnette dans le ventre s'ils viennent par là.

Cette conversation dura encore quelques minutes, mais l'individu de la barricade s'étant rapproché, il me fut impossible d'en entendre davantage.

Les deux canons de la rue étaient presque hors de service. Je m'attendais à chaque instant à les voir éclater, car, malgré leur mauvais état, les artilleurs n'en persistaient pas moins à s'en servir.

De ma fenêtre je pus constater aussi que plus la nuit avançait, moins les défenseurs de la barricade étaient nombreux; je voyais les insurgés quitter isolément le Cercle; je pouvais donc espérer que nous serions bientôt délivrés de ces hôtes exécrés. Vers deux heures et demie, le jour commença à poindre : cette journée qui allait commencer amènerait-elle notre délivrance ?...

A trois heures du matin je descendis dans la cour, où je trouvai la plus grande partie de mon monde écoutant les nouvelles que deux habitants du n° 11 venaient d'apporter. Ceux-ci prétendaient que les insurgés étaient occupés à mettre le feu au n° 13, et qu'ils les avaient forcés à chercher un asile ailleurs, parce que le n° 11 était aussi voué à l'incendie. Ces nouvelles, peu rassurantes, étaient à peine apportées, qu'un grand gaillard, le fusil en bandoulière et le revolver à la ceinture, vint demander le citoyen propriétaire ou le citoyen concierge, pour lui faire une communication. Je me présentai immédiatement.

— Citoyen, me dit-il, le commandant de la marine veut vous parler. — Que me veut-il ? — Venez, vous le saurez. — Il m'est impossible de sortir d'ici. — Cependant, citoyen, c'est dans votre intérêt. — Je n'en doute pas, mais je ne veux pas quitter la maison ; si le commandant a quelque communication à me faire, qu'il veuille bien vous en charger. — Comme vous voudrez.

Sur ce, il partit. Il faut ajouter que, pendant ce court entretien, j'avais constamment regardé mon interlocuteur en face, la main appuyée sur le revolver de cavalerie que j'avais à ma ceinture.

Nous étions tous dans une anxiété profonde, et je dois dire que les minutes me parurent des siècles, pendant que ce disgracieux messager était allé prendre les ordres du commandant.

Au bout de dix minutes, nous le vîmes revenir, accompagné cette fois d'un marin. Voici la bonne nouvelle qu'il nous apportait :

— Je suis chargé, dit-il, de vous annoncer que nous allons, dans une ou deux heures, faire sauter le Ministère de la marine et les égouts, et que nous avons ordre de mettre le feu à toute la rue Royale. Je vous engage donc à faire mettre à l'abri les femmes et les enfants que vous avez ici ; nous vous offrons le passage dans nos lignes pour vous mettre en sûreté à l'intérieur de Paris, mais hâtez-vous ; dans une demi-heure, nous ne pourrons plus rien pour vous.

Je compris qu'il était inutile de discuter avec ce brigand ; je me contentai de m'adresser aux gens qui m'entouraient, en leur disant :

— Mes amis, vous venez d'entendre la déclaration qui nous est faite; il n'est malheureusement pas en mon pouvoir de vous protéger plus longtemps; que chacun suive sa propre inspiration. Pour moi, je ne veux ni ne dois quitter mon poste; seulement la situation sera probablement très difficile ici, et je vous invite à profiter de la facilité qui vous est offerte pour gagner un abri plus sûr.

Ces malheureux crurent devoir tous m'engager à partir avec eux, mais j'éprouvais, je ne sais pourquoi, une répulsion invincible à m'engager dans les lignes des insurgés; je sentais que là n'était pas le salut, la délivrance.

L'homme voulut également m'engager à quitter la position, en me disant : « Citoyen, vous pourrez avoir chaud, tout à l'heure. » Je lui répondis : « C'est possible, mais j'ai un moyen infaillible d'abréger mes souffrances. — Après tout, c'est votre affaire, me dit-il, ça vous regarde; je vais attendre votre monde sur la porte du ministère. » Puis, il partit; son compagnon ne le suivit pas, il resta sur le seuil de la porte.

Je remontai chez moi; je prévins mon ami Mirlin de la situation et je l'engageai vivement à partir. J'eus beaucoup de peine à le décider. Enfin Alexandre et Charles le prirent dans leurs bras et le descendirent dans la cour. Je donnai mon chapeau à mon pauvre blessé, car les communeux lui auraient fait un mauvais parti, s'ils avaient vu le képi d'officier de l'armée régulière qu'il portait. Puis j'embrassai tous ceux qui partaient. A ce moment, je puis l'avouer sans fai-

blesse, mon cœur se serra et des larmes m'obscurcirent la vue. Je recommandai le blessé à mes serviteurs, puis tous partirent, les hommes portant les enfants, les femmes des paquets ou des objets précieux.

Je fis à mon concierge la recommandation, au cas où il m'arriverait malheur, de faire parvenir à ma femme des lettres que j'avais préparées depuis plusieurs jours; ensuite je l'engageai à rejoindre le groupe qui était déjà au ministère.

Ici je dois relater un fait qui, pour être simple, n'en est pas moins touchant. Le concierge et sa femme étaient arrivés au milieu de la rue; tout à coup la femme se ravise, elle revient précipitamment sur ses pas; quel intérêt si puissant pouvait la faire revenir en arrière dans un moment si critique? Je la suivis des yeux; elle rentra chez elle et ouvrit la cage d'un serin; la pauvre bête s'envola, elle aussi était sauvée. Je ne pus m'empêcher de sourire tristement.

Je restai donc seul, je le croyais du moins; heureusement je me trompais, un ami me restait encore. Horoch était revenu sur ses pas, me disant : « Toute réflexion faite, je ne te quitterai pas. » Je le suppliai en vain de partir, il s'y refusa; notre sang-froid cependant commençait à nous abandonner. Tandis que mon ami descend à la cave pour voir s'il ne serait pas possible de s'y barricader, je remonte dans mon appartement; j'entre dans ma chambre à coucher, et en voyant les berceaux vides de mes enfants je ne puis me défendre d'une violente émotion : des mots sans

suite, une sorte de prière me monta du cœur aux lèvres; puis, tout à coup, je me relevai plus fort, l'émotion était vaincue, je redevenais maître de moi-même. Je quittai alors ma chambre et descendis dans la cour.

Tout cela n'avait demandé que quelques minutes. J'appelai mon ami qui vint aussitôt, mais en même temps parut aussi le matelot qui avait accompagné le messager de la Marine. Il vint à nous avec son fusil à la main et entama la conversation par ces mots : « Dites donc, moi je n'ai pas envie de retourner avec eux, je vais rester avec vous, j'aime mieux ça, je trouverais, je crois, plus facilement le moyen de me donner de l'air. »

Je commençais par lui faire remarquer que le fusil qu'il tenait à la main était une mauvaise recommandation auprès des Versaillais. Sur cette observation il le jeta dans un coin, tira de sa poche une casquette, passa une cotte bleue qu'il portait attachée autour des reins sous ses vêtements, puis ainsi transformé, il me dit: « Ni vu ni connu, je m'en fiche à présent, les roussins n'y verront que du bleu. Voyez-vous, ça me connaît, ils m'ont déjà raté à Auteuil avant-hier et il est bien certain qu'ils ne me pinceront pas encore cette fois. »

Je lui demandai où pouvait se trouver l'armée de Versailles; il m'affirma qu'elle était rue Boissy-d'Anglas. Cette nouvelle me fit un plaisir extrême, cependant la présence de cet individu me contrariait vivement, je craignais qu'il n'eût été envoyé pour surveiller mes faits et gestes. Aussi, dans mes pérégrina-

tions à travers le Cercle, j'avais soin de le faire passer devant moi et de tenir toujours la main sur mon revolver. Nous inspectâmes ainsi la rue Royale, où il ne restait qu'une quinzaine d'insurgés, les salons étaient abandonnés, les ivrognes eux-mêmes paraissaient avoir quitté la place. On apercevait encore à la Marine des gens qui regardaient par les fenêtres avec précaution, car les balles de l'armée arrivaient jusqu'à eux. Un matelot venait d'être tué raide, et les pétroleurs, malgré leur envie d'achever leur œuvre infernale, paraissaient ne plus oser traverser la rue.

Comprenant alors que nous serions en sûreté et que le ministère ne sauterait pas tant qu'il serait occupé par les communeux, je me mis à rechercher les moyens de parvenir jusqu'aux avant-postes de l'armée pour les prévenir que le Cercle et la barricade étaient presque abandonnés et les engager à s'emparer au plus vite de ces positions importantes. Si mon projet réussissait, j'assurais à l'armée deux positions qui commandaient toutes les autres et j'enlevais aux communeux le temps et les moyens de faire sauter le ministère et d'incendier le Cercle.

Mais comment quitter notre prison? La rue et la place étaient sillonnées par les balles. Ma perplexité était grande. N'être séparée de l'armée que par quelques mètres de distance et ne pouvoir l'appeler à notre secours et prévenir ainsi une catastrophe épouvantable!

Tout à coup il me vint une idée.

Je me rappelai que l'illustre Porthos avait abattu avec sa pioche les grilles de la colonnade, le chemin

était donc libre de ce côté jusqu'à la rue Boissy-d'Anglas. Sans perdre une minute, je vins examiner la position. Le chemin paraissait désert; la route était possible, mais, si les troupes nous voyaient, nous pouvions être victimes d'une méprise et être accueillis à coups de chassepot.

Après avoir fait part de mon projet à mon ami qui l'approuva, j'engageai le matelot à ouvrir la marche. Il s'y prêta de bonne grâce, heureusement pour lui, car j'étais décidé à lui brûler la cervelle à la moindre incartade. A peine avions-nous escaladé la première grille, que les balles sifflèrent à nos oreilles. On tirait sur nous de la terrasse des Tuileries; à la deuxième grille nous eûmes également à essuyer une seconde décharge. Enfin, nous atteignîmes sans avoir reçu la moindre égratignure l'appartement du duc de Crillon, situé au n° 10 de la place de la Concorde. Nous traversâmes de somptueux appartements et nous remarquâmes sur les meubles de nombreuses traces d'effraction. Après avoir gagné une fenêtre donnant sur la rue, nous regardâmes avec beaucoup de précaution; mais nous n'aperçûmes rien, si ce n'est près de la rue du Faubourg-Saint-Honoré une barricade qui paraissait abandonnée. J'agitai un mouchoir blanc, rien ne bougea. Alors, nous descendons dans la cour; j'entre dans la loge du concierge, elle était vide. Je tire le cordon pour ouvrir la porte et voir ce qui se passait sous les arcades : peine perdue, la porte ne s'ouvrait pas. J'appelle le concierge; au bout de quelques minutes, je vois arriver une bonne femme toute tremblante, car elle me pre-

nait pour un fédéré. Je la rassurai bien vite en me faisant connaître. C'était la concierge du n° 10. Je lui demandai où étaient les troupes; elle me répondit qu'elle était dans la cave depuis quarante-huit heures avec son mari et qu'elle ne savait absolument rien. Nous descendîmes à la cave et je demandai au mari s'il connaissait un moyen de gagner la rue sans trop de difficultés; il me dit que les fédérés avaient cloué sa porte à l'intérieur et qu'ils lui avaient défendu, sous peine de mort, de l'ouvrir. Il nous montra un soupirail à travers lequel nous aurions pu gagner la rue, mais il aurait fallu au moins deux heures de travail pour briser les barreaux de fer qui en interdisaient le passage. Je renonçai donc à ce moyen. Un instant, j'eus l'intention de jeter dans les fenêtres du Cercle impérial une pierre enveloppée dans un écrit qui aurait fait connaître notre situation, mais le marin me fit observer que notre message pourrait tomber entre les mains des fédérés, qui nous fusilleraient sans pitié. D'un autre côté, le concierge, qui n'était pas rassuré le moins du monde, me pria d'abandonner ce projet.

Ensuite le marin entama avec le concierge une polémique, que je me dispensai d'écouter. Je remontai dans la cour et pénétrant dans une écurie, je fus assez heureux pour y trouver une échelle qui me permit d'atteindre une fenêtre vitrée d'où je pus voir ce qui se passait dans la rue. J'espérais à chaque instant apercevoir un képi rouge. Je me serais alors empressé de monter à l'étage supérieur pour renouveler mes signaux de détresse; mais la rue était tout à fait dé-

serte, et je n'apercevais aux fenêtres en face aucun être humain.

Il y avait environ dix minutes que j'étais dans cette position, lorsque je vis arriver du bout de la rue un groupe de sept personnes qui avaient dû gagner ce point par les arcades de la place. Je reconnus aussitôt un habitant du quartier, M. A..., accompagné de sa femme et de ses enfants. Ils avaient l'air de chercher un refuge, je les appelai, mais ils ne m'entendirent pas. Le vitrage ne pouvant s'ouvrir, je brisai un carreau. A ce bruit, cette malheureuse famille s'arrêta frappée de stupeur; je les engageai tous à revenir sur leurs pas et à partager notre abri; ils s'empressèrent de suivre mon conseil; je vins alors à la porte et, aidé de mon ami et du concierge, je parvins à l'ouvrir, malgré la menace de mort des fédérés. Nos nouveaux compagnons d'infortune paraissaient accablés. M. A... seul possédait tout son sang-froid et paraissait animé d'une sombre énergie. Les fugitifs venaient de quitter leur maison en flammes; ils se sauvaient sans le moindre bagage, à peine vêtus, Mme A... était même en cheveux; c'était un spectacle navrant de voir cette famille désespérée.

Quelques instants après, nous aperçûmes le concierge du Cercle Impérial qui ouvrait doucement sa porte et examinait, non sans précaution, l'état de la rue.

Je l'appelai et lui demandai s'il nous serait possible de gagner le Cercle. Il répondit affirmativement. Nous nous empressâmes de traverser la rue et de nous rap-

procher ainsi de l'armée. Un employé du club nous annonça que la barricade du bout de la rue était occupée par l'armée régulière. Sans perdre de temps je me dirigeai vers cette barricade, derrière laquelle j'aperçus nos braves lignards; j'agitai un mouchoir blanc en signe d'amitié, puis j'élevai la voix et m'efforçai de leur faire connaître la position du Cercle et de la barricade de la rue Royale.

Alors un capitaine sortit de l'allée de la maison portant le n° 19 et contiguë à la barricade. Il m'invita à traverser rapidement le faubourg Saint-Honoré qui était balayé par les balles des communeux et à lui donner mes renseignements de plus près.

En un clin d'œil je fus auprès de lui. Mon premier mouvement fut de me livrer à l'expansion d'une joie bien naturelle en me trouvant au milieu de mes libérateurs, mais le capitaine m'interpella brusquement et me demanda qui j'étais. Je m'empressai de lui faire connaître ma position, lui montrant, à l'appui de mon dire, de nombreux papiers établissant mon identité et que j'avais heureusement sur moi. Il lut le tout avec attention, et, pleinement rassuré, m'écouta avec bienveillance.

Je le prévins du sort qui était réservé aux immeubles de la rue Royale et au Ministère de la Marine et l'engageai vivement à occuper le Cercle. Il me répondit qu'il allait transmettre mes renseignements au général et prendre ses ordres.

L'estafette partit. Dix minutes après, pendant que je faisais aux officiers du régiment le récit de nos

souffrances, l'ordre de marcher en avant arriva; je m'empressai de devancer les troupes et les conduisis jusqu'au Cercle par le chemin que j'avais pris une heure auparavant. Là, je pris deux drapeaux que j'avais achetés au début de la guerre pour célébrer, hélas! nos futures victoires; j'en plantai un sur le balcon et descendis avec l'autre sur la barricade où je fus assez heureux pour arrêter le dernier insurgé, qui, surpris de cette brusque attaque, ne fit aucune résistance.

A ce moment les troupes faisaient irruption par les arcades, la colonnade de la place et le faubourg. Je leur remis mon prisonnier. Le capitaine Le Moing, du 5e régiment provisoire, vint prendre possession du Cercle. J'en étais d'autant plus heureux que c'était lui et sa compagnie que je venais de quitter à la barricade de la rue Boissy-d'Anglas. Horoch rentrait avec eux. Quant au prétendu marin, qui s'était fait le compagnon de notre infortune, il me fut impossible de savoir ce qu'il était devenu. Dans ma précipitation à rentrer au Cercle, je l'ai complètement perdu de vue.

La compagnie s'installa au Cercle; puis le capitaine me donna dix hommes avec lesquels je fouillai soigneusement les appartements, les caves et les greniers de la maison; je commençai par l'appartement de M. K..., espérant y retrouver l'homme au nez bourgeonné, mais le scélérat avait décampé en ne laissant dans la chambre à coucher que son fusil. Le lit avait conservé encore un reste de chaleur, ce qui nous fit supposer que ce misérable ne devait pas être parti depuis longtemps.

En faisant cette perquisition minutieuse, nous découvrîmes dans la pièce de fond, où j'avais entassé les meubles, un marin qui dormait sur un canapé. Le réveil fut pour lui des plus désagréables. Les soldats voulaient le fusiller sur place; mais je parvins à les empêcher de faire justice sommaire.

Je me saisis de cet homme et le fouillai aussitôt. Il avait les poches pleines d'objets volés, provenant tous du pillage de l'appartement de notre voisin, M. K.... Entre autres objets qu'il disait avec beaucoup d'aplomb lui appartenir, je dois citer un petit service de voyage en argent avec son écrin, gobelet, fourchette, couteau, tire-bouchon, etc., le tout marqué aux initiales de Mlle K.... plus un petit nécessaire à ouvrage en cuir de Russie qui contenait un collier de perles précieuses, le tout marqué aux mêmes initiales.

Il était inutile de demander de plus longues explications à ce bandit. Je le fis emmener et justice fut faite dans le fossé de la barricade où déjà on avait fusillé tous les pétroleurs et pétroleuses saisis à la Marine et qui avaient été surpris par la brusque arrivée des troupes.

Deux de ces monstres furent fusillés sur le théâtre même de leurs forfaits, leur seau de pétrole à la main.

En rentrant chez moi, je fus bien heureux de retrouver mon ami Mirlin. Lui et les porteurs que je lui avais donnés, après avoir plusieurs fois échappé à la mort, avaient jugé à propos de regagner le Cercle, préférant sauter que de rester au milieu de pareils scélérats.

Le cocher de M. K... était rentré également. Il devait la vie à sa femme qui s'était jetée bravement entre lui et les insurgés au moment où ceux-ci, excités par des pétroleuses, voulaient l'assassiner.

Dans la bagarre, il avait perdu son enfant de sept ans, auquel il avait confié des valeurs, fruit de ses épargnes. Son désespoir était à son comble. Vers midi seulement, l'enfant rentra ; il avait suivi le gros des fugitifs de la rue Royale. Ces malheureux nous croyaient morts, et, de notre côté, nous n'étions pas sans avoir éprouvé sur leur sort des craintes sérieuses ; heureusement ils étaient sains et saufs ; ils avaient pu, à travers mille dangers, gagner la rue d'Alger, où les troupes de Versailles les trouvèrent et mirent fin à leurs périls.

Je croyais le maître d'hôtel parti avec les fugitifs : c'était une erreur. Accablé de fatigue, il s'était réfugié dans sa chambre, s'était jeté sur son lit et n'avait pas tardé à s'endormir d'un profond sommeil. Tout à coup il est réveillé par une forte chiquenaude. Une des balles qu'on nous avait envoyées au moment où nous suivions la colonnade avait traversé le châssis en bois de sa fenêtre, puis une chaise et un tapis, et finalement l'avait contusionné au menton.

Inutile de dire que je fus excessivement heureux de n'avoir à enregistrer aucun malheur. Le personnel était intact, les habitants de la maison étaient sauvés. Quant aux dégâts matériels, ils sont sans importance.

Les vols et les dépenses occasionnées par l'occupation représentent une valeur insignifiante.

Je dois ajouter que, contrairement à ce qu'en ont dit les journaux, pas une bouteille de vin fin n'a été donnée aux fédérés. Le vin qui leur a si bien monté à la tête était du vin d'office, qui, mêlé à quelques bouteilles d'eau-de-vie, a parfaitement satisfait leurs appétits grossiers.

Mais lorsque les troupes sont entrées au Cercle, j'ai cru devoir me montrer plus généreux et mettre à la disposition de nos libérateurs toutes les ressources de la cave.

Le capitaine de la compagnie me remercia et ne voulut accepter qu'un déjeuner et un quart de litre de vin pour chacun de ses hommes.

Vers deux heures, nos braves soldats reçurent l'ordre de marcher en avant et nous quittèrent pour achever leur œuvre de délivrance.

Une fois le calme rétabli, j'ai pu recueillir les renseignements suivants, concernant le Ministère de la Marine.

Le Ministère, comme le Cercle de la rue Royale, fut occupé le lundi 22 mai par les fédérés. Quelques employés restèrent à leur poste, malgré cet ignoble voisinage, et purent, au dernier moment, concourir à l'œuvre de salut. La position avait été placée sous le commandement d'un certain Matheron. C'est cet individu que je signale dans mon rapport comme vêtu d'un pardessus gris et causant fréquemment avec le commandant du 109e. C'est ce même individu qui me signifia l'ordre d'abandonner le Cercle. Pour justifier la confiance que les bandits de l'Hôtel de Ville avaient

mise en lui, Matheron avait accumulé dans le Ministère de la Marine des munitions de toute sorte, cartouches, obus, boîtes à mitraille, pétrole, tonneaux de poudre, etc., qu'il avait fait placer sur de la paille aux endroits les plus propres à favoriser l'explosion formidable qu'il méditait pour le moment où il serait forcé d'abandonner la position. On se fera une idée de la catastrophe épouvantable dont nous étions menacés, si l'on songe qu'après la prise du Ministère, il ne fallut pas moins de quinze voitures du train pour enlever toutes ces munitions.

Lorsque le moment du danger arriva, Matheron jugea prudent de s'esquiver en laissant au plus sauvage de la bande, un nommé Girardot, le soin d'achever son œuvre criminelle.

Ce dernier se disposait à faire sauter le Ministère lorsqu'un brave employé resté à son poste, le chef du matériel, essaya d'apprivoiser cette bête sauvage. Il est des animaux féroces qu'on apprivoise avec un morceau de sucre; il en est d'autres sur qui la pièce de cent sous exerce un attrait irrésistible. M. X... promit donc à Girardot de l'argent et la vie sauve, s'il renonçait à son abominable projet. Girardot résista d'abord, puis se laissa fléchir. — Au même instant les fédérés à moitié ivres, qui étaient restés au Ministère, se sauvent dans toutes les directions, en criant: « Les voilà! Faites sauter. »

Il était trop tard. Nos braves soldats envahissaient le Ministère par la rue Royale et la rue Saint-Florentin et faisaient prisonnière cette troupe de brigands,

dont la majeure partie fut fusillée séance tenante.

Girardot fut remis aux mains de l'autorité et conduit à Versailles.

Matheron, pris quelques jours après, a dû être envoyé à Brest.

CHAPITRE XIV

DE LA CONCORDE AU PÈRE-LACHAISE

Une promenade dans Paris en flammes. — Les incendies de la rue Royale. — Le Ministère des Finances. — La rue de Rivoli. — L'Hôtel de Ville. — Au Père-Lachaise. — Les obus. — Les feux de peloton. — Le mur des Fédérés. — Dix-huit ans après.

Pendant que les troupes se battaient dans Paris, la population de Versailles suivait anxieusement, on le comprend, les phases de la lutte et chacun de nous aurait bien voulu se lancer dans la fournaise derrière l'armée et aller voir ce que devenaient ses petites affaires; d'autant mieux que, dans cet océan de fumée qui ondulait sur Paris, personne n'était certain qu'il n'y eût pas quelques flammèches produites par son propre mobilier.

Mais on nous avait dit qu'il était plus sage et plus prudent de laisser s'accomplir le grand nettoyage humain, et nous nous contentions d'aller voir arriver les prisonniers sans garder vis-à-vis d'eux une attitude toujours très convenable.

Cependant, vers la fin de la semaine sanglante, je

me dis un beau matin, en me levant : « Il faut absolument que j'aille voir tout cela de mes propres yeux. »

Pendant que je m'habillais, arriva un de mes amis, Arthur Meyer, aujourd'hui directeur du *Gaulois*, que j'avais perdu de vue depuis la fin du siège.

Il sortait de prison, ou, pour parler plus exactement, il sortait d'entre les griffes de la police qui l'avait arrêté dans des circonstances assez curieuses.

Au moment où il débarquait à Calais, venant de Chislehurst, et apportant des instructions de l'Empereur à M. Conti, le commissaire de police lui mit la main au collet et l'emmena au commissariat.

Il faut croire que dans les commissariats n'avait point pénétré encore la haine officielle de l'Empire, car les agents n'eurent rien de plus pressé que de lui dire : « Si vous avez des papiers compromettants, détruisez-les. »

De là, on le transféra à Boulogne où le sous-préfet lui déclara qu'il avait ordre de l'expédier à Versailles, entre deux agents. Et ce qui fut fait.

Ces agents, pendant le trajet, invitèrent, à diverses reprises, Meyer à s'échapper. Mais comme sa conscience ne lui reprochait rien, il préféra rester en leur compagnie. Ils l'emmenèrent donc à Versailles, dans les bureaux improvisés de la Préfecture de police et là, sans lui donner des explications, on le mit en liberté.

Meyer, qui n'a jamais compris pourquoi le gouvernement avait tenu à lui épargner les frais d'un voyage

entre Calais et Versailles, me trouva au moment où je prenais le bâton du pèlerin pour me lancer dans la fournaise. Il voulut m'accompagner.

Une heure après, nous étions, tous les deux, au croisement des rues Royale et Saint-Honoré. Les rues étaient à peu près désertes dans toute leur longueur; dans ce carrefour étaient réunis tous les habitants du quartier qui avaient eu le courage de sortir et qui aidaient vaillamment les pompiers, travaillant à éteindre les quatre foyers d'incendies qui consumaient les maisons de la rue Royale, tant du côté de la Madeleine que du côté de la place de la Concorde.

L'aspect de ces incendies était assez étrange. D'habitude, à Paris, le moindre feu de cheminée attire un si grand nombre de curieux que la police est obligée d'intervenir pour rétablir la circulation. Là, au contraire, presque personne, excepté en face du n° 15, où les travailleurs étaient groupés. Les flammes et les flammèches, sortant de ces immenses foyers, semblaient parfois s'élever jusqu'au ciel, et parfois, rabattues par le vent, rampaient le long des trottoirs, faisant pétiller les arbres et crépiter les feuilles.

En face du n° 15, plusieurs femmes se désolaient et voulaient entraîner les sauveteurs dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où brûlait également une des premières maisons, du côté des numéros pairs, prétendant que les habitants de cette maison s'étaient barricadés dans les caves où ils étaient encore, ignorants de ce qui se passait au dehors.

— C'est la mort, disaient-elles, et une mort affreuse.

Venez! venez! Nous n'avons que le temps d'éventrer les soupiraux.

Après avoir déterminé quelques sauveteurs à suivre ces pauvres femmes, nous continuâmes. Nous nous dirigeâmes vers le Ministère des finances.

Une barricade formidable joignait l'angle du jardin des Tuileries au Ministère de la marine. Impossible de passer, à moins de se livrer à une gymnastique des plus périlleuses. Nous revenons sur nos pas et, enfilant la rue Saint-Honoré, nous arrivons au Ministère.

Si les incendies dont nous venions d'être témoins nous avaient paru avoir de grandes proportions, quelle fut notre impression en face de ce Ministère des finances, couvrant une étendue si considérable, et qui, de la rue Cambon actuelle, s'étendait jusqu'à la rue de Castiglione!

Quoique le plus fort de l'incendie fût déjà passé, la chaleur était telle que les pierres soutenant la grille des Tuileries, contre lesquelles nous glissions l'un derrière l'autre, étaient encore brûlantes.

Après les meubles, les tentures, les boiseries, le feu s'était attaqué, au Ministère des finances comme à la Cour des Comptes, et partout, aux livres et aux monceaux de dossiers qui formaient les archives des différentes administrations. Et la quantité de papier brûlé fut telle que des fragments de 4 et 5 centimètres carrés, lisérés des traces de brûlure, s'élevèrent dans les airs comme autant de papillons noirs et couvrirent tout Paris et même la banlieue pendant plus de huit jours.

Tous ces fragments voletaient, poussés par les hasards du vent et des courants d'air, et chaque fois qu'ils s'abattaient près d'un foyer d'incendie la nuée lugubre reprenait un nouvel essor, portant au loin le témoignage des dernières et terribles convulsions de Paris.

On a même recueilli quelques-uns de ces fragments à plus de dix lieues de Paris.

Nous passons devant les Tuileries; mais nous ne nous y arrêtons que quelques instants. Le feu semble s'être plus facilement frayé un passage entre les deux épais murs de façade regardant l'un le jardin, l'autre le Carrousel, et qui ont fait cheminée. Ici, plus de flammes; les débris se consument lentement, sous un nuage de fumée noire.

Nous allions à l'Hôtel de Ville.

Les flammes dévoraient, sur la rive gauche de la Seine, le Palais de la Légion d'honneur, le Conseil d'État, la Cour des Comptes et son annexe, la caserne du quai d'Orsay, 18 maisons de la rue de Lille, 7 de la rue du Bac, 1 du carrefour de la Croix-Rouge, 1 de la rue de Sèvres, 4 de la rue Vavin, 2 de la rue Notre-Dame-des-Champs, 1 de la rue Bréa, 2 autres de la rue Delambre, les ambulances du Luxembourg, et d'autres encore.

Le ciel semblait embrasé et projetait sur la rive droite des reflets de lumière étranges, épanouissement de cette sinistre aurore boréale qui devait éclairer Paris pendant plusieurs nuits : le sang répandu à flots semblait avoir coloré le ciel.

En arrivant à la hauteur des arcades qui servent de passage de la rue de Rivoli à la place du Carrousel, nous sommes arrêtés par un monceau de cadavres obstruant le trottoir. C'étaient de pauvres diables de combattants, parmi lesquels, probablement, se trouvaient bon nombre de curieux ayant payé cher leur curiosité; mais le Parisien est badaud par excellence, et il y a toujours, parmi les victimes de nos émeutes populaires, autant de spectateurs que d'acteurs.

Un des malheureux qui, rasant le mur, avait sans doute cherché à fuir et à gagner la place du Carrousel, avait été arrêté dans sa course par deux balles; il était sous la voûte et sur le trottoir de droite, face contre terre, les bras allongés sur la voie des voitures.

Quatre gamins, d'une douzaine d'années, et qui se promettaient probablement une fructueuse journée, lui retournaient les poches; ils venaient de lui prendre son porte-monnaie. Pour cette fois-là, la récolte ne fut pas abondante : quatre sous! Un sou par tête! Et, comme nous nous étions arrêtés pour observer sur place le cynisme du gamin de Paris, qui, tout en dépouillant les morts, se livrait à leurs dépens aux plaisanteries les plus macabres, je vis que celui qui avait pris les quatre sous avait également retiré du porte-monnaie un petit papier plié.

— Passe-moi ça, le papier est pour moi, dis-je.

Le gamin, avec une soumission et une simplicité parfaites, me tendit le papier, trouvant sans doute, lui

et ses camarades, tout naturel que je voulusse, moi aussi, avoir ma part de butin.

Le papier n'avait pas grande importance; mais tout document recueilli dans de telles circonstances devient intéressant pour le collectionneur. Je le reproduis donc ici :

« Ordre de faire accompagner le citoyen Fournoy Émile, garde au 114e bataillon, actuellement Hôtel de Ville, de barricades en barricades. S'il n'est pas reconnu, le maintenir en arrestation sous le couvert du SALUT PUBLIC.

« *Le Commissaire de police attaché au cabinet du délégué,*

Timbre de la mairie du Ier arrondissement.

« P. HENRY ».

Place du Théâtre-Français, il y avait plusieurs cadavres dans le fossé de la barricade. Un enfant pleurait silencieusement sur une pierre. Son morne désespoir fendait le cœur.

— Qu'as-tu, mon petit?

Pas de réponse.

— Voyons, qu'as-tu, mon garçon? Peut-on faire quelque chose pour toi?

Et le petit de répondre, sans hausser la voix, sans même lever les yeux, mais montrant un cadavre du doigt : « On a tué mon père qui était sorti pour aller chercher du pain. »

Nous arrivons à l'Hôtel de Ville : partout des traces de lutte et de bataille. Là, comme aux Tuileries, l'in-

cendie n'a pas seulement été une mauvaise action, mais un criminel vandalisme irréparable.

Bien que la course soit longue en tout temps et surtout dans ce Paris bouleversé, nous gagnons le Père-Lachaise.

C'est là qu'avait lieu, il y a quelques heures, la dernière agonie de la Commune expirante.

Quel spectacle nous attendait?... Il faudrait une plume plus éloquente que la mienne pour en retracer toute l'horreur.

On avait déjà enlevé la plus grande partie des victimes; mais quelques-unes gisaient encore sur le sol portant sur leur visage la trace des souffrances qui avaient précédé la mort. D'autres n'étaient même pas tombées à terre : elles s'étaient appuyées, pour mourir, à la grille d'une sépulture quelconque. La mort était venue; et le corps était tombé en avant, restant suspendu les jambes d'un côté, la poitrine, les bras et la tête de l'autre.

Le sol était couvert de taches de sang que la terre avait bues, gardant à sa surface une teinte brunâtre.

Les obus et leurs éclats frappant les monuments avaient couvert la terre de fragments de marbre et de pierre, perdus au milieu de képis, de livrets, de bidons, d'armes et de vêtements de toute sorte.

Au moment où nous gravissions les petits chemins ascendants qui conduisent à la partie supérieure du cimetière, nous rencontrons une corvée de fantassins qui ramassait les morts.

Le hasard nous conduit, Meyer et moi, au plus pittoresque carrefour du cimetière, le carrefour Michelet. C'est un point stratégique ; huit avenues y aboutissent : aussi les fédérés y avaient-ils placé une batterie.

Les canons étaient encore en position, pointés dans la direction de l'Arc de Triomphe, et un nombre considérable d'obus avaient été entassés dans les chapelles du voisinage, dont on avait fait sauter les serrures afin de les convertir en magasins.

Les morts, dont l'effroyable canonnade avait dû interrompre le long sommeil, devaient être bien surpris de voir que le petit monument sous lequel ils reposent *à perpétuité,* — jusqu'à ce qu'on les en chasse, — était transformé en arsenal de guerre !

Les fanatiques communards, — à la solde de la Prusse, — après la chute de la colonne, avaient proposé d'aller aux Invalides et de jeter à l'eau les cendres du *grand homme,* qui avaient voulu reposer : « *sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé* », — dont il avait fait tuer un million d'individus, — peuple qui, en ce moment, avait le mauvais goût de ne pas lui rendre cet amour.

La proposition n'avait pas prévalu ; mais tenir là, sous la main, au Père-Lachaise, la chapelle de Morny, un frère de Napoléon III, et ne pas faire payer à sa dépouille les rancunes accumulées pendant l'Empire, c'eût été le fait de gens plus sages et plus impartiaux que les fédérés.

Aussi la porte de la chapelle avait-elle été défoncée à coups de madrier, et tout le mobilier funéraire,

saccagé, pillé, jeté au dehors; les dalles couvrant le caveau avaient été brisées, et le cercueil retiré du compartiment dans lequel on l'avait placé, gisait, renversé dans le fond du caveau, entouré des fragments de dalles qui étaient tombées dans le vide.

Pendant que Meyer ramassait des violettes artificielles qui avaient orné le petit autel, voulant en faire hommage—ce qu'il fit du reste dans la suite—à la duchesse de Morny, un fantassin attelé à une voiture à bras, chargée d'obus, s'était engagé dans la descente fort rapide qui longe la chapelle de Morny. Entraîné par le poids de sa voiture, il n'était plus maître de la retenir et arrivait sur nous avec une vitesse qui s'accélérait à chaque tour de roue.

Il criait comme ces cochers de voitures emportées, qui espèrent mettre les gens sur leurs gardes.

Arrêter la voiture, il n'y fallait pas songer : autant se jeter au-devant d'un train lancé à toute vitesse.

Si Meyer et moi nous nous retrouvions aujourd'hui dans la même position, je ne doute pas que nos jambes ne nous fournissent encore l'élasticité et la force voulues pour bondir hors de la portée de ce nouvel engin de guerre.

Et cela nous fut d'autant plus facile alors que nous avions dix-huit ans de moins. Nous nous trouvâmes, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, blottis derrière les chapelles du voisinage.

Le fantassin, par un sentiment aussi humain qu'irraisonné, avait dévié de la ligne droite et rabattu sur nous; une roue accrocha le trottoir et la voiture versa,

projetant les obus dont elle était chargée dans toutes les directions.

Je ne sais ce qu'a éprouvé Meyer. Pour ma part, j'eus un moment de poignante angoisse. Nous avions beau être garantis par des murailles; si les obus avaient éclaté, nous eussions été coupés en morceaux par les ricochets.

Par une grâce suprême de la Providence, aucun de ces obus n'éclata et nous pûmes retirer le pauvre soldat, pris sous sa voiture, et dont les deux mains, les deux genoux et le menton étaient en sang; mais il était si content d'avoir échappé au danger qu'il avait couru, qu'il ne ressentait, disait-il, aucune douleur.

Pendant que nous relevions le fantassin, nous entendîmes, à quelques pas de nous plusieurs feux de peloton. Cela venait d'en haut.

Quelques minutes plus tard, nous voyons défiler une compagnie d'infanterie, capitaine en tête.

Le sous-lieutenant marchait sur le côté de ses hommes; il était pâle comme un mort et soulevait son képi pour s'essuyer. La compagnie appartenait au 65e de marche. La figure de ce soldat qui, je l'ai su plus tard, avait reçu quatre blessures à Sarrebruck, m'avait frappé. A quelque temps de là, les hasards de l'existence m'ayant remis en contact avec lui, je lui rappelai dans quelles circonstances je l'avais vu pour la première fois. Voilà ce qu'il m'a raconté :

« Ma compagnie avait reçu l'ordre d'aller prendre à Mazas cent quarante-quatre fédérés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs artilleurs de Vincennes passés à

la Commune, et de les conduire à une destination que nous n'avions pas à leur indiquer.

« Le capitaine et moi, nous nous présentâmes à la prison où, après les formalités d'usage, on nous remit les cent quarante-quatre hommes que nous encadrâmes avec nos quatre-vingts soldats, baïonnette au canon.

« Comme ces malheureux ne savaient pas où on les menait, ils ne montrèrent aucune velléité de résistance. Nous arrivâmes sans incident à l'entrée du Père-Lachaise.

« Là, nous fîmes halte et le capitaine prit les ordres d'un officier supérieur chargé de nous recevoir et auquel il remit le reçu des cent quarante-quatre hommes.

« Les prisonniers comprirent seulement alors de quoi il s'agissait.

« Je les vis presque tous saisis d'un tremblement nerveux. Ils commencèrent à se lamenter, se mirent à genoux, se tordirent les mains, criant : « Pardon! Messieurs, pardon! qu'avons-nous fait pour être fusillés? »

« Les uns avaient complètement perdu la raison et se débattaient au milieu des coups de crosse. Les autres, hébétés et inconscients, marchaient machinalement à la file comme des moutons.

« Nous entrâmes dans le cimetière. Nous gravîmes la rampe et nous arrivâmes au fameux mur.

« Parmi nos prisonniers, il y avait un certain nombre de francs-maçons qui se revêtirent de leurs insignes,

croyant sans doute en imposer à ceux de leurs frères qui se trouveraient par hasard parmi les exécuteurs. L'un de ces francs-maçons me remit son écharpe, sa montre, son porte-monnaie et un billet d'adieu pour sa femme et ses enfants. Je n'ai pas besoin de dire que je remplis scrupuleusement la triste mission qu'il m'avait donnée. Je faillis m'en repentir, car la malheureuse femme eut l'audace de dire plus tard que son mari avait plus de 300 francs sur lui quand il fut fusillé.

« Quand nous arrivâmes près du mur, nous trouvâmes là de l'infanterie de marine et on demande des hommes de bonne volonté pour former trois pelotons d'exécution. Je dois avouer que ce fut à qui se présenterait parmi ces soldats. Ce corps avait été très maltraité par l'émeute et à toutes les supplications des fédérés ces marsouins inflexibles répondaient : « Pas de quartier! Vous avez empalé nos frères ; c'est notre tour. » On m'imposa le rôle pénible de compter les condamnés et de les former par fractions de douze.

« On plaçait chaque fraction devant l'un des trois pelotons. L'officier levait son sabre et les trois pelotons faisaient feu ensemble, abattant ainsi trente-six hommes à la fois.

« Cette opération se renouvela quatre fois, pour la troupe entière, et, par conséquent, chacune des trois fractions de douze hommes qui furent exécutés les derniers avait devant elle trente-six cadavres.

« Bien peu moururent dignement, excepté cependant les artilleurs qui ouvraient leurs vareuses et présentaient bravement leurs poitrines aux balles. »

Le massacre du cimetière du Père-Lachaise n'a de comparable en horreur que celui de Quiberon. Ce sont deux flétrissures pour la France; deux flétrissures imputables au gouvernement d'une assemblée sans responsabilité. Le tyran le plus sanguinaire eût hésité à faire fusiller des officiers qui s'étaient rendus à discrétion, après les avoir laissés vivre plusieurs jours.

L'Assemblée de Versailles épargna du moins aux communards le supplice de l'attente.

L'humanité pouvait-elle se considérer comme satisfaite? Je ne le crois pas. Il faut avoir vu le théâtre de ces drames lamentables pour en mesurer toute l'horreur.

Quiberon est une prairie basse et marécageuse entourée d'ajoncs géants; plus loin se dressent les pierres colossales de Karnac qui ressemblent à un antique cimetière de Titans foudroyés. On a élevé à la mémoire des fusillés un petit monument en forme de dôme, où leurs ossements reposent pêle-mêle au fond d'un caveau. Un gardien lève une dalle, promène une lanterne au bout d'une corde et montre des rangées de crânes troués et fracassés par des balles. Toute cette mise en scène lugubre s'harmonise merveilleusement avec le souvenir de cette criminelle boucherie.

Il en est tout autrement au Père-Lachaise. J'ai voulu revoir cette année, dans le calme et la solitude, le lieu de cette lutte fratricide, et je suis retourné au Père-Lachaise deux jours après la manifestation pendant laquelle Lucas, du haut de son mur, avait déchargé son revolver sur les assistants.

C'était le 30 mai. Un beau soleil inondait de lumière tout le cimetière et donnait à l'aspect de banalité, souvent ridicule, qui le distingue, un côté riant.

Le Père-Lachaise n'a rien de commun avec un *Campo-Santo* italien. Tout sentiment religieux en est exclu. Ce qui le dépouille de toute poésie, et, pour parler franchement, de toute respectabilité. A peine a-t-on fait quelques pas qu'on se trouve dominé, — que dis-je, écrasé, — par le sépulcre de l'inventeur, du créateur et du vainqueur de la Commune, le sépulcre de M. Thiers. Cet homme, dont la vanité fut si colossale, s'est fait construire un monument plus important que la chapelle, que la petite église du Père-Lachaise, que la maison de Dieu.

Dieu, en effet, ne vient ici qu'après M. Thiers. Est-ce le style pompeux ou pompier? Non, c'est un style *sui generis*, le style *Foutriquet*. C'est lui qui donne le *la* de la symphonie prudhommesque et académique, dans cet asile funèbre des Parisiens bien rentés.

Au sein de cette débauche de corinthien, allié à des baies semi-circulaires, empruntées aux gares de chemin de fer, on cherche vainement le buste du petit bourgeois aux lunettes d'or, popularisé par Henri Monnier.

On ne le trouvait pas sans doute assez épique; aussi l'a-t-on remplacé par un génie brandissant un énorme sabre de garde nationale :

« Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. Je l'accepte pour défendre nos institutions et aussi pour les combattre. »

Ainsi doit se traduire ce rébus prétentieux, moins

prétentieux pourtant que la devise qui le surmonte en lettres gigantesques :

VERITATEM COLUIT, PATRIAM DILEXIT.

Je préfère de beaucoup la fameuse épitaphe anticipée de Rochefort :

C'est Adolphe Thiers qu'on me nomme :
Sacré nom d'un petit bonhomme!

S'il faut en croire les hauts et bas employés du cimetière, on est très peu rassuré sur la durée de ce fastueux sépulcre. Il est menacé d'être dynamité à la prochaine insurrection.

A l'ombre de ce monument colossal, élevé à un pygmée qui n'eut, comme je l'ai dit, de colossal que la vanité (VANITATEM COLUIT), je distingue, au hasard de la lorgnette, comme dirait *Un Monsieur de l'orchestre*, le chétif tombeau d'Alfred de Musset, avec son saule plus chétif encore, et son buste bien peu ressemblant.

Plus haut, celui de Clément Thomas et du général Lecomte, avec une Ville de Paris, représentée par une femme armée tenant la palme des martyrs.

Au-dessous, une pyramide tronquée élevée en l'honneur des *morts anonymes* de l'*année terrible*.

Ce n'est pas ici la place d'une description détaillée du Père-Lachaise; je dois me borner aux tombeaux de ceux qui ont joué un rôle dans le drame de la Commune. Pour les autres, je me contenterai de remarquer que le luxe a fait de grands progrès dans ce champ des vanités posthumes. Aussi peut-on consta-

ter une différence notable entre les anciennes sépultures qui se pressent autour du tombeau d'Héloïse et d'Abélard, sépulcre apocryphe, rapporté de Châlons-sur-Marne en l'an VIII, et celles plus modernes qui se groupent autour de Monsieur A T, glorifié par Mesdames D D, qui se sont approprié, ou peu s'en faut, le monogramme de la célèbre Diane !

Malheureusement, l'espace est mesuré aussi chichement aux Parisiens morts qu'aux vivants, partout entassés les uns sur les autres : ce qui imprime à cette nécropole un cachet de mesquinerie révoltant.

Tous les morts de marque de la Commune se trouvent dans la partie la plus moderne et la plus luxueuse du cimetière. C'est d'abord Gustave Flourens qui n'a pas de sépulture particulière :

Entre *Pierre Flourens, physiologiste, né le* 14 *avril* 1794, *mort le* 6 *décembre* 1867, et *Aline-Gabrielle Clément, veuve de Pierre Flourens.* 2 *août* 1807 † 28 *février* 1879, on lit : *Paul-Gustave Flourens,* 4 *août* 1838 † 3 *avril* 1871.

Un inconnu a ajouté au crayon : *Assassiné!.. c'est moi qui le vengerai.* Derrière, a été reléguée une couronne d'immortelles rouges ayant pour suscription : *les Égaux du* 4e.

Non loin de là, étouffé par une foule de bourgeoises sépultures, gît Jules Vallès, 1833-1885, avec cette épigraphe : « *Ce qu'ils appellent mon talent, n'est fait que de ma conviction.* » Ce talent étant surtout descriptif, je ne vois pas trop quel rôle y joue la conviction. Une énorme touffe d'artémises cache à moitié un joug et

une paire de sabots, qui manquent de sincérité, car ils sont en bronze. Ce mausolée a été élevé par une fidèle dont l'initiale *S.*, accompagnée du mot *sœur*, s'étale sur une couronne d'immortelles, à laquelle sont venus s'adjoindre des *ex-voto* envoyés par les socialistes d'Allemagne et d'Amsterdam.

De là on monte au carrefour de Michelet, où se croisent huit avenues. Ainsi que je viens de le dire, c'est le plus important et aussi le plus intéressant du cimetière, à cause de la qualité des morts qui s'y pressent.

Je ne citerai qu'Honoré de Balzac, la comtesse de Faverolles, Delphine Cambacérès, Casimir Delavigne, Barye, Buloz, Eugène Delacroix, Mme Ve Chenavard, dont l'élégant mausolée est orné d'un splendide vase de bronze et enfin le duc de Morny, fort bourgeoisement logé dans une chapelle de style indéfinissable. Il n'y a d'intéressant que ses armes, qui portent : *d'or à trois merlettes, orlé d'aigles et de dauphins.*

En face se dresse le beau monument élevé à Jules Michelet par souscription internationale. Le Génie de l'Histoire y abrite un médaillon d'enfant, sous lequel on lit : *Lazare Michelet*, 1850. Au-dessus la belle et noble épigraphe du mausolée :

L'HISTOIRE EST UNE RÉSURRECTION.

Entre le duc et l'historien gît sous une barricade de pavés le malheureux Delescluze, qui fut tué sur la place du Château-d'Eau. C'était un jacobin d'une probité austère, que l'étroitesse de ses idées avait fait surnommer *Tête de Bois*. Sur la tombe qui le recouvre

se dresse une urne voilée contre laquelle est appuyé un livre ouvert, où l'on peut lire la lettre d'adieux qu'il écrivit à sa sœur.

Cette tombe, en forme de barricade, marque l'emplacement du dernier combat que livra la Commune aux Versaillais; les traces s'en voient encore sur les tombes voisines.

Le panorama dont on jouit de cette partie du cimetière est un des plus beaux de Paris. Malheureusement, avec la portée de l'artillerie moderne, les beaux points de vue se trouvent être des points stratégiques de premier ordre et sont exposés aux ravages de la canonnade. La batterie du Père-Lachaise était dominée par la batterie versaillaise de Montmartre que la Commune n'avait pas su défendre. Son feu fut éteint, et la position qu'elle défendait, emportée d'assaut par les Versaillais.

Comme ils ne faisaient pas de quartier, la lutte suprême continua au milieu du labyrinthe des tombes, dans la direction de Vincennes, jusqu'aux grands espaces réservés alors aux fosses communes.

C'est aujourd'hui la partie la plus riante du cimetière, parce que la vanité humaine ne l'a ni ridiculisée, ni masquée de monuments, la plupart ineptes.

O prodige! les bourgeois veulent bien y permettre à la mort de s'y livrer à sa tâche providentielle, qui est de refaire la parure de la vie.

Aussi une végétation splendide recouvre les anciennes fosses communes. On ne se croirait plus dans un cimetière moderne, mais dans un *pometum* antique.

où les sépultures, dissimulées dans des cryptes invisibles, ne laissaient voir de la mort que le rajeunissement auquel elle travaille dans le mystère et le silence.

Le coup d'œil dont on jouit sur ce plateau richement boisé, n'est ni moins élégant, ni moins riant que celui du carrefour Michelet. Un soleil radieux éclairait le dernier jour de la Commune. Les pauvres fugitifs qui cherchaient à gagner le mur de ronde, pour échapper aux balles versaillaises pouvaient voir les deux colonnes de la place du Trône et tout inondé de lumière, le donjon de Vincennes au pied duquel un autre Foutriquet boiteux avait fait fusiller le duc d'Enghien.

Un saule autrement vigoureux que celui du poète marque actuellement l'emplacement où tombèrent les derniers combattants de la Commune. L'œil cherche involontairement sur le mur de ronde, la trace des balles inexorables. Le temps ou la main des hommes l'ont fait disparaître.

Rien n'indiquerait que ce petit coin où la nature est si calme et si riante, a été ensanglanté par une des plus effroyables boucheries de ce siècle, sans les ex-voto que les survivants de la Commune ont accrochés au mur d'enceinte. On y remarque des couronnes d'immortelles atteintes d'une calvitie irrémédiable, offertes par des journaux communards et par des groupes d'ouvriers.

A gauche s'étale une espèce de trophée maçonnique rouge, à la fois grotesque et sinistre. Il se compose d'un *niveau, coiffé du bonnet phrygien, sur lequel se détachent en sautoir une ancre et un gouvernail.*

L'interprète qui voudra! Je préfère la simple cou-

ronne en copeaux, chétive, misérable, sur laquelle on lit : « A mon fils. »

Ils avaient des mères, ces *morts anonymes*, ainsi que les désigne une couronne offerte l'année dernière par le Groupe d'études du IIIe arrondissement ; ils avaient des mères, car la plupart étaient de pauvres jeunes gens qui se battaient pour leurs trente sous par jour. Pourquoi leur refuser ce coin de terre qu'ils ont arrosé de leur sang?

Un comité de survivants a voulu l'enclore de bornes reliées par des chaînes, pour qu'il ne fût plus foulé aux pieds par les passants. Ces bornes et ces chaînes ont été enlevées par l'administration du cimetière. La vengeance posthume de Thiers n'est-elle pas encore satisfaite, ou bien la Ville de Paris refuse-t-elle de concéder définitivement à ces pauvres enfants rebelles quelques mètres carrés d'un terrain qu'elle compte vendre très cher aux riches banquiers ?

De toute façon, ce serait une honte pour Paris et pour la France. Aussi espérons-nous que notre faible voix sera entendue, et qu'on laissera dormir tranquilles les fusillés anonymes de l'Année terrible. N'y ont-ils pas autant de droits que Delescluze qui repose en paix sous sa luxueuse barricade?

A ce propos, voici une lettre que m'adresse le frère de Ferré, qui a consacré sa vie à obtenir l'érection du monument des Fédérés :

« Levallois, 29 juin 1888.

« Monsieur,

« Mes occupations m'ont empêché de répondre plus

tôt à votre lettre; je vous prie de vouloir bien excuser ce retard involontaire.

« Je vous donne donc les quelques renseignements que vous me demandez au sujet du monument des Fédérés.

« Il y a quatre ou cinq ans, les groupes socialistes de Paris, ainsi que quelques républicains radicaux se réunirent en comité afin de recueillir des souscriptions pour ériger un monument sur le terrain des Fédérés, concédé par la Ville de Paris.

« La souscription faite, les matériaux achetés et rentrés au cimetière, on empêcha l'érection du monument par ordre de M. le Préfet de la Seine.

« Depuis trois ans la question est pendante. Actuellement deux députés sont chargés de rendre visite à M. Floquet, ministre de l'Intérieur, avant de faire une interpellation à la Chambre. Sitôt que j'aurai du nouveau, je vous en préviendrai.

« Recevez, Monsieur, mes salutations.

« H. FERRÉ. »

« 4, *place Châteaudun*
à *Levallois-Perret.* »

Je crains pour M. Ferré que le nouveau dont il parle se fasse attendre : Floquet n'est plus ministre et ses successeurs ont d'autres chats à fouetter.

EPILOGUE

Me voici arrivé au bout de ces notes qui n'ont d'autre mérite que la sincérité. Quelle moralité faut-il en tirer ?

J'ai pensé à demander cette moralité à une femme qui joua un rôle dans la Commune et qui, depuis, est devenue une sorte de Blanqui féminin dont tous les survivants de la Commune acceptent l'autorité : Louise Michel.

Louise Michel représente pour moi un de ces moines du moyen âge qui macéraient leur corps, qui partageaient leur pain avec leurs frères souffrants, avant d'aller s'asseoir au tribunal de l'Inquisition et de prononcer des sentences de mort. Ils étaient sincères et ils étaient prêts à donner leur vie pour l'humanité qu'ils décimaient, afin de l'améliorer.

Voici ce que Louise Michel m'a écrit :

« *A Monsieur d'Hérisson.*

« Levallois, 13 avril 1888.

« Monsieur,

« Le respect de la vérité dont vous faites preuve en vous adressant aux vaincus pour des événements ra-

contés officiellement jusqu'alors par les vainqueurs m'est un sûr garant que ma réponse ne sera pas tronquée dans votre livre : c'est pourquoi je n'hésite pas à vous la donner.

« Le progrès évoluant à travers les âges se débarrasse à chaque transformation de ses formes les plus grossières.

« Son dernier mot ne viendra jamais, puisque l'idéal humain recule à mesure que l'horizon s'élargit et que ce qui paraissait utopie à une époque devient réalité à l'époque suivante.

« Il y a entre les franchises communales du moyen âge et les Communes de Paris, de Lyon, de Marseille, de Carthagène en 1871 la même différence qu'entre ces mêmes communes et l'humanité libre sur la terre libre. C'est là que nous allons.

Des étapes à l'infini se succéderont par-delà cette première période consciente, et il y aura, je l'espère, plus de différence entre nous et les hommes de ces humanités supérieures, qu'on en trouve en descendant jusqu'au fond connu des âges — entre les peuplades des cavernes et les nations contemporaines.

« La Commune de Paris en 1871 est née de l'indignation contre les lâchetés, les trahisons, les incapacités de ceux qui gouvernaient alors et gouvernent ou essaient de gouverner encore aujourd'hui. La liberté comprimée depuis vingt ans — depuis toujours — a fait explosion, et le 18 mars nous nous sommes trouvés les maîtres de la situation au moment même où nous pensions mourir pour la liberté.

« Ceux qui ont vécu l'épopée de 71 savent combien d'indignés venaient se joindre aux révolutionnaires. Les courants étaient au progrès, les vents soufflaient la liberté, et le gouvernement était du reste tellement méprisé que la Commune s'établit presque sans autre lutte que celle du 18 mars.

« Mais environnée de périls, bientôt minée de trahisons, la Commune ne pouvait vivre qu'en marchant dès les premiers jours sur Versailles. C'était l'idée de la minorité, et jusqu'à présent les minorités ont eu raison.

« Théophile Ferré, tout le comité de vigilance de Montmartre, tout Montmartre même, berceau et foyer de la Révolution, était pour le départ immédiat. On eut le tort d'obéir à la majorité.

« Une autre faute fut le respect de certaines choses. La Banque, en sautant, eût sauvé bien des vies humaines.

« Les monuments, les institutions aux quatre vents du ciel plutôt que les hommes.

« Il n'y a pas à récriminer contre ce fait accompli; il faut faire table rase de ce qui fut progrès autrefois, et qui maintenant est monstrueux.

« La torture, dit Chaccaria, fut un progrès. Avec la suite des siècles, la torture, — n'étant plus à l'époque sauvage où la torture fut un progrès sur la tuerie, — est tombée.

« Ainsi, avec notre monstrueux échafaudage social doit disparaître tout ce qui a pu être progrès dans un temps barbare et qui maintenant est crime.

« Sans aucun doute les guerres entre les nations

cesseront comme ont cessé les guerres de province à province. Telles étaient les idées de l'Internationale avant 1871.

« Beaucoup d'entre nous étaient Internationaux; mais l'indignation de la défaite n'en était pas moins grande. On eût essayé, au lieu de payer des millions à la Prusse, de reprendre les forts à l'abordage comme des navires, si la Commune n'eût été si vite égorgée.

« Peut-être était-il impossible, entre l'invasion et la trahison, qu'elle durât davantage, et puis trop d'entre nous regardaient en arrière vers 89!

« Une révolution doit aller en avant sans tourner la tête.

« Il n'y a pas à récriminer sur les faits accomplis, mais à ne pas retomber dans les mêmes erreurs.

C'est aux jours sinistres de mai que la Commune fut héroïque. Ceux qui partirent de l'Hôtel de Ville en flammes pour les dernières barricades, ceux du Père-Lachaise et tant d'autres dont la terre a bu le sang, l'ont montré.

« Paris sous la rouge aurore de l'incendie pût jusqu'à la mort faire douter à ses bourreaux de la victoire.

« Cela n'est pas fini, disions-nous le vendredi, à Satory, à nos vainqueurs qui pâlissaient entendant deux coups de canon l'un sur l'autre.

« C'étaient les derniers.

« Eh bien! non, cela n'est pas fini; l'idée s'est irradiée, les grains arrosés de sang sont devenus gerbes et la voici venir l'Internationale du genre humain.

« La belle que le monde attend, disait Pierre Dupont.

« Et les groupes humains pareils aux groupes stellaires graviteront suivant la loi universelle. Ce sera l'ordre dans la vie et la paix, au lieu de l'ordre dans la mort.

« Le gouvernement du 4 Septembre est celui que nous avons. — Les mêmes hommes apportant les mêmes incapacités, le même affolement, la même lâcheté qui les rend féroces ; — pas même une République, mais un Empire déguisé en république, agissant envers le Peuple comme le loup du conte avec le Chaperon-Rouge.

« C'est l'agonie du pouvoir ; il a même à ses heures dernières des accès de délire : il divague.

« D'autres hommes à leur place n'y feraient rien, c'est une autre société, un monde nouveau que notre époque de transition enfante en ce moment.

« Seulement, si d'autres hommes n'y feraient rien, le pouvoir touchant à sa fin, ils pourraient être plus propres. Cela ne serait pas difficile.

« Parmi les sinistres gredins que nous avons vus disparaître, un des types les plus curieux est le gnome Thiers, surnommé par le peuple « Foutriquet ».

« Le pouvoir entre les griffes d'un nain rageur et méchant l'a fait évoluer en monstre : c'était fatal.

« Ce poulpiquet, comme tous ceux de son espèce, rêvait d'être grand. Il l'a été en crime.

« Comme il devait rire quand, après qu'il eut saigné la France au cœur en égorgeant Paris, on l'appelait

le libérateur du territoire, parce qu'il avait versé l'argent des autres pour la rançon de guerre!

« Comme il devait rire en faisant rebâtir, aux mêmes frais, plus richement, sa maison, pour la destruction de laquelle il avait pris tant de vies et de libertés d'hommes!

« L'humus de notre époque est fécond en produits vénéneux. Foutriquet est un de ces produits. On n'en sera délivré qu'en faisant disparaître l'humus.

Vous me demandez comment j'ai été arrêtée? Je ne l'ai pas été. *J'y suis allée,* parce que ma mère avait été arrêtée à ma place. Ce moyen était infaillible. C'était le 26 mai.

Quant à la part que j'ai prise aux événements de 71, j'ai fait comme les camarades qui s'y sont jetés de toutes leurs forces, de tout leur cœur, et qui sont allés... jusqu'au bout.

« La mort n'a pas voulu de moi, peut-être parce que je n'ai jamais pris la peine de m'en détourner; peut-être sera-t-elle moins oublieuse à la prochaine occasion. On a de la chance quelquefois.

« Peu importe, chacun de nous a mieux à faire que de s'occuper de sa personne au moment où l'horizon s'éclaire de toute son étendue pour la nouvelle aurore — l'éocène du genre humain.

« En Italie, en Espagne, en Portugal, la République est imminente.

« En Allemagne, l'Empire finit parce qu'il n'y a plus d'empereur. Guillaume est mort. Frédéric va le suivre. Quand Bismarck laissera tomber l'épée de

Charlemagne, ce n'est pas un bras manchot qui la relèvera; en Allemagne encore, c'est la République.

Le siècle qui finit renfermera dans sa tombe tout le vieux monde — ce n'est pas dommage!

« LOUISE MICHEL. »

Ai-je besoin de le dire? la théorie de Louise Michel, qui consiste à faire table rase du présent et par conséquent du passé, pour y édifier l'avenir, ne me satisfait point.

Elle n'est point naturelle. Elle n'est point scientifique. La nature ne procède point par ces soubresauts: « *Natura non facit saltum.* » Ses évolutions ne se font jamais sur une table rase. Elle ne détruit jamais. Elle transforme, sans secousse. Elle adapte les êtres à leur milieu par un mouvement lent. L'humanité, qu'elle le veuille ou non, est forcée de l'imiter. Le progrès ne vole pas; il rampe. Toutes les fois qu'on veut le faire voler, on lui casse les reins. C'est l'histoire de la Révolution française; c'est l'histoire de la Commune.

La Révolution a prétendu tout détruire et il se trouve, après un siècle, qu'elle n'a rien détruit et qu'elle a tout déformé. Si elle avait été lente et progressive, elle aurait tout transformé.

La Commune a voulu, dans une pensée généreuse, je le veux bien, brusquer l'avenir, bousculer le progrès. Elle a effrayé l'avenir et fait reculer le progrès. Et ses hommes, les meilleurs, ont versé, par la force des choses, de l'apostolat dans le crime.

J'en demande bien pardon à Louise Michel et à saint Thomas d'Aquin, mais je vais les mettre, tous les deux, aux prises.

Pour Louise Michel, la politique est la science des conditions idéales de l'humanité.

Pour saint Thomas d'Aquin, la politique est la science des choses faisables.

Saint Thomas d'Aquin est arrivé à cette conclusion en partant de l'idée de Dieu. Les philosophes, comme Herbert Spencer, y sont arrivés en partant de l'idée de la matière.

Et, puisque c'est à ce carrefour unique qu'arrivent les esprits puissants, partis des confins opposés du monde intellectuel, il faut en conclure que, là, ces voyageurs rencontrent celle qui ne voyage jamais : la Vérité.

Imitons donc les chirurgiens. Les vieux chirurgiens avaient le culte des opérations bien faites et des membres radicalement extirpés. Les chirurgiens nouveaux conservent le plus qu'ils peuvent de ces tissus au milieu desquels ils promènent le fer et que, derrière eux, l'organisme vient reconstituer.

Tâchons de nous améliorer, d'améliorer ce qui nous entoure, et n'extirpons de notre passé et de notre présent que ce qui en tombe de soi-même par l'effet de cette amélioration.

Il faut toujours marcher vers le progrès, il n'y faut jamais courir, car lorsque l'on court, on tombe et on se casse le nez.

Dans cent ans, cette idée de la Commune, qui nous

paraissait monstrueuse il y a vingt ans, sera probablement réalisée. Si nous voulions la réaliser tout de suite, nous retomberions en pleine barbarie.

Et pour terminer par un mot, je l'emprunterai au dentiste et je dirai aux nations ce qu'ils disent des mâchoires :

« N'arrachons pas : guérissons ! »

FIN

INDEX DES NOMS CITÉS

DANS LE

JOURNAL D'UN OFFICIER D'ORDONNANCE

A

Adam, 184, 207, 222, 224, 230, 232, 233, 234, 235, 243, 248, 249, 273.
Aguado, 79, 93. 108.
Albe, 133.
Albert de Prusse, 38.
Amschel, 340, 341.
Arago, 82, 221, 222, 227, 230, 249.
Attila, 201.
Augé, 22.
Augusta, 238.
Aurelles, 32.

B

Barbès, 210.
Baretti, 22.
Baroche, 217.
Barrois, 193.
Barthélemy, 194.
Baudin, 66.
Bazaine, 14, 49, 57, 141, 147, 153, 167, 211, 212, 213, 214, 218.
Béarn, 193.
Beaufort d'Hautpoul, 321, 348, 349, 350, 356.
Beaumarchais, 136.
Beaumont, 193.
Bédollière, 93.
Bégé, 262.
Bellemare, 215, 217, 309.
Berry, 80.
Berthaut, 16, 21, 24, 113, 114, 189, 283, 285, 360.
Bibesco, 182, 183, 184, 193, 221, 229,
Bidot, 193.
Bignon, 256, 261, 274.
Bismarck, II, III, 3, 35, 39, 158, 166, 167, 168, 170, 172, 178, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 321, 322, 323, 324, 329, 330, 331, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 346, 347, 349, 350, 354, 357, 358, 362, 363, 364, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 375.
Blaise, 276, 304.
Blanc, 230.
Blanchard, 279.
Blanqui, 210, 228, 230 231, 233.
Blondel, 259.
Blunt, 261.
Bonaparte, 80, 246, 333, 355.
Bonaparte (Christine), 121.
Bourbaki, 95.
Bourcart, 193.
Bourgoyne, 93, 103, 104, 106.
Bourienne, 80.
Brasseur, 217.

Brisson, 222, 223.
Brou, 193.
Brunet, 193, 194.
Brunet, 261.
Busch, 340.

C

Camus, 266.
Canrobert, 37, 93.
Capoul, 37.
Carmes, 198.
Carnot, 257,
Cassier, 271.
Castor, 256, 257.
Castries, 275.
Cavour, 39.
César, 367.
Charlemagne, 353.
Chaudey, 184, 222, 319.
Chevreau, 23, 123, 140.
Chevriot, 221.
Choppin d'Arnouville, 194.
Cincinnatus, 91.
Clermont-Tonnerre, 261.
Cliquot, 53.
Clotilde, 70.
Colbert, 263.
Contenson, 263.
Coriolis, 274.
Courtier, 256.
Crane, 99.
Crémieux, 66, 72, 82.

D

Dampierre, 184, 264.
Dante, 328.
Daumesnil, 358.
David, 49.
Deboos, 256, 257, 258, 259.
Delamarre, 311.
Delâtre, 194.
Delescluze, 228, 230, 231, 232, 234.
Denormandie, 257.
Devisme, 257.
Devoyod, 37.
Dica-Petit, 274.
Dorian, 207, 209, 229, 230, 232, 234, 235.
Drouet, 326.
Ducrot, 87, 194, 275, 276, 278, 280, 295, 296, 297, 298, 300, 309, 314.
Dumoulin, 323.
Durand, 261.
Duruy, 156.
Duval, 120.
Duvernois, 49, 50.

E

Elgin, 10.
Ellissen, 289.
Eudes, 57.
Eugénie, 72, 76, 120, 123.
Evans, 79, 93, 96, 97, 100, 101, 102. 103, 104, 106.
Exelmans, 360.

F

Faivre, 193.
Favard, 194.
Favre, I, III, IV, 57, 58, 61, 63, 64, 65, 72, 76, 82, 84, 100, 151, 157, 158, 163, 167, 169, 170, 171, 179. 184, 222, 224, 230, 232, 240, 243, 244, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 341, 343, 345, 346, 347, 350, 354, 355, 356, 357, 358, 360, 361, 362, 364, 366, 367, 368, 371, 372, 376, 377, 378, 379.
Ferry, 37, 82, 83, 91, 202, 207, 222, 224, 230, 232, 233, 234, 235, 249, 321, 367.
Feuillant, 342.
Fiévet, 263.
Flandrin, 121, 132.
Fleury, 147.
Floquet, 222, 223.
Flourens, 180, 181, 207, 210, 220 228, 229, 230, 231. 232, 318.
Forbes, 165, 169.
Foy, 198.
Franchetti, 298.
François-Joseph, 75, 151.
Frédéric-Charles, 211.

G

Gambetta, 31, 58, 64, 66, 82, 89, 90, 150, 184, 240, 286, 301, 367.
Garibaldi, 321, 342, 345, 346, 347.

Garnier-Pages, 82, 114, 115, 230.
Gatineau, 57.
Geneviève, 192, 202, 203.
Geoffroy-Saint-Hilaire, 256, 259, 260.
Girardin, 38.
Glais-Bizoin, 82.
Gouthière, 121.
Gouzien, 81.
Grancey, 264.
Grange (de la), 93.
Gravel, 124.
Grévy, 71, 91.
Gros, 10.
Grozos, 256.
Grousset, 210.
Guilhem, 159, 161, 184.
Guillaume, 75, 153, 172.

H

Haas, 262.
Haussonville, 262.
Heine, 374.
Hendecourt, 194, 264.
Henri IV, 199.
Hérisson, II, III, IV, V, 11, 24, 129, 135, 136, 166, 187, 193, 284, 324, 337, 340, 379.
Hérisson, 222.
Hoffmann, 169.
Hohenzollern, 3, 238.
Holstein, 38.
Hortense, 121.
Houssaye, 258.
Hugo, 230, 248, 272, 376.
Hutton, 275.

I

Ibos, 230.

J

Jacquot, 190.
Janvier de la Motte, 48,
Jay, 135.
Jeanne d'Arc, 145.
Jessé, 330, 335, 371.
Joly, 224.
Joseph, 26, 27, 41, 106, 108, 119, 125, 126, 128, 138.
Jurien de la Gravière, 93.

K

Kératry, 66, 110, 111, 129, 132, 133, 136, 180, 184, 271.
Kergariou, 262.
Kodolisch, 8.
Krantz, 194.

L

Lacroix, 256.
Ladreyt de la Charrière, 276, 279, 280.
Lafond de Caudaval, 44.
Lair, 194.
La Londe, 262.
Lamartine, 115.
Langle, 194, 317.
La Panouse, 262.
Lareinty, 310.
La Roncière le Noury, 262.
Le Bœuf, 71, 122, 123.
Lebreton, 95, 96, 100, 104, 129.
Ledru, 138.
Ledru-Rollin, 210, 230.
Le Flô, 230.
Legendre, 273.
Legrand, 274.
Lemud, 193.
Lepozello, 83.
Lesseps, 80, 278.
Lestrohan, 193.
Lhomond, 342.
Louis XII, 142.
Louis XIV, 354.
Louis XVI, 153.
Lunel, 163, 193.
Lutèce, 193.
Luynes, 264.

M

Mac-Mahon, 20, 49, 57, 58, 87, 147, 149.
Madelor, 193.
Marie-Antoinette, 61, 71, 72, 80.
Marie-Thérèse, 61, 72.
Martinez del Rio, 326.
Massin, 274.
Maud'hui, 158.
Mellinet, 80, 275.
Meissonier, 187.
Menschikoff, 337.

Mesmer, 337.
Metternich, 50, 61, 72, 93, 95, 96, 120, 129, 133, 138, 379.
Meyer (Arthur), 275.
Millière, 210, 228, 230, 231.
Milne Edwards, 255.
Molière, 194.
Moltke, 188, 237, 239, 241, 242, 301, 321, 333, 334, 347, 357, 358, 359, 361, 364, 370, 373.
Montauban, II. 10, 11, 25, 144, 196, 351.
Montebello, 93, 193.
Montesquiou, 193.
Montijo, 70, 97.
Mottu, 228, 247.

N

Napoléon, 27, 28, 61, 65, 66, 67, 68, 70, 73, 74, 76, 113, 141, 142, 145, 147, 152, 153, 188, 199, 239, 247, 331, 355.
Napoléon (Prince), 123, 140.
Neverlée, 275.
Ney, 314.
Niel, 3.
Nigra, 50, 61, 72, 93, 95.
Noir, 66.

O

O'Connor, 261.
Olivaint, 192, 201.
Ollivier, 14, 70.
Orgeval, 117, 118.
Orléans, 142.
Orsini, 121.

P

Palikao, 14, 15, 28, 56, 57, 58, 63, 64, 77, 143, 152.
Panurge, 116.
Passy, 262.
Pelissier, 212.
Pelletan, 82, 224, 230.
Persin, 137.
Picard, 82, 89, 108, 111, 112, 132, 134, 135, 138, 207, 222, 224, 227, 230, 231, 232, 234.
Pierrefonds, 129.
Pollet, 44, 108, 112, 115, 194.
Pollet (Mme), 133.
Pollux, 256, 257.
Prévost-Paradol, 1, 6, 8.
Prudhomme, 119.
Pyat, 210, 228, 230.

Q

Quinsonas, 262.

R

Ranc, 180, 184.
Renault, 276, 279, 281.
Renneval, 93.
Richelieu, 238.
Ricord, 258.
Rigault, 210.
Rochefort, 61, 66, 82, 88. 108, 115, 116, 117, 207, 209, 223, 224, 346.
Rothschild, 258, 262, 323, 340, 341.
Rouher, 77, 123, 140, 147.
Ruspoli, 121.

S

Saint-Georges, 358.
Saintoin, 324.
Saint-Sauveur, 263.
Sardou, 80.
Sass, 37.
Saulcy, 93.
Schmitz, III, IV, 24, 25, 26, 27, 33 34, 62, 69, 76, 77, 83, 159, 177, 193, 195, 200, 231, 248, 284, 285, 286, 293, 357, 361, 374, 375.
Schneider, 64.
Schœlcher, 230.
Schaw, 106.
Simon (Jules), 82, 224, 230, 367.
Sniders, 191.
Susbielle, 279.

T

Tacite, 83.
Tamisier, 180, 230, 233, 248.
Tascher de la Pagerie, 129.
Thiers, 50, 59, 61, 63, 91, 92, 173, 218, 224, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 248, 352.
Thomas (Clément), 249, 302, 319.
Thory, IV, 193.

Tirard, 222.
Trochu, II, 24, 25, 27, 28, 33. 35, 51, 54, 55, 58, 61, 62, 64, 66, 69, 77, 82, 83, 85, 89, 90, 91, 114, 115, 123, 129, 135, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 155, 156, 164, 165, 166, 169, 170, 171, 180, 181, 185, 186. 187, 192, 193, 194, 196, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 212, 215, 216, 219, 220, 221, 224, 228, 229, 230, 232, 271, 276, 281, 285, 286, 290, 294, 296, 297, 300, 309, 316, 317, 318, 319, 332, 336, 362, 367.
Turenne, 236.

U

Usquin, 193.
Uxkul, 137.

V

Valdan, 319, 321, 357, 358, 359, 360, 361.
Valenciennes, 130, 132.
Vavin, 136, 137.
Verdier, 124.
Victor-Emmanuel, 75.
Victoria, 12.
Vigneral, 193, 262.
Vinoy, 149, 307, 309.
Virgile, 328.
Virot, 95.
Vogüé, 263.
Voisin, 261.

W

Wallace, 262.
Washburne, 97, 163, 169, 171, 186, 187.
Wittgenstein, 162, 351, 352.
Worth, 94, 95.

Z

Zimmerman, 310.

INDEX DES NOMS CITÉS

DANS LE

NOUVEAU JOURNAL D'UN OFFICIER D'ORDONNANCE

A

Abélard, 357.
Abzac, 64, 65.
Adam, 278.
Alexandre, 327.
Allard, 238, 239, 244, 246, 247, 251, 253, 254, 276.
Altenbourg, 139.
Amigues, 34.
Amodru, 221, 225, 227, 228.
Andelare, 141.
André (Mme), 76.
Anhalt, 135, 139.
Appert, 81, 84, 85, 90.
Aquin (Thomas d'), 371.
Armitt, 141.
Artois, 45.
Ashtrot, 141.
Assi, 146.
Audiffret-Pasquier, 141.
Augustenberg, 139.
Ayen, 141.

B

Balzac, 358.
Bamberg, 139.
Barail, 113.
Barthélemy Saint-Hilaire, 86.
Barye, 358.
Bassetière (la), 142.
Baudouin, 142.
Baudry d'Asson, 114.
Baumbach, 139,
Bayle, 216.
Bazaine, 32, 153, 158, 159, 161, 162, 182.
Beaufort, 242, 243, 250.
Beaumont, 141.
Beaumont-Vassy, 180.
Beauquesne, 234, 253, 254.
Becourt, 286.
Bedet, 320.
Belamy, 264.
Bengy, 234, 261, 262, 264.
Benoît, 264.
Bergeret, 110, 114, 146.
Berthaud, 224.
Berthaudin, 293, 295.
Berry, 72.
Beugnot (cte), 45.
Beugnot (vte), 44, 67, 78.
Beurges, 141.
Beyens, 134, 141.
Biancherdini, 264.
Bidault, 201.
Bierbrauer-Brennstein, 17.
Billing, 158, 171, 177, 178, 179.

Billioray, 92, 94.
Bismarck, 3, 7, 13, 31, 32, 39, 42, 134, 158, 175, 176, 180, 181, 182, 183, 188, 191, 193, 201, 203, 205, 369.
Biot, 215.
Blanchon, 264.
Blanqui, 194, 195, 197, 198, 218, 220, 223, 224, 228, 364.
Blas, 290.
Blavoyer, 142.
Bocher (Ch.), 91, 103, 105.
Bocher, 59, 63, 64, 141.
Bodin, 264.
Bonald, 141.
Bonaparte, 32, 33, 202.
Bonjean, 115, 176, 230, 231, 235, 237, 238, 239, 244, 246, 247, 251, 253, 254, 262, 276.
Borda, 142.
Borel, 60.
Bothman, 139.
Bothmer, 135, 139, 140.
Bourbaki, 183.
Bouteillier, 107.
Bouzon, 264.
Bréa, 51.
Breton, 264.
Brice, 140.
Bruat, 81, 83, 84, 85, 89, 141.
Bruen, 141.
Buffet, 141.
Buker, 271.
Bulqz, 358.
Burnside, 140, 166.
Busch, 183.

C

Caillé, 270.
Calmon, 61, 62.
Cambon, 231.
Camp (du), 21, 24, 25, 32, 41, 169, 170, 187, 189, 190, 262, 266, 271, 275.
Campbell, 140.
Canisby, 141.
Capdeville, 264.
Carayon la Tour, 173.
Carlotti, 264.
Carnot, 111.
Caubert, 234, 261, 264.
Cambacérès, 358.
César, 8, 96.
Claremont, 140.
Clémenceau, 56.
Clerc, 234, 236, 238, 239, 244, 246, 251, 254, 275, 276.
Cluseret, 32, 110, 114, 158, 168, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 203, 207, 210, 222, 225, 226.
Chaccaria, 366.
Chapuis, 264.
Charette, 114.
Charlemagne, 30, 31, 370.
Charles, 327.
Charles de Prusse, 205, 206, 207.
Charpentier, 301, 302, 306, 320, 321, 323.
Chaudey, 115.
Chaulieu, 286.
Chenavard, 356.
Chincholle, 240, 249, 250, 252.
Choiseul, 140, 141.
Clément, 357.
Cochery, 141.
Colombain, 264.
Conti, 342.
Cordier, 141.
Corne, 142.
Coudeville, 264.
Courbet, 169, 170.
Courcy, 142.
Courney, 201.
Cousin, 264.
Crémieux, 41.
Crillon, 331.
Croy, 134.
Crozes, 115, 253.
Cuesnot, 288.
Curtis, 140.

D

Dacosta, 224.
Darboy, 115, 116, 117, 119, 120, 204, 205, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 218, 220, 221, 223, 225, 233, 234, 237, 239, 251, 253, 254, 275, 276, 290.
Darboy (Mlle), 117.
Daru, 197.
Decazes, 141.

Descat, 142.
Deguerry, 76, 115, 176, 238, 239, 244, 246, 247, 251, 252, 276.
Dehaynin, 142.
Delacroix, 358.
Delavigne, 358.
Delescluze, 24, 111, 132, 195, 197, 198, 210, 262, 263, 279, 306, 359, 361.
Della Torre, 139.
Desmaretz, 114.
Dereste, 264, 279.
Diane, 357.
Diringer, 214.
Dombrowsky, 110, 201, 225, 226, 296, 303.
Dosne, 87, 154.
Douay, 142.
Doublet, 264.
Drumont, 164, 178, 179.
Dubois de l'Étang, 142.
Ducâtel, 230.
Ducoudray, 234, 238, 239, 244, 246, 251, 254, 275, 276.
Ducrey, 122, 123.
Ducros, 264.
Ducrot, 141, 152.
Dufaure, 74, 75, 141.
Duff, 141.
Dupont, 368.
Duportail, 141.
Dupré, 141.
Dupré, 264.
Duval, 114.

E

Enghien, 360.
Eudes, 92, 93, 94, 95, 110, 114, 158, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 197, 231, 279.
Eugénie, 176, 180, 191.
Eulemburg, 139.

F

Fabrice, 141, 187, 188, 189, 190, 204, 206, 207.
Fagel, 174.
Faron, 90.
Farre, 75, 76, 77, 78.
Faverolles, 358.
Favras, 21, 34.
Favre, 3, 5, 7, 39, 41, 114, 173, 179.
Fénelon, 141.
Feuillant, 76, 77, 78.
Ferré, 24, 60, 121, 158, 159, 161, 162, 243, 244, 248, 251, 263, 278, 366.
Ferré (H.), 362, 363.
Fischer, 264.
Fleury, 4.
Floquet, 97, 362, 363.
Flotte, 221, 223, 224, 225, 227.
Flourens, 36, 114, 194, 357.
Flourens (P.), 357.
Fontaine, 162.
Forcade de la Roquette, 198.
Fortin, 230, 239, 240, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252.
Forbes, 257.
Forsyth, 140.
Fournoy, 347.
Fourier, 264.
Franck, 50, 57.
François, 243, 244, 246, 248, 260, 263, 265, 280, 281, 282, 286.
Frankenberg, 139,
Frédéric III, 180, 182, 191, 203, 369.
Frédéric-Charles, 182.
Furtenstein, 139.

G

Gagern, 139.
Gaillard, 295, 296.
Galles, 140.
Galliffet, 156, 175.
Gambetta, 29, 210, 241.
Gambon, 107.
Gaston (de Ségur), 211, 212, 213 214.
Gaude, 264.
Geanty, 264, 266.
Genton, 243, 244, 246, 248, 251.
Georgie (prince de), 140.
Gérardin, 210.
Girardot, 339, 340.
Goertz, 140.
Gois, 261, 263.
Gœkingh, 17.
Gorenflot, 169.
Gouzien, 141.

Graffard, 241.
Grangier de la Marinière, 141.
Greff, 264, 279.
Grévy, 141.
Grollier, 142.
Grosseuvre, 134.
Grousset, 73, 187, 188, 196.
Guérin, 237.
Guibert, 220, 228.
Guiche, 142.
Guillaume, 11, 131, 132, 167, 206, 369.
Gusted, 140.

H

Hagen, 17.
Harcourt, 141.
Hardy, 306.
Hatzfeld, 139.
Hautin, 204.
Havelock, 140.
Haza-Radlitz, 17.
Hazen, 139.
Heine, 177.
Héloïse, 357,
Henckel-Donnersmarck, 139.
Henri IV, 43, 219.
Henry, 147.
Henry, 347.
Héricourt, 182.
Hérisson, 183, 184, 186, 217, 364.
Hesse, 140.
Heye, 17, 19.
Hohenzollern, 31, 135, 139.
Holbach, 17.
Horoch, 307, 323, 328, 335.
Hottinger, 104, 105.
Houssaye, 144.
Hugo (Victor), 30, 36, 157, 292.
Hugo, 60.
Humbert, 249, 271.

I

Inger, 201.

J

Jaclard, 57.
Jannaux, 9, 10, 13, 18.
Javal, 142
Jean, 174.
Jecker, 115, 260, 280, 282, 283, 284, 285.
Jeunesse, 159.
Johnston, 141.
Jollivet, 91, 99, 103, 105.
Joubert, 141.
Jourde, 24, 95, 163.
Journeaux, 116, 117.
Jouvenel, 141.
Juigné, 142.
Junck, 140.

K

Kahn, 122.
Kaltenborn, 17.
Kamecke, 11.
Keller, 142.
Keller, 264.
Kératry, 194, 195, 197, 198, 199, 277, 278.
Kehvenhüller, 258.
Kingstone, 140.
Kock (de), 266, 267.

L

Lacase, 264.
Lagarde, 115, 117, 118, 120, 121, 122, 204, 205, 206, 209, 211, 215, 216, 217, 218, 220, 222, 223, 224, 225, 227, 228.
Lagen, 17.
Lagrange, 277, 280.
Lambinet, 135.
Lambrecht, 141.
Lamazou, 275.
Langlois, 85.
Largillière, 264, 279.
Latappy, 271.
Le Bœuf, 32, 191.
Lecomte, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 55, 59, 83, 85, 129, 356.
Le Flô, 47, 60, 61.
Lemoine, 172, 173, 174, 175.
Léon, 142.
Lesperut, 141.
Liberton, 284.
Ligne, 142.
Lindzaï, 140.
Lippe-Schaumburg, 140.

Lisieki, 222, 225, 226, 227.
Lockroy, 85, 97.
Londells, 141.
Louis, 230, 240, 241, 246.
Louis XIV, 30, 42, 130, 132.
Louis XVI, 3.
Louis XVIII, 132.
Louis-Philippe, 80.
Lucas, 354.
Lurs, 141.
Lur-Saluces, 141.
Luitpold de Bavière, 136, 137, 139.
Lynar, 139.
Lyons, 134.

M

Mac-Mahon, 60, 64, 128, 152, 153, 154, 161, 252.
Mac-Lean, 141, 193.
Magnan, 142.
Maillé, 141.
Malon, 24.
Malvesin, 284.
Matheron, 338, 339, 340.
Mammoni, 264.
Manteuffel, 140.
Maret, 221.
Mariotte, 140.
Marmottan, 107.
Massy, 141.
Marsy, 233.
Martel, 79, 142.
Marty, 264.
Matignon, 256.
Maurice, 141.
Mayaud, 142.
Mayer, 49, 50, 51, 52, 56.
Mecklembourg, 135, 139.
Méline, 107.
Meredith, 140.
Meyer, 52, 54, 57.
Meyer (Arthur), 342, 349, 350, 351.
Michel (Louise), 364, 370, 371.
Michelet, 358.
Miecislas, 206.
Millot, 264.
Mirabeau, 29.
Mirlin, 327, 336.
Moing (Le), 335.
Molé, 87.
Moltke, 128, 134, 135, 136, 137, 138, 139.
Mongenot, 264.
Monnier, 335.
Montfort, 291.
Morin, 193.
Morny, 282, 349, 350, 358.
Moscowa (la), 32.
Mortemart, 142.
Mouillé, 264.
Mouillon, 286.
Moustiers, 68, 73.
Murat, 142.
Musset, 356.

N

Napoléon, 8, 22, 30, 82, 132, 191, 241 349.
Niethamer, 139.
Nigra, 134.
Nittmann, 222, 225, 226, 228.
Nodier, 21, 23.
Notta, 171, 174, 177.

O

Odelin, 257, 258.
Oger, 222, 225, 228.
Oldenbourg, 140.
Olivaint, 230, 234, 235, 236, 255, 256 257, 258, 259, 261, 264, 265.
Orcet, 42, 149, 150.
Oubul, 206.
Oudet, 271.

P

Pacotte, 264.
Pain, 68, 73, 74.
Pain (Mme), 74.
Païva, 139.
Pajol, 66.
Parent, 270, 271.
Paris, 193.
Parisel, 111.
Partz, 141.
Pasquier, 113.
Pasquier, 289.
Paturel, 59.
Pène, 104, 105.
Penkratjeff, 204, 205, 206.

Perier, 43.
Pervenchère, 142.
Pessard, 141.
Picard (E.), 73, 74, 114.
Picard, 141.
Picon, 265.
Pie IX, 212.
Piétri, 32.
Pinot, 293, 294.
Pittbus, 139.
Pointe de Gévigny, 75, 77.
Poirot, 264.
Planchat, 264.
Plettenberg, 139.
Plœuc, 93, 94, 95, 96.
Plou, 141, 221, 225, 228.
Pompadour, 133.
Ponlevoy, 259.
Pons, 264.
Portalis, 140, 141.
Porthos, 293, 303, 312, 314, 330.
Pothuau, 114, 141.
Pourteau, 264.
Pousargues, 50, 53.
Pressensé, 77.
Prudhomme, 276.
Pyat, 195, 198, 202, 225, 226, 227.

R

Radigue, 264.
Rameau, 135.
Ranc, 101, 107, 279.
Ranvier, 231, 268, 269.
Randot, 142.
Reinhardt, 208.
Rességuier, 142.
Reten, 140.
Révol, 116, 117, 118.
Rey, 279.
Richard, 68, 81, 90.
Richard (M.), 142.
Rigault, 24, 106, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123.
Ring, 141.
Riolland, 264.
Robert, 315.
Robert Houdin, 129.
Robespierre, 24, 30.
Robinet, 107.
Rochefort, 74, 75, 155, 156, 157, 174, 175, 178, 179, 249, 356.
Rochette, 142.
Rochefoucauld, 134, 142.
Romain, 237, 260, 261, 262, 281, 286.
Rosière (la), 142.
Rossel, 21, 24, 34, 41, 110, 111, 151, 210, 300.
Rothan, 178.
Rothschild, 134, 142, 149.
Rouher, 198.
Rouchouze, 264.
Rousse, 221.
Ruault, 264, 279.
Russell, 203.

S

Sabatier, 264.
Sachs, 140.
Saddler, 140.
Sagan, 142.
Saint-Genest, 77.
Saint-Just, 24.
Saint-Sauveur, 142, 143.
Saint-Vallier, 104, 143.
Saisset, 98, 200.
Sapia, 194.
Saulcy, 172.
Saxe-Cobourg-Gotha, 135, 139.
Saxe (prince Royal de), 140.
Sayn-Wittgenstein, 140.
Seebold, 17.
Ségur, 211, 213, 215.
Seigneuret, 264.
Schlegell, 17.
Schlenitz, 140.
Schmit, 184.
Schmitz, 217.
Schnetten, 139.
Schottlander, 141.
Sheridan, 136, 140.
Sicard, 243, 246, 247, 248, 251, 263.
Sicotière, 141.
Sidney Hall, 141.
Simard de Pitray, 211.
Simon, 114, 221, 227.
Simson, 139.
Skier, 17.
Skinner, 141,
Solms, 140, 141.

Soubeyran, 141.
Spencer (Herbert), 371.
Stanislas, 214.
Stuers, 134.
Surat, 286, 287.
Suraut, 324.
Susbielle, 59.

T

Talhouët, 141.
Tardieu, 264.
Tardif de Moidrey, 65.
Target, 142.
Taxis, 140.
Teyssier, 288.
Thiers, 22, 25, 30, 34, 36, 41, 43, 44, 59, 61, 66, 68, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 93, 98, 109, 112, 114, 128, 129, 132, 140, 150, 151, 152, 153, 154, 157, 190, 193, 209, 219, 221, 223, 224, 227, 228, 239, 254, 276, 291, 355, 356, 361, 368.
Thiers (Mme), 154.
Thomas, 46, 47, 54, 83, 85, 129, 356.
Tirard, 107.
Trochu, 1, 2, 3, 4, 5, 34, 126, 166, 194, 256.
Tuffier, 264.

U

Ulysse, 150.

V

Valet, 264.
Valentin, 129
Vallès, 357.
Varlin, 24, 95, 150, 193, 271, 272, 276.
Vérig, 237, 290.
Vermorel, 195, 199.
Vernet, 174.
Veysset, 201.
Viel-Castel, 141.
Villemessant, 82.
Villemin, 264.
Vinoy, 2, 3, 4, 79, 80, 81, 87, 89, 152, 275.
Violet, 140.
Vogüé, 66, 141.
Walberg, 139.
Waldburg, 139.
Walder, 264.
Washburne, 158, 166, 167, 168, 170, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 192, 193, 194, 196, 201, 203, 204.
Weiss, 264.
Whight, 141.
Willoughby, 140.
Wilson, 141.
Wittersheim, 141.
Wroblewski, 110.
Wurtemberg, 139.
Wurtemburg, 139.

Z

Ziegler, 139.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. I

CHAPITRE PREMIER. — ÉPILOGUE DE LA GUERRE

La démission de Trochu. — Un cheval et une chaise. — Prisonnier de guerre. — Un faux propriétaire. — Entrée des Allemands. — Sous l'Arc de Triomphe. — Le Louvre et les couvertures 1

CHAPITRE II. — GENÈSE DE LA COMMUNE

Les insurrections se valent. — Le 4 septembre et le 18 mars. — Charles Nodier et Maxime du Camp. — Paris tyran. — Paris ville libre. — Un traité. — La Commune et les bonapartistes. — Rossel et Favras. — La décapitalisation de Paris 21

CHAPITRE III. — LE 18 MARS

Canons et fusils. — Le récit du vicomte Beugnot. — Sur la butte Montmartre. — Une calomnie. — Massacre des généraux. — Au Ministère de la guerre. — Tout le monde parti 44

CHAPITRE IV. — LA FUITE DU GOUVERNEMENT

Pages.

M. Thiers a voulu la Commune. — Olivier Pain et le portefeuille du marquis de Moustiers. — Offres de concours repoussés. — La fuite ventre à terre. — A Versailles. — La nuit du 18 au 19 mars. — Récit de M. Jules Richard . 68

CHAPITRE V. — PARIS ABANDONNÉ

Le premier million. — La Commune et la Banque de France. — Une médaille. — Les adversaires de la Commune. — Manifestation pacifique. — Reçus à coups de fusil. — Récit de l'une des victimes. — MM. Gaston Jollivet et Charles Bocher 91

CHAPITRE VI. — SOLDATS ET OTAGES

Les élections. — Qui commencera? — Les premières opérations. — Holocauste d'un médecin. — Le décret des otages. — Arrestation de l'Archevêque. — Chez Raoul Rigault. — Une visite forcée à la Commune. 106

CHAPITRE VII. — VERSAILLES

Versailles pendant l'occupation. — L'hôtel des Réservoirs. — La table du maréchal de Moltke. — L'Assemblée. — Les Administrations. — Chute et confusion. — On n'était pas à l'abri d'un coup de main. — L'armée de Mac-Mahon. — En place pour voir l'incendie 128

CHAPITRE VIII. — LA COMMUNE ET L'ALLEMAGNE

Un épisode des perquisitions. — La colonne Vendôme. — Les aventures d'une statuette. — Il y a du Prussien là-dessous. — M. Washburne. — Un déjeuner avec Eudes. — Le baron de Billing. — Les aveux de M. de Bismarck. — Le général Cluseret. — Une lettre du frère de l'Empereur. — Conclusion 158

CHAPITRE IX. — LA MISSION DE L'ABBÉ LAGARDE.

Pages

Les francs-maçons. — Le comité du salut public. — La vérité sur Mgr Darboy. — Les fautes d'un martyr. — L'abbé Lagarde. — Entêtement de M. Thiers — Une calomnie 209

CHAPITRE X. — LES OTAGES.

Entrée des troupes. — Ducâtel. — Ordre de transfert à la Roquette des détenus de Mazas. — L'archevêque à la Roquette. — La cellule n° 23. — La conversion du président Bonjean. — L'appel des condamnés. — Le chemin de la Croix. — Au mur. — Le massacre raconté par un de ses auteurs. — Le père Louis. — Fortin. — Le Père Olivaint. 230

CHAPITRE XI. — RUE HAXO.

Les cinquante otages. — En route pour la rue Haxo. — Pourquoi ne pas fuir? — Un communard repentant. — La tuerie. — La fosse commune. — Les femmes. — Le banquier Jecker. — Résistance des otages survivants à la Roquette. — Délivrance 260

CHAPITRE XII. — JOURS D'ANGOISSE.

Trop tard! — Récit de M. Berthaudin. — Une photographie des barricades. — Envahissement du Cercle. — Des héros altérés. — Un délégué du Comité central. — Le fédéré Porthos. — Le commandant du 109e. — Ronde de nuit 293

CHAPITRE XIII. — DANS LA BATAILLE.

Les communards se défilent. — Pillage. — La fusillade. — Les canonniers. — Les marins. — Les incendies de la rue Royale. — Le pétrole. — Sur les terrasses. — La délivrance. — Exécutions 309

CHAPITRE XIV. — DE LA CONCORDE AU PÈRE-LACHAISE.

Pages.

Une promenade dans Paris en flammes. — Les incendies de la rue Royale. — Le Ministère des finances. — La rue de Rivoli. — L'Hôtel de Ville. — Au Père-Lachaise. — Les obus. — Les feux de peloton. — Le mur des Fédérés. — Dix-huit ans après. 341

ÉPILOGUE. 364

INDEX DES NOMS CITÉS DANS LE JOURNAL D'UN OFFICIER D'ORDONNANCE. 373

INDEX DES NOMS CITÉS DANS LE NOUVEAU JOURNAL D'UN OFFICIER D'ORDONNANCE. 378

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 23920.

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

28 *bis*, Rue de Richelieu, Paris

Collection grand in-18 à 3 fr. 50 le volume.

ALLARD (Léon). — Les Vies muettes. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*)

BASTARD (George). — Sanglants Combats. — Un jour de Bataille. — La Défense de Bazeilles. — En Croisière.

BAUQUENNE (Alain). — L'Ecuyère. — Amours cocasses. — La Belle Madame Le Vassart.

BERGERAT (Emile). — Le Faublas malgré lui. — Le Viol. — Le Petit Moreau.

BERLEUX (Jean). — Les Passions étranges.

BLAVET (Emile) (*Parisis*). — La Vie Parisienne (1885, 1886, 1887, 1888).

CAHU (Théodore). — Chez les Allemands. — Petits Potins militaires.

CARETTE (Mme A.). — Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries.

CATULLE MENDES. — Les Boudoirs de Verre. — Pour les Belles Personnes. — L'Envers des Feuilles.

CLAVEAU (A.). — Contre le flot. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

COQUELIN CADET. — Le Rire.

CUREL (Fr. de). — Le Sauvetage du Grand Duc.

DELAIR (Paul). — Louchon. — Les Contes d'à présent.

DARIMON (Alfred) — Notes pour servir à l'histoire de la Guerre de 1870.

DELPIT (Albert). — Le Fils de Coralie. — Le Mariage d'Odette. — La Marquise. — Le Père de Martial. — Les Amours cruelles. — Solange de Croix-Saint-Luc. — Mlle de Bressier. — Thérésine. — Disparu. — Passionnément.

GAGNIÈRE (A.). — Les Confessions d'une Abbesse du XVIe siècle.

GANDILLOT (Léon). — Les Filles de Jean-de-Nivelle.

GAULOT (Paul). Mlle de Poncin. — Le Mariage de Jules Lavernat. — L'Illustre Casaubon. — Un Complot sous la Terreur. Rêve d'Empire.

GOUDEAU (Emile). — Le Froc.

HERISSON (Cte d'). — Le Journal d'un Officier d'ordonnance. — Le Journal d'un Interprète en Chine. — Le Cabinet noir. — La Légende de Metz. — Autour d'une Révolution. — Nouveau Journal d'un Officier d'ordonnance.

KERATRY (Comte E. de). — A Travers le Passé.

LAUNAY (de). — Les Demoiselles Sévellec. — Discipline. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

LEGOUX (Jules). — Les Propos d'un Bourgeois de Paris — Hommes et Femmes. — Les Reflets.

LOCKROY (Ed.). — Ahmed le Boucher.

MAIZEROY (René). — Bébé Milliard. — La Belle.

MARNI (J.). — La Femme de Silva. — Amour coupable.

MAUPASSANT (Guy de). — Les Sœurs Rondoli. — Monsieur Parent. — La Horla. — Pierre et Jean. — Clair de Lune. — La Main gauche. — Fort comme la Mort.

MIRBEAU (Octave). — Le Calvaire. — L'Abbé Jules.

MORELL-MACKENSIE. — La Dernière Maladie de Frédéric le Noble.

NISARD (Charles), de l'Institut. — Guillaume du Tillot : Un Valet Ministre et Secrétaire d'Etat.

NORMAND (Jacques). — La Madone.

OHNET (Georges). — Serge Panine. — (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) Le Maître de Forges. — La Comtesse Sarah. — Lise Fleuron. — La Grande Marnière. — Les Dames de Croix-Mort. — Noir et Rose. — Volonté. — Le Docteur Rameau.

OSWALD (Fr.). — Le Trésor des Bacquancourt. — Jeu mortel.

PÈNE (Henry de). — Trop belle. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.* — Née Michon. — Demi-Crimes.

PERRET (Paul). — Sœur Sainte-Agnès.

PERRIN (Jules). — Le Canon.

PORADOWSKA (Marguerite). — Yaga.

PRADEL (G.). — La Faute de Mme Bucières — Les Baisers du Monstre.

QUATRELLES, — A Outrance.

RENNELL RODD. — Fréderic III.

SAINT-CERE (J.). — L'Allemagne telle qu'elle est.

SARCEY. — Le Mot et la Chose. — Souvenirs de Jeunesse.

SILVESTRE (Armand). — Les Farces de mon ami Jacques. — Les Malheurs du Commandant Laripète. — Les Veillées de Saint-Pantaléon.

THEURIET (André). — La Maison des Deux Barbeaux. — Les Mauvais Ménages. — Sauvageonne. — Michel Verneuil. — Eusèbe Lombard. — Au Paradis des Enfants.

VALLADY (Mat.). — Filles d'Allemagne. — France et Allemagne : les Deux Races.

VAST-RICOUARD. — Claire Aubertin. — Séraphin et Cie. — La Vieille Garde — La Jeune Garde. — Madame Lavernon.

VILLEHERVÉ (Robert de la). — Le Gars Perrier.

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 24369.

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

OCT 8 1940 M

NOV 18 1940

FEB 10 1941 M

JUL 0 6 1998

LD 21-100m-7,'39 (402s

YC176317
U. C. BERKELEY LIBRARIES
C061324736
868871
D C285
I7
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY